This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Harvard College
Library

FROM THE FUND OF

HARRIET J. G. DENNY

OF BOSTON

NOTES

SUR

Prosper Mérimée

PAR

FÉLIX CHAMBON

PARIS,
LIBRAIRIE DORBON AINÉ
53 *ter*, Quai des Grands-Augustins

—

1903

NOTES

SUR

PROSPER MÉRIMÉE

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

FÉLIX CHAMBON
Bibliothécaire à l'Université de Paris

NOTES

SUR

PROSPER MÉRIMÉE

PARIS
Aux frais de l'auteur

1902

41555.39

~~41555.39~~

HARVARD COLLEGE
JUL 1 1904
LIBRARY.
Denny fund.

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

150 exemplaires sur papier vélin dont 100 mis dans le commerce.

15 exemplaires sur Japon.

5 exemplaires sur Chine, dont 2 dans le commerce.

PRÉFACE

L'on ne peut pas songer à faire en ce moment un ouvrage définitif sur Prosper Mérimée parce que toutes les correspondances ne sont pas encore connues [1]; et il est à craindre, hélas! que beaucoup ne disparaissent [2], ou ne restent enfouies dans des cartons.

1. Les papiers saisis aux Tuileries, conservés aux Archives nationales, ne pourront être communiqués qu'en 1920. Il est plus que probable qu'ils contiennent d'autres notes de Mérimée que celle qui a été publiée, en 1871, dans les *Papiers et Correspondance de la famille impériale*, t. II, [éd. Garnier], p. 53, et d'autres lettres de lui que la lettre d'envoi du ms. de la *Chambre Bleue* que nous a fait connaître M. Jules Claretie. — Aucune des correspondances publiées par la maison Calmann-Lévy n'est complète. Les *Lettres à une inconnue* — ce n'est un secret pour personne — ont été fortement *tripatouillées*; les *Lettres à Panizzi* ont été raccourcies d'un tiers, SANS RAISON; la *Correspondance inédite*, elle-même, est incomplète, enfin les *Lettres à M. et Mme Lenormant* parues dans la *Revue de Paris* du 15 novembre 1895 sont en partie tronquées sans plus de motif. Cf. ci-dessous, p. 83 (n. 6) et 159.

2. Beaucoup de correspondances sont détruites déjà : l'an dernier, à la suite d'un procès littéraire, des lettres de Mérimée ont été brûlées à Saint-C...; la destruction des lettres de Mérimée adressées à du Sommerard et à Courmont est antérieure, mais n'en est pas moins regrettable. M. Henry Céard peut être satisfait. Cf. son article *Brûlons nos lettres*, dans l'*Événement* du 13 juillet 1901. — Notons en passant, que ce n'est pas seulement pour Mérimée qu'il a existé de pareils actes de van-

Ce n'est pas une histoire de Prosper Mérimée que j'ai voulu faire : ce sont simplement des matériaux pour ses biographes futurs que j'ai amassés et coordonnés, et aussi des notes pour les archéologues ou les futurs historiens du Second Empire [1]. Il ne faut donc pas chercher dans ce volume une biographie suivie [2] qu'il n'était pas dans mon intention de faire, mais simplement des *Notes*, comme le titre l'indique, résultat d'une enquête faite aussi soigneusement que possible aux sources où l'on pouvait avoir chance de trouver quelque renseignement nouveau.

Il a fallu d'abord reconstituer le cercle d'amis que

dalisme. M. Aug. Carrière, mort récemment, avait été désigné par G. Pouchet comme l'un de ses exécuteurs testamentaires, avec ordre formel de brûler toutes ses lettres : ce qui a été fait. Parmi les lettres ainsi détruites, nous a dit un jour M. Carrière, il y avait une très volumineuse correspondance de Gustave Flaubert, souvent très libre, mais d'un très grand intérêt, et M. Carrière regrettait surtout une splendide lettre de plusieurs pages relatives à *Salammbo*.

1. M. Émile Ollivier a utilisé les lettres de Mérimée à Cousin, à propos des élections de 1863, dans *l'Empire libéral*, VI, 388 392. M. le colonel Palat [Pierre Lehautcourt] s'est souvent servi des lettres de Mérimée dans sa très remarquable *Histoire de la guerre de 1870*. Cf. un article du même auteur sur la *Réorganisation de l'armée avant 1870*, paru dans la *Revue de Paris* du 1er août 1901, p. 525-52. — Mérimée figure dans quelques livres à clef parus sous l'Empire. C'est le *Labaumès* de *Elle et lui*, de Louise Colet. C'est lui que désignent les initiales P. M. dans un pamphlet, *Paris sous le Bas Empire, ou Paris actuel*. S. l., 1865.

2. Les études consacrées à Mérimée sont écrites ou au point de vue biographique, ou, surtout, au point de vue littéraire. Par exemple l'article de M. Octave Lacroix, paru du vivant de Mérimée, et reproduit dans *Quelques maîtres étrangers et français* (Paris, Hachette, 1891), p. 369-74, et les pages très intéressantes de G. Brandes, dans l'*Ecole romantique en France* (trad. par A. Topin. Paris, Michalon, 1902, 8°), p. 225-72.

fréquentait Mérimée; ce travail préliminaire ne pouvait être fait qu'à l'aide des correspondances connues déjà. J'ai trouvé chez les survivants des amis de Mérimée ou chez leurs héritiers une amabilité et un accueil dont j'ai été très touché; j'ai pu utiliser le riche fonds des mss. de la Bibliothèque Cousin (originaux et copies), grâce à l'autorisation que Monsieur le Ministre a bien voulu me donner; de même, à la Direction des Beaux-Arts, le bureau des Monuments historiques m'a fait la faveur de me communiquer deux volumes de documents précieux : les *Rapports de Vitet et Mérimée*[1] et les *Lettres de Mérimée à Lenormant*. Différents conservateurs de bibliothèques publiques m'ont aussi envoyé la copie de documents de leur dépôt.

Le hasard d'une lecture[2] me fit découvrir le sort des papiers de Lebrun, que j'avais cherchés en vain, depuis trois ans, en province, puis à Provins, enfin à la Bibliothèque de l'Institut. Ces papiers étant communicables depuis 1900[3], je demandai

1. Lettre de Viollet-le-Duc à son fils, du 14 août 1870, dans *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, recueillies par son fils, p. 163.

2. « La Mazarine s'enrichit un peu plus tard [*après la Commune*] de la volumineuse correspondance du poète Pierre Lebrun... Cette collection qui embrasse les années 1785-1873 remplit 40 cartons; suivant la volonté exprimée par Mme Lebrun, ils n'ont été ouverts qu'en 1900. » (Alfred Franklin, *Histoire de la Bibliothèque Mazarine*, 2e éd., p. 327-8. — Paris, Welter, 1901, 8°).

3. Je ne sais quand il sera permis de nouveau de consulter ces dossiers, mais les quelques indications rédigées à l'aide de notes prises dans le catalogue manuscrit que M. Franklin avait bien voulu me laisser

l'autorisation d'en prendre connaissance à l'administrateur de la Bibliothèque Mazarine, qui me l'accorda avec quelques réserves; je n'ai pu voir et utiliser que les pièces contenues dans deux liasses [1].

consulter, seront peut être utiles plus tard pour ceux qui auraient à faire des recherches dans ces mss.

Les papiers de Lebrun sont contenus en 36 cartons. [Les cartons XXXVII-XL sont vides]. Voici l'état sommaire de quelques-uns. Le 1er carton comprend les lettres de 1799 à 1813 (à dater d'une lettre de François de Neufchâteau, 4 janvier 1799), divisées en 3 liasses, de 1799 à 1807, 1807-1810, 1810-1813. Le IIe carton est pour les années 1814-1819. Le IIIe (1620-1826) est divisé en 5 liasses, contenant des lettres de Béranger, Michelet, Talma (3e liasse, 1824), Ampère, Thiers (4e liasse, 1825), etc. Le IVe (4 liasses) est consacré aux années 1827-1832; on y trouve des lettres de Chateaubriand (2e liasse, 1828), d'Hégésippe Moreau, Lamartine, V. Cousin (3e liasse, 1829-1830) et Boissonade (4e liasse), etc. [C'est à partir de 1830 que les lettres de Béranger deviennent plus nombreuses]. Le Ve carton (1833-1838) contient des lettres des mêmes correspondants, auxquels il faut ajouter Mignet à partir de 1834 (3e liasse). Dans le VIe, divisé en 5 liasses (de 1839 à 1843), il y a des lettres de Nodier (1re liasse, 1839), V. Hugo (2e liasse 1840), Ste-Beuve (3e liasse) etc. Le VIIe carton comprend surtout des lettres de Ste-Beuve, Ampère, Cousin et Mignet, de 1844 à 1851, réparties en 5 liasses; le VIIIe, de 1852 à 1869, comprend 4 liasses inventoriées [lettres de Vigny, janvier 1854; Augier, 23 mars 1855; Guizot, etc.], et une (1867-1869) qui ne l'est pas et dont j'ignore le contenu. Dans les cartons IX et X, il y a des lettres rangées par ordre alphabétique de A-J et K-Z [dans la première se trouvait une lettre de Balzac]; le carton XI comprend 6 liasses dont la première est consacrée aux lettres de l'enfance de Lebrun; la 3e, outre des lettres de Mérimée, comprendrait de nombreuses lettres de Ste-Beuve et la 6e, 38 lettres de Mignet. Dans le carton XII, je ne connais que la 4e liasse contenant une lettre autographe de Malherbe et des dessins divers de Mérimée (cf. ci-dessous p. 214) et autres. Je signalerai encore : une note sur Théophile Gautier, du 11 mai 1867 (XVI, 3), le carton XVIII consacré à l'administration de l'imprimerie royale, le carton XXIII, relatif à des recommandations et le carton XXIX tout entier consacré à Talma.

1. Voici l'indication de lettres de Mérimée qui se trouvent dans ces papiers et que je n'ai pu voir : carton VII, 2e liasse (1845), lettre du 5 fé-

Il reste bien d'autres lettres à découvrir;[1] mais quelqu'incomplète[2] que soit encore cette correspondance, elle nous permet déjà de nous faire une idée à peu près exacte du caractère de Mérimée[3].

Homme du monde, plein de délicatesse, ami dévoué[4], plein de bonté et de charité, il a passé longtemps pour un sceptique et un égoïste[5] lorsque

vrier à Mme Lebrun; une à Lebrun du 26 janvier 1861 (VIII, 2e liasse) [j'ai vu celles de la 3e liasse du même carton], et du 11 février 1866 (liasse 4); *dix-huit* (?) à Lebrun (XI, 3) [j'ai vu celles de la 6e liasse]; une de 1857 (XVI, 1), une autre de 1867 (XVI, 3) et 4 de 1868 (XVI, 4), plus une recommandation (?) dans la 1re liasse du carton XXIII.

1. En dehors des lettres inédites que je possède, il y en a beaucoup d'autres à retrouver. De temps en temps, il en paraît dans des revues où l'on n'irait pas les chercher, telle la lettre du 15 juillet 1854 parue en 1896, dans la *Chronique médicale*, III, 727.

2. Les descendants eux-mêmes ne possèdent pas toujours la correspondance intégrale. C'est ainsi que M. le duc d'Audiffret-Pasquier, qui a l'intention de publier les Mémoires de Mme de Boigne et les lettres que Mérimée lui a adressées ainsi qu'au chancelier Pasquier, ignore peut-être qu'il est déjà passé en vente une lettre de Mérimée au Chancelier sur la santé de M. de Tocqueville, datée de Cannes, 14 février (Catalogue du 18 juin 1883, n° 123).

3. Nous avons tenté de le faire connaître dans nos *Lettres inédites de Prosper Mérimée*, p. CXVII. Nous devons signaler aussi l'excellente introduction de M. H. Lion, aux *Pages choisies* de Mérimée, Paris, Colin, 1900, 16°, LII-397 p.

4. Ses amis littéraires aimaient à le consulter, particulièrement E. Augier qui dédia à Mérimée les *Effrontés*, pièce jouée le 18 janvier 1861. Voici cette dédicace : « *A M. Prosper Mérimée, de l'Académie française.* — Cher Maître, cette dédicace est la première chose, depuis six ans, que j'imprime sans vous consulter. Acceptez-la, je vous prie, comme un petit témoignage d'une grande admiration et d'une grande amitié. — *E. Augier.* — janvier 1861. »

5. Arsène Houssaye a eu tort d'écrire : « Cet homme n'eut jamais l'art d'aimer et d'être aimé. » (*Confessions*, IV, 256-60), car c'est *absolument* faux. Dans une notice consacrée au *Dr Buttura* (1816-1894), [Paris,

son plus grand péché était la gourmandise! Il est vrai qu'elle était développée au plus haut degré chez lui[1]. Cette impression de bonté, en même temps que de mélancolie, on la trouve sur un admirable portrait[2] de Mérimée aux trois crayons par Rochard[3], daté de 1853 (à peu près au moment de la *rupture*); il appartient à M. Bixio, qui a bien voulu nous le montrer et nous en donner, avec son obligeance

Gauthier Villars, 1894, in-12°, 64 p.], on lit : « Malgré l'opinion établie il avait découvert un bon cœur chez l'*égoïste* Mérimée » (p. 32). Les personnes qui ont connu Mérimée sont unanimes sur ce point. Mérimée ne disait-il pas, du reste : « Il m'arrive rarement de sacrifier les autres à moi-même, et quand cela m'arrive, j'en ai tous les remords possibles » ? (*Lettres à une inconnue*, I, 115.)

1. Cf. *Lettres inédites*, p. CXXIV. Depuis, il a paru dans *le Figaro* du 26 août 1901, un extrait d'une lettre inédite (dont nous ignorons le destinataire) sur les melons : « L'intérêt du marchand consiste à écouler ses plus vieux pensionnaires, qui sont d'horribles concombres passés et trépassés. Tu dois donc prévenir le bonhomme que tu pars pour la campagne et que le melon dont tu fais l'achat ne sera pas mangé avant trois jours. Le marchand te livre alors un sujet qui est à point... Bénis les dieux s'il n'est pas déjà trop mûr! »

2. Il n'est pas mentionné dans l'étude que M. Ephrussi a consacrée à ce peintre (*Gazette des Beaux-Arts*, de décembre 1891, p. 441-65 et où se trouve reproduit (outre un portrait de Léonor Mérimée) un autre de Prosper (aux trois crayons aussi), moins intéressant sous tous les rapports (de 1824?). — Signalons encore deux autres portraits inédits de Mérimée. L'un « venu merveilleusement » est une peinture de Mme la princesse Mathilde et a été donné par elle au Musée Carnavalet. Cf. lettre à la princesse Julie du 14 octobre 1868, dans la *Revue de Paris* du 15 juillet 1894, p. 266; l'autre est un buste en bronze du sculpteur Iselin, donné par l'État en 1891 au Musée d'Ajaccio, où il figure sous le n° 820. Cf. H. Stein, dans *Réunion des Beaux-Arts*, XVIII (1894), 1194.

3. On reconnaît sur ce portrait le Mérimée peint par sa mère si bien reproduit dans le volume de M. Tourneux sur *Mérimée, ses dessins, ses portraits*.

habituelle, une photographie. Ce portrait vient d'être gravé à l'eau-forte — et très bien — par Mlle Jeanne Bordier. Il était juste que celui qui a tant aimé (au sens le plus pur du mot) les jeunes filles reçût cet hommage posthume qui aurait été certainement le plus sensible au dessinateur et à l'homme qui désirait tant ne pas être ἄκλαυστος, ἄθαπτος [1].

Devant l'abondance des matériaux, il a fallu faire une sélection, et ne prendre que les lettres ou billets contenant un renseignement intéressant, ou permettant d'éclaircir des lettres déjà publiées. De même, afin de faire connaître le plus grand nombre possible de correspondances de Mérimée, j'ai été forcé, pour donner un échantillon de chacune, de faire un *choix* et de n'en publier aucune intégralement, car ce n'est pas un, mais trois volumes qu'il aurait fallu en voulant tout publier [2].

J'espère que ce livre aura fait connaître quelques points obscurs de la vie de Mérimée, mais il en reste encore à élucider. Il serait, par exemple, inté-

1. Cf. Lettre du 28 juin 1856, dans *Une Correspondance inédite*, p. 19.

2. C'est ainsi que je n'ai publié que 22 lettres à Lenormant (la *Revue de Paris* en avait publié 20), alors que le dossier en compte 11, in-4, et 70 in-8, formant environ un total de 182 pages in-8, et qu'une partie des lettres à Bixio, Damas-Hinard, Grasset, de Mercey, Robin, de Witte. C'est pour le même motif que je n'ai pas utilisé ici des lettres inédites d'Ampère à Cousin (du 29 mai 1856 notamment), où il est question de Mérimée. J'espère qu'elles trouveront place dans une étude sur Ampère.

ressant de trouver des renseignements sur ses parents ou alliés [1], sa thèse *introuvable* de licence en droit [2] ou le texte, *écrit de sa main*, de la fameuse dictée de Compiègne [3]. Certains problèmes d'histoire littéraire sont aussi connexes à la biographie de Mérimée. Libri a-t-il vraiment envoyé des caisses de documents pour sa défense, comme on l'a prétendu [4], ou non [5], comme en est convaincu M. Léopold Delisle? Quelqu'un sera peut-être plus heureux que moi, et pourra un jour éclaircir tous ces points [6].

Par contre, j'ai rencontré soit la copie, soit le texte, soit simplement la mention de lettres adres-

1. L'on rencontre dans les Palmarès du Concours général le nom de Henri Mérimée, né le 20 avril 1807, à l'Aigle (Orne), élève du Lycée Henri IV. Il eut le 1er accessit de thème latin, pour la classe de cinquième, en 1820; le premier prix de version grecque, en 4e, l'année suivante, etc. Etait-ce un parent de Mérimée?

2. Elle ne se trouve dans aucune bibliothèque de Paris. Notre confrère, M. Ch. Boucher, de la bibliothèque de l'Ordre des Avocats, qui a bien voulu faire des recherches dans cette bibliothèque, n'a pas, non plus, pu retrouver cette thèse.

3. Comme le disaient les *Annales politiques et littéraires* du 15 septembre 1901, les copies de cette dictée *pleuvent*, mais sans aucun caractère d'authenticité. On prétend bien que l'Empereur fit 50 fautes et l'Impératrice 90 (Cf. *le Réformiste* du 15 juillet 1901). Comment le sait-on? Qui l'a dit?

4. *Intermédiaire des Chercheurs et curieux*, du 10 janvier 1884 (XVII, 12), reproduit dans *Revue d'Histoire littéraire de la France*, du 15 octobre 1901 (VIII, 474).

5. L. Delisle, dans *Intermédiaire* du 20 novembre 1901, col. 734-737. — Cf. [G. Montorgueil] dans l'*Eclair*, du 9 mai 1902.

6. De même, il reste à retrouver les papiers de l'*Inconnue*, Jenny Dacquin, née à Boulogne le 25 novembre 1811. Cf. E. Deseille, l'*Année boulonnaise* (Boulogne, 1887), p. 647.

sées à Mérimée dont il semble utile de donner ici l'indication :

ALAVA (Honoré). Lettre sd. Original au Musée Calvet d'Avignon. *Inédite* [1].

ARGOUT (Cte d'). Copie à la Bibl. Cousin. — PUBL. : ci-dessous, p. 35.

BALZAC. Original au Musée Calvet. PUBL. par M. Monnier, dans *Revue rétrospective* de Cottin, VI, 133, cf. ci-dessous, p. 16.

BÉRANGER. Une lettre sur la *Guerre Sociale*, publiée par le marquis Queux de St-Hilaire dans l'introduction de son édition de *Mateo Falcone* (1876), qui figure au Catalogue Bovet (no 808), plus deux autres indiquées ci-dessous, p. 20. Enfin deux autres lettres de Béranger à Mérimée, de 1843, figurent (no 12) au *Catalogue d'une précieuse collection de lettres autographes provenant... des papiers de Mme Récamier* (vente du 27 mai 1895).

BOISSONADE. Copie dans les Papiers de Boissonade à la Bibl. de l'Université de Paris. PUBL. : *Revue d'histoire littéraire de la France*, VIII, 475.

BROUGHAM. Cf. ci-dessous, p. 175.

CASTELLANE (Mme de). Billet sd. Invitation à dîner. Original au Musée Calvet. *Inédite* [2].

1. Pour les difficultés que l'on a à consulter les autographes du Musée Calvet, cf. *Lettres inédites*, p. LV.

2. Mérimée était en relations avec la famille Castellane. On lit dans le *Journal du Maréchal de Castellane* (Paris, Plon, 1896) à la date du 7 novembre 1847 : « M. Mérimée, membre de l'Institut, a dîné chez moi ; il se rend à Barcelone, où il va examiner les archives de cette ville qui sont fort curieuses. Il s'occupe en ce moment de l'Histoire de Pierre le Cruel. Je l'ai recommandé au gal Breton... » (III, 373). Mérimée eut

CHAUDRUC DE CRAZANNES. Lettre sur une inscription sépulcrale du Musée des Antiques de Saintes. PUBL. : *Revue archéologique*, de 1850, XIV, 559-72.

COLOMBA. Original à M. Bixio. PUBL. : ci-dessous, p. 129.

COUSIN (Victor). PUBL. : *Lettres inédites*, p. LXXXIII. L'original d'un autre billet, de 1843, est en ma possession.

HUGO (Victor). Cf. ci-dessous, p. 16.

JACQUEMONT. Trois[1] lettres publiées dans la *Correspondance de Jacquemont*. Cf. ci-dessous, p. 10.

JULLIEN. Cf. ci-dessous, p. 131.

LARREY. Orig. à la Bibl. Cousin. PUBL. : *Chronique médicale*, 1901, p. 77.

MIGNET. Un billet sd. inédit. Cf. ci-dessous, p. 388 (n. 3).

MOHL. Cf. ci-dessous, p. 235.

MUSSET (Alfred de). Cf. ci-dessous, p. 18.

ROYER-COLLARD (Hippolyte). Minute à M. Paul Royer-Collard. PUBL. : *loc. cit.*, p. 219.

SAINTE-BEUVE. Cf. ci-dessous, p. 448 (n. 2).

G. SAND. Cf. ci-dessous, p. 40.

SAULCY. PUBL. : p. 167.

STENDHAL. Deux lettres. Cf. ci-dessous, p. 22.

SUE (Eugène). Deux lettres, cf. ci-dessous, p. 474.

THIERS. Une lettre sur la *Guerre Sociale*, publiée en 1876 par le mis Queux de St-Hilaire, figurait au catalogue Bovet (no 842). Voir ci-dessous, p. 89 et 475[2].

VIOLLET-LE-DUC. Quelques-unes des lettres de Viollet-le-

avec Mme de Beaulaincourt, fille du maréchal, une correspondance assez suivie, utilisée en partie par M. le Cte d'Haussonville et par M. A. Filon.

1. Je possède une lettre inédite, de Jacquemont à Mérimée, du 4 janvier 1826.

2. PUBL. : fac-sim. dans *Album de fac-simile d'autographes*, dressé par Étienne Charavay pour l'*Histoire d'un crime* de V. Hugo.

Duc ont été publiées récemment dans les *Lettres inédites de Viollet-le-Duc* [1]. Elles sont au nombre de 8. L'une est du 6 mai 1844 (p. 1), les autres des 3 mars 1846 (p. 6), 12 avril 1864 (p. 51), 5 janvier et 16 avril 1869 (p. 77, 83) et du 30 janvier 1870 [2].

Pour quelques lettres dont les copies [3] existaient à la Bibliothèque Cousin, il a fallu chercher les originaux et cette recherche m'a amené à découvrir d'autres lettres, dont j'ai fait connaître quelques extraits. Comme je l'ai dit, mes demandes ont rencontré presque partout une réponse favorable, et je ne saurais trop remercier les amis survivants de Mérimée ou les représentants actuels de leur famille d'avoir bien voulu me confier ces précieux documents.

M. Edouard Lee Childe, dont Mérimée a parlé si souvent dans ses lettres, me permettra de mettre son nom le premier : il s'est intéressé à ce volume, a donné à l'auteur des renseignements importants et a mis une extrême obligeance à l'aider dans son enquête. Je prie Mlle Dosne, à qui j'ai dû la commu-

1. Dans le même volume sont imprimées trois lettres de Mérimée à Viollet-le-Duc, des 21 janvier et 23 avril 1869 (p. 77, 86) et 26 janvier 1870 (p. 92); plus un fragment d'une lettre à Vitet, du 2 septembre 1845 sur S.-Sernin de Toulouse (p. 6, note 1).

2. Viollet-le-Duc avait une profonde affection pour Mérimée, « l'homme le plus aimable que l'on puisse rencontrer » (lettre de V. à son père, 1843), « le modèle du bon voyageur, toujours en train, toujours d'égale humeur. » (*id.*, 28 août 1844.)

3. Ces copies, de provenances diverses, sont pour la plupart très fautives, cf. ci-dessous, p. 167.

nication des lettres à M. Thiers, ainsi que Mme la Marquise de Montebello, notre très gracieuse ambassadrice auprès de la Cour de Russie, à qui je dois l'aimable communication de bien des documents précieux qui m'ont été très utiles pour ces Notes, de vouloir bien agréer l'expression de ma très vive et très respectueuse reconnaissance; M. Bixio [1], M. Edmond de Lagrené, M. Paul Royer-Collard [2], M. le baron Jehan de Witte [3] m'ont permis avec une libéra-

1. Les lettres à M. Bixio sont au nombre de 45, formant environ 43 pages de l'écriture de Mérimée, beaucoup ne sont que de simples billets, sans grande importance, adressés quelquefois au président de la Commission des Théâtres ; relatifs d'autres fois : à des invitations à dîner, acceptées, refusées; à des articles, etc. Nous faisons connaître les plus intéressantes. Parmi celles que nous avons laissées de côté, il n'y a guère à signaler qu'un billet du 6 janvier 1854 invitant Bixio à venir boire du Tokay avec M. Szarvady et Lagrené, un autre s d. relatif à la présentation qu'il désire faire de son ami à Mme de Montijo; un troisième où il est question du mariage de Mlle Viollet-le-Duc; un autre où il déclare qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour aller « prendre des forces contre le carême », enfin une recommandation pour un de ses amis, M. Laurot, autrefois employé à l'Odéon, à qui on avait d'abord retiré ses appointements. « Restait un logement qu'on veut lui ôter aussi pour en faire une salle d'étude pour l'escrime et la danse (*sic*). Je voulais vous dire qu'en admettant que ce logement fût un abus, M. L. a 70 ans, et que les abus de cet âge-là commencent à être respectables. C'est un homme de beaucoup d'esprit et d'instruction, quel si grand mal y aurait-il à le laisser mourir en paix dans son petit logement qu'il a occupé pendant plus de 30 ans? Croyez que l'Odéon fermera avant qu'il meure et ce n'est vraiment pas la peine de le déranger. »

2. Il y a une quarantaine de lettres à Hippolyte Royer-Collard, formant envion 110 pages. Nous en publions quelques-unes, et avons utilisé toutes les autres.

3. Il n'y a qu'une trentaine de lettres à M. de Witte : nous avons utilisé les plus importantes. Parmi les autres nous signalerons un billet du 16 juillet 1859 et une lettre du 18 octobre 1861 relatifs à des fragments du British Museum.

lité rare de consulter et de faire connaître les correspondances qu'ils possèdent [1].

Monsieur le Ministre de l'Instruction publique, par l'intermédiaire de M. Liard, Conseiller d'État, Directeur de l'Enseignement Supérieur, m'a accordé l'autorisation de publier les documents appartenant à la Bibliothèque V. Cousin; qu'ils veuillent bien accepter mes remerciements. Je n'aurais garde d'oublier le nom de M. Verwaest, Chef de bureau au même Ministère auquel j'ai beaucoup d'obligation de s'être intéressé aux Lettres inédites de Prosper Mérimée. J'ai rencontré à la Direction des Beaux-Arts, au bureau des Monuments historiques, une affabilité à laquelle j'ai été très sensible, et dont je ne saurais être trop reconnaissant à M. Lucien Paté, chef de ce bureau, à M. Perrault-Dabot, archiviste, et à M. Croix, attaché au service. J'adresse aussi mes remerciements à M. Alfred Franklin, administrateur de la Bibliothèque Mazarine, et à M. Paul Marais conservateur adjoint à la même bibliothèque; à M. Noël Charavay et à M. Raoul Bonnet qui ont bien voulu me communiquer les originaux de quelques lettres à Grasset [2] et différents documents que j'ai utilisés pour les notes [3].

1. Mme Lina Sand et M. Ed. Renier qui m'avaient donné des indications intéressantes sont morts l'un et l'autre avant l'achèvement de ce volume.

2. Ce dossier se composait autrefois d'une centaine de lettres. Cf. M. Tourneux, dans *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1899, VI, 64.

3. J'ai aussi consulté — et non sans fruit — les ouvrages sur le

Enfin, je regretterais de ne pas mettre ici le nom de mon ami M. Maurice Tourneux, et de M. de Spoelberch de Lovenjoul, deux mériméistes fervents. Mais quelle est la personne qui, s'occupant de l'histoire littéraire du XIXe siècle, n'a pas eu recours à leur érudition et à leur obligeance?

Je dois aussi remercier Messieurs Protat, qui ont mis tous leurs soins à imprimer ce volume dont la composition a souvent été difficile.

A tous ceux qui ont bien voulu m'aider et m'encourager dans ce travail, merci!

Gannat, ce 1er septembre 1902.

FÉLIX CHAMBON.

Second Empire si documentés de Mme Carette et de M. Pierre de Lano. Il paraît tous les jours des ouvrages ou des articles très importants où il est question de Mérimée. — Ainsi le *Stendhal-Beyle* de M. Chuquet (Paris, Plon, 1901, 8°), et l'*Histoire de la notice* H. B., de M. Michel Salomon (*Revue hebdomadaire* du 19 juillet 1902), parus alors que l'impression de ce volume était terminée. — D'autres sont en préparation qui seront aussi d'un bien grand intérêt, tel le *Sainte-Beuve* de M. Gréard.

PREMIÈRE PARTIE

LA JEUNESSE

> Si je pouvais recommencer ma vie avec l'expérience que j'ai (malheureusement), je me conduirais d'une tout autre manière, je crois que je serais plus heureux.
>
> (P. Mérimée, à Mrs. Senior, 16 février 1856).

PREMIÈRE PARTIE

I

LA JEUNESSE DE MÉRIMÉE

Prosper Mérimée naquit le 28 septembre 1803 [1]. Nous n'avons pas à revenir sur sa première enfance, très connue maintenant après l'étude de Taine (parue en tête des *Lettres à une inconnue*), après celles de M. Tourneux, après les deux volumes si attrayants de M. Filon, et enfin après les renseignements, que nous avons donnés dans notre précédent ouvrage, sur ses études au lycée et à la Faculté de droit [2].

De même, il serait hors de propos de reparler ici de son goût pour le dessin et la peinture, alors que nous en avons déjà résumé tout ce que l'on en sait [3].

1. L'acte de naissance dressé le 6 vendémiaire an XII, a été publié par M. Ch. Nauroy dans le *Curieux*, n° 39, p. 240, avec une inexactitude qui fait naître Mérimée un jour plus tard. Il met, en effet, dans le texte, « né cejourd'hui », tandis que le document porte « né le jour d'hier », sur l'extrait qui se trouve aux archives de la Seine, et que nous avons publié dans nos *Lettres inédites de Prosper Mérimée* [1900, 8°, tiré à 42 ex.], p. x.

2. *Lettres inédites de Pr. Mérimée*, p. XI-XIV. Nous n'avons pu retrouver sa thèse. Dans son article sur le *Procès Libri* (*Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1852), Mérimée déclare (p. 318) avoir passé à l'École de Droit une thèse où on lui demanda : *Quid est nuptiae?* solécisme qu'il prétend « avoir rendu avec usure ».

3. *Lettres inédites*, etc., p. XII-XIV [avec une bibliographie]. Il n'est pas inutile de signaler quelques dessins qui n'ont pas été mentionnés.

Contentons-nous de dire que son père était un peintre estimable [1] dont le chef-d'œuvre l'*Innocence nourrissant un serpent* était dans la chambre à coucher de Mérimée, qui avait l'intention de le léguer à sa mort au Musée du Louvre [2].

Prenons-le donc au moment où, licencié en droit, après avoir suivi les cours du Collège de France, et après avoir étudié un peu de tout, jusqu'à la magie et la cuisine, il va se lancer dans la littérature.

Il est en relations à cette date (1823) avec Ampère,

Le *Livre* a publié en 1888 (IX, 184-6), deux caricatures par Mérimée dans l'article de Maurice du Seigneur sur la caricature. Son œuvre capitale semble cependant avoir été *L'ombre des bonnes poursuivant Dumollard*, qui figure dans le catalogue Rathery (24 avril 1876), n° 618. Nous connaissons un très beau dessin inédit de Mérimée appartenant à M. Bixio, représentant un cosaque sur un cheval au galop, d'un très beau mouvement. Enfin, l'on trouve dans le *Répertoire méthodique de la librairie Damascène Morgand* (Paris, 1893, 1re partie, n° 1168) l'indication d'une aquarelle de Prosper Mérimée, in-8° obl., estimée 50 francs, représentant une scène galante chez les Slaves. M. le baron Isnard, mort récemment à Grasse, possédait « deux tableaux assez volumineux représentant des vases garnis de fleurs, venant de la succession du Dr Maure ». (Communication de M. Gérard.) — Il aimait, paraît-il, à peindre des fleurs et n'y réussissait pas trop mal; il réussissait moins le paysage, d'après un de ses amis.

1. Cf. *Lettres inédites*, etc., p. x. — Le 8 septembre 1895, il a été inauguré à Broglie un médaillon « en l'honneur de Léonor-François Mérimée, peintre, né à Broglie en 1757, père du célèbre écrivain Prosper Mérimée ». Le rapport de l'abbé Porée, curé de Bournainville, (rédigé surtout à l'aide de l'étude de M. Ephrussi sur Rochard) se trouve dans le *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et Belles-Lettres de l'Eure*, 5e série, III, 75-86 (Evreux, Hérissey, 1896, 8°). L'acte de baptême de Léonor Mérimée, du 18 septembre 1757, a été publié par M. Veuclin en 1893 (*Réunion des Sociétés des Beaux-Arts*, XVII, 449).

2. Testament de Mérimée du 30 mai 1869. Le tableau a été brûlé en 1871.

avec Stapfer, avec David d'Angers. Il court les salons : celui de Mme Ancelot, celui de Mme Clarke, où il venait souvent s'exercer à parler anglais. « Mme Clarke l'aidait en lui montrant ses fautes, et Mary[1] en s'en moquant[2] ». Il était passionné pour la langue et la littérature anglaises, et il avait fait partager son goût à Ampère. Ils étudiaient Ossian, rêvant d'en donner une traduction[3]. En attendant, Mérimée publia son *Théâtre de Clara Gazul* qui eut un très grand succès[4]. Encouragé, il persévéra dans la voie de la mystification et, peut-être en collaboration avec Ampère, fit paraître sa *Guzla*. Il en envoya un exemplaire à Gœthe avec la dédicace suivante :

A Son Excellence
Monsieur le Comte de Gœthe
Hommage de l'auteur
du Théâtre de Clara Gazul.

Paris, août 27
1827.

1. Plus tard Mme Mohl.

2. K. O'Méara, *Un salon à Paris. Mme Mohl et ses intimes*. Paris, Plon, 1886, in-18, 298 pp. (p. 51).

3. J.-J. Ampère à Jules Bastide, janvier 1820 : « Je continue à apprendre avec Mérimée la langue d'Ossian, nous avons une grammaire. Quel bonheur d'en donner en français une traduction exacte avec les inversions et les images naïvement rendues. » (*André-Marie Ampère et Jean-Jacques Ampère*. Correspondance et souvenirs, recueillis par Mme H. C. Paris, Hetzel, 1875, t. I, 160.)

4. Lettre du baron de Mareste à X. de Maistre, 13 juin 1825 : « On m'assure que tout ce qui s'imprime à Paris se vend à Pétersbourg au bout de trois mois. Si cela est, je vous recommande, en fait de publications nouvelles, le *Théâtre de Clara Gazul*, prétendue traduction de l'espagnol; c'est l'œuvre du jeune Mérimée, fils du directeur de l'Académie des B.-A., et le premier essai dans le genre romantique qui

Ce volume est conservé dans la bibliothèque de Gœthe [1], qui lui consacra un article que les Mériméistes n'ont jamais reproduit. Gœthe [2] trouvait que cet ouvrage « frappait dès le premier coup d'œil ». Si on l'examine d'un peu plus près, ajoutait-il, il soulève « une question mystérieuse ».

« Dans le mot *Guzla* se cache le nom de *Gazul*; le nom de cette comédienne espagnole masquée qui s'était récemment moquée de nous avec tant de grâce, nous donna l'idée de faire des recherches sur cet Hyacinthe Maglanowitch, principal auteur de ces poésies dalmates, et nos recherches ont réussi. De tout temps, quand un ouvrage a obtenu un grand succès, on a cherché à attirer l'attention du public et à gagner ses louanges en rattachant un second ouvrage au premier, sous le titre de *Suite*, etc. Cette fraude pieuse, connue dans les arts, a aidé à former le goût. M. Mérimée ne trouvera donc

ait été fait à Paris. » Cf. *Chapitre inédit d'histoire littéraire et bibliographique*, Xavier de Maistre. Préface par H. Maystre. Notice bibliographique par A. Perrin. Genève, Eggimann, 1895, 8°, 128 p. [Tiré à 260 ex.], p. 90. — « Un espagnol interrogé sur la valeur de cette prétendue traduction répondit : « La traduction a du mérite, mais elle est encore bien inférieure à l'original. » (M. Topin, *Romanciers contemporains*, p. 73.) — L'édition originale du *Théâtre de Clara Gazul* (1825) figure au *Répertoire* méthodique de la librairie D. Morgand (n° 4748), où elle est estimée 80 fr., tandis que l'édition de 1830 avec le portrait de Mérimée en femme n'est estimée que 40 fr.

1. L. Geiger, *Gœthe und Mérimée*, dans *Gœthe Jahrbuch*, XV (1894), p. 290-1. (Francfort, in-8°.)

2. Gœthe estimait beaucoup Mérimée. Voici ce qu'il en disait à Eckermann [14 mars 1830]. « Mérimée ist freilich ein ganzer Kerl; wie denn überhaupt zum objectiven Behandeln eines Gegenstandes mehr Kraft und Genie gehört als man denkt... » *Gœthes Gespräche*, hgg. v. Woldemar v. Biedermann, VII (1829-1830). Lpz., 1890, 8°, p. 246.

pas mauvais que nous le déclarions ici l'auteur du *Théâtre de Clara Gazul* et de la *Guzla*, et que nous cherchions même à connaître, pour notre plaisir, tous les enfants clandestins qu'il lui plaira de mettre ainsi au jour.

« M. Mérimée, est, en France, un de ces jeunes indépendants occupés à chercher une route qui soit vraiment la leur; la route qu'il suit pour son compte est une des plus attrayantes; ses œuvres n'ont rien d'exclusif et de déterminé; il ne cherche qu'à exercer et à perfectionner son beau talent enjoué, en l'appliquant à des sujets et à des genres poétiques de toute nature... »

Mérimée, dès sa jeunesse, était très répandu dans le monde. Voici un billet inédit qu'il adressait à David d'Angers :

« Mme Garnett me charge de vous inviter à prendre du thé chez elle lundi prochain. Or ce jour-là, je dîne près de vous rue de Fleurus, no 14. Si vous voulez, nous pourrons convenir d'un rendez-vous, et avant mon dîner je passerai chez vous pour savoir votre dernier mot.

« En tout cas, l'adresse de ces dames est rue Duphot 14.

« Mille amitiés.

« P. MÉRIMÉE.

Samedi [27 septembre 1828].
Monsieur David, statuaire
Membre de l'Institut
rue de Vaugirard 20.

Il en a été publié un autre, sans grand intérêt, par M. H. Jouin[1], qui montre en tout cas les relations qui

1. *David d'Angers et ses relations littéraires*. Paris, Plon, 1898.

existaient entre eux. David fit même son médaillon [1], puis il y eut refroidissement et enfin rupture sans que nous sachions bien ce qui se produisit alors.

La *Guzla* fut suivie de près (1828) par la *Famille Carvajal*, *la Jacquerie* [2], puis l'année suivante par la *Chronique de Charles IX* [3]. Ce fut surtout ce dernier ouvrage qui le fit apprécier. Ampère, qui l'avait introduit à l'Abbaye-aux-Bois, le recommandait chaudement à Mme Récamier qui voulut en faire un secrétaire d'ambassade [4]. « Le duc de Laval », écrivait-elle à Ampère, le 11 octobre 1829, « est parti hier pour Londres. Je lui ai parlé de votre ami Mérimée; il ne le connaît pas personnellement, mais votre amitié a été une recommandation auprès de lui, et s'il a toujours le désir d'entrer dans la carrière diplomatique, il aurait avec le duc de Laval un début très agréable. Comme je n'ai point le droit de lui parler de ses intérêts, écrivez-lui... [5] ». Mérimée, comme l'on sait, refusa et partit faire un voyage en Espagne.

1. Ce médaillon fut envoyé, avec d'autres, à Gœthe par leur auteur. Voici ce qu'il en pensait [7 mars 1830] : « Besonders erwartungsvoll war ich auf Mérimée; der Kopf erschien so kräftig und verwegen wie sein talent, und Gœthe bemerkte, dass er etwas Humoristisches habe. » (*Gœthes Gespräche*, éd. cit., VII, 239).

2. L'édition originale de cet ouvrage est estimée 60 fr. dans le *Répertoire de la librairie Damascène Morgand* (n° 4753).

3. L'édition originale vaut 150 fr. — Cf. *Répertoire Morgand*, n° 5374.

4. « Madame R. est pauvre, son esprit consiste à casser le nez à chacun avec l'encensoir, et à tâcher d'être utile à chacun de ses amis. Elle attire le mérite. Par exemple, dès que M. M.. a été connu, elle a voulu le voir dans son salon, et lui a offert un emploi convenable dans la diplomatie d'alors, sous M. le duc de Laval. » (Stendhal, à Mme G., 30 juillet 1835. — *Correspondance*, II, 218.) Cf. *Lettres inédites*, etc., p. XVI.

5. *Madame Récamier, les amis de sa jeunesse et sa correspondance intime.* Paris, Calmann-Lévy, in-18, 2e édition, 1874, p. 275.

C'est à cette époque qu'il se lia avec Mme de Montijo [1]. Pendant son absence éclata la révolution de 1830, et il ne rentra en France que dans les derniers mois de l'année, pour être incorporé dans l'artillerie de la garde nationale, où il se rencontra avec Cavaignac, Arago, Bastide, Alexandre Dumas, Bixio. Il avait « un habit militaire bleu, avec des épaulettes et une fourragère rouge ; il portait une flamme de crin rouge à son shako, des bandes rouges à son pantalon [2] ». C'est en cette qualité qu'il adressa à Bixio le billet inédit suivant, qui fut le commencement d'une longue amitié :

« Monsieur et cher camarade, je vous envoie un mousqueton n° 97, qui est je crois à vous. On l'a laissé ce matin au corps de garde à la place du mien. Je suppose que vous l'aurez prêté à un de vos amis qui aura fait l'échange sans s'en apercevoir. Je vous serais fort obligé de vouloir bien le prévenir, et de le prier de faire remettre mon mousqueton, rue des Petits-Augustins n° 16, École des Beaux-Arts.

« Le mousqueton que je réclame n'est point poinçonné, et mon nom est écrit sur la bandoulière.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentimens les plus distingués.

« P. MÉRIMÉE. »

28 Xre (1830?).

1. Il échangea avec elle plus de quinze cents lettres (il lui écrivait toutes les semaines), dont M. Filon a pu prendre connaissance — *du moins en partie*, — pour l'ouvrage qu'il a consacré à *Mérimée et ses amis* (Paris, Hachette, 1894). Il semble n'avoir utilisé qu'une centaine de lettres environ, de 1843 à 1870.

2. *Mémoires d'Alexandre Dumas*, VII, 159. Mérimée et Dumas montèrent un jour une garde ensemble, et ils passèrent leur temps à causer peinture, littérature et architecture.

II

ANNÉES DE DISSIPATION

La Révolution de 1830 fut favorable à Mérimée : après avoir exercé quelques semaines les fonctions de maître des requêtes, il devint chef de cabinet du comte d'Argout et le suivit en cette qualité dans les pérégrinations successives d'*Apollinaire*, qui passa du ministère de la marine à celui du commerce, puis à l'Intérieur. C'est à cette époque que commença pour Mérimée cette vie de plaisirs qui devait lui donner une si mauvaise réputation.

Ses compagnons ordinaires étaient Jacquemont [1], quand il n'était pas en voyage, Hippolyte Royer-Collard

1. Mérimée écrivait à Mme Lenormant le 22 décembre 1867 : « Victor Jacquemont est un des hommes les plus remarquables que j'aie rencontrés, celui qui me représentait le mieux le stoïcien grec, aimable avec cela, et plein de gaieté et de grâce. Je pense toujours à lui lorsque je me trouve dans quelque situation difficile, et au conseil qu'il pourrait me donner. » (*Revue de Paris*, 15 novembre 1895, p. 447.) Dans la correspondance de Jacquemont trois lettres sont adressées à Prosper Mérimée ; l'une datée de Subhatoo, du 28 novembre 1831 (II, 208), une autre du 15 décembre 1831 (II, 229) et une 3e du 16 juillet 1832 (II, 368). Mérimée lui a consacré deux notices, l'une dans la *Revue de Paris* de mai 1833, l'autre forme la préface de l'édition de la Correspondance de Jacquemont donnée en 1867. Toutes deux figurent dans les *Portraits historiques et littéraires*, p. 55-76.

que nous allons désormais rencontrer continuellement, l'avocat anglais Sutton Sharpe, le comte de Vielcastel, le docteur Koreff, Malitourne, Delacroix, Musset quelquefois, et le baron de Mareste.

Malitourne « homme d'esprit quand il tient la plume » avait le « grand art de n'écrire jamais. Il fabriquait des mots contre ses amis pour les tenir en amitié [1]... ». Koreff était, au témoignage de M. de Vielcastel, « un homme très spirituel, très causeur, un peu espion, sans foi ni loi, débauché prêt à tout [2]... ». Le baron de Mareste se contentait de faire de l'esprit.

Tous se réunissaient à la Rotonde dans un dîner mensuel, mais il y avait souvent des réunions intercalaires. La lettre à Stendhal du 14 septembre 1831 nous édifie pleinement sur leurs distractions, et l'on ne peut en la lisant se rappeler sans sourire ce que Vielcastel, qui fut un des acteurs de cette soirée, dit de ces réunions : « On s'amusait fort, on causait bien et beaucoup, et l'on ne se grisait pas [3]. » Le sujet des conversations devait être fort varié. La note inédite suivante de Mérimée paraît bien être le résumé de l'une d'elles.

« Koreff dit, mais le fait m'a été confirmé par des Russes et des Allemands, que dans la Prusse orientale il est très commun de voir une flamme bleue sortir de la

1. Arsène Houssaye, *Confessions*, VI, 73. — M. G. de Contades lui a consacré dans le *Livre* un article intéressant.

2. *Mémoires du comte de Vielcastel*, I, 125. — Koreff mourut le 17 mai 1851. — Max. Du Camp lui a consacré quelques pages dans ses *Souvenirs littéraires* (II, 231-4). Il en sera aussi question dans un ouvrage que prépare M. Paul Bonnefon sur Mme de Custine.

3. H. de Vielcastel, *op. cit.*, I, 125.

bouche des ivrognes. (On boit de l'eau-de-vie de grain très forte dans ce pays-là.) Le remède ordinaire c'est de faire boire un verre d'eau de mer ou d'eau salée à ces gens qui jettent ainsi le feu par la bouche. Il est aussi efficace et plus facile de leur p.....dans la bouche, c'est ce qui se pratique le plus souvent. »

Voici une invitation[1], retrouvée par M. Tourneux, adressée à Eugène Delacroix :

« Paris, le 2 sep. 183[1 ou 2].

CABINET DU MINISTRE DU COMMERCE
ET DES TRAVAUX PUBLICS.

« Vous êtes invité à vous trouver, mardi, 6 septembre à 6 heures, devant la rotonde du Palais-Royal, pour aller dîner ensuite où il conviendra aux personnes dont les noms suivent : Mareste, Koreff, Vieil Castel, Sharpe et moi.

« P. MÉRIMÉE.

« Je vous fais mes compliments de condoléance sur votre sujet, mais je vous proposerai un remède efficace. »

Cette autre invitation à dîner (à H. Royer-Collard ?) paraît être de la même époque.

« Mon cher ami, rien n'est plus véridique que le dîner de samedi. Nous aurons l'abbé Malitourne. Faites-moi penser à vous conter l'histoire de Pozzo di Borgo et de

1. Publ. (en fac-similé) dans l'*Art*, 1875, t. III, 266-7, et par M. Tourneux, *Prosper Mérimée, ses portraits*, etc., p. 46.

M. de Kisseleff chargé par l'empereur de lui demander les mémoires de son oncle.

« T. à v.

« P. MÉRIMÉE.

« Pourquoi donc ne venez-vous jamais chez M. d'Argout ?

« Jeudi soir.

« Il est bien entendu que c'est à la rotonde, à 6 heures. »

Enfin voici deux lettres de Mérimée à Mareste que nous donnons ici comme échantillons de leurs relations épistolaires, quoique l'une d'elles soit antérieure à l'époque où nous sommes. On remarquera qu'elle est signée d'un nom de fantaisie que nous ne pouvons pas expliquer.

« Vendredi matin.

« Mes projets pour ce soir sont les plus mondains. Après une petite séance d'herboristes et autres istes, j'irai chez le comte M. Il y a là des Ducs en cravatte noire il est vrai, et qui ont passablement l'air d'être au café, mais enfin ce sont des Ducs, et ce n'est que par envie que j'en parle assurément. J'espère, cher ami, vous rencontrer dans cette haute société ; mais comme les *puissantes attractions* d'Othello, et les très *violentes raptures* où vous tomberez alors pourraient vous empêcher d'y venir, par prudence je vous fais dès ce matin une question.

« En quoi consiste le Samedi du Globe ?

« J'ai reçu de M. Dubois que je connais tout juste de vue, une invitation pour demain. Est-ce une offre d'ennui ou de plaisir qu'il m'a faite ?

« Autrefois quand nous finissions presque toutes nos soirées ensemble en face de la bibliothèque du Roi, je me rappelle qu'en arrivant le lundi à 11 heures, vous déclariez venir de la Rue Saint-Benoît ; et vous nous disiez comment cela se passait. Mais depuis que nous avons mille abonnés, que nous demeurons dans le beau quartier, et qu'au lieu de lundis nous avons des samedis, je suppose que nous avons un peu changé de manières.

« Si par hasard vous aviez gardé l'habitude de montrer là de temps à autre le bout de votre nez, je vous serais très reconnaissant de le faire demain, car enfin, seul peut-être parmi tant de *croyans*, de *chrétiens*, de *créatures chrétiennes*, que deviendrais-je ?

« Notre illustre ami le baron de Varce (car avant que notre Père pour une de ses maîtresses bâtit ce magnifique château près de la Grande Chartreuse, nous n'avions que notre vieux manoir de Varce, près de Claix) a envoyé dernièrement à ma coupelle la préface la plus puante pour une 2e édition possible de son œuvre. Il nous dira bientôt que les gens de sa qualité n'ont pas 24 vertèbres comme nous autres.

« Mille amitiés, à ce soir j'espère.

« Quatre-vingt-quatre Universités. »

Monsieur
Monsieur le Baron de Mareste,
chef du Bureau des Passeports
à la Préfecture de Police.
Timbre de la poste : mai, 9, 1828.

Dans cette deuxième lettre, il est question du refus d'exequatur de Beyle.

« Excusez l'incongruité de ce papier [1]. Je n'en ai point d'autre.

« Voici votre billet. On m'avait dit que M. Horace Vernet avait pris le parti de vendre des Titiens et des Raphaëls. Il me semble qu'il a changé d'avis.

« Mon cousin que vous m'avez promis de recommander au vôtre s'appelle J. Marc, il a 27 ans de service, et le dernier vaisseau sur lequel il ait servi est l'Indépendante, ci devant la belle Gabrielle. Si vous le désirez, je vous remettrai une note plus *conséquente*.

« On m'a di[t qu]e [2] le refus d'exequatur au baron Cotonet, était une nouvelle faussem[ent et m]alicieusement inventée par des ennemis dudit grand hom[me].

« Je n'ai pu voir Koreff, si vous le rencontrez n'oubliez pas de lui demander son jour.

« Mille amitiés et compliments.

« P. M. »

[10 décembre 1830].
Monsieur de Mareste
71 rue Saint-Lazare.

Les relations avec Delacroix semblent avoir été moins cordiales, autant que l'on en peut juger par les rares passages du Journal de Delacroix [3] où il est question de Mérimée. Malheureusement, il y a dans ce journal une lacune de 1825 à 1832 [4]. — Voici l'appréciation qu'il

1. Cette feuille est tachée d'encre.

2. Une déchirure provenant du cachet, a enlevé quelques mots.

3. *Journal de Eugène Delacroix*, précédé d'une étude sur le maître par M. Paul Flat. Notes et éclaircissements par MM. Paul Flat et René Piot. — Paris, Plon, 1893-95, 3 vol. in-8°.

4. *Id.*, I, 140 (note 1). — On lit, par exemple, à la date du 1er mai 1853 : « J'ai toujours détesté les collecteurs et raconteurs d'anecdotes... C'est un des faibles de Mérimée, et qui me le rend ennuyeux. » (II, 179).

donnait de Mérimée dans une lettre [1], sans date, à Paul de Musset pour le féliciter d'un article.

« Mérimée que vous paraissez admirer comme je le fais aussi, est simple, mais il a un peu l'air de courir après la simplicité en haine de l'horrible emphase des grands hommes du jour. »

Mérimée, à la même époque, était aussi lié avec Balzac [2] et avec Hugo.

« On le voit, dit M. Filon, en relations fréquentes avec Hugo, sollicitant et obtenant des places pour la première d'*Hernani*, donnant, à propos du dénouement de *Marion Delorme*, un conseil qui fut suivi, reçu chez les Hugo, sur le pied de la plus amicale familiarité. « M. Mérimée venait quelquefois, lisons-nous dans *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*. Un jour qu'il dînait et que la cuisinière avait manqué complètement un plat de macaroni, il offrit de venir en faire un, et, à quelques jours de là, il vint, ôta son habit, mit un tablier et fit un macaroni qui eut autant de succès que ses livres. »

Le billet où Mérimée demandait des places pour *Hernani* a été publié par M. Tourneux. C'est encore M. Tourneux qui a publié dans une plaquette très rare [3] la lettre suivante dont il avait pu prendre copie sur l'original conservé dans les papiers de Requien.

1. Vente d'autographes du 26 février 1890, n° 38.

2. Il existe au musée Calvet d'Avignon un billet de Balzac à Mérimée : « Mon cher Mérimée, venez donc chez Gérard ; j'aurai à vous parler de la basilique d'Houdan : j'ai vu les dessins et les épreuves, etc... » Il a été publié par M. Charles Monnier, *Quelques autographes extraits de la collection Requien*, dans *Nouvelle Revue rétrospective*, XVI (1892) [p. 88-141], p. 133.

3. *Prosper Mérimée, chanteur illyrien et comédienne espagnole.*

« Je vous réserve ma stalle pour Marion, et vous serez bien aimable de l'accepter. Faites-moi savoir seulement si vous serez libre ce soir-là, et s'il vous plait de perdre votre tems avec Marion de Lorme plutôt qu'avec un autre ?

« C'est vous, c'est votre personne, c'est votre présence que je désire.

« A vous bien cordialement.

« Victor H.

« Ce dimanche 7 août. »

Monsieur P. Mérimée fils, à l'école des Beaux-Arts, 20 rue des Petits-Augustins.

Les relations cessèrent bientôt entre eux, nous ne savons comment [1].

Mérimée n'était pas poète [2], mais il aimait les vers et appréciait beaucoup Musset [3]. Il assista avec Alfred de Vigny, Sainte-Beuve, E. Deschamps, Dévéria, à la lecture

1. Il a passé récemment en vente une lettre de V. Hugo à son ami Paul [Foucher?] datée de Hauteville House, 18 mars, où il est question de Mérimée. « Tu sais que je n'ai connu qu'avec le public le beau et bon livre de ta sœur. Elle m'en a fait la surprise. De là quelques erreurs. Le fait Mérimée n'est pas exact. C'est une légende malveillante inventée et corsée par Musset. Si ta sœur m'en avait parlé, j'eusse rectifié le fait, qui est beaucoup plus simple... » (Vente du 18 décembre 1900 de Noël Charavay, n° 78.) Nous devons la communication de ce fragment à M. Raoul Bonnet qui, pas plus que nous, n'a réussi à trouver de quel fait il est question.

2. Dans la vente d'autographes du 12 décembre 1890 a figuré (n° 93) le quatrain suivant de Mérimée :

Les hannetons, fils du printemps
Qui se nourrissent de verdure
Font les délices des enfants
Et l'ornement de la nature.

3. Cf. *Lettres inédites*, etc. p. XIX.

des *Premières poésies* [1]. De son côté Musset admirait fort Mérimée comme le montre la lettre [2] qu'il lui adressait en 1832. Quoiqu'elle ait déjà été publiée [3] il n'est pas inutile de la reproduire, à cause des variantes.

« Au moment de terminer avec mes épreuves [je m'aperçois que] j'ai oublié de vous demander une autorisation.

« J'ai eu il y a quelque temps, avec un parent à moi, une discussion sur la double manière dont on peut envisager les choses en littérature [4], c'est-à-dire par leur côté réel, ou par leur côté fantastique et philosophique. Vous concevez aisément que votre nom s'est trouvé mêlé à la conversation. En sortant de là, j'ai fait une vingtaine de vers sur ces idées, que j'ai ajoutés à la préface que vous connaissez. Comme votre nom s'y retrouve, je vous les envoie et ne les y laisserai qu'autant que cela vous paraîtra indifférent, attendu que je voudrais moins que personne dire quelque chose qui vous fût désagréable, surtout en public.

« Tout à vous

« Alf^d^ DE M. »

L'artiste est un soldat, qui des rangs d'une armée
Sort, et marche en avant — ou chef — ou déserteur.
Par deux chemins divers [5] il peut sortir vainqueur.

1. *Confessions d'Arsène Houssaye*, I, 258.
2. Original au Musée Calvet d'Avignon, dans les papiers de Requien.
3. *Revue rétrospective*, du 1er mai 1891. — Elle est indiquée par M. Maurice Clouard dans ses *Documents inédits sur Alfred de Musset*. [Paris, Rouquette, 1900, gr. in-8°, 269 p. et 8 pl.], p. 234.
4. *Revue* : de la.
5. *Revue* : suivis.

L'un, comme Calderon et comme Mérimée,
Incruste un plomb brûlant sur la réalité,
Découpe à son flambeau la silhouette humaine,
En emporte le moule, et jette sur la scène
Le plâtre de la vie avec sa nudité.
Pas un coup de ciseau sur la sombre effigie,
Rien qu'un masque d'airain, tel que Dieu l'a fondu.
Cherchez-vous la morale et la philosophie ?
Rêvez si vous voulez, — voilà ce qu'il a vu [1]...

Il existe un portrait de Musset par Mérimée, « tête de profil dessinée à la plume pendant une séance de l'Académie française, et donnant un Alfred de Musset plus vieilli que nature ou endormi ». L'original appartient à M. de Spœlberch [2].

Lorsqu'en juin 1857, Paul de Musset demanda pour son frère une concession gratuite au cimetière du Père-Lachaise, il fut appuyé par Mérimée, Empis, Alfred de Vigny, Sainte-Beuve. Voici l'apostille de Mérimée [3].

« Je recommande à la bienveillance de Monsieur le Préfet de la Seine la demande de M. Paul de Musset; que le vœu exprimé d'une manière si poétique et si touchante, par son frère, soit rempli. La Ville de Paris doit un tombeau à un poète né dans ses murs et dont la mémoire ne finira jamais. — P. MÉRIMÉE. »

Mérimée disait plus tard de cette époque de sa vie :

1. *La coupe et les lèvres*. Dédicace à Alf. T[attet]. La copie envoyée par Musset à Mérimée contient aussi les 21 vers qui suivent, jusqu'à : *quant à moi*... Le texte publié dans la *Revue rétrospective* ne contient pas les huit vers : *Le premier sous les yeux... à de pareils dehors*.

2. M. Clouard, *op. cit.*, p. 13.

3. *Id.*, p. 23.

« Ce qu'il y a de singulier dans ma vie, c'est qu'étant devenu un très grand vaurien, j'ai vécu deux ans sur mon ancienne bonne réputation, et qu'après être redevenu très moral, je passe encore pour vaurien. En vérité, je ne crois pas l'avoir été plus de trois ans, et je l'étais, non de cœur, mais uniquement par tristesse et un peu peut-être par curiosité [1]. »

Cependant c'était à ce moment, au milieu de ces dîners, de ces soirées, qu'il écrivait à ses amis quand il y avait une bonne œuvre à faire, une infortune à secourir. Témoin le billet suivant qu'il adressait à Hippolyte Royer-Collard :

« Mlle Volpillière est très malheureuse ; serait-il possible de lui donner un portrait du Roi à copier en supposant qu'il y en eut de reste ?

« P. Mérimée. »

Ses amis, du reste, connaissant son obligeance, ne s'adressaient à lui jamais en vain. Béranger lui écrivait le 31 août 1832 : « C'est encore moi, mon cher Prosper, qui viens vous tourmenter » et il lui demandait s'il y avait moyen de prévenir le renvoi d'un ses amis, médecin de l'Ecole des Mines. « En pourriez-vous dire un mot à M. d'Argout ? Ou croyez-vous, vu les bontés de votre ministre pour moi, que je puisse me hasarder à lui écrire à ce sujet?... Si la chose pouvait se passer de moi je n'en serais pas fâché. [2] »

1. *Lettres à une inconnue* [27 août 1842], I, 74.

2. Quelques années après, le 25 février 1846, il lui écrivait pour lui recommander « les œuvres d'un M. Toulmouche qui d'avoué s'est fait

Un homme devait avoir sur Mérimée une grande influence : Stendhal.

sculteur (*sic*). Il faut, lui disait-il, savoir gré, aux avoués qui quittent leur état. » Il profitait de l'occasion pour parler de l'*abbé Aubain*, paru la veille dans le *Constitutionnel*. « Véron juge bien ses abonnés ; il a donné cette charmante nouvelle un jour où il n'y a que les gens sages qui lisent les journaux. Moi qui suis de ces gens-là, et j'en gémis, j'ai relu cette correspondance avec délices, elle m'a fait faire mon mardi-gras. »

III

STENDHAL

Mérimée fit la connaissance de Stendhal vers 1822, chez Lingay. Henri Beyle a noté l'impression que produisit sur lui « ce pauvre jeune homme en redingote grise et si laid avec son nez retroussé. Ce jeune homme avait quelque chose d'effronté et d'extrêmement déplaisant. Ses yeux petits et sans expression avaient un air toujours le même et cet air était méchant. Telle fut la première vue du meilleur de mes amis actuels [1] ». Et Stendhal ajoute : « Je ne suis pas trop sûr de son cœur, mais je suis sûr de ses talents, c'est M. le comte Gazul, aujourd'hui si connu, et dont une lettre reçue la semaine passée [2] m'a rendu heureux pendant deux jours... Sa mère a beaucoup d'esprit et une raison supérieure. Comme son fils, elle me semble susceptible d'attendrissement une fois par an. »

Il ne nous a été conservé que deux lettres de Stendhal à Mérimée. Celui-ci les a publiées dans l'édition donnée par lui de la correspondance de son ami. L'une du 23 décembre 1826, est relative à son roman d'*Ar-*

1. Stendhal, *Souvenirs d'Egotisme*, autobiographie et lettres inédites publ. p. Casimir Stryienski. Paris, Charpentier, 1893, in-12, p. 108-9.
2. Le fragment est du 2 juillet 1832.

mance [1]. Il demande une réponse, et termine : « Gardez ma lettre, nous en reparlerons peut-être en 1828. » Selon son habitude [2], Beyle a signé d'un nom de fantaisie : comte de Chadevelle.

La seconde lettre mérite [3] d'être reproduite en partie :

« Paris, le 26 décembre 1829,...

« ... La jalousie ne tue l'amour que dans un cœur froid de 40 ans, qui désespère. Cette jalousie vous grave à jamais dans le cœur de M... Cette cristallisation peut être lente. Vous pouvez la hâter de six mois (+ ou —), en lui disant : « Depuis trois ans je vous adore, mais je n'ai que 1700 fr. de rente et ne puis vous épouser. Je n'ai pas voulu mourir fou. » Ni plus ni moins. Laissez le développement à son cœur....

« Je crois que vous seriez plus grand, mais un peu moins connu, si vous n'aviez pas publié la *Jacquerie* et la *Guzla*, fort inférieures à *Clara Gazul*...

« Que ferez-vous avec mille francs ?..

« Si vous n'êtes pas pressé, oubliez le roman pendant un an. Alors vous le jugez. Du moins moi, au bout de six mois, j'ai tout oublié. Sans doute plus d'un duc voudrait se faire un nom pour mille francs. Plus d'une

1. De Stendhal, *Correspondance inédite*, précédée d'une introduction par Prosper Mérimée. — Paris, Michel Lévy, 1855, in-12, t. II, 56. [n° 141].

2. « La police de l'Empire pénétrait partout, à ce qu'on prétend et Fouché savait tout ce qui se disait dans les salons de Paris, Beyle était persuadé que cet espionnage gigantesque avait conservé tout son pouvoir occulte. Aussi il n'est sorte de précautions dont il ne s'entourât pour les actions les plus indifférentes. Jamais il n'écrivait une lettre sans la signer d'un nom supposé... » (H. B. édition de 1864, p. 59).

3. *Correspondance*, etc., II, 79 [n° 150].

femme honnête voudrait en être à son quatrième rendez-vous avec vous. Mais où trouver l'agent de change pour une telle négociation ?

« Si vous voulez manger 1000 francs sans délai, lisez-moi votre roman ; car, comme Courier, je ne puis juger sur le manuscrit. Je l'entendrai avec plaisir, de sept heures du soir à minuit, en deux ou trois séances.

« Je serais trop sévère pour votre style, que je trouve un peu *portier*. *J'ai eu du* MAL *à faire*, etc., pour : J'ai eu de la peine à faire, etc.

...Suivant moi, les grands hommes du *Globe* sont jaloux de vous. Je sens souvent en vous la manière de raisonner de *Maisonnette*, *id est* une jolie phrase au lieu d'une raison, *id est* le manque d'avoir lu Montesquieu et de Tracy + Helvétius. Vous avez peur d'*être long*.

« Cela sent le goût *vaudevillique* de 1829.

« Vous et moi, ou vous tout seul, nous ne pourrons jamais être au-dessous de la pièce que vous me nommez. C'est là que vous trouverez des mille francs, et vous ne courrez pas le quart du péril où votre roman va vous exposer. S'il n'est pas supérieur à la *Jacquerie*, vous tombez.

« Souvent, vous ne me semblez pas assez *délicatement tendre* ; or il faut cela dans un roman pour me toucher.

« Choppin. »

Le passage suivant d'une lettre de Mérimée explique comment il se fait qu'il n'y ait que ces deux lettres :

« Je passe tout mon temps à lire la correspondance de Beyle. Cela me rajeunit de 20 ans au moins... *Cela me*

fait bien regretter d'avoir brûlé les lettres que Beyle m'écrivait [1]. »

Par contre nous avons été plus heureux avec les lettres de Mérimée à Stendhal. Sept, dont les originaux appartiennent à M. Auguste Cordier, ont été publiées dans une plaquette *privately printed* [2] et reproduites, au moins en partie, dans un magazine [3], par M. C. Stryienski.

La première, incomplète du commencement, est relative au *Rouge et Noir*. Elle est de fin janvier ou commencement de février 1831, et non de la fin de 1830. La date nous est fournie par une lettre de Stendhal à Mareste [4] du 28 janvier 1831, où il lui dit : « Clara vous dira que je lui ai demandé, en toute modestie, la note de ce qu'il faut changer. » Il ne nous reste que la critique du caractère de Julien, dans lequel « il y a... des traits atroces dont tout le monde sent la vérité, mais qui font horreur. » La fin de la lettre, grâce à une absence d' « Apollinaire » est consacré à la nuit de noces de la reine d'Espagne. [5]

C'est peut-être au début disparu de cette lettre que se rapportait le passage suivant de la lettre de Stendhal à Mareste, du 23 février 1831 :

1. *Lettres à une inconnue*, I, 323 [1er juin 1852].

2. *Sept lettres de Mérimée à Stendhal*. — Rotterdam, aux frais de la compagnie, 1898. [Tiré à 25 exemplaires].

3. *Revue de Paris*, 15 juillet 1898, p. 411-22.

4. *Correspondance de Stendhal*, II, 114.

5. M. C. Stryienski a reproduit dans la *Revue de Paris*, loc. cit., le passage relatif au caractère de Julien. Il a supprimé la phrase : *Vous êtes plein de ces odieuses vérités*... mais a publié la suivante qui commence : *Mais vous qui êtes très susceptible d'amour*. Le passage qui suit immédiatement : *J'ai reçu il y a 2 jours*, etc... *pour les inventer*, se trouve dans la *Revue de Paris* après la 2e lettre (p. 415). On a seulement supprimé le membre de phrase : *et les caresses*.

« Clara m'ayant écrit une lettre avec les noms propres, *Lubert* au lieu de *Bertlu*, on en a pris copie : je me suis plaint, et les lettres arrivent intactes depuis huit jours. L'intelligence est si chère, qu'en mettant des Bertlu au lieu des Lubert, on peut tout raconter. Clara me disait grossièrement : Votre roman, au lieu du *Rouge* ; on en a conclu que l'homme avait fait un roman, ce qui a beaucoup intéressé la partie femelle du pouvoir. » [1]

La deuxième lettre, du 15 mai 1831, concerne encore le *Rouge et le Noir* [2] ; il y est question de Mme Azur, puis Mérimée parle de sa *Famille Carvajal*, « ouvrage moral s'il en fût », — c'est lui qui le dit. « Plus je vis, ajoute-t-il, et plus je vois qu'il vaut mieux être craint qu'aimé. [3] » Il raconte une histoire sur Mme de Dino, puis fait le récit du pillage de l'archevêché [4], revient à Mme Ancilla, et enfin termine par la nouvelle des démarches d'Apollinaire pour faire obtenir la croix à Beyle. Il l'avertit aussi que dorénavant ses lettres seront numérotées.

Aussi la troisième, du 25 mai 1831, porte-t-elle le n° 1. Elle est consacrée à une « histoire éminemment secrète », une scène au Salon, qui en est la plus grande

1. *Correspondance de Stendhal*, II, 122.

2. La *Revue de Paris* a donné tout le début de cette lettre (p. 414), jusqu'aux mots... *que je lui supposais* (3e ligne de la p. 15 de la plaquette), avec une seule variante : *Julien* au lieu de *My*.

3. *Sept lettres de Mérimée à Stendhal*, p. 16.

4. Ce passage est reproduit dans la *Revue de Paris* (p. 419), à partir du § : *Vous ne pouvez vous faire une idée...* jusqu'à la phrase (p. 20 de la plaquette) : « *Avec tout cela je crains bien que la patrie...* » Il a été simplement supprimé une incise.

partie [1] puis à l'étymologie d'un mot rabelaisien, enfin à des conseils : « Vous avez bien tort de ne pas aimer Sypar. »

La quatrième ne porte pas de numéro d'ordre. Elle est datée de Paris, 14 septembre 1831. Il se plaint qu'on lui ait volé 500 fr. dans son secrétaire, puis il daube sur Apollinaire et la commission « chargée de désigner les artistes dignes d'être crucifiés après le salon [2] », raconte à son ami une soirée passée avec Sharpe, Musset, Lingay, Vielcastel et Delacroix, enfin le mariage de Delphine Gay avec Émile de Girardin.

La 5e lettre est datée de Strasbourg, du 4 juin 1836. Il n'y en a aucun extrait dans la *Revue de Paris*. Dans cette lettre, il ne parle guère que de sa tournée. Il ajoute cependant : « Je reçois une lettre d'Hippolyte qui m'écrit aussi que votre affaire est arrangée. Je souhaite que vous voyant du foin dans vos bottes vous ne disiez pas quelque chose de grave à votre général que j'ai vu bien rageur en parlant de vous [3]. »

C'est d'Aix-la-Chapelle qu'il envoya sa lettre — la 6e — du 5 juillet 1836. Il y parle de la santé de son père et aussi de son voyage en Allemagne. « Quel beau pays que

1. Elle est aussi publiée dans la *Revue de Paris* (loc. cit., p. 416) : *Voici une histoire... ...ou la battra* (p. 25-29 de la plaquette). On a supprimé le membre de phrase : *ayant le feu...* et remplacé les noms par des initiales : N = Ancilla, X = Parseval, G = Gusera, E = Essen.

2. Le passage : *Votre ami Appollinaire*, jusqu'à : *...l'âne ou moi nous mourrons* a été publié dans la *Revue de Paris*, ainsi qu'une phrase sur Musset (*Musset qui avait été toute affectation*, etc.), sur le *fiasco* de *Marion Delorme* (p. 418). L'anecdote sur le nez d'Apollinaire (p. 34-5) se trouve p. 420.

3. *Sept lettres de Mérimée à Stendhal*, p. 45.

l'Allemagne des bords du Rhin que feu Napoléon nous a fait perdre !... [1] » Stendhal s'était sans doute moqué de sa liaison avec Mme de Montijo [2], car Mérimée proteste vivement qu'« il n'a jamais été question de chair » entre eux ; par une raison bien simple, c'est qu'il est « grandement et gravement amoureux d'autre part. »

Enfin la dernière lettre est celle du 12 février 1837, relative à la préface de l'*Histoire de Napoléon* [3].

Ce dossier est encore incomplet de deux lettres. L'une sans date (jeudi matin), relative à la remise d'un dîner qu'ils devaient faire ensemble [4] ; l'autre [5], du 9 juin 1834, que voici :

« Mon cher ami, M. Paul Delaroche, dont le nom me dispense de vous faire des phrases sur son talent, va passer une année à Rome. Je vous le recommande. Je vous serai bien obligé de lui faire faire des connaissances vraiment italiennes. Il ne manquera pas d'Anglais et de Français qui lui scieront le dos pour le voir peindre, mais il y a peu de personnes qui puissent lui être aussi utiles que

1. Tout ce paragraphe qui commence ainsi est reproduit dans la *Revue de Paris*, avec une modification dans le dernier mot : « ...*des ministres sans songer à faire de révolution.* »

2. Ne serait-ce pas à ces relations purement amicales que ferait allusion Stendhal dans une lettre du 1er janvier 1831 (*Corresp.*, II, 112), où il est question du « sombre et profond » Prosper Mérimée ? « Ecrivez-moi, disait-il, l'histoire secrète de M. le comte Clara Gazul et de M. de M... »

3. Elle est publiée *in extenso* dans la *Revue de Paris*, loc. cit., p. 421-2.

4. Catalogue d'autographes, vente du 18 juin 1890, n° 106.

5. Orig. Bibl. de Nantes, coll. Labouchère. Publ. : *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, XVIII, 62 [25 janvier 1885].

Henri Cordier
Stendhal et ses amis, 89-90.

vous pour lui faire connaître le pays. Je vous procure en même temps la connaissance d'un très galant et très aimable homme. Je suis persuadé que vous vous conviendrez parfaitement. Adieu. Je vais partir dans six semaines pour une grande tournée dans le Midi. Il n'est pas dit qu'arrivé à Marseille, je ne prenne un congé de huit jours pour aller voir le Colisée et Votre Excellence.

« Tout votre,

« Mérimée. »

9 juin 1834.

M. Beyle, consul de France, à Cività-Vecchia.

Quels étaient les sentiments réciproques de chacun des deux amis à l'égard de l'autre ?

Nous avons déjà vu comment s'exprimait Beyle. Dans une lettre à R[omain] C[olomb], il disait en 1833 : « J'aime tendrement Clara Gazul ; son talent m'enchante ; il est à peu près le seul avec Béranger [1]. » Et cependant, c'est à peine si le nom de Mérimée figure sur trois des quatorze testaments de Stendhal [2]. Dans celui du 26 août 1828, l'exécuteur testamentaire est prié « de donner un livre à M. Prosper Mérimée [3] ». Dans celui du 18 janvier 1832, il donne à Mérimée « la somme de 100 fr. en le priant de faire parvenir une tête de Tibère, franc de port, à M. le comte de Molé [4]. » Enfin dans le testament du 1er septembre 1835, on lit : « Je lègue mon exemplaire de

1. Lettre du 25 février 1833. *Corresp.*, II, 182.

2. Cf. *Comment a vécu Stendhal*. Préface de Casimir Stryienski [avec un portrait inédit en héliogravure]. Paris, Villerelle (1900), in-12, XIV-207 p.

3. *Ibid.*, p. 10.

4. *Ibid.*, p. 33.

Saint-Simon et mes armes à M. Prosper Mérimée [1]. » Mais il y eut encore six autres testaments après celui-là, et dans le 14e et dernier du 28 septembre 1840, celui qui fut exécuté, il n'est plus question de Mérimée.

Mérimée, cependant, ne perdit pas le souvenir de son ami et resta en relations avec son exécuteur testamentaire, Romain Colomb [2]. Il s'entremit même (et c'est par là que s'ouvrit sa correspondance avec Panizzi) pour faire acheter par le British Museum des copies de documents italiens prises par Stendhal [3], et c'est peut-être grâce à ses démarches qu'elles furent acquises, le 31 mai 1851, pour 600 fr. par la Bibliothèque nationale [4].

Lorsque son *Inconnue*, Jenny Dacquin, s'en allait en voyage, il lui écrivait : « A Civita-Vecchia, vous n'avez à voir que M. Bucci, chez qui vous achèterez des pierres gravées antiques et vous lui ferez mes compliments [5] », et vingt ans après : « Si vous passez par Civita-Vecchia, allez chez un marchand de curiosités nommé Bucci et faites-lui mes compliments et remerciements pour le plâtre de Beyle qu'il m'a envoyé. Vous lui achèterez pour rien des vases noirs étrusques, des pierres gravées, etc... Au fond, c'est un fort brave homme qui a conservé un culte pour Beyle, dont il était la seule res-

1. *Comment a vécu Stendhal*, p. 48.

2. Lettre de Mérimée à R. Colomb, du 28 septembre 1842 (*Comment a vécu Stendhal*, p. 155); fragment de celle du 15 juin 1851 (id., p. 132, à la note). Il lui écrivait le 19 mars 1862. « ...Je serais charmé de pouvoir être utile à la famille de Beyle » (*Revue de Paris*, loc. cit., p. 413).

3. *Lettres à Panizzi*, I, 1 [du 3 décembre 1850].

4. *Comment a vécu Stendhal*, p. 30. Cf. lettre à Lenormant du 24 novembre [1850?]

5. *Lettres à une inconnue*, I, 57 [du 14 mai 1842].

source pendant son exil à Civita-Vecchia [1] », et dont il fut, du reste, un des héritiers.

Mais Mérimée ne s'en tint pas là, et il consacra en 1850 à son ami une notice qui fit du bruit en son temps; la célèbre brochure H. B.

N'ayant pas le bonheur de posséder l'édition originale, j'en emprunte la description à mon ami M. Maurice Tourneux, le bibliographe impeccable : « La brochure originale a vingt pages in-8° en tout, dont un feuillet blanc, pas de titre, mais un faux titre portant au recto en caractères anglais, les initiales H. B. et au verso : *Offert par les éditeurs à M...* ; le titre de départ reproduit ces initiales. Au bas de la page 16, on lit : Paris typographie de Firmin Didot, rue Jacob, 56. La véritable bizarrerie de ce tirage, c'est l'absence totale de noms propres, qui, sauf ceux de Beyle et de Jacquemont, ne sont même pas représentés par une majuscule. Mérimée prit la peine de remplir les blancs dans chacun des exemplaires dont il faisait présent aux intimes [2] ». De cette plaquette tirée à 25 exemplaires, 17 furent distribués à des amis intimes de Beyle [3], le reste fut brûlé par Mérimée. Son exemplaire personnel prêté à quelqu'un fut irrémédiablement perdu par la maladresse d'un copiste [4].

Pendant plusieurs années, il circula sous le manteau des copies de cette brochure qui excitèrent les critiques malveillantes de littérateurs comme A. de Pontmartin et

1. *Lettres à une inconnue*, II, 221, 222 [des 20 mai et 12 juin 1853].

2. M. Tourneux, *Prosper Mérimée, ses portraits, etc.*, p. 72.

3. Lettre de Mérimée à M. Bonafous, bibliothécaire de Guéret, du 12 février 1857, citée par M. Tourneux, *op. cit.*, p. 73.

4. Ed. Grenier, *Souvenirs littéraires*. Paris, Lemerre, 1894, in-18, p. 135-8.

Maxime du Camp [1], puis, le 10 novembre 1856 [2]. Poulet Malassis la composa lui-même dans le format in-16 carré et en tira 36 exemplaires. Le titre portait au-dessous des initiales H. B. celles de P. M. La mention : De *l'imprimerie des amis de Julien l'Apostat*, etc., y figure même pour la première fois. Il y eut une nouvelle édition de H. B. en Belgique, en 1864, par Poulet Malassis encore, petit in-16 de 64 pages, à laquelle fut ajouté un frontispice « stupéfiant » de Félicien Rops. — On y trouve une épigraphe (imprimée en rouge) empruntée à Beyle, sur le *cant* [3] et une note sur le bon ton au temps de Gresset [4]. Cette dernière édition a été souvent contrefaite [5]. On reconnaît les contrefaçons à deux fautes : la première à la 3e ligne de la 1re page : *Le sceptre* d'Elpénor, au lieu de : *spectre*; la seconde, à la page 9 (ligne 7) : *orgeuil* au lieu d'*orgueil*. Ces particularités ne sont pas signalées dans l'article de la *Bibliographie* du cte d'I... [6].

1. Cf. aussi Eugène Pelletan, *La nouvelle Babylone*. 3e édition. Paris, Pagnerre, 1863, in-12, 388 p., p. 179-85.

2. M. Tourneux, *op. cit.*, p. 77.

3. « Le siècle est trop collet-monté ; il faut se rappeler ce grand mot que j'ai ouï répéter bien des fois à lord Byron : *This age of cant*. Cette hypocrisie si ennuyeuse et qui ne trompe personne, a l'immense avantage de donner quelque chose à dire aux sots : ils se scandalisent de ce qu'on a osé dire telle chose, de ce qu'on a osé rire de telle autre, etc. » (H. Beyle, *Les Cenci*).

4. « Nodier fait remarquer à propos de cette acception consacrée par la chaste muse de Gresset, que la licence des anciens comiques n'est jamais allée si loin que le bon ton. » (H. B., p. 38, à la note). Les éditeurs des œuvres de Mérimée avec le peu de soin qui caractérise toutes leurs éditions, ont gravement inséré cette phrase dans les éditions des *Portraits littéraires*, comme si elle était de Mérimée !

5. Elle a été publiée par Gay dans le t. II du *Fantaisiste*.

6. *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour, aux femmes et au mariage*... par le cte d'I... [Jules Gay?]. 4e Edition par J. Lemonnyer. Lille, Bécour, gr. in-8° à 2 col. t. II, col., 449 [1896].

« Cet ouvrage, dit fort justement M. Filon, si précieux pour l'intelligence du véritable Beyle et du véritable Mérimée, a été plusieurs fois réimprimé, mais toujours en secret. Personne ne l'a lu, mais tout le monde le connaît, car, il n'y a pas une seule ligne de cette singulière oraison funèbre qui n'ait été vingt fois citée par les critiques et les historiens de la littérature. On se décidera sans doute à la donner au public qui en a vu bien d'autres depuis quelques années et qui ne comprendra guère la pruderie des générations précédentes [1]. »

Mérimée l'écrivit *in memoriam*, pour partager avec quelques-uns de ses amis ses impressions et ses souvenirs. Beyle, d'après lui, était, tout en affichant des idées libérales « un aristocrate achevé ». Il ne pouvait souffrir les sots, mais il était léger et étourdi quoique prétendant qu' « il faut en tout se guider par la *lo-gique.* » Il était athée, et Mérimée insiste sur ce point. Il insiste de même sur l'opinion que Beyle « frondeur comme Courier et servile comme Las Cases » avait de Napoléon « parvenu ébloui par les oripeaux », ce qui ne l'empêchait d'ailleurs pas de faire des excès de zèle à Brunswick pour obtenir un éloge de l'empereur, et de se conduire brillamment pendant la retraite de Russie.

« Sur l'amour Beyle était encore plus éloquent que sur la guerre », et son ami nous met au courant de ses deux *amours-passions*. « Je n'ai connu personne qui fût plus

1. M. Despois, dans ses études sur *la littérature sous le second Empire*, a consacré quelques pages à Mérimée (*Revue Bleue* du 20 décembre 1873, p. 580-89). On y trouve (p. 584-6) une analyse de H. B. — Cf. aussi c^te d'Haussonville, *Prosper Mérimée, Hugh Elliot* (Paris, 1888), p. 33-38.

galant homme à recevoir les critiques sur ses ouvrages... jamais ses critiques n'altérèrent ses relations avec ses amis. » Et Mérimée passe en revue les opinions de Stendhal sur les arts et sur la littérature. Voici la conclusion de cette plaquette : « Je m'imagine que quelque critique du XXe siécle découvrira les livres de Beyle dans le fatras de la littérature du XIXe et qu'il leur rendra la justice qu'ils n'ont pas trouvée auprès des contemporains. C'est ainsi que la réputation de Diderot a grandi au XIXe siécle, c'est ainsi que Shakespeare, oublié du temps de Saint-Evremont, a été découvert par Garrick. Il serait bien à désirer que les lettres de Beyle fussent publiées un jour; elles feraient connaître et aimer un homme dont l'esprit et les excellentes qualités ne vivent plus que dans la mémoire d'un petit nombre d'amis. »

Cette oraison funèbre, ces quelques souvenirs émus sur l'ami perdu, Mérimée n'eut pas, lui, la consolation de les avoir et ce n'est que depuis quelques années à peine que l'auteur de H. B. a obtenu les regrets qui lui ont manqué sur sa tombe.

IV

VOYAGE EN ANGLETERRE

Vers la fin de 1832, Mérimée se décida à aller passer quelques mois en Angleterre, mais, en homme pratique, il demanda au comte d'Argout une lettre de recommandation pour Talleyrand. Le comte d'Argout, « Apollinaire » pour Mérimée et Stendhal, était un homme d'esprit, et la lettre inédite suivante [1] qu'il adressa à Mérimée en même temps que la lettre de recommandation (qui, elle, ne nous est pas parvenue), en est une nouvelle preuve :

« Pardon, mon cher Mérimée, de vous avoir fait attendre ma lettre pour le prince de Talleyrand. Ce qui tranquillise ma conscience sur ce retard, c'est la conviction que cette lettre est chose bien superflue. L'auteur de *Clara Gazul* et de l'*Année 1572* n'a certes pas besoin d'introduction et de recommandation auprès de qui que ce soit. Sa mémoire vivra plus longtemps que celle d'un pauvre diable de ministre qui s'échine à faire un peu de bien à son pays et qui ne peut expliquer ses actes qu'en prose administrative. J'espère que votre voyage vous procurera l'agrément que vous en espérez. Vous savez que je serai heureux de votre retour, mais je vous aime

1. Copie à la Bibl. Cousin.

trop pour ne pas vous engager à le prolonger un peu, si vous y trouvez avantage d'instruction et plaisir de curiosité. Vous savez toute l'estime que je vous porte et tout l'attachement que je vous ai voué.

« Adieu donc, mon cher Mérimée. Ma femme me charge de ses compliments pour vous : je vous souhaite divertissement, bonne santé et prospérité. N'allez pas toutefois vous approprier quelques-uns de ces arguments lapidaires que les électeurs lancent quelquefois aux candidats dont ils veulent décourager l'élection.

« Tout à vous,

« d'Argout

« Ce dimanche. »

Mérimée aurait bien voulu emmener avec lui son ami Hippolyte Royer-Collard; celui-ci, M. Guizot étant malade, ne voulut pas le déranger pour lui demander un congé. Mérimée chargea Cousin de s'occuper de cette démarche, en prenant pour intermédiaire M. de Vaines [1]. Cette tentative — si elle fut faite — échoua, mais Mérimée ne se tint pas pour battu, et en faisant ses adieux à son ami par le billet suivant, insistait pour qu'il les rejoignît en Angleterre :

CABINET DU MINISTRE DU COMMERCE
ET DES TRAVAUX PUBLICS.

Paris, le 3 décembre 1832.

« Si vous éprouvez parfois quelque chose de semblable à des remords, venez nous retrouver à Londres

1. *Lettres inédites de Prosper Mérimée*, 1900, p. 1. Lettre à Cousin du 1er décembre. [La lettre a été datée par erreur de 1833.]

aussitôt que vous serez libre, et amenez Chegarray. Je vous procurerai un logement à l'avance si vous m'écrivez à cette adresse :

« Pr Mérimée Esqre
« case of Sutton Sharpe Esqre
« 2 old Square. — Lincoln's Im
London

« Nous dinons ce soir au café anglais vers 5 h. 1/2. Vous feriez une bonne action en venant nous souhaiter un bon voyage et boire avec nous le coup de l'étrier.

« Tout à vous.
« Pr M. »

Aussitôt arrivé en Angleterre, Mérimée racontait ses occupations journalières, les élections, et l'accueil charmant que lui avait fait le prince de Talleyrand.

« Londres, 17 décembre au soir.

« Mon cher ami, nous nous écrions tous les jours : Ah! si Hippolyte était ici. Tantôt c'est une soirée délicieuse, tantôt une jolie fille, tantôt une absurdité britannique qui cause cette exclamation. Je vous assure que depuis notre arrivée nous n'avons pas eu un seul moment d'ennui. Je vous vois dans une chambre de cent vingt pieds de long, magnifiquement décorée, parfaitement chauffée et éclairée par le gaz. C'est le salon du club où vous seriez admis ainsi que moi en qualité d'étranger de distinction si ce diable de Guizot vous avait laissé avec nous. Dans ce même club nous avons tous les journaux anglais, quelques journaux français, une bibliothèque, et

ce qui vaut le mieux un restaurant inappréciable. Le club [1] dont le revenu est bon an, mal an de 500.000 fr. perd environ un tiers sur le prix des diners. Le vin est excellent et ne coûte pas la moitié de ce qu'il vaudrait chez un restaurateur. Il manque pourtant une chambre où l'on puisse fumer. Mais à deux pas on trouve un cigar-divan; c'est une chambre de 50 pieds de haut magnifiquement meublée avec des canapés élastiques recouverts de damas, des bergères à oreilles, etc., une tasse de café et un cigarre coûtant un shilling. Il n'y manque que Mlle Marguerite pour en faire un endroit délicieux. Les élections m'ont désappointé. Tout se passe très paisiblement. Le Ministère a une majorité écrasante. J'ai vu quelques élections mais cela ne valait pas la peine de faire le voyage. Ce qui vaut mieux, c'est la vie que nous menons, flanant du matin au soir, nous couchant à quatre heures, nous levant à midi, mangeant de la venaison et des grouses, racrochant de superbes femmes et leur apprenant les manières françaises. J'ai trouvé le Prince charmant. On me dit qu'il me fait des coquetteries. Je ne sais si cela est vrai, mais je suis tout séduit. Mme de D. m'a paru noire comme le cul du diable, et puis elle a une mauvaise santé, des maux de nerfs, et je hais les femmes souffrantes. Les anglais ici sont à plat

1. Dans une lettre du 21 mai 1833 à M. Allart (4 pages in-4°), Mérimée faisait une description de l'Athenœum Club. « Les femmes sont enragées contre les clubs. Les maris y sont sûrs de trouver à qui parler, et laissent leurs moitiés se morfondre au coin de leur feu en tête à tête avec leur bouilloire. » Il parlait aussi politique, et voyait des « symptômes non équivoques d'une crise violente qui transmettra le pouvoir entre les mains des classes moyennes ». (Catalogue Laverdet, 20 avril 1855, n° 1023).

ventre devant T. Il règne en despote, et ce me semble abuse de son pouvoir en les persifflant outrageusement. Les secrétaires sont de très bons garçons fort modérés d'ailleurs. M. de Montrond est ici et me donne beaucoup de renseignements précieux sur les personnes et les choses. »

« 20 décembre. Adieu. Je vous reverrai sous peu de jours. »

Il ne devait rentrer en France que quelques mois après.

V

LA LIAISON AVEC GEORGE SAND[1]

Où Mérimée connut-il George Sand? Nous l'ignorons. En tout cas, la lettre inédite[2] qu'elle lui écrivit lorsqu'il fut question de sa nomination comme secrétaire d'ambassade prouve que les relations étaient plus que cordiales dès 1829.

« Mon ami, j'apprends par les journaux que vous êtes secrétaire d'ambassade. C'est une bonne nouvelle pour moi, puisque c'est une chose que vous désiriez depuis longtemps et qui se réalise. Je suis toujours votre amie. Est-ce que vous n'êtes plus le mien? Je ne vous vois plus du tout. M'avez-vous tout à fait oubliée? C'est mal. Il ne faut pas partir pour l'Espagne sans venir me dire adieu. Dites-moi quand vous pourrez me voir, afin que je vous attende et que mon portier vous laisse monter. Mais ne venez ni dimanche soir, ni lundi soir. »

(*non signée*)

Monsieur Prosper Mérimée, rue des Petits Augustins, 16.

1. Cf. W. Karénine, *G. Sand, sa vie et ses œuvres* (Paris, Ollendorff, 1898, in-8°), I, 397 surtout note.

2. L'original en est conservé au Musée Calvet d'Avignon. M. Maurice Tourneux avait pu en prendre connaissance en 1879. Nous la publions d'après une copie collationnée en 1856.

Nous ne savons pas davantage s'ils se rencontrèrent souvent de 1829 à 1833; mais G. Sand était embarquée dans une passion connue, et si elle vit Mérimée ce ne dût être que dans le monde.

M. de Pontmartin [1] a raconté que Mérimée avait fait la conquête de G. Sand en portant sur son épaule la petite Solange endormie, un soir d'Opéra. G. Sand dans une lettre à Sainte-Beuve [2], explique comment eut lieu cette liaison.

Juillet 1833.

« ...Déjà très vieille, et encore un peu jeune, je voulais en finir avec cette lutte entre la veille et le lendemain; je voulais arranger tout de suite ma vie comme elle devait l'être toujours. J'avais, comme tout le monde, des jours de volonté grave et de saine résignation; mais, comme tout le monde, j'avais des jours d'inquiétude, de souffrance, d'ennui mortel. Ces jours-là j'étais si déplorablement sombre et chagrine que je désespérais de tout, et que, prête à m'aller noyer, je demandais au ciel avec angoisse s'il n'était pas sur terre un bonheur, un soulagement, même un plaisir.

« ...Un de ces jours d'ennui et de désespoir, je rencontrai un homme qui ne doutait de rien, un homme calme et fort, qui ne comprenait rien à ma nature et qui

1. *Mes mémoires* (Paris, Calmann Lévy, 1886), II, 66 (Cf. *Lettres inédites de Prosper Mérimée*, p. xx).

2. Publiée dans la *Revue de Paris* du 15 novembre 1896, p. 281. On la chercherait, du reste, en vain, dans les Lettres de G. Sand à Sainte-Beuve réunies en volume par la maison Calmann Lévy : c'est ce qui nous décide à la republier ici, avec l'autorisation de Madame Lina Sand.

riait de mes chagrins. La puissance de son esprit me fascina entièrement; pendant huit jours je crus qu'il avait le secret du bonheur, qu'il me l'apprendrait, que sa dédaigneuse insouciance me guérirait de mes puériles susceptibilités. Je croyais qu'il avait souffert comme moi, et qu'il avait triomphé de sa sensibilité extérieure. Je ne sais pas encore si je me suis trompée, si cet homme est fort par sa grandeur ou par sa pauvreté. Je suis toujours portée à croire le premier cas. Mais à présent peu m'importe.

« Je ne me convainquis pas assez d'une chose c'est que j'étais absolument et complètement *Lélia*. Je voulus me persuader que non; j'espérais pouvoir abjurer ce rôle froid et odieux. Je voyais à mes côtés une femme sans frein, et elle était sublime; moi, austère et presque vierge, j'étais hideuse dans mon égoïsme et dans mon isolement. J'essayai de vaincre ma nature, d'oublier les mécomptes du passé. Cet homme qui ne voulait m'aimer qu'à une condition, et qui savait me faire désirer son amour, me persuadait qu'il pouvait exister pour moi une sorte d'amour supportable aux sens, enivrant à l'âme. Je l'avais compris comme cela jadis, et je me disais que peut-être n'avais-je pas assez connu l'amour moral pour tolérer l'autre; j'étais atteinte de cette inquiétude romanesque, de cette fatigue qui donne des vertiges et qui fait qu'après avoir tout nié, on remet tout en question... Enfin je me conduisis à trente ans comme une fille de quinze ne l'eût pas fait.

« ...Le reste de l'histoire est odieux à raconter...

« L'expérience manqua complètement. Je pleurai de souffrance, de dégoût et de découragement. Au lieu de trouver une affection capable de me plaindre et de me

dédommager, je ne trouvai qu'une raillerie amère et frivole. Ce fut tout, et l'on a résumé toute cette histoire en deux mots que je n'ai pas dits, que Madame Dorval n'a ni trahis, ni inventés et qui font peu d'honneur à l'imagination de M. Dumas.

« Si Prosper Mérimée m'avait comprise, il m'eût peut-être aimée, et s'il m'eût aimée, il m'eût soumise, et si j'avais pu me soumettre à un homme, je serais sauvée, car ma liberté me ronge et me tue. Mais il ne me connut pas assez et au lieu de lui en donner le temps, je me décourageai tout de suite et je rejetai la seule condition qui pût l'attirer à moi. Après cette ânerie je fus plus consternée que jamais...

« Peu à peu, je me suis remise... »

Quoi qu'il en soit, la liaison ne fut pas de longue durée. Que ce soit pour avoir trouvé son portrait — peu flatté — écrit par G. Sand, comme le dit M. d'Haussonville [1], ou pour des raisons plus intimes s'il faut en croire certaine lettre adressée à George Sand et attribuée à Mérimée, qui courait il y a quelques années sous le manteau [2], les deux amants se séparèrent brouillés à mort, G. Sand déblatérant contre lui, et Mérimée faisant courir

1. Cte d'Haussonville, *Prosper Mérimée*, *Hugh Elliot*, Paris, C. Lévy. 1888, in-18, p. 14-16

2. « Depuis que George Sand est redevenue à la mode, on colporte, sous le manteau, la lettre de rupture qu'écrivit à « son George » Mérimée après une intimité de huit jours. La lettre a trois grandes pages, est remplie de très beaux sentiments, exprimés avec une emphase peu habituelle à Mérimée : il proteste de son amitié, mais croit qu'elle et lui ont mieux à faire qu'à se disputer. Ensuite vient la signature, et enfin un post-scriptum laconique » (*Le Cri de Paris* du 28 février 1898, p. 4, col. 2). Une question posée à ce sujet l'an dernier dans l'*Intermédiaire des Chercheurs* est restée, jusqu'à présent, sans réponse.

sur son amie des récits scandaleux. « C'est une femme débauchée à froid par curiosité plus que par tempérament », disait-il à Vielcastel [1].

Cela ne l'empêcha pas, du reste, de prendre parti pour elle, en 1862, lors de la discussion pour le prix académique de 20.000 francs [2]. Il parla en sa faveur contre M. Guizot [3]. Il avait même écrit à différents académiciens. M. de Lovenjoul a publié [4] la lettre que Mérimée adressa à cette occasion à Sandeau, le 10 mai 1862.

1. *Mémoires du comte de Vielcastel*, III, 133.

2. Sur ce prix, cf. Nisard, *Souvenirs et notes biographiques*, Paris, II, 294-328.

3. Lettre de Sainte-Beuve, publiée par M. de Spoelberch de Lovenjoul dans *La Véritable histoire de Elle et Lui* (Paris, Calmann Lévy, 1898), p. 195.

4. *Op. cit.*, p. 199-202. Elle était jointe à une copie calligraphiée avec soin, faite pour M. de Mandre, de la notice H. B. (Catalogue Charles de Mandre, par Claudin, 31 janvier 1887, n° 1641, p. 290).

VI

L'INSPECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES

En avril 1834, Vitet, inspecteur des monuments historiques se retirant, Victor Cousin recevait la lettre suivante [1] de Peisse :

« 13 avril 1834

« Mon cher Monsieur Cousin, cent fois et mille fois merci pour votre active et prévoyante amitié ; la place est fort belle, fort convenable, et faite exprès pour moi ; mais je doute qu'il soit possible de parler de cela dans ces terribles moments. Je laisse à votre prudence le soin de la première démarche auprès de Thiers, qui, je crois, nommera à cette place, si tant est qu'on ne la supprime pas. Il y a à craindre que Vitet avant de partir n'ait arrangé sa succession ; mais le pire est que je viens de passer dix jours au lit sans manger ni boire, par suite d'une gastralgie des plus violentes... Ceci ne pouvait donc venir dans un plus mauvais moment. Il m'est impossible de songer à sortir, surtout avec ce froid ; je vous écris donc pour ne pas vous faire attendre mes vifs remerciements.

« Tout à vous,

« PEISSE.

« Un mot de réponse s'il y a lieu, mille pardons. »

1. Bibl. V. Cousin.

Et quelques heures après :

« 13 avril 1834,

« Mon cher Monsieur Cousin, mon affaire ira comme les précédentes. Il paraît qu'on se propose de donner la place à M. Mérimée. Si c'était fait et signé je ne me plaindrais pas ; on pourrait alléguer l'ignorance où on a été de mon désir à cet égard. Mais si on passe outre comme on le fera, je serai et suis très mécontent. Voilà quatre ans que cela dure et il n'y a qu'une mauvaise volonté qui puisse me laisser dans le triste défilé où je suis. Mon existence déjà si précaire avec mes maladies continuelles, va être empirée encore par les derniers évènements qui rendent ma position dans la république plus fausse qu'elle n'était. Faut-il bien cependant que j'y tienne puisqu'on me ferme toutes les portes qui s'ouvrent et comme à plaisir. Cette affaire-ci me fait perdre le peu d'illusions que je conservais sur l'amitié de personnes à l'égard de qui la mienne ne s'est pas un instant démentie. Quant à vous qui seul m'appuyez, bien que rien ne vous y oblige, croyez que je n'oublierai jamais ce que vous faites pour moi. Je sais qu'on ne manquera pas de raisons ; mais j'ai le droit de demander une faveur et qu'on ne fasse pas seulement que des choses faciles. Tout à vous de cœur.

« L. Peisse. »

La chose était, en effet, décidée, car le même jour Mérimée écrivait à son ami Hippolyte Royer-Collard :

« Je suis venu pour vous dire que mon affaire était enfin terminée et à ma satisfaction. Vitet se retire [1], et je

1. Le dernier rapport de Vitet est du 7 novembre 1833.

lui succède. J'étais allé hier chez votre oncle dans l'espérance de vous y trouver.

« Tout à vous,

« P. M.

« Lundi 13. »

Il semble d'après la lettre publiée plus haut, que Peisse désirait la place comme sinécure. Il n'en fut pas de même de Mérimée, qui prit sa fonction au sérieux. M. Bœswilwald en a témoigné naguère dans une lettre publiée par M. Filon [1]. On en verra la preuve dans les pages suivantes. Se souciant peu des fouilles, il aurait voulu que l'on se servît de tout l'argent mis à la disposition de la Commission pour des restaurations, des réparations à des monuments. Comme il l'écrivait dix ans après à Requien : « Il est assez indifférent que les objets antiques demeurent sous terre un an de plus ou moins. Ils s'y conservent fort bien ; tandis que les monuments qu'on peut réparer avec l'argent des fouilles ne veulent souvent pas attendre [2]. »

Dès lors, va commencer dans la vie de Mérimée une nouvelle phase et non des moins intéressantes : celle de ses tournées d'inspection qui nous vaudront des lettres charmantes et amusantes à ses amis, des rapports intéressants et remplis de curieux détails archéologiques aux ministres ou au président de la Commission [3].

1. *Mérimée et ses amis*, p. 360-2. Cf. *ibid.*, p. 120-2.

2. *Lettre à Requien*, dans *Revue de Paris*, du 15 mai 1898 p. 252 [du 3 juillet 1844].

3. Cf. Viollet-le-Duc, *Mérimée et les monuments historiques* dans *Revue de Paris* du 15 novembre 1895, p. 411-7. — Lucien Paté, *L'État et les monuments historiques*. Conférence faite au Trocadéro le 9 août 1900, Paris, Picard, 1900, in-8°, p. 7-8.

DEUXIÈME PARTIE

TOURNÉES D'INSPECTION

« Mérimée... était un savant... ayant rendu des services exceptionnels à la conservation de nos richesses artistiques... »

(Lettre de M. Boeswilwald à M. A. Filon, 21 février 1894.)

DEUXIÈME PARTIE

I

VOYAGE DANS LE MIDI DE LA FRANCE [1]

Avant d'entreprendre sa tournée d'inspection, Mérimée écrivit à M. de Caumont, pour lui demander conseil, la lettre suivante [2] :

« Paris, 2 juillet 1834,

« Monsieur,

« Au moment de commencer ma tournée d'inspection, j'éprouve plus que jamais le besoin de réclamer les conseils des personnes qui, par de longues et savantes études, ont acquis la connaissance parfaite des monuments du Moyen-Age. C'est à vous, Monsieur, que je devais m'adresser d'abord. Vos ouvrages m'ont donné le goût de l'archéologie, et depuis longtemps je désirais avoir

1. P. Mérimée, *Notes d'un voyage dans le Midi de la France*. Paris, Fournier, 1835, in-8° tit.+2 p. n. ch. et 494 p. L'exemplaire que nous avons consulté, appartenant à la bibliothèque de l'Université, provient de Chabouillet qui y a mis la note suivante : « Il existe une contrefaçon belge de cet ouvrage, et peut-être des trois autres. »

2. Elle a été publiée dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, XIII (1885), p. 161-4.

l'honneur de faire votre connaissance. Mon prédécesseur, M. Vitet, m'a parlé souvent de votre complaisance. Puis-je espérer, Monsieur, que vous voudrez bien quelquefois correspondre avec son successeur?

« Je vais parcourir plusieurs des départements du Midi. Je partirai à la fin de ce mois, ou au commencement d'août, et, d'abord, j'irai à Vézelay. L'église romane dont Hugues de Poitiers a écrit les tribulations, est dans un bien triste état. Je tâcherai d'obtenir de M. le Ministre de l'Instruction publique des fonds pour la réparer, ou, du moins, pour en retarder la ruine. De Vézelay, je me rendrai à Lyon. Je visiterai Notre-Dame de Brou, puis j'irai à Vienne, Gap, Die, etc. Je verrai ensuite plusieurs villes des bords du Rhône, Viviers, Avignon, Orange, Aigues-Mortes, Nîmes, Saint-Gilles, etc. De Montpellier j'irai à Perpignan, en passant par Narbonne. Dans les environs de Perpignan, il y a deux magnifiques églises romanes : celle de Sirabonne et celle d'Elne. Je désirerais y faire mouler les ornements les plus caractéristiques. On m'a beaucoup parlé d'un monument très ancien situé dans la montagne au S.-O. de Perpignan... De Perpignan, je reviendrai à Paris, en passant par Toulouse et Alby. Je serai environ cinq mois en route.

« Je n'ai indiqué que les villes où je serai plusieurs jours. Si vous connaissez quelque monument que je puisse visiter sans m'écarter trop de ma route, je vous serai extrêmement obligé de vouloir bien me l'indiquer...

« Vous savez mieux que personne, Monsieur, à combien d'ennemis nos antiquités sont exposées. Les réparateurs sont peut-être aussi dangereux que les destructeurs. J'ai bien peu de moyens d'être instruit des projets de ces

Messieurs. Je serais bien reconnaissant si vous vouliez bien me donner ou me faire donner avis de leurs méfaits lorsqu'ils viendront à votre connaissance. Je ferai de mon mieux pour plaider auprès du Ministre la cause de nos vieux monuments. Soutenu de l'autorité de votre nom, j'aurais plus de chances de succès. J'ai demandé que toutes les réparations, projetées pour les monuments historiques, fussent soumises au conseil des bâtiments civils avant d'être mises à exécution. Je ne sais si j'obtiendrai ce point. Il en sera peut-être comme du badigeon que M. d'Argout avait défendu à ma prière et que l'on applique couche sur couche, tous les ans, au mépris de sa circulaire. Je connais un préfet qui passe pour avoir du goût, et qui choisit lui-même la teinte qui doit être appliquée. Le badigeon m'a inspiré une haine furieuse depuis que je l'ai vu appliquer en couches aussi épaisses sur les murailles couvertes d'arabesques si communes en Espagne. On a beau fouiller des creux très profonds, le badigeonneur vient à bout de les combler et d'obtenir une surface unie...

« Nous avons, en ce moment, à Paris, à l'École des Beaux-Arts, des plâtres moulés dans l'église de Moissac. J'ai été frappé de l'analogie que présentent certains chapiteaux avec ceux de plusieurs édifices moresques...

« Excusez, Monsieur, la longueur de cette lettre, et veuillez agréez l'expression de la haute considération avec laquelle je suis

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« P. Mérimée ».

Le premier rapport de Mérimée est daté de Nevers, le

1er août 1834[1]. De là, il rayonna à La Charité-sur-Loire[2], à *La Marche*, dont il admira la crypte que M. A. Grasset se proposait de faire fouiller[3], à Vézelay[4], à Avalon, Saulieu[5].

D'Autun[6], il envoyait à Hippolyte Royer-Collard la lettre inédite suivante :

« Autun, 15 août.

« Le maire de Nevers qui m'a montré sa bibliothèque m'a adressé la lettre ci-jointe. Vous trouverez qu'il n'est pas dégoûté. Je l'ai prévenu qu'il demandait l'impossible. Comme il a été plein d'obligeance pour moi, je vous prierai de vouloir bien lui écrire poliment que vous n'avez pas les livres qu'il demande, et que lorsque l'occasion s'en présentera, etc., la formule ordinaire. Cette lettre aura pour résultat de donner une plus haute idée de moi à ce digne maire et de le rendre plus attentif à guetter les destructeurs nivernais et à me les dénoncer.

« J'ai trouvé à Nevers un inventaire des archives qui existaient autrefois fait par un M. Parmentier. Elles ont été brûlées ou lacérées dans la révolution. C'est un gros livre, qui m'a paru contenir des choses intéressantes. Le bibliothécaire de la ville est un jeune homme de bonne volonté, assez instruit. Je l'ai engagé à faire un extrait de cet inventaire et à le publier. Je crois qu'on en pourrait

1. *Notes d'un voyage*, etc., p. 1-17.
2. *Id.*, p. 17-26.
3. *Id.*, p. 27.
4. *Id.*, p. 28-49.
5. *Id.*, p. 51-55.
6. *Id.*, p. 56-71.

tirer cent pages intéressantes. Si son Mss. en valait la peine, je vous prierais de vouloir bien l'aider un peu à le faire imprimer. Ni à la Charité, ni à Vézelay, ni à Avallon je n'ai trouvé d'archives. Les parchemins les plus anciens d'Avalon sont du xve siècle. Les sceaux ont été brisés. D'ailleurs ces pièces n'ont rien d'intéressant. Comment avez-vous pu donner l'ouvrage d'Egypte, les classiques latins et le Thesaurus à la bibliothèque d'Avalon? C'est un grenier à rats. Le bibliothécaire est un animal qui prend des imprimés pour des mss. et qui ne sait pas ce qu'était Henri Estienne qu'il appelle Henri Stephanus. Je vous garantis d'ailleurs qu'il n'y a personne à Avalon qui puisse lire les dialogues des morts autrement qu'avec une traduction latine. Il y a dans ce galetas de bibliothèque des mss. en grand nombre relatifs aux Miracles de St Paris, on dit qu'il y a des choses curieuses. Ne pourrait-on pas demander cela pour la bibliothèque de l'École de Médecine?

« A Nevers j'ai vu 3 ou 4 mss., dont deux du XIIIe siècle au moins. Il y en a un qui contient de la musique d'Eglise notée à la manière du temps. J'oublie le nom de celui qui s'occupe de la musique du Moyen-âge. Si vous le savez, faites lui connaître l'existence de ce mss.

« Voilà mon rapport fait. Il est si piteux que je n'ai pas cru devoir l'adresser à M. Guizot [1]. Je suis entré aujourd'hui à Autun en écrasant une oie sous les roues de mon char traîné par deux chevaux au galop. Ce char était un tape-cul presque sans dossier. Chaque pavé saillant me

1. Ici une ligne rayée certainement par Mérimée. On peut lire le texte primitif : « Si vous croyez qu'il y ait de l'importance. »

faisait sauter deux pieds en l'air. J'ai fait vingt lieues aujourd'hui en changeant sept fois de voiture. Quelquefois j'étais dans de magnifiques calèches, d'autres fois dans d'horribles machines sans ressorts, suivant que les maîtres de postes étaient des messieurs ou des paysans. Je suis roué, moulu. Précisément comme je sortais de sentiers dans le plus infâme de tous les tape-culs, j'ai rencontré trois anglaises charmantes qui ont daigné rire beaucoup des sauts que je faisais. Je m'en suis vengé en leur disant des infamies en bon anglais. Quand vous n'aurez rien de mieux à faire, donnez-moi des nouvelles de Paris. Je le regrette tous les jours davantage...

« Veuillez donner cette lettre à Rosman. J'adresse à M. du Sommerard une notice archéologique sur la Nièvre. Mille choses à tous nos amis et amies.

« Pr M.

« Donnez votre lettre à Mévil au Mre de l'Intérieur. Dites à Cabanon de m'écrire et faites le s'il faisait des difficultés. Sharpe est-il arrivé ? »

En quittant Autun, Mérimée alla à Chalon [1], à Tournus [2], à Mâcon [3] d'où il adressait le billet suivant à H. Royer-Collard :

« J'ai oublié de vous prier d'envoyer au Maire de Nevers les questions de la commission anglaise. Item au

1. Cf. *Notes*, etc., p. 72.

2. *Id.*. p. 73-81. Une description autographe de Saint-Philbert de Tournus par Mérimée, portant la date de 1858, formant 16 pages in-fol. a passé en vente en 1887. (*Catalogue de la vente d'autographes* du 3 décembre 1887, n° 44.)

3. Cf. *Notes*, p. 72.

maire d'Autun. Les deux brochures sont pour les bibliothécaires qui les demandent comme si cela pouvait leur servir à quelque chose. Le bibliothécaire d'Autun voudrait bien avoir la Bible de Cahen.

« Je suis accablé de fatigue car je fais mon métier en conscience, courant la nuit et grimpant le jour dans de vieilles masures. J'ai manqué me casser le cou l'autre jour sur le tombeau de Divitiacus, autrement dit la pierre de Couard. Si pareil accident m'arrive, soignez mon article nécrologique.

« Je regrette quelquefois Cabanon pour faire des boules aux maires. Celui de Tournus que j'ai été chercher au jardin des amis de l'Art, aurait été très bon à exploiter, mais ce n'est pas trop amusant de vivre avec des provinciaux !

« Tout à vous

« Mâcon, 20 août.

Monsieur
Hipp. Royer-Collard
Chef de la Dion des Sciences et Lettres
Ministère de l'Intérieur.

De Mâcon, Mérimée alla à Cluny [1] puis à Bourg [2] et enfin arriva à Lyon [3], où il avait un de ses amis M. de Gasparin, ingénieur des Ponts et Chaussées. C'est de cette ville qu'est daté le rapport suivant concernant la bibliothèque, dont l'original est conservé dans les papiers

1. Cf. *Notes*, p. 83-5.
2. *Id.*, p. 85-90.
3. Cf. *Notes*, p. 90-111.

d'H. Royer-Collard, qui l'avait probablement gardé par mégarde [1].

« Lyon, le 3 septembre 1834.

« Monsieur le Ministre,

« Dans une lettre que j'ai adressée il y a quinze jours à M. H. Royer-Collard, je lui ai fait connaître l'état des archives et des bibliothèques que j'avais vues. Depuis, je me suis rendu à Autun, Tournus, Mâcon, Cluny et Lyon.

« La bibliothèque d'Autun n'a pas un seul manuscrit. Elle possède quelques livres antérieurs au XVIe siècle, entre autres une assez belle Bible. La bibliothèque de l'Archevêché est plus riche. J'y ai vu plusieurs manuscrits précieux, entre autres le livres des Sacrements de St Grégoire que Millin fait remonter au VIIIe siècle. Le ms. d'Horace dont il parle, ne se trouve plus dans cette collection. Il est à Paris, m'a-t-on dit, mais j'ai lieu de croire qu'il a été dérobé.

« L'Évêché conserve encore plusieurs chartes curieuses. On m'en a montré une de Carloman, par laquelle il rend à l'évêché d'Autun des livres qui lui avaient été enlevés par Charles Martel. Le texte porte : *Bona* A PRAVIS ANTECESSORIBUS NOSTRIS *sublata*. Cette charte dit-on n'a pas été publiée.

« La Bibliothèque de Tournus est dans le plus grand désordre. Autrefois, elle avait un assez grand nombre de livres rares ; la plupart ont été perdus. On ne tient point

1. Il porte un timbre ovale : *Instruction publique 3112, 12 septembre 1834*, et la mention : *Enregistrée*.

note des livres prêtés et depuis quelques années plusieurs volumes précieux ont disparu. J'y ai trouvé un manuscrit remarquable que je crois du xe ou xie siècle. C'est la vie de St Valérien. La reliure qui était en velours rouge avec des figures de saints en argent repoussé est fort endommagée. Les ornements d'argent ont été volés. A en juger par l'empreinte qui se voit encore sur le volume ils devaient être d'un travail curieux. Il serait à désirer que ce ms. que personne à Tournus ne peut lire fût envoyé à Paris. S'il doit rester dans cette bibliothèque on peut le considérer comme perdu. Il y a aussi plusieurs recueils d'estampes rares, entre autre les batailles d'Alexandre grand format, que l'on devrait soustraire à l'humidité et aux rats. J'ai demandé à voir le fameux éventail, mais personne ne savait de quoi je voulais parler. Je l'ai retrouvé à Lyon, chez un M. Brun marchand de curiosités. J'ignore par quel moyen il s'en trouve possesseur.

« La Bibliothèque de Mâcon s'est formée depuis dix ou douze ans. Elle n'a que des livres modernes. Ses archives ne remontent qu'au milieu du xvie siècle. Mais celles de la préfecture sont plus curieuses. On m'a fait voir une assez grande quantité de parchemins dont quelques-uns ont encore leurs sceaux. Je n'en ai pu faire qu'un examen très superficiel, pourtant j'ai trouvé plusieurs diplômes du xiie et un plus grand nombre du xiiie siècle. J'ai fait mettre à part les plus anciens, entre autres une charte de Robert duc de Bourgogne, fils de Robert roi de France. Elle est donc du commencement du xie siècle. D'ailleurs elle n'a ni sceaux, ni monogramme, ni signature. C'est peut-être une copie, mais le caractère de l'écriture me fait penser qu'elle est contemporaine de l'acte original. Le

dépôt de la préfecture possède quatre manuscrits, 1° Le livre des batailles de Bonnet; 2° un traité ascétique; 3° une espèce d'histoire universelle commençant à la création du monde et finissant par les *batailles de César et de Pompée translatées du latin en français selon Sutoine, et Lucain et Soluste*. Ces trois manuscrits me paraissent être du xve siècle. Le 4e beaucoup plus moderne est intitulé : Mémoires historiques sur les États du Mâconnais.

« Dernièrement dans une vente qui a eu lieu à Mâcon un M. Barjot a acheté cinq fort beaux mss. in-folio, au prix de 300 fr. Il a déclaré qu'il en faisait l'acquisition pour la ville; mais il paraît qu'il n'avait pas commission pour cet achat. Il m'a dit qu'il désirait les échanger pour des livres plus utiles à ses compatriotes, qu'il leur léguerait à sa mort. Ces manuscrits sont : 1° un volume dépareillé de la Légende Dorée avec d'admirables vignettes. Les costumes sont du temps de Charles VI. 2° La Cité de Dieu traduction française, 2 vol.; 3° Histoire de l'ordre de la Toison d'Or, 2 vol. Tous proviennent de la bibliothèque des moines de Guiche. J'ai engagé M. le Maire de Mâcon à rembourser à M. Barjot le prix de l'acquisition de ces mss, et à les échanger ensuite avec la bibliothèque royale de Paris. Je n'ai rien trouvé à Cluny. Deux amateurs de cette ville venaient d'envoyer plusieurs mss. à la bibliothèque royale de Paris. Si j'en crois les rapports confidentiels qui m'ont été faits ces messieurs n'ont envoyé que ce qu'ils avaient de moins curieux, par forme d'essai, et pour voir s'ils en obtiendraient des échanges avantageux.

« Il y a deux bibliothèques à Lyon. Celle de la ville compte plus de 70.000 volumes et 1.200 mss., quelques-

uns très anciens. Entre autres les Evangiles du xe siècle, un..... (*sic*) du VII (?), un Pline du XIV, qui n'a jamais été collationné avec les autres mss existant, enfin un poème d'environ 3.000 vers en Roman contenant la chanson de Geste de Roncevaux ou de Roland. Plusieurs manuscrits orientaux se trouvent encore dans cette collection. J'en ai remarqué un composé d'une trentaine de feuilles de palmier recouvert de deux plaques d'ivoire très bien travaillé. Je le crois écrit dans la langue du pays d'Ava.

« Les manuscrits et les livres de cette bibliothèque sont en fort bon ordre. Le catalogue est fait par division de matières; on s'occupe à en faire un autre par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Ce travail est fort avancé.

« L'autre bibliothèque de Lyon dépend du Musée. Elle se compose en grande partie d'ouvrages d'art. Elle renferme en outre une centaine de manuscrits. Les plus curieux sont : L'image del Monde en roman, un nouveau testament roman à l'usage des Vaudois. — Un Virgile de 1350, magnifique ms, Le code de Justinien (traduction) du XIII (?).

« Les archives de la ville sont assez bien classées. Elle a des chartes qui remontent jusqu'au xe siècle. Malheureusement la plupart des sceaux ont été détruits.

« Les archives de la Préfecture sont encore plus considérables. Elles se composent de registres capitulaires de plusieurs abbayes du département, des registres terriers de commanderies du Temple et de St Jean qui existaient en grand nombre aux environs de Lyon. La ville vient de voter une somme de 3.500 francs pour que cette collec-

tion soit convenablement classée. M. le Préfet se propose de vous demander qu'un élève de l'école des Chartes soit chargé de ce travail, qui, je crois, pourrait avoir des résultats avantageux. En se rendant à Lyon, il pourrait passer quelques jours à Mâcon et mettre en ordre les archives de la Préfecture.

« Je suis avec un profond respect

« Monsieur le Ministre,
« Votre très humble et très obéissant serviteur
« Pr MÉRIMÉE
« Inspecteur gal des Monuments historiques. »

Et il écrivait en même temps à H. Royer-Collard :

« Lyon, 3 sept.

« Je viens de décocher à M. Guizot une tartine fort longue et fort exacte qui lui prouvera ma bonne volonté. Je crois indispensable d'ôter à toutes les petites villes de province leurs mss dont elles n'ont que faire et qui n'y restent que jusqu'à ce qu'un amateur passe et les vole. Je voudrais bien qu'on pût tirer de Mâcon les 3 mss. dont je parle à M. G. Ils viennent de mon oncle, et on a vendu sa bibliothèque sans m'en prévenir. Les 5 volumes se sont vendus pour 300 fr. Ils en valent bien 3.000; avec la différence, nous aurions pu faire un dîner à la Tour de Nesle. Je voudrais bien que le propriétaire actuel ne spéculât pas sur lesdits mss. J'ai écrit au maire de Mâcon pour qu'il les lui rachetât. Vous pourrez ensuite donner à la bibliothèque de la ville une Flore de quelque part ou quelque autre drogue, moyennant quoi vous ferez un échange auquel vous ne perdrez pas.

Adieu. — La vie de province est horrible et les soirées terriblement longues. Les femmes grasseyent et sont sales. Je dîne aujourd'hui avec le baron de Geramb (?) général de la Trappe. Il ne serait pas impossible dans la disposition d'esprit où je me trouve, que je ne le priasse de me recevoir comme novice.

« Il y a pourtant la diable de croyance en Dieu qui me répugne toujours.

« Ne dépensez pas votre argent et sachez borner votre générosité. Vous n'oubliez pas que nous devons aller voir Londres cet hiver.

« Voici la liste des souscriptions en retard pour la bibl. de Lyon. »

(*La liste manque.*)

En quittant Lyon, Mérimée passa par Vienne [1] et Ste Colombe. C'est là qu'il trouva chez Mme Michoud la fameuse Vénus de Vienne [2], qui le séduisit par son réalisme [3]; il partit pour Avignon [4] le 9 septembre, et y nota une inscription [5]. Il écrivit à Royer-Collard :

« Je viens de confectionner un volume in-4° de prose pour M. le Ministre de l'Intérieur et vous me demandez de

1. *Notes*, p. 111-24.

2. *Id.*, p. 126-130. — Cf. F. Ravaisson, *La Vénus de Vienne*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 1879, t. I, p. 401-14. [21e année, 2e période, t. XIX]. Mérimée entama des négociations pour l'achat de cette statue. (Cf. lettre à Requien du 25 janvier 1835), mais elle n'entra au musée du Louvre qu'en avril 1879.

3. Cf. Ravaisson, *loc. cit.*, p. 410.

4. *Notes*, etc., p. 131-60.

5. *Id.*, p. 159. D'après le commandant R. Mowat, le relevé de Mérimée serait inexact. (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1883, p 235.)

vous adresser encore des rapports sur les monuments, à vous gens de lettres et de manuscrits qui ne me donnez pas de frais de route! Pourtant je ferai de mon mieux demain. Si le temps se met à la pluie comme il est probable, je tâcherai de vous rendre compte d'une statue fort étrange que j'ai vue à Vienne et qui infirme le τὸ καλὸν des MM. des Inscriptions. J'envoie à Cavé la liste des ouvrages accordés à la Bibliothèque du Musée et en retard. Je le prie de vous la communiquer. A demain les affaires sérieuses. Ce pays-ci est le paradis terrestre des montagnes, des arbres *verts* contre l'opinion reçue, des vues et des monuments magnifiques, avec des femmes de cinq pieds 4 pouces, droites comme des lames, propres, les bas bien tirés et souliers d'étoffe.

« Je crois que vous me trouverez diablement bête à mon retour. J'aurai bon besoin d'être retrempé dans le thé du café anglais. Au fait, la vie que je mène est abrutissante. Quand je ne vais pas en voiture, je me lève à neuf heures, je déjeune et je donne audience aux bibliothécaires, archivistes et autres espèces. Ils me ménent voir leurs masures. Si je dis qu'elles ne sont pas carlovingiennes on me regarde comme un scélérat et on ira cabaler auprès du député pour qu'il rogne mes appointements. Pressé entre ma conscience et mon intérêt, je leur dis que leur monument est admirable et que rien dans le Nord ne peut y être comparé. Alors on m'invite à dîner, et on dit dans le journal du département que j'ai bougrement d'esprit. On me prie de déposer une pensée sublime sur un album. J'obéis en frémissant. Le soir on me reconduit à mon hôtel en cérémonie, ce qui m'empêche d'aller au vice. Je rentre excédé et je broche des notes,

des dessins, des lettres officielles, etc. Je voudrais que mes envieux me vissent alors.

« Je vais encore ramasser des puces dans les petites villes du dépt de Vaucluse, puis j'irai présenter mes respects à M. et Mme Grimblot à Marseille. Je serai vers le 8 octobre dans le Roussillon et alors si Thierry veut tâter de la Catalogne, je suis son homme. Sharpe m'écrit qu'il est toujours amoureux.

« Présentez mes respects à votre oncle, et si le prince de T. est dans son voisinage, faites lui bien la cour, pour qu'il nous choye lorsque nous serons à Londres. Adieu je tombe de sommeil. Mille amitiés à tous les nôtres et à toutes les vôtres.

« Pr M.

« Avignon, 15 septembre [1834] ».

C'est dans cette ville qu'il rencontra Requien, avec lequel il se lia étroitement [1].

D'Avignon, Mérimée visita Villeneuve [2], Orange [3],

1. Il échangea avec lui 83 lettres qui sont conservées au Musée Calvet où il est très difficile d'en prendre connaissance. 24 ont été publiées en 1898 dans la *Revue de Paris* du 15 mars; 4 autres ont été publiées dans nos *Lettres inédites* (p. 16-25). Sur ces lettres, cf. *Lettres inéd.*, etc. p, LV, et H. Blaze de Bury. Introduction aux *Lettres à une autre inconnue*, p. XXI-XXV. — Mérimée envoyait aussi des autographes (quelques-uns à lui adressés) à son ami. Il écrivait à Requien, le 19 décembre 1834, en lui envoyant « une botte de vieux papiers » : « Avant de partir j'avais fait un autodafé de mes vieilleries, n'ayant pas comme vous le ridicule des autographes. Je l'aurai à l'avenir pour l'amour de vous... »

2. *Notes*, etc., p. 161-5.

3. *Id.*, p. 165-91.

Vaison [1] où il fut guidé par M. de Blégier, le Thor [2], Pernes [3], Carpentras, Venasque, Cavaillon [4].

Il fit un plus long séjour à Apt [5], peut-être à cause de l'église Sainte-Anne, ou se trouve un « autel des plus respectables, car le Saint-Esprit y a dit sa messe [6] » ou plutôt pour étudier deux inscriptions [7]. Il écrivait [8] à Hyppolyte Royer-Collard :

« Je viens de brocher un torche-c.. de 4 pages pour M. Guizot. La province m'a considérablement abruti et j'ai perdu l'habitude des rapports au Ministre. Je n'ai pas le courage de relire celui-ci. Vous ferez entendre à M. G. que je suis éreinté et qu'il faut qu'il se contente de ma bonne volonté. Je vous envoie deux inscriptions inédites que j'ai trouvées à Apt, dans la crypte de l'ancienne cathédrale. Apt est un trou abominable. Ses habitants m'y ont fait une ovation et j'ai eu à faire autant de speachs

1. *Notes*, pp. 172-91. Il est question des fouilles de Vaison dans diverses lettres à Requien, du 3 juillet 1844 (*Revue de Paris*, p. 251), du 3 octobre 1845 (p. 253) et du 13 avril 1846 (p. 254).

2. *Id.*, p. 191-5.

3. *Id.*, p. 195-200.

4. *Id.*, p. 200-14.

5. *Notes*, *id.*, p. 215-23.

6. *Id.*, p. 217. — Chabouillet, dans l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Université, a mis à cet endroit la note suivante : « Prosper Mérimée, malgré son esprit, entraîné par sa haine contre la religion, prête ici aux Ratichons (*sic*) une absurdité dont ils ne sont ni coupables ni capables. La légende ne parle pas du Saint-Esprit, mais de Saint-Eustice. Mérimée aura mal entendu ce nom peu connu, sauf à Apt, et que je ne suis pas certain d'écrire correctement. »

7. *Notes*, p. 318. Il en avait envoyé une copie à H. Royer-Collard.

8. Marseille, 28 septembre.

« Je reçois avec un nouveau plaisir... » que Sa Majesté dans ses tournées. Je suis parti laissant un profond souvenir de mon aménité et de ma haute science dans la mémoire des Aptésiens. Hélas, quelles gens! Ils m'ont mené voir un trou de renard comme un monument druidique, et une inscription *syriaque*, suivant eux, qui s'est trouvée n'être qu'en mauvais latin. Adieu tenez vous en joie et ne m'oubliez pas.

« Tout à vous.
« P. M. »

Et à Requien, le 25 septembre 1834 :

« Notre ami M. Rastoul m'a joué un tour, c'est de me dénoncer aux Aptésiens, lesquels m'ont circonvenu, m'ont donné un banquet comme à un député et m'ont fait boire en templier. Ce n'est pas tout. On m'a fait gravir des roches escarpées pour voir un monument druidique (lequel s'est trouvé un escalier qui peut bien être antérieur à la Révolution), gravir d'autres rochers et me macérer les fesses sur un méchant bidet pour lire une inscription syriaque au château de Buoux. Quel syriaque! C'était une pierre toute rongée par le temps, je n'ai pu lire que SEMPER ... NOS... [1]».

Il continue sa tournée par Cadenet [2], Aix [3] où il admira fort avec ses amis Giraud, Roard, Artaud, le

1. *Revue de Paris*, loc. cit., p. 226.
2. *Notes*, etc., p. 223-4. M. P. Trabaud, dans un article sur les *Fonts baptismaux de Cadenet* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1879, t. II, 24), trouve Mérimée « plus homme de goût que savant archéologue ».
3. *Notes*, p. 224-40.
4. *Notes*, p. 245-50.

tableau du roi René, Saint-Maximin [1] et enfin Marseille où il se reposa quelques jours, en tenant compagnie à son ami Grimblot.

« ...Il est impossible, *écrivait-il à son Inconnue*, de voir rien de plus sale et de plus joli que Marseille. Sale et joli convient parfaitement aux Marseillaises. Elles ont toutes de la physionomie, de beaux yeux noirs, de belles dents, un très petit pied et des chevilles imperceptibles, ces petits pieds sont chaussés de bas cannelle, couleur de la boue de Marseille, gros et racommodés avec 20 cotons de nuances différentes. Leurs robes sont mal faites, toujours fripées et couvertes de taches... Eh bien, elles sont ravissantes malgré tout... » [2].

Il repartit par Fréjus [3], alla aux îles de Lérins et Ste-Marguerite [4], s'arrêta à Arles [5], où il rayonna sur les environs, visita les Aliscamps [6], Montmajour [7], Cordes [8],

1. Une lettre à Requien du 25 sept. 1834 est datée de S. Maximin, « exécrable trou orné d'une grande église gothique à laquelle on a oublié de faire une façade, des tours, un clocher et bien d'autres menus détails... » (*Revue de Paris*, p. 225). Trois ans après, dans un rapport inédit du 28 septembre 1837, Mérimée signalait le curé de ce village « homme instruit qui prend un grand soin de son église. Il a empêché les fabriciens de la badigeonner, et il entretient lui-même parfaitement les boiseries... »

2. *A une inconnue*, I, 202. — La lettre est datée de Toulon, 2 octobre [1843]. Mais on sait quelle confiance l'on peut accorder aux dates mises à cette correspondance.

3. *Notes*, p. 250-5.

4. *Id.*, p. 255-73.

5. *Id.*, p. 273-95.

6. *Id.*, p. 276-8.

7. *Id.*, p. 299-309. — Lenormant lui donna a ce sujet beaucoup de renseignements.

8. *Id.*, p. 310-6.

le Pont du Gard [1], Saint-Gilles, Saint-Rémy [2], Aigues-Mortes [3], Tarascon et Beaucaire, d'où il arriva à Nîmes [4].

A Nîmes, il trouva une inscription qu'il mentionna dans son rapport [5], mais en commettant une erreur [6]. De là, il alla à Montpellier [7], puis à Maguelonne [8], Villeneuve, Narbonne [9], d'où il se rendit à Perpignan [10]; c'est de cette ville qu'est datée cette lettre écrite à H. Royer-Collard :

« Perpignan, 12 nov. 1834,

« Mon cher ami, si vous aviez des sentiments, f.....! vous m'écririez « dedans cet accessoire » comme dit Molière. — La catastrophe de nos amis, catastrophe, qui je le crains, peut être funeste pour vous, moi, lui, eux, nous enfin, m'a surpris comme je tombais de catastrophe

1. *Notes*, p. 316-19.
2. *Id.*, p. 320-45.
3. *Id.*, p. 346-53.
4. *Id.*, p. 358-73.
5. *Id.*, op. cit., p. 365.
6. Note de Chabouillet : « M. s'est mis ici le doigt dans l'œil. M. Aurèle ne s'est jamais nommé Marcus Caesar. Seguier a bien lu et M. Pelet n'y entendait rien. »
7. *Notes*, p. 375-5.
8. *Id.*, p. 375-99.
9. *Id.*, p. 399-407.
10. *Lettres à une Inconnue*, I, 243. « Je suis arrivé ici avec un temps affreux. Une pluie comme on n'en voit jamais dans le Nord a inondé toute la campagne, coupé les routes, changé tous les ruisseaux en grosses rivières... Il y a une foire à Perpignan, et de plus les Espagnols qui fuient l'épidémie encombrent la ville, si bien que je n'ai pu trouver à me loger dans une auberge. Si je n'étais parvenu à émouvoir la considération d'un chapelier, j'aurais été réduit à coucher dans la rue... » La lettre est placée après une lettre du mois de septembre *1844*. Il n'y a donc qu'une erreur de date de dix ans !!

en catastrophe. 1° Le pont de Perpignan a été emporté par une inondation causée par des pluies comme vous n'en connaissez pas vous autres septentrionaux, d'où est résulté que j'ai été trempé comme une soupe, sans pouvoir changer, mon bagage étant sur une rive et moi sur une autre. — 2° Il y a foire ici, et choléra en Espagne, en sorte que Perpignan est encombré de commis voyageurs et de c..... espagnols, d'où est résulté impossibilité d'avoir une chambre à l'auberge. Par un trait d'esprit j'ai attendri le cœur d'une chapelière qui me donne un lit. 3° Les routes ne sont plus praticables. Torrens de tous côtés. Il faut que je reste au moins 3 jours ici en proie aux punaises avant de pouvoir sortir et faire une tournée dans la montagne. Multipliez toutes ces infortunes par la crainte d'être dégommé, ... de n'être pas payé de mes frais de route et jugez si je suis à plaindre. Quant aux punaises qui m'attendent cette nuit, je les défie. Je suis trop éreinté pour qu'elles apportent le quantum à tous mes maux.

« Il y a ici quantité d'espagnolesses avec leurs mantillas, leurs grosses jambes catalanes et leurs pieds pointus et microscopiques, mais le moyen de faire ses affaires avec une pluie comme celle qui tombe. Les gouttières ici sont admirablement dirigées pour achever ceux qui échappent aux ruisseaux 5. Je rentre trempé comme une soupe sans autre profit que d'avoir vu la cathédrale qui est du XIVe siècle, et cependant à appareil réticulé contre les principes classiques, et cinq à six jarretières espagnoles au-dessous du genou suivant l'usage.

« J'oubliais la vingtième, la millième catastrophe. M. le Préfet du Gard, que le diable puisse étrangler, avait

perdu mes lettres et un catalogue de livres que j'avais annoncé à votre Ministre. Je viens de le retrouver ici, et je vous l'envoie. Je vous recommande Messieurs de la Société archéologique de Montpellier et leur thalamus, si vous êtes encore quelque chose dans la rue de Bellechasse. Adieu. Tout à vous.

« Pr M. »

A Perpignan, il se lia avec Jaubert de Passa : « A mon arrivée à Perpignan, dit Mérimée dans son *Rapport*, j'avais été accueilli avec la plus grande cordialité par M. Jaubert de Passa, archéologue distingué, aussi instruit qu'obligeant. Il avait bien voulu non seulement me communiquer ses dessins et ses notes sur les monumens du Roussillon, qu'il a étudiés avec le plus grand soin, mais encore me tracer un itinéraire aux environs de Perpignan et m'indiquer, parmi les localités les plus importantes, celles que la saison avancée et le temps dont je pouvais disposer me permettraient de visiter. Il eut même la bonté de m'accompagner dans quelques-unes de mes excursions, doublement intéressantes pour moi par la compagnie d'un guide aimable et savant. [1] »

C'est ainsi que Mérimée visita Elne [2], Céret, Coustouges [3], Alet [4], Carcassonne [5]. A Rieux, il fut guidé par

1. La correspondance de Mérimée avec Jaubert de Passa de 1835 à 1838 a été analysée par M. Sellier dans le *Correspondant* du 10 mai 1898, p. 440-64.

2. *Notes*, *id.*, p. 408-16. Cf. les lettres à Jaubert de Passa des 26 mars 1835 (*loc. cit.*, p. 456) et 6 mars 1836 (p. 451-3).

3. *Id.*, p. 416-30.

4. *Id.*, p. 430-6.

5. *Id.*, p. 436-47.

M. Tournal, fils du secrétaire de la Société archéologique; il revint par Toulouse [1], Albi [2] et Cordes et rentra à Paris [3].

1. *Notes*, p. 452-65.
2. *Id.*, p. 465-72.
3. *Id.*, p. 473-75. Ici se termine le rapport. Les pages 477-84 sont consacrées aux notes.

II

FONTEVRAULT

Il n'y resta pas longtemps.

Le 16 décembre 1834 il écrivait à Charles d'Aragon : « Sachez, cher et illustre ami, que je suis arrivé sans encombre dans mes foyers gelé, transis (*sic*), éreinté, que j'ai trouvé ma famille en bonne santé... Paris m'a semblé la plus belle ville du monde, peuplée de femmes toutes élégantes et jolies, etc. », et il lui racontait drolatiquement une visite faite au chancelier Pasquier [1]. Il ne devait du reste pas se reposer. « Mon petit ministre, ajoutait-il dans la même lettre, me joue un autre tour. Le Roi des Français, dit-il, lui a ordonné de m'envoyer à Fontevrault examiner les os de Richard Cœur de Lion et de plusieurs de ses parents... »

Et le 24 décembre il envoyait le rapport [2] suivant :

« Saumur, 24 décembre 1834,

« Monsieur le Ministre,

« Il existe à Fontevrault quatre statues fort remarquables : elles représentent dit-on Henri II, Richard

1. Publiée [avec la date de 1854] par H. Moulin, Le *Palais à l'Académie*. Fauteuil de Target, dans *Bulletin du Bibliophile*, 1883, p. 474, à la note.
2. Inédit.

Cœur de Lion, Eléonor de Guienne femme de Henri II et Elisabeth d'Angoulême femme de Jean sans Terre.

« En 1793, les tombeaux que recouvraient ces statues ont été détruits; on ignore ce que sont devenus les ossements. Les statues elles-mêmes ont souffert du vandalisme révolutionnaire. Pour les enlever plus facilement des monuments dont elles faisaient partie, on a rogné sans précaution les socles sur lesquels elles sont couchées, en sorte que les inscriptions, les armoiries, en un mot tout ce qui pouvait les rendre bien reconnaissables, a disparu pour toujours. On a remplacé ces précieuses inscriptions par des écriteaux manuscrits. Mais je ne sais jusqu'à quel point on peut s'y fier. Une transposition d'écriture était bien facile, et une fois la méprise consacrée par une habitude de plusieurs années, il est difficile, sinon impossible de la réparer.

« N'ayant aucun livre avec moi je ne puis vous donner d'autres renseignements que ceux que j'ai recueillis sur les lieux. Je crois qu'il est facile de distinguer les statues de Richard et de Henri II. Pour les femmes, je manque de données historiques qui les caractérisent suffisamment. A mon retour à Paris, je rechercherai dans d'anciennes descriptions de Fontevrault, les détails, s'il s'en trouve, qui puissent les faire reconnaître.

« Je n'ai pu apprendre dans quelle partie de l'église étaient les tombeaux. Maintenant les statues sont déposées dans une petite chapelle du transept droit. Elle est fermée par une grille et personne n'y peut entrer sans la permission du Directeur de la maison centrale.

« [La statue qui passe pour être celle de Richard, est d'un seul bloc d'une pierre blanche, de l'espèce de celle

qu'on trouve en abondance dans les collines des environs de Saumur et qu'on appelle tufeau. Sortant de la carrière elle se taille avec la plus grande facilité, mais avec le temps elle durcit beaucoup : cette propriété la rend excellente pour la sculpture] [1].

« Richard est représenté couché sur le dos, revêtu d'une robe longue et d'un manteau. Sa tête est soutenue par un coussin très mince. La face a été mutilée. Le nez et la lèvre inférieure ont été brisés. Le masque est large, court, carré et la distance remarquable d'une tempe à l'autre frapperait un disciple de Gall. Les cheveux sont noirs et séparés sur le front; la moustache est pendante, séparée de la barbe, qui se prolonge des deux côtés de la mâchoire sans cependant couvrir le dessous du menton. Je conclus de ces détails que cette statue est bien celle de Richard qui portait la moustache (que son père n'avait pas), et dont la barbe et les cheveux étaient noirs. J'ai trouvé pour la longueur de la figure depuis le sommet de la tête jusqu'au talon 1m 90, ce qui se rapporterait assez bien à la taille élevée de Richard. Cependant on aurait tort sur cette seule présomption de croire à l'exacte ressemblance du portrait.

« La main gauche, gantée, repose sur la ceinture laquelle est placée très bas. Le bras droit est étendu vers la cuisse, mais la main qui était détachée du bloc a été brisée. Suivant l'usage encore général à l'époque de la mort de Richard (1200 ?) cette statue a été peinte: les couleurs sont assez bien conservées; la forme des vête-

1. Le passage [ ] a été cité par M. Clément de Ris : *Un paquet de lettres* dans *Gazette des Beaux-Arts*, *1875*, t. II, 180-2. — Il est suivi d'un autre plus étendu qui ne se trouve pas dans le rapport que nous publions.

ments et leurs ornements sont parfaitement indiqués. Richard a 3 robes dont deux au moins sont fendues sur le côté. La dernière descend jusqu'aux chevilles; une chaussure d'étoffe bleue et sans semelles autant que j'en puis juger, couvre les pieds. Aux talons sont attachés des éperons dorés fort courts. Le croquis grossier que je joins à cette lettre suppléera à ce que ma description a d'imparfait.

« Henri II est à peu près dans la même attitude. A la couleur près le vêtement est le même. Auprès de lui est une large épée dans le fourreau avec le ceinturon roulé autour. (Vraisemblablement toutes ces statues avaient quelques attributs auprès d'elles; mais celle de Henri II est la seule dont on n'ait pas coupé le socle à l'aplomb du corps.) La tête est longue avec des pommettes très saillantes. D'ailleurs le masque est encore plus mutilé que celui de Richard. Longueur de la statue : 1m98.

« A gauche de Henri II est une statue de femme; suivant l'écriteau ce serait celle d'Eléonor son épouse. Elle est couchée sur le dos, drapée d'une longue robe et d'un manteau royal, et coëffée d'un voile et d'un bandeau qui cachent entièrement les cheveux. Les couleurs de cette statue sont fort altérées; les mains et le nez sont brisés. Enfin le haut du corps est tellement endommagé qu'il est difficile de juger de sa position. Longueur 1m80. Cette taille extraordinaire m'inspire de la méfiance pour les proportions des autres statues.

« Auprès de Richard est Elisabeth d'Angoulême, toujours d'après l'écriteau. C'est la mieux conservée de toutes. La tête est intacte sauf le nez qui paraît avoir été gratté récemment. Les traits sont réguliers et expriment

la douceur. La princesse est couchée sur le dos, les mains croisées sur la poitrine. Les ajustements sont les mêmes que ceux d'Eléonor. Longueur 1,60. [1]

« Toutes ces figures sont d'un style sec et dur. Les draperies sont assez bien traitées, mais la proportion des membres n'a été nullement observée. Les bras sont ridiculement courts, les mains et les pieds trop petits. La ressemblance d'Elisabeth avec le type idéal des madones des XIIe et XIIIe siècles me ferait croire que ces statues ne sont pas des portraits : dans ce cas même, ces portraits ne devraient pas inspirer grande confiance attendu l'ignorance manifeste de l'artiste qui les a exécutés.

« J'admire souvent, Monsieur le Ministre, le peu de mémoire de nos compatriotes. La violation de ces tombes royales n'a laissé nul souvenir parmi les habitans de Fontevrault. Je me rappelle avoir entendu dire à Paris il y a bien des années, que lorsqu'on avait exhumé les restes de Richard on avait remarqué la structure singulière de ses os profondément sillonnés pour recevoir les attaches des muscles, signe d'une force extraordinaire. En quittant Fontevrault, j'ai laissé au directeur de la maison centrale une série de questions relatives à cette exhumation et dont il m'enverra la réponse, si le hazard le sert mieux que moi dans ses recherches.

« Richard avait légué son cœur à Rouen, et ses entrailles à une ville du Poitou. Je crois qu'on a perdu également ces restes précieux.

1. Cette statue est en bois. Les 3 autres sont en tufeau (*Note de Mérimée*).

« Dans la chapelle où sont déposées les statues des Plantagenets, on voit encore une boëte ronde en plomb qui contient les cendres du bienheureux Robert d'Arbrisselle (*sic*) exhumés en 1602. Son tombeau a été détruit en partie. Il n'en reste que quelques colonnes et un bout d'entablement dans le style de la Renaissance. Par conséquent ce ne peut être celui dans lequel il fut enseveli d'abord, vers 1100. Je crois de plus que l'église actuelle, n'existait pas à l'époque de la mort du saint.

« J'ai remarqué encore dans la même chapelle une pierre plate sur laquelle sont gravées en cœur un lion et quelque chose qui ressemble à une crosse ou à un sceptre, on ne sait d'où elle vient. Si j'étais bien sûr que cet instrument à moitié effacé fut un sceptre, je n'hésiterais pas à regarder cette dalle comme le couvercle du tombeau de Richard qui le premier des Rois d'Angleterre a pris un lion dans ses armoiries.

« Vous avez paru craindre pour la conservation de ces statues. Elles sont déposées dans un endroit sec et gardées avec soin. Elles n'ont pas à redouter davantage les antiquaires anglais. Appartenant à un établissement public, elles ne pourraient en être enlevées sans la permission de l'autorité supérieure.

« Quant à les mouler, je vous prierai de n'en accorder l'autorisation à personne. Cette opération achèverait sans doute de détruire la couleur, déjà très éraillée qui recouvre ces statues..

« Le tombeau de Raymond VII dernier comte de Toulouse, existait autrefois à Fontevrault. Il était surmonté de sa statue qui représentait le prince à genoux se frappant la poitrine. Je n'en ai trouvé nul vestige. Le tom-

beau de Jeanne sœur de Richard et le cœur de Jean sans Terre ont également disparu.

« Je suis avec respect,

« Monsieur le Ministre,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« Pr Mérimée.

« Inspecteur g^al des monuments historiques.

« P.-S. — Je viens de savoir le nom du maçon qui a démoli le tombeau de Richard. Cet homme est mort, mais son fils existe. Si je parviens à le découvrir j'en tirerai peut-être quelques renseignements curieux. »

Le même jour, il écrivait à Cavé, chef de la Division des Beaux-Arts [1] :

« Votre tombeau de Richard Cœur de Lion est une véritable farce qui ne valait pas la peine qu'un pauvre diable s'y enrhumât. J'ai toutes les peines du monde à ne pas couvrir mes rapports au ministre de roupies. Je reviens à regret, car il y a beaucoup à voir dans l'arrondissement de Saumur, mais il fait un froid de chien et un brouillard de couleur et de consistance de moutarde... »

Et à M. Allard, administrateur des lignes télégraphiques, à Paris.

« Tours, 26 décembre 1834,

« Mon cher ami, veuillez dire à notre Ministre qu'il est cause que je suis fort enrhumé; que son tombeau de

1. *Intermédiaire des chercheurs*, 10 février 1889 (XXII, 95), avec la date *1835 ou 1836*.

Richard est un véritable *bumbug* (vous faire expliquer ce mot par M. Sampayo) mais que je lui pardonne tout (au Ministre), attendu qu'il m'a procuré l'occasion de voir les clochers de Chartres. J'y serai après demain, si Dieu plaît.

« Le temps est magnifique, mais le froid est diabolique et les portes de province sont assez éloignées de leurs chambranles pour qu'un chat puisse passer dessous, à plus forte raison M. Borée. Je serai à Paris vers le 2 ou 3 janvier. Sachez si ma description et mon croquis de Richard ont été pris en bonne part. Je commence à croire que le voyage qu'on m'a fait faire n'était qu'une suite de la plaisanterie de Carcassonne, mais, en employé soumis je me suis bravement enrhumé suivant les indications données...

« Je vous quitte pour aller faire un tour par la ville de ce nom... »

Dans le printemps de 1835, il alla passer quelques semaines en Angleterre. De Londres il écrivait à H. Royer-Collard :

« Londres, Athenœum, 25 mai [1835].

« Voilà le radicalisme duement installé dans ce pays-ci. Il y a trois ans on n'osait pas s'avouer radical, on s'en fait gloire aujourd'hui. Il y a 150 membres radicaux à la chambre, et chaque réélection les fortifiera. On parle comme d'un événement prochain de la suppression de la chambre des Pairs, et quant à la Royauté, on sait qu'il ne faut pas s'en mettre en peine. Hier un ancien aide de camp de Wellington m'expliquait comment il fallait s'y

prendre pour faire la guerre aux soldats dans les rues, opération qui présente des difficultés ici, car les rues sont larges et n'ont pas de pavés. Il ajoutait : d'ici à dix ans, nous ferons l'essai des barricades que j'ai inventées. Il y a cinq ans on aurait regardé comme fou un homme qui aurait parlé contre le droit d'aînesse. Babbage le mathématicien vient de faire contre une brochure qui a un grand succès. Brougham en fait de sanglantes contre la chambre des Lords. Je ne vois que comtesses et ladies se disant : comment pourrons nous vivre quand viendra la Révolution ? J'en connais une qui veut apprendre à sa fille à faire des modes en cas. Je leur dis qu'elles n'ont qu'à venir à Paris et que je leur trouverai des écoliers pour des leçons de langue. Je trouve ce rapport entre ce temps ci et 1789, que les gens qui ont le plus à perdre à une révolution sont ceux qui y poussent avec le plus d'ardeur. Je connais un membre du Parlement qui a dix huit mille louis de rente qui est plus chaud que Cabet. L'autre jour j'ai assisté à une réunion radicale pour former une association nationale contre les conservateurs. C'est le pendant des Jacobins. Les inventeurs sont tous très riches, beaucoup nobles, fils aînés, etc. Je leur dis qu'ils vont ouvrir le chemin à des garçons drapiers et épiciers qui auront plus d'éloquence ou de blague qu'eux et qui les feront guillotiner. A quoi ils répondent que cela ne fait rien, et que dans une aussi noble cause il est beau de sceller de son sang, etc. continuez dans le goût des morts de Marathon.

« J'attends votre lettre pour voir M. Cooper. On veut m'examiner devant le Parlement pour une enquête sur les musées. Je n'ai pas encore promis de me laisser faire.

Fontaney et Planche. Dans un autre genre d'Haubertaert qui parle anglais aux Français et français aux Anglais. Adieu, ne suppléez pas Desgenettes que je ne sois revenu. On dit que Guillaume IV devient fou. Il y a quelques mois il a fait monter des gardes à cheval à Windsor et eux rangés en ordre de bataille, il leur a ordonné de charger contre le château et de tout sabrer excepté la reine et sa première femme de chambre. Il a aussi des absences fréquentes et depuis six mois on ne l'a vu rire. Il est très grossier pour ses Ministres. »

(*Sans signature.*)

Il écrivait à un autre de ses correspondants : « J'ai laissé l'Angleterre en 89, mais comme on a du sens dans ce pays-là, il est possible qu'il n'y ait pas de 93 » [1].

Il nous apprend lui-même combien il dépensa dans ce voyage :

« Voici mon budget : cinq semaines, 2.050 francs (voyage, aller et retour, 250; voyage à l'intérieur, à Salisbury, etc., 300; achats de rasoirs, aiguilles, etc., 500; visites à des personnes du sexe, 500; vie matérielle, 500.)... Ananas très bons, meilleurs qu'à Paris et qu'à Malaga. Rosbif délicieux. Femmes blanches comme des cygnes, douces comme satin; moyenne de l'âge, 17 ans... » [2]

1. Lettre à Requien du 19 juin 1835, p. 235. Cf. lettre à Jaubert de Passa du 5 juillet 1835 (*Le Correspondant*, p. 449).

2. A Requien, lettre citée, p. 236.

III

VOYAGE EN BRETAGNE

A peine rentré d'Angleterre [1], Mérimée partit pour sa tournée de Bretagne qui ne se termina qu'en 1836. Son rapport a été publié [2], mais il avait auparavant, adressé au Ministère, par l'intermédiaire d'Hippolyte Royer-Collard, un résumé succinct inédit de son voyage. Il nous paraît utile de le reproduire :

« M. M. dans sa dernière tournée a d'abord visité Chartres [3] et ses environs. Il s'est occupé d'assurer la conservation de la curieuse église de St André dont le chœur est orné de peintures du XIIIe siècle [4]. Il a parcouru les environs de Bonneval [5] où il a reconnu plusieurs monumens celtiques, des églises intéressantes, — et une mosaïque romaine d'un haut intérêt [6]. On espère

1. Ste-Beuve à Ampère, 15 juillet 1835. (*Nouvelle correspondance*, p. 86). La lettre est datée par erreur de 1836.

2. *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France*. Extrait d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Intérieur. Paris, Fournier, 1836, in-8°, 430 p., 10 pl. Précédé d'une lettre au Ministre de l'Intérieur, datée de décembre 1835 (p. 5-7).

3. *Notes*, etc., p. 9-14 (cathédrale) et 14-24 (St Père).

4. *Id.*, p. 24-29.

5. Alluye (*op. cit.*, p. 29-33), Bonneval (34-36).

6. Il s'agit de la mosaïque de Marboué (p. 36-41), sur laquelle Mérimée envoya de Rennes des renseignements à Lenormant (lettre du 20 août 1835). La *Revue de Paris* n'en a publié (15 nov. 1895, p. 418) que la fin, soit 1 page sur 4 !

que des fouilles continuées sur le lieu où elle a été découverte amèneront d'importans résultats.

« M. M. a visité ensuite les églises du Mans [1], son musée et sa bibliothèque très riche en mss. et en livres du xve et xvie [2]. Il a éprouvé le regret de ne pouvoir explorer les aqueducs romains de cette ville encombrés par des éboulements. Il ne doute pas que quelques travaux les rendraient accessibles et feraient retrouver des salles souterraines très curieuses dont l'existence est connue depuis longtemps, mais qui n'ont pas encore été examinées par des antiquaires [3].

« Du Mans, M. M. s'est dirigé vers la Bretagne en passant par Solesmes, Laval [4], Vitré, Rennes [5], et il a commencé sa tournée dans cette province par le dépt. des Côtes-du-Nord.

« Une construction très ancienne, le temple circulaire de Lanleff, a d'abord attiré son attention. Le résultat de ses observations sur l'appareil et la décoration de ce monument le lui font regarder comme une église du xe au xie siècle et rejeter l'opinion accréditée dans le pays qui en fait un temple gaulois ou gallo-romain [6].

1. *Notes*, etc., p. 41-63.

2. *Id.*, p. 63. Il n'est pas question, dans les *Notes* publiées, de la Bibliothèque.

3. *Id.*, p. 41.

4. *Notes*, p. 64-72 (Solesmes), 72-78 (Laval), 79-82 (Avenières), 82-3 (Grenoux). Ici s'arrête la première partie du voyage. La 2e partie va de Vitré à Nantes. Le passage relatif à Solesmes a été reproduit dans le *Journal des Débats* du 17 septembre 1901.

5. *Notes*, p. 84-7 (Vitré), 88-91 (Rennes), 91-105 (Dinant, Lehon, Corseul), 105-119 (Dol), 119 (St-Malo), 150-2 (Lamballe), 122-6 (St-Brieuc). De Rennes, Mérimée adressa à Lenormant une longue lettre. (Voir ci-dessus note 5.)

6. *Notes*, etc., p. 127-133. « Quelle que soit l'origine de l'église de Lanleff, elle est intéressante et mérite d'être conservée. »

« Paimpol, Beauport, Lannion, Tréguier, Morlaix, St Pol de Léon [1], etc., ont été successivement visités en détail par Mr Mérimée qui s'occupe en ce moment de rédiger le résultat de ses observations sur les églises remarquables et les autres monumens de la Bretagne.

« Mr M. s'est occupé avec soin de la question qui divise les antiquaires bretons sur l'existence d'établissemens durables des Romains dans l'Armorique. Il ne conserve aucun doute à cet égard ayant reconnu non seulement plusieurs voies romaines, un grand nombre de stations, et même l'emplacement et les substructions de plusieurs villes ou établissemens considérables, dont les substructions parfaitement caractérisées ne peuvent appartenir qu'à l'époque romaine [2].

« Mr Mérimée a examiné avec soin deux monumens étrangers dont l'origine est très obscure, la Vénus de Quinipili [3] et les Hercules de Loc-Miné [4]. Sans se prononcer sur la date de ces statues très bizarres, Mr Mérimée n'hésite pas à les regarder comme contemporaines, et il recherche en ce moment à réunir des renseignements historiques sur l'époque où ils ont été décrits pour la première fois en Bretagne.

« Mr Mérimée a étudié également et dessiné un grand

1. Cf. *Notes*, etc., p. 134-42 (Beauport), 142-51 (Tréguier), 151-2 (Lannion), 153-5 (Morlaix), 155-68 (St-Gildas), 169-86 (St-Pol-de-Léon), 191-4 (N.-D. du Folcoat), 155-68 (Brest), 197-206 (Quimper), 206-11 (Quimperlé), 212 (Hennebon), 227-32 (Josselin).

2. Ce § concerne sans aucun doute Lesneven, sur les débris romains duquel Mérimée s'est assez étendu dans ses *Notes* (*op. cit.*, p. 186-91).

3. Cf. *Notes*, etc., p. 213-18. La Vénus de Quinipili a été décrite pour la première fois au XVIe siècle.

4. *Notes*, etc., p. 218-27. D'après Mérimée, ces 2 monuments seraient de la Renaissance.

nombre de monuments celtiques [1], Carnac [2], Loc-Mariaker [3] ont été surtout l'objet de ses recherches. Il nous a donné une description exacte d'un monument singulier [4] découvert depuis peu de temps dans une île du Morbihan et qui se distingue de la plupart des monumens celtiques par des dessins et des espèces d'hiéroglyphes tracés sur les pierres qui le composent. Des fouilles seront sans doute exécutées à sa demande dans des monumens semblables et pourront peut-être jeter du jour sur la civilisation si peu connue de l'ancienne Armorique.

« Outre ses observations qui intéressent [5] l'histoire de l'architecture en Bretagne où il croit avoir reconnu un style particulier, Mr Mérimée a adressé à Mr le Mre de l'Intérieur et à la commission un assez grand nombre de propositions relatives à la conservation des édifices du moyen-âge qu'il a visités. L'état des églises de Dol, Tréguier, le Folgoat, exigerait des réparations urgentes. Nous espérons qu'on donnera suite aux demandes de Mr M.

« Après avoir parcouru toutes les côtes de la Bretagne et avoir fait plusieurs excursions assez longues dans l'inté-

1. Erdeven, Kerzerho. Cf. *Notes*, etc., p. 233-8.

2. *Notes*, etc., p. 238-49.

3. *Notes*, etc., p. 249-59. Il écrivait à Requien le 12 janvier 1836 : « A l'exception de Carnac et de Loc-Mariaker, immenses monuments inexplicables et dont tout le mérite consiste dans leur aspect pittoresque et dans leur étrangeté, je n'ai pas vu un monument qui soit à comparer à ceux que nous avons vus ensemble. »

4. Il s'agit du célèbre monument de Gavr'innis. Cf. *Notes*, etc., p. 259-74.

5. *Mots rayés sur la lettre* : purement archéolo. — *puis* : intéressantes seulement pour.

rieur des terres [1], Mr Mérimée s'est dirigé vers le Poitou [2] pour examiner plusieurs monumens très curieux dont l'existence était menacée. A Charroux [3], il a sollicité la conservation et la restauration d'une coupole très élégante, ouvrage du XIe ou XIIe siècle, et de quelques fragments très curieux du même temps, restés de l'ancienne abbaye. A St Savin il a décrit et dessiné en partie des fresques très curieuses du même temps, qui sont menacées [4] d'une destruction immédiate si de promptes réparations n'ont lieu. Le caractère antique de ces peintures l'engage [5] à les attribuer à un artiste grec et à les considérer comme des copies ou des imitations d'autres ouvrages beaucoup plus anciens [6].

« Nous annonçons avec plaisir que presque partout M. M. a trouvé un grand empressement à garder et à étudier les monumens de notre histoire. Des sociétés savantes s'occupent avec succès à les décrire et à les conserver. Un grand nombre d'artistes et de particuliers entreprennent des fouilles à leurs frais, explorent [7] les bibliothèques et les archives et ne négligent rien pour connaître nos antiquités.

1. *Notes*, p. 275-76. Vannes, Elven, presqu'île de Rhuys : p. 286-312 (Nantes), p. 313-42 (Angers), 343-4 (Savenières), 345-58 (Saumur), 359-67 (Candes).

2. Une lettre de Mérimée à M. Mangon de la Lande sur les monuments de Poitiers, du 12 janvier 1836, figure sur un catalogue de vente d'autographes du 6 juin 1849, n° 797.

3. *Notes*, etc., p. 368-89 (Poitiers), 389-400 (Civray), 400-6 (Charroux).

4. *Mots barrés sur la lettre* : attendent.

5. *Mots effacés* : lui a paru indiquer.

6. Sur St-Savin. Cf. *Notes*, etc., p. 407-21. Cf. aussi l'ouvrage de Mérimée, *Les peintures de l'église de St-Savin*. Paris, in-fol., 1836.

7. *Mot barré* : recherchent.

« Dans le courrant d'une tournée rapide dont le principal but était la description et la conservation des monumens d'architecture, Mr M. n'a pu explorer les archives et les bibliothèques avec tout le temps nécessaire. Il nous a indiqué pourtant plusieurs mss. intéressans pour l'histoire locale et les [1] points [2] où [3] on peut espérer de diriger des recherches avec succès. Nantes possède aujourd'hui un immense dépôt de chartes et de documens encore assez peu connus quoique fort bien classés.

« La Révolution et la guerre civile ont malheureusement détruit un grand nombre de mss. et de chartes en Bretagne et [4] les bibliothèques et les archives de cette province n'offrent que bien peu de ressources. Plusieurs particuliers ont cependant rassemblé avec zèle les matériaux que le hazard leur présentait, d'autres s'occupent de recueillir les chants et les ouvrages en langue bretonne qui se sont conservés par la tradition orale. Nous aimons à croire grâce au mouvement marqué d'intérêt qui se manifeste partout pour la conservation de nos richesses archéologiques, que tous les ouvrages importans ou utiles qui peuvent exister encore ne tarderont pas à être connus et préservés.

« Archives de la Préfecture à Nantes [5].

« Procès de Gilles de Raiz, mss. 1381. »

Ce fut dans ce voyage qu'il arriva deux mésaventures

1. *Mot barré* : quelques.

2. *Mot barré* : importants.

3. *Mots effacés* : de nombreux matériaux sont amassés.

4. *Id.* : sous ce rapport, cette.

5. Sur ce dépôt, cf. *Notes*, etc., p. 301-3. Cf. aussi les *Archives de l'Histoire de France* de Ch.-V. Langlois et H. Stein (Paris, 1891), pour son état actuel.

à Mérimée. Voici comment il raconte la première dans une lettre inédite à H. Royer-Collard :

« Mon cher ami, un journal, la Gazette du 8 que je lis par hazard ici, m'apprend qu'*on dit* que je suis nommé censeur dramatique. Je ne crois pas que cela soit vrai, car ce serait trop fort de faire ce cadeau-là à un honnête homme sans lui en demander son avis. Je suppose que c'est une idée de Cavé, idée non digérée qu'il aura émise en public pour voir comme elle prendrait. Veuillez, mon cher ami, vous mettre à la place d'un pauvre diable à 150 lieues de Paris, qui ne voit pas trop goutte en cette diable d'affaire. Vous savez quels ont été jusqu'à présent mes relations avec M. Thiers, [1] la reconnaissance que je lui dois, et partant les ménagemens que je dois garder. Faites ce que vous feriez à ma place. J'écris à Ch. d'Aragon et à Allard. Ils s'entendront avec vous et vous ferez ensuite pour le mieux. *In manus vestras commendo, etc.* Je désirerais qu'on mit dans un journal que le fait est faux. Croyez-vous que cela soit à faire? ou bien qu'il

1. Voici une lettre inédite de M. Thiers à Mérimée, à peu près de cette époque qui montre bien le ton de leurs relations :

« Je tiens tellement, Monsieur, à avoir de votre besogne que je consens à vous attendre.

« Mais je vous supplie de ne pas remettre à vous occuper de nous plus tard que lundi ou mardi. Cédez, je vous prie à nos coquetteries, laissez-vous prendre. Nous sommes d'ailleurs mieux que des coquettes, nous sommes de bonnes et honnêtes femmes qui ont tout juste assez d'esprit pour aimer beaucoup le vôtre. Venez donc avec nous, vous y serez reçu comme votre juste amour-propre peut le souhaiter.

« Tout à vous.
« A. Thiers.

« P. S. Quand vous verrons-nous?

« Et Laurence, quand viendra-t-il? J'ai fait mettre de côté une notice anglaise pour vous. »

faille laisser tomber la chose dans l'eau? Je suis si horriblement vexé et si abasourdi que je ne puis conclure à rien. Je ne doute pas que vous ne fassiez pour le mieux. Adieu, mille amitiés à tous les habitués du café anglais.

« St Pol de Léon, 11 sept. au soir.

« Veuillez m'écrire un mot sous le couvert du Préfet du Finistère à Quimper, ou à Lorient, aussitôt que vous aurez reçu ma lettre. »

L'affaire en resta là ; la Censure ne compta pas Mérimée parmi ses membres.

La seconde aventure est assez obscure : nous n'en avons trouvé la mention que dans une lettre à Requien et dans une autre à Royer-Collard. Ni les lettres à Stapfer [1] ni les autres que nous avons pu consulter n'y font même allusion, nous ne pouvons donc que laisser la parole à Mérimée :

« ...Ces sauvages, écrit-il à Requien, m'ont persécuté dans leurs journaux, m'accusant d'avoir enlevé d'autorité à leur province un ms. d'un certain barde du ve siècle, Guiclan ou Guinclan, ms. que j'ai cherché partout inutilement et dont j'ai appris l'existence à la plupart de leurs doctes! Un petit élève de l'École des Chartes a prétendu avoir trouvé le ms.; mais quand il a fallu le montrer, il n'a pu le produire et il avait disparu. Je n'ai pu d'ailleurs lui faire dire de quelle grandeur, de quelle couleur, de quel caractère il était, et je suis convaincu qu'il ne l'avait pas plus *vu* que moi. Tout cela m'a donné un peu de tracas et je m'en venge dans mon rap-

1. Nous devons ce renseignement à l'obligeance de Mlle V. Stapfer.

port, en traitant les cuistres bretons comme ils le méritent... »

Il est un peu plus explicite dans la lettre suivante à Royer-Collard, qui n'est pas datée, mais est très vraisemblablement des premiers mois de 1836 :

MINISTÈRE
DE « Paris, le 183
L'INSTRUCTION PUBLIQUE

« Je suis toujours e..... par les bretons et les Mss. de Guenclan. Comment s'y prendre pour faire finir cela ?

« On me dit que Mr de La Villemarqué le trouveur de Guenclan est à Paris. Pensez-vous que ce soit lui qui ait répandu les bruits de soustraction. Comment faut-il agir à son égard ? le bois, le fer ou le feu ? L'embarras est que je ne sais pas où il se tient. C'est un ancien élève des Chartes et il se peut que vous sachiez son adresse. Vous seriez bien aimable de me la découvrir et de me donner conseil dans cette affaire qui commence à m'ennuyer diablement.

« Tout à vous.
« Pr M.

« Mardi matin.

« Tâchez d'être guéri pour jeudi. »

Il semblerait donc résulter de ces deux documents que Mérimée avait été accusé par M. de la Villemarqué d'avoir dérobé un manuscrit de Guenclan. Il est difficile de savoir où et comment se produisit cette accusation. Dans son ouvrage Barzaz-Breiz [1], il mentionne le ms.

1. Chants populaires de la Bretagne, recueillis et annotés par Hersart de la Villemarqué, 6e éd. (Paris, 1867, in-8°, p. XXIII-XXIV).

qui se trouvait dans l'abbaye de Landévennec, où dom Le Pelletier le consulta et il ajoute : « Le précieux recueil... a disparu pendant la Révolution. » M. Sébillot, si bien renseigné pour ce qui touche ces questions a bien voulu nous écrire que « si M. de la Villemarqué a accusé Mérimée d'avoir dérobé un ms. de Guinclan, c'est qu'il aura été abusé par quelque racontar de ses fournisseurs de documents, dont plusieurs lui ont envoyé des pastiches, assez peu difficiles à faire pour qui connaît la langue bretonne de chansons populaires. Il me semble que c'est sur un on-dit de ce genre qu'il a formulé cette accusation... »

Quoi qu'il en soit, Mérimée revint désenchanté de ce pays où l' « on tient à déshonneur de laver ses culottes » [1] où il est impossible de toucher sans pincettes les personnes du sexe de Brest, Morlaix, St Brieuc, Rennes Vannes, Quimper [2]... » Le bas-breton l'avait découragé aussi :

« ...Le catalan qui me faisait tant enrager, écrivait-il à Jaubert de Passa, n'est qu'un jeu d'enfant auprès du bas-breton. C'est une langue que celle-là. On peut la parler fort bien, je crois, avec un baillon dans la bouche, car il n'y a que l'estomac ou même les entrailles qui paraissent se contracter quand on cause en bas-breton. Il y a surtout l'*h* et le *c'h* qui laissent loin derrière elle la *jota* espagnole... [3] »

1. A Jaubert de Passa, 6 octobre 1835, *loc. cit.*, p. 450.
2. A Requien, 12 janvier 1836, *loc. cit.*, p. 239.
3. A Jaubert de Passa, 8 octobre.

Et à Requien :

« ...Au lieu de votre joli patois dont on comprend toujours quelque chose, c'est une langue que le diable a inventée qu'on parle là-bas, et qui n'a pas moins de quatre dialectes très différents... Mangez une olive crue et en crachant vous ferez un bruit approchant de ce c'h [1]. »

A ce moment il était embarqué dans une grande passion [2] : « Lorsqu'après de longues et poignantes péripéties on se trouve possesseur d'une femme ayant les 36 qualités physiques recommandées par Brantôme et des qualités morales que ce cochon là ne savait pas apprécier, alors on est bien excusable de négliger un peu ses amis, lors même qu'ils vous envoient des saucissons de Tarascon [3]... »

Il était toujours autant « grandement et gravement amoureux » quelques mois plus tard [4]. M. Filon laisse entendre que ce fut là le début de la fameuse liaison de Mérimée dont la rupture devait avoir une si grande

1. A Requien, 12 janvier.

2. A Requien, 12 janvier 1836, p. 239. Les relations épistolaires avec Mlle Dacquin sont postérieures de quelques années. L'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* du 30 avril 1896, a donné (col. 494) quelques renseignements sur demoiselle Jeanne-Françoise Dacquin, décédée le 25 mars 1895 à l'âge de 84 ans, rue Jacob, n° 37. D'après une personne qui a connu Mérimée, mais qui, *comme tout le monde* (même Mme de Montijo), ignorait cette liaison secrète, son *Inconnue* était demoiselle de compagnie chez une grande dame. — Les deux volumes de lettres parus en 1873 ne méritent malheureusement qu'une confiance très limitée, étant données les *manipulations* et falsifications dont elles ont été victimes.

3. A. Requien, avril 1836, p. 241.

4. A Stendhal, 5 juillet 1836, p. 50.

influence sur son caractère [1]. Nous croyons plutôt qu'il s'agit d'une liaison (qui la précéda) avec une demoiselle M... (une actrice?) dont il parle avec une certaine passion dans une lettre inédite [2] que nous avons sous les yeux : il charge son correspondant d'user de son influence pour la rendre favorable, et il termine : « En vérité, je suis si bête quand je suis amoureux, que je devrais bien étudier les mathématiques, comme disait la Vénitienne de J.-J. Rousseau. »

Cela ne le détourna pas, du reste, de ses devoirs d'inspecteur des monuments historiques.

1. *Lettres inédites de Prosper Mérimée*, p. XLI-XLIV.
2. 3 juillet.

IV

VOYAGE DANS L'EST

Le 6 mai [1], Mérimée adressait son itinéraire au comte de Montalivet. Le 18 mai, il était à Chaumont en Bassigny, d'où il envoyait un rapport [2] de quatre pages et demie sur les statues des Guises transportées de Joinville à Chaumont, et sur deux statues (Charles et Roger de Choiseul) du musée de Troyes.

De là, il allait à Besançon, d'où il écrivait à Royer-Collard, le 23 mai :

« Mon cher ami, je vous ai conté la grande colère de Thiers contre Beyle. Il est plus que probable qu'il est fort calmé, mais pourtant lorsque Beyle sera à Paris, je vous prierai de le recommander un peu chaudement à Mignet. Mignet s'il le veut pourra lui être fort utile, surtout si Beyle persiste à permuter son consulat contre quelque petite place à Paris. »

Quelques jours après, il était à Mandeure, dont il examinait le théâtre, puis à Ottmanheim [3], enfin à Strasbourg. C'est de là que le 4 juin il envoyait ces lignes désolées à Stendhal :

1. Arch. de la Comm. des Mon. histor., *loc. cit.* Lettres et rapports de Mérimée et Vitet. *Inédit.*
2. *Id.*
3. *Id.* (juin).

« Rien de plus triste que ma vie du soir, rien de plus occupé que ma vie du matin. Le soir je n'ai guère le cœur d'écrire autre chose que mes notes de voyage et le matin je fais mon métier de commis voyageur [1] ».

Cela ne l'empêchait pas de s'occuper de son ami, car il ajoute dans la même lettre :

« ...Je reçois une lettre d'Hiypolyte qui m'écrit aussi que votre affaire est arrangée. Je souhaite que vous voyant du foin dans vos bottes vous ne disiez pas quelque chose de grave à votre g^al que j'ai vu bien rageur en parlant de vous... »

De Strasbourg, il poussait jusqu'à Aix-la-Chapelle, d'où il adressait à son confident habituel la lettre suivante :

« Aix-la-Chapelle, 3 juillet [1836],

« Il faut que je vous conte, mon cher ami, le succès du système depuis quinze jours que je suis in partibus infidelium. Faute de savoir la géographie, j'ignorais que Wiesbaden fût très près de Mayence. Il y a des eaux minérales et les accompagnements ordinaires, roulette, trente et quarante. Figurez-vous au milieu d'un jardin délicieux, en face d'un lac en miniature, un salon de 60 pieds de haut, 120 de long, 40 ou 50 de large, colonnes de marbre, dorures, sculptures, tout cela riche et de bon goût. Au milieu une roulette, et dans un salon voisin une table de 30 et 40. Il n'y avait pour jouir de ces merveilles qu'une soixantaine d'anglais et d'alle-

1. *Sept lettres de Mérimée à Stendhal*, p. 45.

mands. Le jeu était médiocrement suivi. Les joueurs se portaient tantôt dans une salle, tantôt dans l'autre. Rarement on jouait à la fois dans toutes les deux. La mise est pour la roulette d'au moins dix groschen, c. à d. 26 ou 27 s., pour le 30 et 40, d'un thaler = 3f 69c. D'ailleurs les banquiers admettent toutes les monnaies de l'Europe et leur devanture ressemble à une boutique de changeur.

« Mon inclination me portait vers la roulette, mais personne n'y jouait et ma pudeur m'empêchait de commencer. J'ai donc ponté au 30 et 40. Il y avait un ponte qui jouait au moins dix napoléons et quelquefois des rouleaux. Ayant cru remarquer qu'il perdait toujours j'ai joué contre lui mais des thalers seulement, et, dans un quart d'heure à peu près, j'en ai gagné 40 ou cinquante. Il m'a été démontré alors que le banquier était un homme très intelligent qui ne voulait pas donner de désagrément à son administration. La roulette se faisant entendre j'ai passé dans la salle voisine où je me suis commodément assis, j'ai changé mes thalers pour des pièces de 10 gros et j'ai ponté régulièrement, entourant la gagnante avec mes cinq pièces, jouant toujours deux piéces de dix gros sur chaque numéro, en sorte que ma mise était toujours de 11f07c, si ce n'est qu'ayant eu des inspirations j'ai mis trois ou quatre fois des thalers en plein sur des numéros. Vous ne sauriez croire combien le système s'est trouvé battu. Pour une demi-heure de temps j'ai perdu tout mon gain, plus environ 120 fr. à moi. Je n'ai pourtant fait aucune imprudence; mais il y avait des alternatives désespérantes. Mes 120 fr. perdus j'avais envie de continuer, mais tout le monde allant sou-

per on a levé la séance et je suis retourné à Mayence. — Ci, — moins 120 francs.

« Ici, il y a une redoute, moins bien située que le cursaal de Wiesbaden, mais pourtant bien décorée. Elle est fréquentée par quelques allemands et par une quantité d'arsouilles français, de ces gens que vous voyez sur les boulevards et qui disparaissent un jour quand le tailleur devient importun. La mise est la même qu'à Wiesbaden, mais on ne joue jamais à la fois au 30 et 40 et à la roulette. A la roulette la foule est si considérable qu'il est matériellement impossible de jouer le système. Je n'ai pu jouer que les séries, pair, passe, etc., 45 fr. de perte, et au 30 et 40, 30 fr. Total 75 fr. pour ma soirée d'hier. Je verrai ce soir si je serai plus heureux. Je compte aller jusqu'à ce que j'aie perdu 350 fr. J'en réserve 150 pour Baden, et j'ai arrêté de ne pas risquer plus de 500 fr. pour mon voyage.

« J'ai passé quelques jours très inquiet de la santé de mon père, mais hier heureusement, j'ai reçu de très bonnes nouvelles et je m'en vais remonter le Rhin après l'avoir descendu. Je ne me suis guère occupé que d'églises et d'autres affaires de mon métier. »

Et il ajoutait : « Il est bien entendu que je joue pour moi seul. »

Il revint bientôt à Strasbourg.

« Strasbourg, 15 juillet [1836],

« Mon cher ami, j'ai trouvé en arrivant hier ici une lettre d'un médecin polonais nommé Schlesinger, qui

m'écrit pour que je vous le recommande. Il a trouvé à se placer à Buchy près de Rouen, mais il lui faut l'autorisation d'exercer la médecine en France. Pasquier que j'ai importuné à son occasion vous dira son cas et ce qu'il en sait. Koreff a dû vous en parler aussi. Je vous serais bien obligé de faire ce que vous pourrez.

« J'ai regagné à Aix-la-Chapelle ce que j'avais perdu à Wiesbaden. J'avais même attrappé en outre une dizaine de frédérics d'or, mais j'ai perdu ce gain et un peu du mien pour avoir voulu jouer contre ma veine, contre la rouge qui avait déjà passé quatre fois. Sur quoi un Monsieur poudré m'a dit avec une exquise politesse : vous êtes jeune, Monsieur, permettez-moi de vous dire que c'est toujours le jeu de jouer la gagnante, excepté la 18e fois parce que la même couleur ne peut passer que 17 fois. Cela est prouvé.

« Puis en revenant à Mayence, j'ai fait un tour nouveau au Cursaal de Wiesbaden et j'ai quelque peu perdu, mais en tout mes pertes se réduisent à 80 ou 100 fr. Je n'ai pas voulu aller à Bade parce que j'y aurais trouvé des gens que je fuis.

« Adieu, je serai de retour vers le 10 août. J'espère vous retrouver tous en bonne santé.

« P. S. Vous laissez donc d'Aragon se marier. Nous irons en corps à sa noce, n'est-ce pas? Etes-vous de la grande bataille de l'Ecole de médecine et vous a-t-on déchiré votre belle robe? Peut-être sans vos gardes du corps vous en serait-il arrivé de même l'année passée. »

Lorsqu'il revint à Paris, il s'occupa de la publication

de ses *Notes d'un voyage dans l'Ouest de la France*, qui parurent en octobre 1836.

Puis arriva la maladie [1] et la mort [2] de son père.

1. Cf. lettre à Stendhal du 5 juillet 1836.

2. Le 25 octobre. Cf. lettre à de Saulcy du 25 octobre dans H. Wallon, *Eloges académiques*, et lettre à Rochard du 25 janvier 1837 (*Gazette des Beaux-Arts*, 1891, p. 464).

V

VOYAGE EN AUVERGNE

Sa tournée d'inspection, en 1837, fut retardée par la persistance du mauvais temps. Le 10 mai seulement il envoyait son itinéraire [1] au ministre.

« ...Les anciennes provinces d'Auvergne et de Limousin n'ont point été jusqu'à présent l'objet d'explorations archéologiques. Il en est peu pourtant qui méritent plus d'intérêt, soit par l'âge, soit par l'importance de leurs monuments. Je me propose de les visiter cette année.

« ...Clermont me retiendra longtemps, non seulement à cause de l'importance de ses édifices, mais encore parce que j'en ferai le centre des explorations que je me propose de faire sur plusieurs points du département du Puy-de-Dôme. Nulle part je ne pourrais recueillir des notes plus curieuses sur l'architecture du moyen âge, qui, autant que j'en puis juger, a eu dans l'Auvergne un caractère tout particulier. L'architecture militaire, encore si mal connue, m'offrira de plus des monuments fort remarquables, car les montagnes du Puy-de-Dôme sont hérissées d'anciens châteaux. Enfin je pense y trouver plusieurs camps romains, et quelques monuments antiques. »

1. Arch. de la Comm. des Mon. histor. — *Lettres et rapports de Mérimée et Viiet*, fol. 82.

Avant son départ, il pouvait lire *La Vénus d'Ille* dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mai [1].

On a beaucoup discuté sur cette nouvelle. M. Filon est le dernier qui s'en soit occupé [2], mais il semble n'avoir pas connu deux études : l'une de M. Maurice Vernes, *La Vénus d'Ille de Mérimée et une légende pieuse d'Abyssinie* [3], très curieuse, où il est question d'une recension en langue éthiopienne de cette vieille légende très répandue au moyen âge [4]; l'autre de M. Arthur de la Borderie, *La Légende originale de la Vénus d'Ille*, d'après le *Miroir historial* de Vincent de Beauvais et la Chronique de St-Antonin de Florence [5].

Mérimée se mit en route le 25 mai. La date nous est donnée par une lettre inédite à H. Royer-Collard :

« Jeudi matin [25 mai 1837],

« Mon cher ami,

« J'ai vu hier Mr Delessert qui m'a dit s'être occupé de vous, mais il paraissait trouver difficile de vous faire entrer au conseil [6] par une mesure générale telle que son considérant annonce. Il ne savait pas bien votre titre à l'Ecole de médecine. Je lui ai dit que non seulement

1. M. Roger Alexandre a publié dans le *Bulletin du Bibliophile* du 15 janvier 1898 (p. 15-24), une étude sur le *Manuscrit de la Vénus d'Ille*, donné en 1837 par Mérimée à M. Allart. — Cf. aussi Marcel Sellier, dans le *Correspondant*, 10 mai 1898, p. 462-4.

2. *Mérimée et ses amis*, p. 95-98 et 358-60.

3. *Revue Bleue* du 23 octobre 1875, p. 399-401.

4. Bibl. nat. ms. éthiopien n° 62, fol. 101.

5. *Archives historiques, artistiques et littéraires*, I (1889-90), p. 492-4.

6. Il s'agissait probablement d'une commission d'hygiène ou de salubrité.

comme médecin, professeur d'hygiène, etc., vous aviez des droits, mais encore comme administrateur. Pourriez-vous m'expliquer tout cela dans une lettre que vous m'adresseriez et que j'enverrai à M. Dt. Il désire que je m'informe des choses sans que vous sachiez que c'est de sa part. Donc, dans votre lettre, faites semblant d'ignorer son indécision. Je pars ce matin dans une heure et si vous m'envoyiez votre lettre à Bourges cela ferait de grands retards. Le mieux serait de l'adresser à ma mère, qui la ferait aussitôt passer à Mr Dt.

« Mille amitiés, ne m'oubliez pas trop et veuillez m'excuser auprès de votre oncle que je n'ai pas eu le temps d'aller voir. »

Le rapport de Mérimée a été publié en partie [1]. Nous allons l'analyser brièvement.

Il commença par visiter Bourges [2], où il examina les antiquités romaines, la cathédrale, la maison de Jacques Cœur, le bâtiment de l'Ecole normale, la maison des Sœurs Bleues (ancien hôtel de Lallemand), la maison de Cujas, les églises, le Musée, la Bibliothèque et les Archives [3]; de là il alla à l'abbaye de Pleinpied, à Mehun-

1. *Notes d'un voyage en Auvergne*, par Prosper Mérimée, inspecteur gal des monuments historiques. Extrait d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Intérieur. Paris, Fournier, 1838, 8°, 414 pages.

2. Le ms. sur les Antiquités de Bourges (98 p. in-fol.), figure sous le n° 1191 dans un catalogue de vente d'autographes du 25 mai 1852. Le 6 août 1836, Didron lui avait écrit pour lui recommander les statues de Bourges. Cf. Didron : Rapport sur les travaux exécutés à la cathédrale de Bourges avant 1848, dans *Mémoires de la Soc. des Antiquaires du Centre*, à Bourges, XVI (1889), p. 182.

3. *Notes*, etc. p. 1-46.

sur-Yèvre, La Celle, St-Amand, Drevant, Noirlac [1], et il entra en Bourbonnais [2]. Après s'être arrêté au château de Meillant [3], il alla à Montluçon. Il remarque les remparts de la ville, construits de grosses pierres rondes prises dans le lit des torrents, noyées dans un ciment fort dur; le donjon lui paraît sans intérêt, et les églises « parfaitement insignifiantes ». De là, il va à Néris [4], où il regarde surtout l'église et ses chapiteaux et s'intéresse à la voie antique et aux bains, puis il passe dans la Creuse [5] et dans le Limousin. A Limoges, les collections particulières le retiennent quelques jours, puis il continue son voyage [6] à travers la Corrèze [7] et il arrive ainsi dans le Cantal. A Aurillac [8], il n'examine que les églises. St Géraud offre, à ses yeux tous les défauts du style gothique lors de sa décadence : piliers sans chapiteaux pénétrés par les nervures de la voûte, ornementation flamboyante, d'ailleurs des plus mesquines; il admire cependant la fontaine à la vasque en serpentine polie. Il s'arrête à Arpajon, à deux lieues d'Aurillac où l'on a découvert des terres cuites antiques *blanches*, et signale une hache celtique longue de 2 pieds. « Je n'en avais jamais vu d'aussi

1. *Notes*, etc., p. 47-67.

2. Un manuscrit autographe sur les antiquités du Bourbonnais (p. 369-402) [34 p. 4°] figure, sous le n° 1024, dans le catalogue Laverdet du 20 avril 1855.

3. *Notes*, etc., p. 67-9.

4. *Notes*, etc., p. 71-4.

5. A Lamayd, Gouzon, Guéret, Bourganeuf, St-Léonard (p. 75-84).

6. *Notes*, etc., p. 85-103 (Limoges), p. 103-113 (St-Junien).

7. *Notes*, etc., p. 113-23 (château de Thalusset), p. 123-9 (Uzerche), 127-30 (Tintignac, Navet, etc.), 130-4 (Tulle), 135-9 (dolmen de Clairfage).

8. *Notes*, etc., p. 139-142.

grande dit-il. » L'église de St-Sernin [1], autrefois byzantine, dont une réparation moderne a fait perdre presque tout le caractère, le retient à peine, mais il admire le château d'Anjony [2] « situé sur une hauteur abrupte, sur une espèce de cap escarpé, séparant deux vallées profondes, au plan très régulier représentant un petit carré flanqué à chaque angle d'une grosse tour ronde aux courtines très étroites et couronnées de mâchicoulis, aux parois couvertes de fresques du xve siècle ». Il fait une courte excursion dans le Lot et l'Aveyron; à Figeac [3], ville remplie de maisons anciennes « il constate avec regret que les deux églises Notre-Dame du Puy et Saint-Sauveur ont été victimes de maintes réparations maladroites »; après un court passage à Villefranche [4], il s'arrête à Rodez [5]. Il signale dans la cathédrale une chaire en désaccord avec tout le reste de l'édifice. « Il était impossible de trouver quelque chose qui fût plus complètement laid et ridicule. » Les réparations ont été faites en dépit du bon sens, et il demande de « borner les pouvoirs du clergé en matière de réparations et de constructions ». Son séjour à Conques [6] est beaucoup plus long, car il y a tant de choses intéressantes à voir! Deux choses lui paraissent surtout bonnes à étudier, le célèbre portail et le trésor. Il ne fait que passer à Espalion et de là il va à St-Flour [7]. « Sous le rapport archéo-

1. *Notes*, p. 144.
2. *Notes*, etc., p. 144-6.
3. *Notes*, etc., p. 147-54.
4. *Notes*, etc., p. 154-6.
5. *Notes*, etc., p. 157-69.
6. *Notes*, etc., p. 169-92.
7. *Notes*, etc., p. 195-6.

logique, écrit-il au ministre, il y a peu de villes plus insignifiantes que St Flour. En dehors de l'église sans aucune ornementation, et dont la façade manque tout à fait de noblesse, on ne trouve que quelques maisons de la Renaissance. » Aussi ne s'y amuse-t-il pas beaucoup, quoiqu'il admire fort les environs. Il écrit à son ami Requien [1], le 5 juillet 1837: « si le plus admirable paysage du monde vous tente, si vous n'avez pas peur des cheveux dans la soupe (l'usage, ici, n'est pas de les servir dans des assiettes séparées), surtout si vous avez pitié d'un malheureux qui a le spleen, venez herboriser avec moi. Vous verrez quantité de fleurs magnifiques, vous verrez des basaltes à foison, vous aurez des coquilles antédiluviennes, j'espère. Tout cela, les cheveux exceptés, doit vous tenter. Je ne trouve rien à redire à l'Auvergne sinon son exécrable saleté; mais je commence à devenir un peu cochon moi-même et partant moins délicat sur cette matière. Je serai après-demain au Puy, où je resterai, et dans les environs, 8 jours. De là, je me mettrai en route pour Clermont à petites journées... »

Le lendemain, il était à Brioude [2]. St-Julien lui parut une « église byzantine d'un grand caractère, bien que tristement altérée par des réparations modernes et, plus tristement encore par le vandalisme révolutionnaire ». Les chapiteaux l'intéressèrent, particulièrement celui qui représente un diable à tête de taureau étranglant deux joueurs de harpe, « avertissement charitable donné à messieurs les jongleurs ennemis naturels des ecclésias-

1. *Revue de Paris*, loc. cit., p. 245.
2. *Notes*, etc., p. 197-211.

tiques ». Enfin, entre Brioude et S.-Georges d'Aurat, il signale un dolmen.

Au Puy [1], c'est surtout la cathédrale qui l'attire, mais il accorde cependant quelque attention à la maison de la Prévôté, à St-Jean, à la chapelle S.-Michel, à la chapelle octogone du faubourg de l'Aiguille, à S.-Laurent, à la fontaine des Farges; le musée, à son avis, est « un des plus remarquables de province ». Polignac et St-Paulien [2] ne sont que des étapes qui conduisent Prosper Mérimée à la Chaise-Dieu [3], où il éprouva, s'il faut l'en croire, une très grande désillusion. Il s'élève contre la réputation, « qu'elle est loin de mériter », faite à cette église. L'ornementation des stalles est trop uniforme, à son avis, et fort inférieure à celle de Rodez beaucoup moins vantée. Il loue « pourtant sans réserve une très jolie frise flamboyante qui en forme l'amortissement ». La célèbre fresque de la Danse des Morts est très endommagée, et le dessin en est fort incorrect. Les tombeaux de Clément VI et Grégoire XI, « horriblement mutilés, n'offrent plus aucun intérêt ». Les tapisseries le séduisent par leur *réalisme*. « Les personnes qui se plaisent à rechercher les petits détails de la vie commune chez nos aïeux, y trouveront ample matière à leurs observations. Ils jugeront, par exemple, des manières de la bonne compagnie au commencement du XVIe siècle, en voyant dans la Cène un apôtre se curant les dents avec son couteau, tandis qu'un autre essuie le sien à la nappe. Voilà, j'espère, de la naïvété locale... » Quant à l'église elle-même, « les ner-

1. *Notes*, etc., p. 211-50.
2. *Notes*, etc., p. 250-67.
3. *Notes*, etc., p. 267-73.

vures de la voûte pénètrent les piliers d'une façon peu gracieuse. L'effet que produiraient sur le spectateur les proportions de l'église est malheureusement fort affaibli par un jubé qui en masque l'étendue réelle... » Mérimée trouve la façade fort pauvre d'ornementation. « On vantait l'aspect imposant des flèches, mais la révolution les a détruites, et a de plus mutilé le peu de sculptures qui décoraient le portail, ce qui, au reste, n'est point de nature à donner de bien vifs regrets. » Quant au cloître, il est, dit-il, « très vaste et fort élégant ».

Après une visite au Monestier, à l'abbaye de Calminiac, à Lempde [1], Mérimée entra dans le Puy-de-Dôme.

A Issoire [2], les chapiteaux de Saint-Paul « se font remarquer par leur belle exécution », notamment celui des Maries au Tombeau. « La gracieuse naïveté des figures, le bon ajustement et l'élégance des draperies surprendront les personnes mêmes qui ont vu les meilleures sculptures du Moyen-Age. Une des saintes femmes, surtout, m'a frappé par la noble simplicité de sa pose, et

1. *Notes*, etc., p. 273-83.

2. *Id.*, p. 284-95. Vingt ans plus tard, on restaurait Issoire, et Mérimée dans une lettre inédite sd. (vendredi soir — 1858 ?) faisait les observations suivantes à un architecte : « La bande horizontale entre les arcades et le triforium a beaucoup trop d'importance. Elle accuse une disposition dont il n'y a aucun vestige. Je crois que les archivoltes des arcades inférieures de même que celles du triforium sont trop minces et pas assez nettement marquées. Je n'aime pas dans le 2e projet l'ornement du dessus du triforium. Je préférerais un appareil comme pour le bas, mais plus petit. Il faudra faire quelques essais pour trouver la meilleure disposition à donner aux colonnes et l'épaisseur et la teinte des bandes brisées. Je voudrais la plus grande simplicité dans la nef afin de faire valoir le sanctuaire. Dans la voûte du sanctuaire je n'aime pas le fond jaune à bandes bleues. Il faut éviter tout ce qui rappelle le papier de tenture... »

par la noblesse de sa longue draperie, qui rappellent vraiment la statuaire antique. » Mais ceux des galeries supérieures sont « des plus grossiers et des plus laids » qu'il ait vus.

On a badigeonné « de la façon la plus ridicule », un portique dorique; on a *plâtré* le mur occidental! C'est une restauration exécutée par un officier supérieur du génie qui a refait la tour centrale « de manière à lui donner toute l'apparence d'un pigeonnier ».

De là, il part pour Clermont. Il signale la similitude de Notre-Dame du Port[1] avec St-Paul d'Issoire, qui lui est postérieur. « Le clocher de la façade occidentale *moderne*, mais de style byzantin, est un pastiche exécuté avec plus de goût qu'on n'en montre souvent dans les réparations qui se font aujourd'hui. » Enfin, il goûte fort les vitraux modernes de M. Thévenot, de Clermont.

Dans la cathédrale[2], il est surtout frappé par la « grande harmonie de l'ordonnance générale ». Puis, il se promène dans Clermont, voit le sarcophage de l'ancienne église des Carmes, l'église des Jacobins, la muraille romaine. Il visite la bibliothèque et le musée[3], fait ensuite des excursions aux environs : à Gergovie[4], Royat[5], Chamalières[6], Montferrand[7], St-Nectaire[8] où

1. *Notes*, p. 296-303.
2. *Notes*, etc., p. 303-30.
3. *Id.*, p. 313-7.
4. *Id.*, p. 317-50.
5. *Id.*, p. 331-2.
6. *Id.*, p. 332-3.
7. *Id.*, p. 334-5.
8. *Id.*, p. 335-43. M. Bruyerre, chargé des travaux de restauration de l'église de St Nectaire en 1873, a dans son rapport insisté sur les chapiteaux que Mérimée n'avait pu expliquer (E. du Sommerard, loc. cit., p. 81).

il y a des ruines celtiques(?) et Murol [1] qu'il recommande « à tous les amateurs de paysage, mais ce n'est point là qu'il faut aller étudier l'architecture militaire du Moyen-age ».

A Clermont, Mérimée avait un excellent ami, M. de Méricourt, inspecteur des finances [2].

De Clermont, il alla à Thiers, visite le Moûtier [3], où il découvre une tête antique en marbre et Saint-Genès [4]. A Riom [5], il visite la Ste-Chapelle, « qui doit sa réputation à ses verrières » [6], et à Ennezat [7], dont il admire surtout les chapiteaux, particulièrement un qu'il décrit [8] en latin ». Après un court passage à Aigueperse, où il signale le tableau de Ghirlandajo [9] il entre en Bourbonnais.

A Moulins [10], il n'admire que médiocrement le tom-

1. *Notes*, p. 344.

2. Deux lettres de Mérimée à M. de Méricourt, ont figuré dans la vente Eugène Despois, 25 mai 1877. L'une du 13 mai 1837 (n° 70) est relative aux églises de Clermont et de Thiers ; dans l'autre (n° 68), du 27 juillet de la même année, il annonce à son correspondant qu'il va aller à Thiers, et que dimanche il sera à Riom. « Nous célébrerons ensemble les glorieuses journées. »

3. *Notes*, etc., p. 345-54.

4. *Notes*, etc., p. 355-7.

5. *Notes*, p. 357-66.

6. *Id.*, p. 366-9.

7. *Id.*, p. 370-80.

8. *Id.*, p. 374, à la note. En envoyant ce volume à Requien, il lui disait, dans une lettre sans date publiée par la *Revue de Paris* : « Vous recevrez en même temps que cette lettre un mien volume, qu'il vous est défendu de lire, à l'exception d'un passage en latin (V. Eglise d'Ennezat), c'est le seul qui soit digne de vous... » (*loc. cit.*, p. 246.)

9. *Notes*, p. 380. Mérimée a résumé (p. 381-5) les caractères généraux de l'architecture du M.-A. en Auvergne.

10. *Notes*, p. 385-9.

beau du duc de Montmorency. Il trouve la duchesse « assise dans cette attitude d'abattement pensif où Desdemona-Pasta savait allier tant de naïveté à tant de noblesse ». Le monument manque d'ensemble. « Un fat boudant sa femme qui a la bonté de l'aimer, voilà l'idée qui se présente involontairement. »

Par contre, il est enthousiasmé à Souvigny [1].

« Le palais des princes ne présente plus aujourd'hui qu'une masse confuse de masures, si complètement défigurées qu'on y cherche vainement quelque trace d'ornementation ». En revanche, malgré de grandes et cruelles mutilations, l'église de l'ancienne abbaye est encore le monument le plus remarquable de la province, et par ses nobles proportions ferait honneur à une grande ville. »

L'église contient « comme un abrégé des différentes transformations par lesquelles a passé l'architecture depuis le commencement de l'époque byzantine jusqu'à la décadence de l'art gothique. » Il signale les réparations de 1440. La façade n'est qu' « un placage du xve siècle dépourvu d'élégance et de noblesse ». Il croit que l'arcature plein-cintre à droite du portail, surmonté de chapiteaux byzantins a décoré *extérieurement* un édifice, peut-être un porche ou un cloître dépendant de l'abbaye. » Il signale aussi la crypte et le chapiteau de la monnaie [2], ainsi que le bas-relief byzantin. Il résume ainsi ses observations :

xie s. — Nef, partie du chœur, absides, tour S. et tour N. en partie.

1. *Notes*, p. 389-407.
2. *Notes*, etc., p. 400.

XIIe s. — Collatéral N, 2 travées du collatéral S, tribunes du chœur et arcades.

Fin XIIe s. — Pilastres du transept, étage supérieur, tour S.

1440. — Voûtes de la nef, chœur, façade, cloître.

XVe au XVIe s. — Chapelle neuve.

« Son curé, M. Chambon, ajoute-t-il, apporte le zèle le plus louable à l'entretenir, à la réparer, à la préserver de dangers encore plus grands que ceux qu'elle a déjà courus, je veux dire des restaurations maladroites qui lui feraient perdre son caractère. »

Son voyage se termina à Saint-Menoux [1], où le chœur seul lui parut intéressant pour l'art.

1. *Notes*, p. 407-14.

VI

1838

Les derniers mois de l'année 1837 furent employés par Mérimée à faire des rapports sur les subventions à accorder, sur les demandes de réparations.

Le 28 septembre 1837, il adressa un rapport sur l'église de Senez, pour laquelle on demandait une subvention qui regardait plutôt le ministre des cultes; sur l'église de Saint-Nicolas du Port (Meurthe), sur St-Maximin (Var).

Mérimée était opposé aux déplacements d'objets d'art. Il le disait nettement dans un rapport du 19 décembre 1838, sur la restauration des vitraux de l'église de St-Quentin confiée à M. Lemasle, qui proposait l'acquisition d'une cuve en pierre de l'église de Vermand. « Je suis fort ennemi des déplacements qui ne sont pas absolument commandés par une nécessité de conservation. Cette cuve byzantine est bien placée dans une église de même style, elle en fait partie intégrante [1]. »

En 1838, le ministre de l'Instruction publique exprima le désir qu'un dépôt des antiquités du moyen âge découvertes à Paris ou dans la banlieue fût établi à Paris, soit à l'Hôtel de Ville, soit dans la maison de François Ier, soit dans les Thermes de Julien, ou enfin dans le réfec-

1. Archives de la Comm. des Mon. histor., *loc. cit.*

toire de l'ancienne abbaye de St-Martin. Mérimée fut, le 25 avril, chargé de rédiger la réponse au nom du ministre de l'Intérieur. Il rejetait cette demande en faisant valoir que « les acquisitions seraient onéreuses à Paris, où tant de riches amateurs, propriétaires de collections particulières, entreraient en concurrence avec l'administration [1] ».

A la même époque, il envoyait à Hippolyte Royer-Collard de nombreuses notes pour ses cours d'hygiène. Exemple, la lettre suivante :

« Je vous prendrai demain au cercle vers 4 h. 1/2 pour aller avec vous commander le dîner du mercredi chez Terré.

« Voici le passage de Plutarque :

« Plut. Reiske; Jul. Caesar § 41 in fine.

« Je vous fais l'injure de vous donner la traduction d'Amyot :

« Mais depuis qu'il (César) eut pris la ville de Gomphes en la Thessalie, non seulement il recouvra vivres à foison pour nourrir son armée, mais aussi la guarentit et délivra estrangement de maladie, parce que y ayans les soudards trouvé grande quantité de vins, ils chassèrent la contagion de pestilence à force de boire et de faire grande chère; car ils ne feirent autre chose que baller, monmer et jouer les bacchanales par tout le chemin, tant qu'ilz se guarirent de cette maladie par yvrongner et se feirent des corps tout neufs.

« Ainsi vous arrive et à moi idem.

« Pr M.

« Lundi [15 mai 1838]. »

1. Minute aux Arch. de la Comm. des Mon. histor., *loc. cit.*, fol. 87.

Les notes qui suivent, quoique sans date, sont de la même époque.

« Nourriture exclusive. Ath. Θ. 402 c. d.

« — Les élèves du collège d'Eton mangeaient autrefois du mouton bouilli tous les jours. Ce règlement dure peut-être encore.

« Sel. — V. dans le banquet de Plutarque lib. V, quaest. 10 : cur salem Homerus divinum dixerit. Iliad. IX, 214. Plut. dit que les rats se multiplient considérablement dans un vaisseau chargé de sel. Il rapporte ce fait que les prêtres égyptiens s'abstenaient de sel, mais il ne parle pas de l'effet qui en résultait pour leur santé.

« Il revient sur le même sujet dans les questions naturelles, tome IX, p. 614, éd. Reiske, et recherche pourquoi on donne du sel aux moutons. Est-ce pour qu'ils mangent davantage et s'engraissent plus rapidement? ou bien est-ce au contraire pour combattre la maladie résultant de l'excès d'embonpoint? Il penche pour la 2e explication.

« Apollonius élève d'Hérophile défendait les mets doux et succulents aux personnes maigres. Il leur recommandait les mets salés parce que la propriété qu'a le sel de se diviser porte les aliments dans tous les conduits du corps.

« Plut. remarque qu'il est difficile d'écorcher les moutons gras, mais que la graisse se fond et se détache de la peau par l'acreté du sel, — que le sang devient plus léger par l'usage du sel...

« J'ai lu dans le voyage du commodore Byron ou du capne Wallis que les chevaux des patagons buvaient de

l'eau de mer. Je ne sais si ce fait a été observé depuis. A cette latitude, l'eau de mer doit être plus salée qu'entre les tropiques. Il n'y a rien sur le sel dans Aulu-Gelle, ni dans Athénée, ni dans Diodore. Rien de bon à citer dans Pline. Les seuls faits qui me paraissent intéressants pour un professeur d'hygiène sont les mêmes que cite Plutarque.

« Rien dans Pausanias ni dans Hérodote.

« Frictions d'huile.

« Polyb. III, 72. Remarque qu'à la bataille de La Trebbia qui a eu lieu en hiver par un froid rigoureux, les Romains avaient un grand désavantage parce qu'ils avaient passé la nuit sous les armes, tandis que les Carthaginois s'étaient préparés en se frottant d'huile devant le feu.

« Voici comment on remplaçait les bains dans les villages et probablement dans les expéditions militaires. Luc. *Asin.* 20. *in fin.*

« Avant de se livrer aux exercices du gymnase, on se frottait d'huile, afin de supporter mieux la fatigue. Luc. Anacharsis, 24.

« Je ne puis retrouver un passage de Xénophon, Anabase, où il parle des graisses employées par les Grecs au lieu d'huile pour leurs frictions. Ils se servaient aussi je crois d'huile de palme. Les Hongrois et les Slaves se frottent de suif en hiver pour sentir moins le froid.

« — Régime de César.

« Ille tertiis saturnalibus (U. C. 708) apud Philippum ad horam VII nec quemquam admisit. Rationes opinor cum Balbo. Inde ambulavit in litore. Post horam VIII in balneum; tum audivit de Mamurra; vultum non mutavit;

unctus est; accubuit; ἐμετικὴν agebat; itaque et edit et bibit ἁδεῶς et jucunde; opipare sane et apparate : nec id solum, sed

bene coito

« Condito sermone bono, et, si quœris libenter.

« Cic. Epist. Ad Att. 13, 52.

du même César qui faisait des enfants à Cléopâtre *très ressemblants* à 53 ans.

« Quum, inquit, vomere te post cœnam velle dixisses, in balneum te ducere coeperunt (Cic. Pro Rege, 7).

« Sueurs pendant le bain :

Magno gaudet sudare tumultu

« Cum lassato gravi ceciderunt Bracchia massa.

« Juv. Sat, VI, 421. »

Au reste, Mérimée, nous ne saurions trop le répéter, était l'amabilité même et Ferdinand de Lasteyrie devant aller à Metz, il écrivait à de Saulcy [1] et au professeur Yung [2] pour le recommander :

« Mon cher Monsieur,

« Permettez-moi de me rappeler à votre souvenir et de réclamer votre obligeance accoutumée pour mon ami M. de Lasteyrie qui vous remettra cette lettre. Il est auteur d'une publication très intéressante sur la peinture sur verre au Moyen-Age et se propose de compléter ses recherches en étudiant les ouvrages des maîtres verriers

1. Lettre du 16 juin 1838, dans H. Wallon, II, 244.
2. *Inédit.*

allemands. Je lui ai parlé des belles peintures des Lingks que vous avez à la bibliothèque, et je lui ai dit qu'il trouverait en vous le guide le plus complaisant et le plus instruit. Je vous serai très obligé de lui montrer votre magnifique mss. de Herrade, *Hortus deliciarum*; je crois qu'il pourra y trouver des renseignemens curieux sur les costumes et les arts au XIIe siècle.

« J'espérais vous voir à Paris l'automne dernier, mais vous n'avez point tenu la promesse que vous aviez bien voulu me faire. Je me flatte que votre visite n'est qu'ajournée. Probablement je serai de retour à Paris vers le milieu de 7bre, c'est je crois l'époque de vos vacances, et je serais bien heureux si vous preniez ce moment pour nous faire visite. Ma nouvelle adresse est rue des Beaux-Arts n° 10.

« Veuillez Monsieur me rappeler à vos aimables convives du *Crönchen*, et agréer la nouvelle expression de tous mes sentimens dévoués.

« Pr MÉRIMÉE

« Inspecteur g^al des Monumens historiques.

« 16 juin 1838.

« *Monsieur le Professeur Yung, place St Thomas, Strasbourg.* »

Le 19 juillet 1838 il adressa, de Bordeaux à M. Vatout, conseiller d'Etat, directeur des bâtiments civils, un long rapport de 5 pages in-4° sur l'église de Cunault (Maine-et-Loire), St-Savin (Vienne) le château de Thouars et l'église de Saintes. Il était allé voir le château de Thouars « sur la foi des lamentations de M. de Caumont, qui disait

qu'on allait l'abattre pour faire une grande route ». « Voici la vérité. D'abord le château est une grande vilaine baraque du XVIIIe siècle, qui sert aujourd'hui de caserne... Devant le château est une grande terrasse sous laquelle se trouve l'orangerie. Deux escaliers en avance sur la terrasse conduisent au jardin, c'est-à-dire à ce qui fut un jardin. C'est un de ces escaliers qu'on sacrifie. C'est dommage, mais cela n'a rien de bien remarquable. C'est Versailles fort en petit, plus une vue qu'on ne détruira pas, et qui est telle que le département de Seine-et-Oise n'en produit pas. Comme j'ai eu les côtes défoncées en passant par la fondrière qu'on appelle la route actuelle, j'ai vu très philosophiquement les travaux commencés pour son amélioration... Ce n'était pas la peine de jeter les hauts cris... » Aux environs de Saintes, il signale une tour ancienne « qu'on dit romaine » et qu'il croit l'œuvre des Wisigoths. « Je me suis refoulé le poignet en grimpant à ma tour wisigothe, *ajoute-t-il*. A cela prés fort bien portant. »

L'année 1839 est signalée par une discussion à propos d'un projet de recueil d'inscriptions romaines entre Mérimée et M. Le Bas. Laissons Mérimée expliquer l'affaire [1].

« A M. le Directeur du *Journal de l'Instruction publique*.

« Paris, le 11 avril 1839.

« Monsieur,

« La proposition que j'ai faite dans le comité des arts et monuments, dont j'ai l'honneur d'être membre, ten-

1. Publ. *Journal général de l'Instruction publique*, 27 avril 1839, p. 242. — Cette lettre n'est pas indiquée dans l'article de M. Maurice Tourneux sur la *Correspondance de Mérimée*.

dant à ce qu'on y préparât un recueil des inscriptions romaines existant en France, a soulevé entre deux comités une question d'attributions que j'étais loin de prévoir. Le comité des chartes et chroniques réclame l'honneur de publier ce recueil. (Voir le rapport de M. Lebas dans la séance du 10 mars, numéro du 6 avril, *Journal de l'Instruction publique.*) Sans doute je suis très fier que ma proposition ait été accueillie par deux comités au lieu d'un seul, mais je ne voudrais pas que cette espèce de conflit retardât un travail que je crois utile. Pour ma part, je suis prêt à communiquer au comité des chartes, les inscriptions que j'ai recueillies dans mes tournées, s'il reste définitivement chargé de cette tâche; mais je dois à la section à laquelle j'appartiens de ne pas laisser sans réponse les observations contenues dans le rapport de notre savant collègue M. Lebas. Je le prierai donc de remarquer que si les édifices, les tombeaux, les statues, les meubles antiques rentrent dans la compétence du comité des arts et monuments, il serait assez singulier qu'en les publiant ce comité ne pût faire connaître les inscriptions qui y sont tracées. J'ajoute qu'un grand nombre d'inscriptions, insignifiantes si on les sépare du monument où elles se trouvent, acquièrent de l'importance par leur place et par les objets d'art qu'elles expliquent. Combien de bas-reliefs du plus haut intérêt qui n'ont pour toute inscription qu'un nom inconnu dans l'histoire! S'il est vrai que le tout doive emporter la partie, dira-t-on que l'inscription du tombeau de S. Remy est plus importante que le tombeau lui-même, et que ceux qui publient le tombeau n'ont pas le droit de publier les huit mots gravés sur sa frise? Croit-on pouvoir détacher les inscriptions

qu'on lit sur les autels, les statuettes, les monuments funéraires, de la description de ces autels, de ces statuettes, de ces monuments ? Peut-être existe-t-il un vice dans l'organisation des comités, trop nombreux pour que leurs travaux ne se rencontrent pas quelquefois sur les mêmes terrains ; mais tant que subsistera cette organisation, je pense que le comité des arts et des monuments ne sortira pas de ses attributions en s'occupant des inscriptions antiques de la France.

« Permettez-moi, Monsieur, d'ajouter quelques mots sur le plan proposé par M. Le Bas. La collection comprendrait toutes les époques, depuis l'invasion des Gaules par les Romains jusqu'à la réunion de nos provinces sous l'unité monarchique. L'immensité de ce projet est la seule raison qui puisse empêcher de l'accueillir, car son utilité est incontestable. Il faut cependant examiner si nos ressources nous permettent de l'entreprendre. A partir du ve ou vi^e^ siècle, les inscriptions ne peuvent être publiées qu'en fac-simile, car, les transcrire, ce serait leur ôter une grande partie de leur intérêt ; dans nombre de cas, ce serait même rendre leur date incertaine. Or, quelle quantité de planches ne faudra-t-il pas pour reproduire les inscriptions de la France ? que l'on calcule et le temps et les frais, puis qu'on se demande avant de commencer si l'utilité égale la dépense.

« En ce qui concerne les inscriptions romaines, sauf quelques rares exceptions, nos caractères d'imprimerie peuvent les reproduire. Le nombre n'en est point considérable, et celui des personnes qui pourraient les recueillir et les transmettre est grand dans tous nos départements. J'ai supposé que dans l'espace d'une année on pourrait

réunir toutes les inscriptions de nos musées publics, et la plupart de celles que renferment les collections particulières. Je crois n'avoir avancé rien que de très possible et je dirai même que si les correspondants du ministère nous secondent, quelques mois suffiraient à cette tâche. Quant aux dessins de monuments, qui seuls seraient coûteux, on pourrait les remplacer, dans presque tous les cas, par des descriptions suffisantes pour toute personne qui s'occupe d'archéologie.

« M. Lebas propose de donner une classification géographique à son recueil et adopte la division romaine de la Gaule en 17 provinces. Aujourd'hui, peut-on suivre cette classification pour les inscriptions romaines? J'en doute fort. M. Lebas reconnaît que la plupart se trouvent dans nos musées; or, elles y ont été apportées de fort loin, car malheureusement chez nous, les centres d'études ne sont pas rapprochés. A Toulouse, par exemple, il y a, à ma connaissance, des inscriptions provenant non seulement de la 1re Narbonnaise, mais de la Novempopulanie et des 2 Aquitaines. Dans le musée d'Avignon, il y en a des 2 Narbonnaises, outre celles qui ont été recueillies en grand nombre sur les lieux, dans la Viennoise. Je me rappelle, à Limoges, le tombeau d'un certain Poetinus, décurion de la cité des Aulerques éburovices; il appartient à la seconde Lyonnaise et le voilà transporté dans la première Aquitaine. Que si l'on essaie de rendre chaque monument à la province, ce travail, que l'absence de documents certains rendra souvent impossible, sera sans doute aussi long que celui d'une classification systématique, telles que celles de Gruter ou d'Orelli. Un recueil d'inscriptions n'est point comme un livre d'his-

toire qu'on peut lire en commençant par la première page c'est un dictionnaire que l'on consulte au besoin. Sans un ordre de matières, sans une table méthodique, M. Lebas en convient, la collection serait de peu d'utilité. La classification que je propose, qui n'est pas d'ailleurs de mon invention, serait, je crois la plus commode : c'est la division par chapitres, adoptée par Orelli, modifiée seulement, ou plutôt restreinte, en raison de la spécialité d'un recueil beaucoup moins vaste que le sien. Si dans la circulaire adressée aux correspondants du comité, on les invite à transcrire les inscriptions par ordre de matières, suivant une table de chapitres convenue à l'avance, ou seulement si on les engage à copier chaque inscription *sur une feuille séparée*, le travail de classification devient le plus simple du monde. Il se borne en effet à donner un titre et un n° à chaque inscription, puis à la placer dans le dossier auquel elle se rapporte. La table générale des matières se compose en même temps que le recueil. Je sais que quelques omissions sont inévitables; mais de quelque manière que l'on procède, je regarde comme impossible qu'il n'y ait pas à la fin du volume un chapitre d'*analecta*.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

« Pr Mérimée
« Inspecteur g^al^ des Monuments historiques
et membre du Comité des Arts et monuments. »

La brouille ne fut pas de longue durée : les deux archéologues se réconcilièrent à la table de Lenormant [1].

1. Cf. Lettres à de Saulcy, dans H. Wallon, *loc. cit.*

Mérimée avant d'entreprendre une tournée dans le Midi, tournée qui devait le mener jusqu'en Corse, écrivait à Cavé [1] :

« Mon cher ami,

« Voici mon testament :

« 1° Veuillez tourmenter, mais cruellement le Préfet de l'Yonne pour qu'il emploie en temps utile les 5.000 fr. donnés à Vézelay [2] en 1837.

« 2° Si vous avez de l'argent de reste vous pourriez en accorder à l'égl. de Conques (Aveyron) où l'on a trouvé plus à faire qu'on ne s'y attendait. Si l'architecte qui est chargé des travaux vous écrit pour vous demander un supplément, vous pourriez lui promettre continuation de secours en 1840 et augmentation si faire se peut. La commission a été unanime sur ce point.

« 3° Pourriez-vous donner 2 ou 300 fr. au préfet d'Ille-et-Vilaine pour faire un peu raccommoder la très petite chapelle de Largon, arr^t de Redon. C'est un monument très étrange, presque *romain*, à petit appareil, ciment rouge, entremêlé de briques. Si cela n'est pas romain cela remonte au moins à feu Charlemagne ; si vous doutez demandez à Vitet. Il s'agit de la couvrir et d'engager le curé à la rendre au culte. Le traitre voudrait l'abattre pour agrandir son cimetière. Cette chapelle est consacrée

1. Arch. comm. Monum. histor., fol. 97. Une lettre du 13 juin 1839 au v^te Dejean en faveur d'un réfugié politique espagnol partisan de don Carlos, M. Morillon, a figuré sur un catalogue de vente du 10 mai 1854 (n° 650) et d'avril 1857, n° 1650.

2. Il existe dans le même volume une note de service de Mérimée relative au non emploi par le préfet de la subvention pour Vézelay.

à Ste Agathe, autrefois on y allait en pèlerinage pour les maux de sein. Trois cents francs, c'est peu de chose.

« On m'a recommandé une église de Ste Guitterie, je ne la connais pas, mais voici la note.

« Si vous pouvez faire quelque chose pour St Savin, Htes Pyrénées, vous ferez une bonne œuvre. Vous avez le dossier avec une note de moi.

« Adieu, mon cher ami portez-vous bien et ne m'oubliez pas.

« T. à v.

« P. Mérimée. »

VII

VOYAGE EN CORSE [1]

Le 19 juillet, Mérimée était à Grenoble, d'où il envoyait un rapport sur l'église de Brou, le musée de Vienne, les fouilles faites dans cette ville.

D'Avignon, le 8 août 1839, il adressa un long rapport sur la restauration du pendentif de Valence, l'église de St-Antonin (Isère), la Grande-Chartreuse, Die [2] (où il y avait des inscriptions). Il fait le plus grand éloge du Dr Long, médecin à Die, « archéologue très zélé et très instruit ». Après avoir parlé de St-Paul-Trois-Châteaux, de St-Restitut, du théâtre d'Orange, il signale les dégradations des fresques du Palais des Papes [3] et demande une grille pour empêcher les soldats de les barbouiller. Il faudrait déplacer dix lits. « Le commandant du génie à Avignon est d'ailleurs bien disposé, et se prêterait volontiers à toutes les mesures qui auraient pour but la conservation de ces belles fresques. Cette preuve de goût est

1. Cf. P. Mérimée, *Notes d'un voyage en Corse*. Paris, Fournier, 1840, in-8°, 236 p., les p. 1-13 sont consacrées à un aperçu historique. Cf. la lettre à Lenormant du 18 août 1839, dans *Revue de Paris*, p. 421-422.

2. Cf. Lettre à Lenormant du 28 août 1839, *loc. cit.*, p. 419.

3. Cette partie du rapport se trouve reproduite dans l'ouvrage publié à l'occasion de l'Exposition universelle de Vienne en 1873 : E. du Sommerard, *Les monuments historiques de France à l'E. U. de Vienne* [Paris, 1876, in-4° de 433 p.], p. 241.

trop extraordinaire dans l'armée du génie pour que je ne m'empresse pas de vous la signaler. »

A la fin du mois il était en Corse où il avait quelques amis, Pierangeli, Conti, etc.

Ce qui le frappa surtout en Corse ce furent les *stazzone* [1] et les *stantare* [2]. Mérimée s'occupa aussi de l'ethnographie [3] et des divers autres monuments. Les urnes funéraires [4], la statue d'Appriciani [5], les monuments romains d'Aleria, Erbalonga [6], les bains romains [7], surtout les ruines d'Aleria [8] l'intéressèrent vivement. Chemin faisant il notait les carrières de l'île de Cavallo [9], et les tombeaux de Cervaricio et de Bonifacio. Les monuments du moyen âge ne manquent pas non plus dans l'île [10]; il y a surtout des églises romanes [11], mais il subsiste aussi quelques tours, châteaux, restes de fortifications et des ponts [12]. Enfin il y a aussi des bas-reliefs [13].

1. *Notes d'un voyage en Corse*, p. 14-31; lettre à Lenormant du 15 novembre 1839, *loc. cit.*, p. 424. Cf. Lettre à Requien du 7 septembre 1847 dans *Lettres inédites*, etc., p. 17. Stazzona du Taravo (p. 14-22 des *Notes d'un voyage en Corse*) de la vallée de Cauria (p. 25-31).

2. Stantare de Rizzanese sur la route de Propiano à Sartène (p. 22-24), de la Bocca della pila (p. 24-25).

3. *Notes*, p. 37-46. Les p. 33-6 contiennent un aperçu général.

4. *Notes*, p. 47-53.

5. *Notes*, p. 53-63.

6. *Notes*, p. 63-68.

7. *Notes*, p.69-70.

8. *Notes*, p. 70-82.

9. *Notes*, p. 83-88.

10. *Notes*, p. 91-95.

11. La Canonica (p. 96-107), San Perteo (p. 108-111), église de Carbini (p. 111-117), S. Jean de Paomia (117-120), cathédrale de Nebbio (p. 121 ssq.), etc.

12. *Notes*, p. 165-177.

13. *Notes*, p. 177-82. Les pages 182 ssq. sont consacrées à une note de M. Gregori; les p. 197 ssq. à des poésies populaires corses.

A Civita Vecchia, Mérimée achète pour 100 francs de vases étrusques à « un homme très honnête qui les tire des tombeaux étrusques du voisinage » et chez lequel, pour 15 fr. on peut avoir « quelque chose de présentable et vieux d'au moins 2700 ans [1]. »

Ce ne fut pas tout ce qu'il recueillit en Corse : il en rapporta *Colomba* [2]. Il écrivait de Bastia à Requien :

« ...J'ai vu une héroïne, Mme Colomba, qui excelle dans la fabrication des cartouches et qui s'entend même fort bien à les envoyer aux personnes qui ont le malheur de lui déplaire. J'ai fait la conquête de cette illustre dame qui n'a que 65 ans et en nous quittant nous nous sommes embrassés à la Corse *id est* sur la bouche. Pareille bonne fortune m'est arrivée avec sa fille, héroïne aussi, mais de 20 ans, belle comme les amours avec des cheveux qui tombent à terre, 32 perles dans la bouche, des lèvres de tonnerre de Dieu, 5 pieds 3 pouces, et qui à l'âge de 16 ans a donné une raclée des plus soignées à un ouvrier de la faction opposée... Sans les punaises, la Corse serait un pays charmant, mais on en trouve partout... [3] »

On s'est souvent demandé si Colomba était un personnage imaginaire ou non. La lettre suivante, qui était adressée à Mérimée, montre que Colomba a existé. Nous devons la communication de cette pièce importante à M. Bixio, au père duquel Mérimée avait donné l'original :

1. Lettre à Requien du 16 novembre 1839, dans *Revue de Paris*, p. 250.

2. *Colomba* parut dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er juillet 1840, et en volume en 1841. Un exemplaire de cette première édition est estimé 120 fr. au *Répertoire méthodique de la librairie Damascène Morgand*, 1893.

3. Lettre à Requien du 30 septembre 1839, *loc. cit.*, p. 248.

« Olmeto, 12 juin 1858,

« Très digne sénateur,

« Vous ne sauriez comprendre avec quelle répugnance je viens encore interrompre vos précieuses occupations, s'agissant surtout de vous entretenir d'une affaire, dont j'ai eu déjà l'honneur de vous écrire il y a environ trois ans; mais la position de mon gendre fera, je l'espère, mon excuse auprès de vous.

« Inutile de vous donner connaissance des mœurs de nos malheureux villages, vous n'en savez que trop. Il vous reste seulement à savoir qu'il a échappé deux fois à la mort par miracle, par deux individus qui ont juré sa perte. Dans ce but, très illustre sénateur, je viens instamment vous supplier de vouloir bien exaucer les prières d'une vieille que vous avez daigné écouter autrefois. Je n'entends pas qu'il puisse faire fortune. Nous ne voulons que l'éloigner du pays pour ces 2 ou 3 ans pour éviter le danger. Je crois qu'il sera dans le cas de gagner sa vie ou comme secrétaire ou comme employé public ou privé, à votre choix. Osant vous dire à l'avance que sa conduite sera digne de votre recommandation et vous pouvez compter sur le plus dévoué serviteur en toute circonstance.

« Tous mes parents m'ont forcé à vous écrire ces quelques lignes, espérant qu'une belle âme comme la vôtre ne nous fera pas défaut dans une si malencontreuse circonstance.

« Et dans cette douce attente, j'ai l'honneur de vous

présenter les hommages de notre plus profond dévouement.

« Votre très dévouée servante,
« Colomba. »

« Mme Colomba B..... chez M. J. I.
Olmeto (Corse)
arrt de Sartène. »

Mérimée continua du reste à s'intéresser aux fouilles faites en Corse et deux ans après il écrivait à Lenormant le 9 mai 1842 :

« Voici quelques drogues en bronze trouvées à Propriano dans une des urnes qu'on nous a envoyées. Je pense qu'il est bon que le cabinet recueille ces richesses. Vous aurez sans doute reçu la petite urne de Corse et la brique à inscription phénicienne. Ne pourrez-vous pas donner à M. Brogniard le morceau que vous avez de la première urne, si malheureusement partagée. Il paraît y tenir beaucoup.

« Quand vous serez en humeur mythologique, vous me le ferez dire. J'ai une envie rentrée de μυθολογίξειν.

« Mille compliments et amitiés.

« Pr Mérimée. »

VIII

TOURAINE ET POITOU

Victor Cousin était ministre de l'Instruction publique en 1840, lorsque Mérimée demanda pour Requien communication d'un manuscrit. La réponse qu'il reçut montre le cas que Cousin faisait de lui :

2e DIVISION
3e BUREAU Ministère de l'Instruction publique.
TRAVAUX HISTORIQUES

« Paris, le 30 avril 1840

« Mon très cher Mérimée, le Ministre a signé la lettre adressée à M. Duval, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal pour lui demander le manuscrit destiné à M. Requien; *il l'a signée*, a-t-il mis en note, *par considération pour vous*. Mais le manuscrit ne pourra être envoyé à M. Requien que lorsqu'il aura fait une demande officielle. Voyez à faire remplir cette petite formalité exigée par notre homme d'État.

« A vous et toutes sortes d'amitiés.

« Camille JULIEN. »

Le 20 mai 1840, Mérimée au nom de la Commission des Monuments historiques, adressait un rapport important [1], que nous allons analyser, sur le mode d'exécution

1. Il a été publié par E. du Sommerard, *loc. cit.*, p. 336-41.

des travaux pour la réparation des Monuments. Il signalait les inconvénients du système des réparations lentes et partielles, qui sont très coûteuses et sans grand résultat, comme on avait pu le voir pour les amphithéâtres d'Arles et d'Orange. Il existait une loi d'expropriation. « La Commission se plaît à espérer qu'on en fera bientôt usage pour isoler les arènes d'Arles, acquérir la Basse-Œuvre à Beauvais, et assurer la conservation d'un grand nombre d'autres édifices du Moyen-Age. » Il indiquait aussi que l'État avait le droit d'acquérir les monuments historiques ou les terrains renfermant des antiquités, et il espérait que les conseils généraux et les municipalités, selon la mesure de leurs moyens, aideraient l'État dans ces mesures de conservation. Enfin, il demandait de subventionner les fouilles avec une extrême réserve, car elles ne présentent jamais un caractère d'urgence.

Les premiers jours de juillet il partait pour une tournée en Touraine et en Poitou. Dès la première étape il envoyait un mot à Grille de Beuzelin :

« Tours, 7 juillet 1840,

« Mon cher ami, en remuant ce matin des papiers que j'ai empilés pêle mêle, je trouve une lettre de M. A. Leclère, du conseil des bâtiments civils, lequel me recommande un Mr Bourrière d'Agen comme ayant toutes les qualités désirables pour être un de nos meilleurs correspondants. Veuillez faire part de cette opinion à la Commission. Je n'ai jamais vu ce M. Bourrière, mais il me semble que le préfet de Lot-et-Garonne le recommandait d'une façon particulière.

« Maudit et trois fois maudit celui qui a inventé le

mètre et le kilomètre. Vous ne vous faites pas idée de l'ennui qu'on a maintenant à voyager. J'ai fait plusieurs essais quant au paiement des postillons, 15 sous par kilomètre on nous prend pour un prince russe, 14 sous par kilomètre on marche assez bien, 13 sous on marche mal et on grogne. A cette occasion je vous prierai mon cher ami de faire un rapport de votre style le plus sublime à cette fin que l'on mette mes frais de poste en rapport avec le nouveau tarif. Un rapport pour mettre en rapport est fort joli. Je dis donc qu'autrefois on me donnait 8 fr. pour une poste ou 8 kil. et je dépensais sur ces 8 fr. 5 fr., sur quoi vous pouvez faire cette proportion 5 : 8 :: 5,20 : x, c. à d. je crois que vous devez donc me donner $8^f 32$ par poste ou $1^f 4^c$ par kilom. ou $10^f 40$ par myriamètre. Au vrai faites en sorte pour qu'on me donne un peu plus que l'ancien tarif, car je me ruine.

« Je vais à Cunault, d'où j'écrirai à notre président.

« Tout votre

« P. MÉRIMÉE. »

Trois jours après il envoyait à Vitet son rapport sur Cunault :

« Tours 10 juillet 1840

« Mon cher Président,

« Le mauvais temps m'a fort contrarié et je n'ai pu aller à Cunault aussi vite que je l'avais espéré. Les réparations exécutées jusqu'à présent avec les ressources très minimes dont on a pu disposer m'ont paru fort bien conduites [1]. A l'entrée de la nef il y avait un pilier à moitié

1. Dans une lettre à Vitet, de Bordeaux, du 19 juillet 1838, Mérimée disait déjà à propos de Cunault : « Il y a à Saumur un architecte,

rongé et qui menaçait ruine. Pour le reprendre à sa base il aurait fallu étayer les voûtes, opération qui eût exigé une dépense de 12 à 15.000 fr.; or M. Joly n'avait que 2.000 fr. environ. Il s'est décidé à enfermer les pierres mal jointes de la partie supérieure du pilier dans une armature en fer, puis à étayer *le pilier seulement*, qui est resté quelques jours en l'air, sans que le moindre accident soit arrivé. Maintenant on a refait toute la partie inférieure, et depuis 18 mois il n'y a pas eu le moindre mouvement dans les voûtes. Les fenêtres aussi ont été réparées, ainsi que quelques portions de la toiture.

« Vous savez que le chœur de Cunault est une propriété particulière. Il appartient à un M. D..... Charlemagne possesseur de trois ou quatre millions, très célèbre par son avarice à Saumur où tout le monde prête à la petite semaine. Pour que vous connaissiez l'homme à qui nous avons affaire, je dois vous dire un mot de ses habitudes. Il porte des sabots fendus, une redingote âgée de plus de 20 ans, et un chapeau contemporain. Un jour qu'il parlait à son notaire de je ne sais quelle abominable rouerie qu'il avait en tête, celui-ci effrayé se refusait à faire un acte qu'il lui demandait, et lui dit durement que bien mal acquis ne profitait pas. — Cependant, dit M. D....., lorsqu'il est bien administré?...

« Mr D..... avait promis de donner le chœur de Cunault à la Commune. Pressé par le s. Préfet de faire cette donation régulièrement, il a commencé à faire des

M. Joly, homme très zélé et très instruit qui a fait merveille avec le peu de fonds qu'on lui a donné jusqu'à présent. Il s'occupe des travaux avec amour et ne prend rien pour ses honoraires »; et il proposait de le nommer correspondant du Ministère.

conditions et ces conditions étaient la cession d'une partie de la place de la commune et la construction d'une maison neuve pour lui. Alors on a entamé une négociation pour l'achat du chœur. D'abord il a demandé 50.000 fr. puis il s'est rabattu à 12.000. On lui en offre 4.000 ce qui est bien payé. Il refuse aujourd'hui et on a entamé l'expropriation. Il a menacé de tout démolir, mais l'espoir des 4.000 francs l'empêchera de mettre à exécution cette menace. D'ailleurs le s. Préfet est déterminé à faire s'il le faut un abus de pouvoir pour l'empêcher de détruire. Malheureusement on doit s'attendre qu'avant de céder il épuisera toutes les ressources de la chicane. Déjà l'enquête constatant l'utilité publique est terminée, on l'envoie aujourd'hui au Préfet de Maine-et-Loire, d'où elle sera expédiée à Paris, et il sera bon, je crois, de prier Messieurs de la Direction des Communes de presser l'ordonnance de déclaration d'utilité publique. L'enquête est satisfaisante. Le sieur D... étant détesté, tous les habitants de Cunault ont demandé l'adjonction du chœur. Il y a quelques mois qu'on a réuni le hameau de Trèves à Cunault, et cet accroissement de population est un des grands argumens. On voit encore dans l'enquête 27 citoyens de Cunault déclarer que l'adjonction du chœur est urgente et qu'il serait bien fâcheux pour l'art et pour l'histoire de ne pas rendre à l'église sa magnificence primitive. Lesquels 27 citoyens ont tous dit ne savoir signer. Je cite textuellement. Voilà donc où en est l'affaire. En supposant qu'il n'y ait pas de retard, l'expropriation ne sera guère prononcée que dans quatre ou cinq mois, et la campagne sera à peu près perdue. Il faudra faire verser nos 10.000 fr. dans la caisse municipale et j'ai engagé

l'architecte à en employer une partie à de petites réparations dans la nef.

« J'oubliais de vous dire que M. D..... prétend maintenant avoir la propriété non seulement du chœur, mais de toute l'église. Il se fonde sur je ne sais quelle loi de 1814 ou 1815 qui rend aux émigrés les biens non aliénés jusqu'alors. Or, M. D... a acheté d'un certain Mis de Castelnau tous les bâtimens de l'abbaye. La prétention de ce ladre n'est pas sérieuse, car l'église ou plutôt la nef de Cunault était rendue au culte avant 1814, et dans la loi qu'il invoque on a fait une exception pour les biens d'émigrés affectés à un service public.

« Le chœur de Cunault est dans un état pitoyable. M. D. y serre des fagots et des futailles et pour la commodité de ses ouvriers il a fait percer deux portes ou plutôt deux brèches dans les murailles nord et sud. Les piliers sont tous fort écornés et le soubassement du chevet presque entièrement démoli. Par suite de la suppression de la chapelle de la Vierge qui faisait arc-boutant à la voûte orientale du chœur, cette voûte s'est disjointe et menace ruine. Mr Joly doit soumettre au conseil des bâtiments civils un projet qui m'a paru ingénieux, la soutenir au moyen d'une armature en fer appliquée sur l'extrados de la voûte. Un essai qu'il a déjà tenté a bien réussi, et je pense que ce moyen devrait être employé à St Savin. Je me propose, si la commission le trouve bon, de recommander M. Joly au préfet de la Vienne qui est, dit-on, très embarrassé par la grande défiance qu'il a de son architecte.

« A la place de l'ancien cloître de Cunault, M. D. a fait un potager qui étant beaucoup plus élevé que l'aire de

l'église pourrit les murs latéraux. On attend pour l'obliger à s'isoler que l'affaire de l'expropriation soit terminée.

« Joly n'a point encore reçu avis de sa nomination comme notre correspondant. Veuillez lui faire écrire ainsi qu'au préfet de Maine-et-Loire. Il est bien à désirer qu'il ait ce titre avant la réunion du conseil général.

« Dans mes courses autour de Saumur, j'ai vu d'admirables monumens dans un état si pitoyable que si j'avais l'éloquence de M. de Montalembert, je vous ferais fondre en larmes. Je vous parlerai de cela à mon retour... (*Suivent quelques lignes sur des tumulus celtiques près Saumur, sur les bains romains de Bagneux, la chapelle St-Macé et un dolmen près St-Florent, avec quelques croquis.*)

« Je pars demain matin pour Poitiers et je vous écrirai aussitôt que j'aurai vu S. Savin. Si vous aviez quelques ordres à me donner, écrivez-moi promptement à Poitiers.

« Mille amitiés et compliments,

« Pr MÉRIMÉE. »

De Poitiers [1], où il était le 13, Mérimée écrivait à Grille de Beuzelin :

« Poitiers, 13 juillet 1840,

« Mon cher ami, vous êtes d'une amabilité, d'une activité et d'une débonnaireté à mon égard dont je ne puis vous offrir assez de remerciements. Je serais bien heureux, je vous assure, de courir avec vous en ces affreux climats au lieu de le faire en compagnie d'architectes

1. Le baron Taylor l'avait présenté au général Madrazo que Mérimée trouva *charmant* (Lettre à Vitet du 19 juillet). Quatre lettres de Mérimée au baron Taylor figuraient dans la vente de ce dernier (17 juin 1880, n° 16).

patentés auprès de qui celui de S. Benoit serait un Bramante ou quelque chose de mieux encore [1].

« Mais si j'en crois notre président vous êtes menacé d'être rivé plus solidement à votre fauteuil bureaucratique. Je crois que vous feriez bien de ne pas vous embêter, comme on dit à Poitiers, et de tirer de Mgr. des Cultes un supplément honnête à vos appointements de secrétaire, attendu qu'on va vous doubler les procès-verbaux et le reste. Quoi faisant vous mériteriez bien de toute l'archéologie, car ce serait constater le droit imprescriptible de la commission de mettre son nez dans les cathédrales et un traitement donné à son secrétaire serait la plus manifeste reconnaissance de ce droit. Parlez donc de cela à Vitet et ne vous endormez pas sur le rôti.

« Je crains bien de faire attendre [2]... si je continue à marcher du même train. Tous les monuments de la Vienne semblent s'être donnés le mot pour tomber ou menacer ruine en ma présence, et je vais de l'un à l'autre voyant toujours les mêmes causes et les mêmes effets. Le préfet m'a fait attendre jusqu'à ce matin son audience et ne m'a rien appris. A toutes mes questions, il dit : Je ne sais. Je le soupçonne de n'être pas un aigle... [3].

« Hier je suis allé voir le champ de bataille de Poitiers sous la conduite d'un petit curé qui m'a guidé à ravir. Il m'a montré de plus un ms. d'un moine de Noaillé qui indique fort plausiblement le terrain occupé par les deux armées. D'où suit que M. Buchon s'est fourvoyé complè-

1. Arch. de la comm. des Mon. histor, *loc. cit.*, fol. 100.

2. *Nom illisible.*

3. Ici des renseignements sur un architecte, M. Dulin, auteur d'un projet d'embellissement de la cathédrale.

tement dans son Froissart. Par la même occasion j'ai vu l'église de Noaillé qui est la plus belle du monde, mais qui va donner sa démission si on ne lui refait un toit. Toutes les églises du Poitou sont dans le même cas à ce qu'il paraît, Comment faire pour les couvrir toutes ?

« Adieu mon cher ami, portez-vous bien et présentez mes respects à Mad. votre mère qui ne vous morigène pas assez à ce qui me semble.

« P. M. »

Il passa 2 jours à St Savin (grande corvée !) avec un architecte qui n'entendait « pas grand chose à l'architecture antique et rien du tout certainement à celle du Moyen Age, ... homme sans éducation et remarquablement bête comme j'ai eu tout le temps de m'en assurer. » [1] Il profita de l'occasion pour signaler le mauvais état des églises de Civray, Chauvigny et N.-D. de Poitiers. « J'ai encore, ajoutait-il, une kyrielle de désastres à vous conter mais le courrier part. » Ce fut pour le lendemain.

Dans une nouvelle lettre [2], Mérimée revenait sur ces *désastres* surtout sur l'église de Chauvigny « badigeonnée par le curé, qui gâte 3 soutanes à peindre les chapiteaux en blanc et gris de lin. » Il adoucissait aussi ses plaintes contre l'architecte de St Savin : « peut-être la fatigue et l'ennui, résultat du tête à tête de 48 heures dont je venais de jouir m'avaient rendu un peu injuste pour lui. Toute-

1. Rapport à Vitet, Poitiers, 14 juillet 1840, 5 p. in-4° avec croquis., Un passage de ce rapport sur St-Savin a été publié par M. Viollet-le-Duc *Revue de Paris*, loc. cit., p. 415.

2. Rapport du 15 juillet, 4 p. 1/2, in-4°, avec croquis.

fois ce que je vous disais de son ignorance n'est pas exagéré. »

Le même jour, nouvelle lettre :

« 15 juillet [1840] au soir,

« Je rouvre ma lettre, non, mon enveloppe pour vous accuser réception de votre aimable billet. Grâces soient rendues à M. Cousin. Les peintures de la crypte sont encore magnifiques, mais pour celles de la nef c'est fermer l'écurie après que les chevaux, etc. Vous me demandez un dessinateur. Hélas ! Dauzats autrefois, avant que ses campagnes l'eussent perverti, eût été excellent. Amaury Duval serait assurément le meilleur copiste, mais il y a une cinquantaine de figures et il lui faut dix jours pour dessiner une tête. Si vous ne voulez pas de Dauzats, peut-être que M. Delaroche pourrait vous indiquer quelqu'un. Parmi les qualités désirables dans l'artiste sur qui votre choix se fixera, il faut celle de conserver son sang-froid à 28 m. du pavé, perché sur un échaffaud assez effrayant. Dauzats est habitué je crois à dessiner en se tenant d'une main sur un abyme de 3 ou 400 mètres.

« Les figures de St Savin ont diminué de nombre comme savez. Ne pourrait-on pas au moyen des mêmes 2000 fr. faire dessiner ce qui reste encore des fresques du temple S. Jean ?

« Votre négociation auprès du garde des sceaux me paraît admirable. Ce sera assurément la plus belle conquête sur les Barbares. Mais vous n'avez gagné que le Père Éternel et je crains St Pierre. Vous devriez bien le mettre dans nos intérêts.

« Il y a ici une *église de Montierneuf* bâtie par Guil-

laume d'Aquitaine, mais saccagée 8 ou 10 fois. Elle est entourée par un quartier de cavalerie qui a amoncelé les terres contre le chœur et le mur, d'où un salpêtrement très malheureux pour icelle. Les chapiteaux à l'intérieur sont tous refaits, mais les apsides sont charmantes dans le genre de celles de St Hilaire. Le curé est un digne homme, assez riche de sa fortune particulière pour faire d'utiles réparations à son église, mais il se ruine d'ailleurs à nourrir 600 pauvres, à donner des matelas à ses paroissiens pour que les sexes ne soient pas entremêlés; sa paroisse est celle de tous les gueux de Poitiers. Il demande un secours. Je lui dis de s'adresser aux Cultes parce que nous sommes déjà écrasés par le dépt. de la Vienne. Il dit que 500 fr. lui feraient grand bien pour l'aider à faire un fossé qui l'isolerait des chasseurs à cheval. Ne pourriez-vous pas recommander aux Cultes son église qui véritablement est dans une position pitoyable ?

« Je suis bien content que Mlle Colomba vous ait plu. Si je n'avais craint de déplaire à trois ou quatre bandits de mes amis, j'aurais pu encore vous donner quelques touches de couleur locale, mais ici on ne m'aurait pas cru, et quand je serais retourné en Corse, on m'aurait fait mourir *della mala morte.* »

De Niort, le 23 juillet, Mérimée envoyait à Vitet « ses lamentations de Jérémie » (douze pages in-4° avec croquis !) sur les églises de Civray, Noaillé, Charroux, Airvault, S. Jouin, Marnes, Oyron.

« ...De Civray, j'aurais dû passer à Charroux et je m'étonne de l'avoir oublié, car il devrait me souvenir du

chemin que j'ai fait sur un cheval piaffeur qui a manqué deux ou trois fois me faire boire l'eau de la Charente. La coupole tient bon, et je l'ai trouvée close par les soins des *dames de Chavagne* qui l'ont reçue par donation ou testament de Mad. de Grandmaison. Elles ont fait redresser la statue du Bon Sauveur, le Christ qui provient de l'ancienne façade. On a placé également sous la coupole quelques bas-reliefs du commenc^t du XIIIe siècle d'une admirable exécution et qui ont été enlevés également de cette façade..... La supérieure est une femme intelligente qui a *girato il mondo*, et elle a recueilli quantité de débris. Plusieurs des figures enlevées au portail décorent son jardin. Les petites filles qu'elle élève dans la crainte de Dieu les respectent comme des saints. Il y a entre autres une vierge folle plus jolie s'il est possible, ayant l'air plus coquin que celles que l'on attribue à Erwin de Steinbach. Je l'ai trouvée l'objet d'un culte de latrie de la part des élèves du couvent. A ma prière, la supérieure m'a promis de la faire transporter ainsi que quelques apôtres de son jardin sous la coupole ou dans un autre lieu où elles seront à l'abri... C'est, je vous le répète, ce que j'ai vu de plus remarquable en sculpture gothique, aussi bien et peut-être mieux que les meilleures figures de Chartres ou de Strasbourg... Si la commission prend une décision à cet égard, il serait bon de faire commencer les négociations plutôt que plus tard, par M. de Chergé notre correspondant. Il a une maison à Charroux et étant quelque peu carliste est en bons termes avec tout le monde et particulièrement avec les prêtres et les religieuses. Sa nomination lui a fait grand plaisir et a été très bien accueillie par la Société des Antiquaires dont il est le Secrétaire. C'est

un jeune homme fort riche, fort actif, très intelligent, et qui me plaît fort...

« ...L'ornementation du porche [de l'église d'Airvault], en calcaire du pays, est presque détruite, parce que cette pierre se décompose à l'air d'une façon singulière et prend l'apparence d'un morceau de sucre à moitié fondu. Ce qu'il y a de fort singulier, et ce que vous devriez bien faire examiner à vos collègues de l'Académie des Sciences, c'est comment il se fait que cette décomposition ne s'opère qu'à une certaine hauteur. Elle a lieu en général dans une zone qui commence à 3 ou 4 pieds du sol et finit à 15 ou 20, jamais plus haut. Certaines pierres au lieu de s'effleurir à l'air deviennent noires et alors durent éternellement. Cette maladie des pierres est commune en Touraine, en Anjou, en Poitou et en Saintonge, et ces Messieurs devraient bien lui trouver un remède.

« Oyron est ainsi nommé, disent les doctes parce que dans le pays il y a beaucoup d'oies qui en volant forment un rond, et de rond d'oies on a fait Oyron.

« ...Il y a dans l'Hospice d'Oyron, fondé par Mad. de Montespan une jolie Madeleine pas trop pénitente de Mignard. On a couvert les nudités d'un barbouillage fort vilain, mais avant cette opération ce devait être un morceau fort apétissant.

« Le châtelain actuel d'Oiron est encore plus insouciant que M. le duc de Praslin. Il met son bled dans la galerie de Fr. Ier et toutes les fresques de la guerre de Troie sont à peu près effacées. La partie du château bâtie ss. Ls. XIII et Ls. XIV est en meilleur état, et on y trouve des peintures fort voluptueuses des dames de la

cour habillées en nymphes et montrant à peu près tout. Je me suis fort creusé la tête à deviner ce que voulaient dire les deux devises suivantes sur les carreaux en fayence d'un cabinet qui a été fait pour Mad. de Montespan. Les uns représentent une vieille femme s'acheminant vers un château avec ces mots : *On va bien loin quand on est las;* les autres des hommes chassant dans les buissons avec cette légende : *d'autres ont battu les buissons, nous avons les oiseaux...* »

Cette décomposition des pierres, il la signale aussi à Lenormant :

« Je suis dans un pays désespérant. Toutes les églises sont belles, toutes sur le même plan, toutes de la même époque, on les dirait bâties par le même architecte. Ce qu'il y a de mauvais c'est que toutes tombent en ruine. L'ornementation en est admirable, malheureusement exécutée avec une pierre qui se décompose à l'air, en sorte que les façades ressemblent à du fromage trop percillé ou à du sucre qui se fond. Si on avait de l'argent en quantité, on pourrait tout réparer encore... Mais cette maladie des pierres est contagieuse, et l'espèce d'ulcère qui les ronge s'étendra de proche en proche jusqu'à ce qu'il ne reste plus une pierre à manger [1]. »

Cependant, il ne s'occupe pas seulement d'archéolo-

1. Saintes, 28 juillet 1840, dans *Revue de Paris*, loc. cit., p. 426. — C'est du même jour qu'est daté un long rapport (de 8 pages in-4° avec croquis) sur les églises de Melle, St Hilaire, Celles, Surgères, et sur l'arc de Saintes. — Le rapport à Vitet daté de Bordeaux, 3 août, presque aussi long, est entièrement consacré à l'arc de Saintes, sauf quelques lignes relatives au fanal d'Esbéon.

gie : il ne se désintéresse pas de la politique, et voici le post-scriptum d'une lettre adressée à Vitet le 3 août :

« Je reçois à l'instant votre lettre du 30 dont je vous remercie de cœur, surtout des nouvelles belliqueuses [1] que vous me donnez. Je me dis comme Amphytrion : Tout le monde aujourd'hui perd-il donc la raison ! Diable, mais c'est sérieux. Seuls contre tous, c.-à-d. nous avons l'innocente Isabelle et l'invincible duc de la Victoire pour nous. Il y a un instinct si belliqueux chez le drôle de peuple dont nous faisons partie qu'ici, où l'on ne vit que du vin que boivent les Anglais, chacun me dit : Le gal Carbonnel aiguise sa rouillarde et rêve batailles. »

Chemin faisant, il ne craint pas de rapporter les traditions locales, ni même de les expliquer à sa manière. Ainsi, après avoir vu le tombeau de Ste Guiterie du mas d'Aire, il écrit :

« Elle porta sa tête coupée sans broncher. Son frère S. Désiré lui avait fait couper la tête en sa qualité de préfet des Landes ; lorsqu'il vit sa sœur faire ainsi œuvre de sainte, il se convertit, fut martyrisé, probablement par ordre du général commandant le département, et enterré près de Ste Guitterie. » [2]

1. A la suite du traité de Londres, les soldats des classes disponibles furent appelés.

2. A Vitet, Bayonne, 16 août 1840. Ce rapport de 10 pages 4° (les pages 9 et 10 sont de l'écriture de *Viollet-le-Duc*) est consacré aux églises de Bordeaux, St Sever, la cathédrale de Bayonne. Il parle à son correspondant de son prochain voyage à Madrid et d'un « bouquin très docte qu'il veut imprimer. »

De même pour le menhir de Peyrelongue, entre S. Sever et Agenaux :

« La divine providence qui veille sur les antiquaires mit sur ma route un fort beau menhir que je ne m'attendais guère à trouver là. Si vous étiez celtomane vous prendriez feu sur les cavités bizarres que vous remarquerez vers la base de la pierre. Calmez-vous. C'est un grès tendre qui se décompose de la sorte à l'air. Si vous me demandez pourquoi cette pierre se trouve là, je vous répondrai avec mon postillon qu'une femme la portait à Dax dans son tablier, lorsqu'elle fit rencontre d'un beau jeune homme qui lui demanda où elle la portait ? — A Dax. — Et pourquoi ne dites-vous pas : Si Dieu plaist ? — La femme qui paraît avoir eu une grande indifférence en matière de religion répondit : « *Si Diou platz o noun platz lo pourtaré-io à Dax.* » Alors le jeune homme que l'on sut depuis être le bon Dieu en personne fit le signe de la croix, et la pierre devint si lourde que la femme fut obligée de la laisser là. Elle a environ 4 m. 20. Je ne vous conte cette histoire, qui n'est peut-être pas exacte, comme dirait le *Constitutionnel*, que parce que les pierres de cette nature ont coutume d'être portées ainsi en tablier. » [1]

Mérimée était trop près de l'Espagne [2] pour n'y pas aller : il franchit donc les Pyrénées, et y passa une partie

1. A Vitet. Mérimée y a joint un croquis de ce menhir.

2. Le 22 août il écrivit à M. Allart pour le prier de lui acheter à Paris une bague pour une belle dame, qui pourrait bien être Mme de Montijo. Cette lettre de 4 pages in-4°, a figuré sur le catalogue Trémont, suppl., vente du 16 février 1853, n° 840, et sur un catalogue du 17 novembre 1876, n° 191.

des mois de septembre et d'octobre. Le 28 octobre, il était de retour de Bordeaux [1] d'où on l'envoya à Toulon pour examiner les collections de tableaux Josserand et Rebuffat [2]. Le 31 octobre, il adressait de Paris au ministre un rapport sur les monuments du Poitou (abbaye de Charroux et St-Savin).

Les deux lettres suivantes adressées à H. Royer-Collard semblent être de la même année, mais nous ne savons à quel fait elles font allusion :

« Mon cher ami, votre lettre me plaît assez mais elle est un peu trop courte et elle manque de ce que les Espagnols nomment *Chispa*, qui serait ici nécessaire. Il y a de l'ironie, mais trop douce, trop voilée, trop janséniste. Pour ce monde là il faut mettre les points sur les i. On ne comprendra pas : « sachant combien sont respectables etc. » J'aimerais mieux : connaissant déjà par expérience ou quelque chose de semblable. Puis il faut absolument l'anecdote de votre oncle. Remarquez que quiconque aura lu votre lettre retiendra cette anecdote et la redira, c'est

1. Lettre à Lenormant du 28 octobre dans *Revue de Paris*, loc. cit., p. 427-9. Elle est incomplète. On a supprimé *avant* le dernier § (*Adieu Monsieur*, etc.) cette phrase : « On m'envoie à Toulon ce qui me contrarie fort. Je serais parti déjà sans un déluge qui tombe depuis deux jours. Demain je me mets en route et dans quelques jours je ferai vos compliments au bon Docteur. » Et *après* (*Juliette et Paula*) : « Je vous serai bien obligé de faire mes excuses à M. Le Bas. J'ai remis ses livres à M. de Navarrete, président de l'Académie, mais la junte s'est emparée de la salle de ses séances et elle est en vacances forcées, ce qui m'a empêché de rapporter une lettre de remerciements qui viendra aussitôt que la Junte prendra quelque repos. »

2. Le rapport de Mérimée au ministre de l'Intérieur a été publié dans les *Nouvelles archives de l'art français*, 3e série, XII (1896), p. 153-5.

ce que vous voulez, n'est-ce pas? Une autre chose que vous ne dites pas et qu'il serait nécessaire de dire, c'est que vous avez le moyen de publier, et que vous ne voulez pas user de ce moyen. Ne serait-il pas convenable enfin de donner à toute la lettre un ton de plaisanterie, comme s'il s'agissait d'une affaire dont vous ne faites que peu de cas. L'anecdote de la paix est indispensable.

« Tout à vous
« Pr M.

« La menace de la fin est bonne, mais un peu sérieuse. *Je verrai ce que j'aurai à faire* — peut-être ces nouveaux volumes ne m'inspireront-ils que des éloges, et alors je pense que vous n'auriez pas d'objections à me permettre de les exprimer.

Nouvelle lettre :

« Mon cher ami, il y a grande amélioration ce me semble. Je n'ai que deux petites observations à vous faire.

1° « me reposer de ces misères » — oublier ces misères, ou quelque chose de semblable. Il ne faut pas convenir que cela vous ait fatigué. 2° la seconde phrase a quelque chose de louche « comme ils ne m'inspireront que des *éloges*, je suppose que mes *critiques* seront accueillies » je comprends que vous voulez faire entendre que vous reprendrez plus tard vos premiers articles, mais je crois que cela est inutile. Vous venez de parler des moyens de publicité que vous avez à votre disposition. Vous terminez par promettre des éloges pour l'avenir, l'ironie et la menace me semblent assez claires pour n'avoir pas besoin d'être détaillées. Le seul inconvénient au reste que

je trouve à votre rédaction de cette dernière phrase, c'est qu'elle affaiblit l'ironie du compliment.

« Je voulais aller à Passy ce soir, mais mon cousin est revenu de Djeddah et j'ai passé la soirée avec lui. J'écris à Mad^e D^t qui vous invitera probablement à dîner un jour de la semaine prochaine.

« T. à v.

11 juillet « Pr M. »
vendredi soir.

IX

VOYAGE EN GRÈCE

Mérimée s'occupait beaucoup en ce moment de sa *Guerre sociale*. Il écrivait à Lenormant avant l'apparition du volume :

« Je suis venu pour vous demander conseil :

« Bonnaire me tourmente pour que je lui permette d'insérer dans la *Revue des Deux-Mondes* quelques pages de la *Guerre sociale*.

« Dois-je, ou ne dois-je pas ?

« La question de gain doit être tout à fait mise de côté. Je crains seulement qu'en insérant on ne déflore cette jeune vierge in-8, et qu'elle devienne moins précieuse aux heureux mortels à qui elle est destinée. Je passerai demain pour savoir votre verdict.

« Pr M. »

Mérimée ne publia pas ces pages dans la *Revue*.

Il n'abandonnait cependant pas ses études sur César, la lettre qu'il écrivait à Grasset en fait foi :

« Paris, 20 janvier 1841,

« Mon cher ami le désagrément d'être si loin l'un de l'autre c'est qu'on a oublié ce qu'on a dit lorsqu'on en

reçoit la réponse. Vous me dites que je vous ai fait des reproches et vous me faites une page de justification, c'est votre mot. Je n'admets pas que je vous aie fait des reproches. Cela n'en vaut pas la peine. (*Ici cinq lignes effacées d'une encre très noire, qu'il nous a été absolument impossible de lire sur l'original.*)

« J'ai reçu votre lettre en Espagne où je suis allé passer quelques mois chez de bons amis, et j'y ai retrouvé quelque jeunesse, que j'ai bien vite perdue en rentrant à Paris, il y a un mois, au milieu de l'hiver et d'un gâchis politique et moral presque aussi sale que la révolution dont j'ai été témoin à Madrid. Vous me paraissez ennuyé de vos Albanais, bien que vous y soyez ἐκλαμπρότατος. — On m'a donné ce titre aussi en Corse, à Cargise, canton habité par une petite colonie de Spartiates, et au lieu de m'écrire vous ils mettent το θεοτοκνητὸν τῆς ευσεβείας σου ἄγαλμα. Ce qui est un peu amphigourique. Vous me promettez des chansons clephtiques et je m'en promets un grand régal. Mais il est impossible qu'il n'y en ait pas d'albanaises. Il n'y a pas au monde un peuple qui ne chante. Le peuple français le plus prosaïque de tous a cependant Malbrouk et bien d'autres chants de la même force qu'il serait très intéressant de publier si notre grande nation n'était pas plus connue que celle que vous embellissez de votre présence. Donc si vous n'avez pas le courage d'apprendre vous même l'Albanais et de publier une grammaire, un dictionnaire et une anthologie schype, vous devriez cependant vous faire donner des traductions des chants populaires de Janina et autres lieux.

« Je ne suis pas fort en géographie, et peut-être vous moquerez vous de l'idée que j'ai que l'ancienne ville de

Dyrrachium est en Albanie. Si cela était et si vous passez jamais par là, veuillez regarder curieusement autour de vous. Vous savez ou vous ne savez pas que j'écris une histoire de César. Si vous pouviez m'envoyer un plan des environs de Dyrrachium vous me rendriez un véritable service. Mais je sens que la chose doit être assez difficile. Cependant si les commentaires de César se trouvent chez quelque maître d'école, veuillez lire le siège de Dyrrachium et regarder un peu si la configuration du terrain vous explique les opérations du siège. Je n'ai pas pu trouver encore de carte qui me l'ait fait comprendre. J'ai été plus heureux pour les campagnes de César en Espagne et j'ai trouvé à Madrid des matériaux excellens. Peut-être à défaut de plans, etc., pourriez-vous m'indiquer une bonne carte. Je vous en serai fort obligé.

« J'imprime dans ce moment un mémoire fort docte que je vais déposer chez les portiers des ἐνδοξότατοι de l'académie des Inscriptions. Je ferai probablement dans quelques mois mes révérences à ces Messieurs, assez inutilement je crains, mais enfin il faut se mettre en règle avec eux et l'on m'a dit que l'ancienneté était le titre académique le plus apprécié. Partout il est bon de prendre de bonne heure sa place à la guerre. J'ai trouvé chez un cordonnier cette année un assez beau vase de Nola, fort semblable au vôtre de forme et de sujet, sans la plus petite fêlure. J'avoue que le dessin est moins beau et il n'y a que trois couleurs, mais je l'ai acheté 20 fr., ce qui me donne quelques remords. Vous m'étonnez beaucoup en me disant qu'il n'y a pas d'antiquités parmi vos sauvages. Que diable y a-t-il donc? Tout ce pays a été couvert autrefois de colonies grecques et romaines, comment

se fait-il qu'il n'en soit rien resté. Je suis sûr que si vous aviez mieux profité de mes leçons d'archéologie vous découvririez des choses merveilleuses dans ces parties de chasse dont vous me parlez et où je vous vois courant le risque d'être chassé vous-même par les voleurs. Bonne chance. Adieu mon cher ami. Vous ne me parlez point des femmes albanaises. Comment se peut-il que vous ne soyez pas déjà amoureux. De la complexion dont je vous ai connu, j'ai peine à comprendre votre célibat. Je ne vous dis pas un mot de politique. Il n'y a rien que les journaux ne vous apprennent mieux que je ne pourrais le faire. Le ministère semble assez solide.

« Pr MÉRIMÉE. »

Son volume parut au mois de mai, et il en envoyait aussitôt un exemplaire à Lebrun avec le billet [1] suivant :

« Mercredi [mai 1841]

« Monsieur,

« Voici mon lourd volume. Je vous demande bien pardon de vous l'envoyer si tard. Veuillez lui accorder une petite place dans votre bibliothèque; il peut prétendre à cet honneur en qualité de livre rare; car il n'a été tiré qu'à 150 exemplaires.

« Agréez, Monsieur, l'hommage de tous mes sentiments dévoués.

« P. MÉRIMÉE. »

1. Bibl. Mazarine, *Papiers de Lebrun*, carton XI, liasse 6. — Cf. *Introduction*.

Peu après, il projetait un voyage en Grèce, et en informait le même ami en ces termes :

« Paris, 12 juin 1841,

« Mon cher ami, j'ai reçu indirectement de vos nouvelles, bonnes et mauvaises. On me dit que vous êtes encore tourmenté de votre ophtalmie, ce qui m'afflige fort, car vous devez avoir peu de ressources médicales à Janina. Les bonnes nouvelles, je les dois au général Fabvier qui m'a annoncé qu'on vous avait crucifié. Je me réjouis; non pas que je croie que vous ayez eu beaucoup de plaisir à arborer le ruban rouge, mais cela me prouve que vous êtes bien avec le ministère, et je suppose que parmi les sauvages cela vous donne plus de considération et partant plus de sécurité. J'ai reçu de M. Thery les 600 fr. Je ne vous ai pas accusé réception persuadé que vous en auriez eu par lui l'avis officiel.

« Je pense assez sérieusement à faire une visite au Parthénon cet automne. Mon ami Lenormant et quelques autres antiquaires sont en masse à Constantinople. Je les accompagnerai jusqu'à Athènes, mais au lieu d'aller à Constantinople, j'ai envie de voir Corinthe, Argos, un peu de l'Arcadie, et de revenir par Corfou et Venise Malheureusement j'ai fort peu de temps pour tout cela. Si les futurs contingents ne troublent pas mes projets, je compte être à Athènes vers le 10 septembre. Veuillez m'écrire ici et me donner vos conseils pour mon voyage. J'irai d'abord en Béotie et en Phocide, puis de là en Morée. Puis-je de Morée, aller par mer facilement en Albanie ? Puis-je faire la route par terre ? Puis-je emporter une malle, ou bien faut-il voyager en pallicare ? Dites-

moi encore si je puis aller d'Albanie à Corfou sans subir de quarantaine, et si quarantaine il y a, de combien de jours. Je serai enchanté de vous serrer la main en passant, et si la chose est possible en trois mois vous me verrez certainement dans vos domaines. Mais il faut que je soye le 30 novembre au plus tard à Venise. Dans le cas où je partirais, je vous prierai de me donner quelques lettres de recommandation soit à Marseille, soit à Athènes, mais je vous écrirai d'ici là. Je me suis remis au grec moderne à tout hasard. Je le pioche fort et ferme, mais je doute que j'en apprenne assez pour demander jamais mon chemin. Je lis la comédie de Jacorakis Rhizos Ἡ κοραχιστικά. Il y a beaucoup de dialectes différents qui se ressemblent comme le picard et le provençal, et ce ne doit pas être une petite affaire que d'entendre les muletiers et les âniers grecs à qui on a dans tout pays quantité de choses à dire. Je n'ai jamais pu me procurer ici le dictionnaire français grec de Zalick Ogloud et pour me mettre des mots dans la tête j'ai pris le parti d'apprendre par cœur beaucoup de chants grecs. On me dit que vous colligez les poésies albanaises. Vous devriez bien vous dévouer et apprendre cette diable de langue. Vous mériteriez bien de toutes les Académies. Je pars dans quelques jours pour ma tournée officielle, et je n'ai pas maintenant le temps de vous traduire les passages de J. César qui se rapportent au siège de Dyrrachium. Je vous les enverrai avec un commentaire, ou plutôt vous ferez le commentaire sur les points incertains que je vous indiquerai [1].

1. Ces renseignements, Mérimée ne les envoya que dix-huit mois après. Cf. lettre à Grasset du 21 janvier 1843, dans *Intermédiaire des chercheurs et curieux* du 10 octobre 1892, col. 395.

N'oubliez pas de rechercher s'il y a dans les environs une racine que César nomme *chara*, et qui se mange. Il en nourrit ses troupes faute de pain. Les uns disent que c'est un navet, d'autres une espèce de chou ; la plupart des glossateurs n'y voient que du feu. Adieu, mon cher ami, guérissez vos yeux et puissions-nous bientôt fumer quelque fameux tabac sur les bords du lac de Janina en causant de Paris.

« Pr MÉRIMÉE. »

Monsieur Firmin, secre de l'agence
du ministère des Affaires Étrangères
(*Pour faire passer à Monsieur* E. Grasset,
consul de France à Jannina).
Marseille.
B. du Rhône.

Son projet ne l'empêchait, du reste, pas de remplir ses devoirs d'inspecteur ; il fit une tournée dans la Creuse « centre de la barbarie » et dans tout le Berry.

Le 16 juillet, il envoyait de Bourges, à Vitet, un rapport très important sur Boussac, la Souterraine, le Chambon, Evaux. Il doute que les subventions accordées pour la restauration des bains romains d'Evaux aient bien été employées à cet objet. « Au lieu de conserver les piscines comme curiosité on les a très bien revêtues de ciment de molème, et on y a fait couler les eaux thermales, de sorte qu'il faut les yeux de la foi pour deviner qu'il y a quelque chose de romain. Il ne m'est pas démontré non plus qu'une partie de nos générosités n'ait servi à faire des allées et une garde robe pour les baigneurs. Mais je n'ai pu tirer le fait au clair. »

A Loches, il s'occupe surtout du tombeau d'Agnès Sorel :

« Vous savez que le tombeau d'Agnès Sorel est à Loches. Il avait été placé dans l'église de St Ours et peu après la mort de la dame les chanoines scandalisés demandèrent à Louis XI la permission de l'enlever. Louis XI répondit qu'il y consentait, pourvu que MM. les chanoines restituassent les donations faites à l'église de St Ours par Agnès, sur quoi les chanoines se turent. Dans la révolution, on s'est montré plus prude que feu Louis XI, et l'on a transporté le tombeau un peu estropié à la S. préfecture, c. à d. au château de Loches. Les ossemens furent dispersés, et Mr Denon, conservateur etc., cassa la tête avec sa botte et recueillit les dents pour en faire cadeau à ses amis. Tant il y a qu'aujourd'hui ce tombeau est dans une petite chambre fort humide, dont les murs sont pourris de salpêtre. Le crépissage tombe en grandes plaques, etc. Le curé de St Ours, homme d'esprit, voudrait qu'on remît Mad. Agnès dans son église. Le S. Préfet ne demanderait pas mieux, malgré les profits que sa cuisinière tire de cette exhibition. On espère avoir le consentement de l'Évêque ; mais il est à craindre que les dames de Loches qui sont d'une vertu très farouche ne jettent les hauts cris. C'est une affaire à examiner... L'autre jour vinrent deux paysannes qui demandèrent à voir le tombeau. Elles se mirent à genoux en entrant : Ah ! la jolie sainte, disaient-elles. Fait-elle des miracles et de quoi guérit-elle ? »

Du reste, ses constatations, ses réclamations, il ne les fait que par acquit de conscience, car il sait bien — il le

dit lui-même — que « le métier d'un inspecteur des monuments historiques, c'est d'être *vox clamans in deserto.* »

Le 27 juillet, il est à Paris, d'où il écrit à Madame Lenormant, alors au Val Richer, chez M. Guizot :

« Madame, Je suis arrivé à Paris il y a 3 jours, comptant y trouver encore M. Lenormant. Je lui avais écrit de je ne sais quelle de mes étapes, mais probablement il n'aura pas reçu ma lettre. Madame Récamier que j'ai vue hier m'a paru assez peu au fait de ses projets, elle m'a dit seulement qu'ils avaient été changés 5 ou 6 fois depuis 15 jours. Cela me donne l'espérance qu'à force de changements, ils en seront revenus au point où ils étaient lors de mon départ pour la Creuse, c. à d. que le rendez-vous g^al est à Naples du 1er au 5 septembre. Auriez vous la bonté Madame, de me dire si je me trompe? Je ne pourrai guère partir de Paris avant le 15 août, et il me sera difficile d'être à Naples avant le 1er septembre. Si d'après les nouveaux arrangements M. Lenormant ne partait de Naples que par le second bateau de septembre j'en profiterais pour demeurer ici quelques jours de plus et terminer trois ou quatre affaires qu'autrement je laisserais à la grâce de Dieu.

« J'ai envoyé *Colomba* à M. Pasquier qui m'a écrit une lettre fort aimable. Voulez vous me permettre de vous faire hommage de cette héroïne et de quelques autres brimborions très propres à édifier Mlles Juliette et Paulette. J'ai trouvé à mon retour des vers de M. Le Prévot d'Iray contre les romantiques. On m'a dit que c'était très bon signe.

« J'espère Madame que vous serez à Paris avant mon départ, en tout cas je vous promets de veiller sur la vertu

de M. L[t] au milieu des hourris que nous allons voir. Adieu Madame, veuillez agréer l'expression de mes respectueux hommages.

« P. MÉRIMÉE.

« On me dit que Ampère et Lavergne sont partis ensemble, mais on ignore absolument la route qu'ils ont prise. »

Le 12 août, il écrivait à Lenormant qu'il partirait pour Marseille le 18, *emportant un passe-port visé pour les 4 parties du monde* [1]. « Je vais écrire, ajoutait-il, au Dr Cauvière pour lui demander un dîner comme il en donne, et pour qu'il me retienne une bonne place dans le premier bateau

1. Lettre publiée dans *Revue de Paris*, loc. cit., p. 431, *mais tronquée*. — Après le 1er § [... entre Chiaja et les Studj (p. 432)], on a supprimé le § suivant : « A mon arrivée Grille m'a conté votre visite à St Denis et m'a montré votre lettre à la Commission. Il a rédigé un rapport au ministre de l'Intérieur qui m'a plu assez. Je regrette seulement qu'on tarde tant à le remettre. Sauf quelques vivacités de style que je voudrais éviter pour ne pas tomber dans la manière de l'autre comité, cela me paraît une bonne chose à publier. Je pense encore qu'en manœuvrant avec prudence et habileté nous pourrions tirer quelque parti du malheur même de S. Denis pour agrandir notre position et reprendre ce qui nous appartient aux Cultes et aux travaux publics. Je verrai Vitet avant de partir et je tâcherai de le chauffer. »

Après le 2e § [... de ce tableau], on a supprimé le passage suivant :

« ...J'ai entrepris M. Passy l'autre jour au sujet de Courmont. Il rejette tout sur son Excellence qui a la plus grande aversion pour signer des ordonnances. En attendant il n'y a personne au bureau et je ne sais comment se font nos affaires. Pourquoi M. Guizot ne ferait-il pas quelque démarche un peu vigoureuse ? M. Bugeaud a déjà obtenu beaucoup plus que nous ne demandons. »

« Je vais écrire au Dr Cauvière, etc. »

à vapeur qui partira pour Naples. Me Lenormant m'a conseillé d'acheter une carte des mouvements des bateaux à vapeur. J'y vois que les bateaux du gouvernement partent de Marseille pour Naples les 6, 16 et 26. A ce compte nous ne partirions de Naples que le 9. Mais le livre de poste qui est officiel dit au contraire que les bateaux pour Malte partent les 1er, 11, 21. Lequel croire? Je m'en tiens à l'officiel. En tout cas je m'arrangerais fort bien de rester quelques jours à Naples [1]. »

Les péripéties du voyage de Grèce, l'accident de Lenormant sont connus [2] : nous n'y reviendrons que pour apporter des documents nouveaux.

Le 3 octobre, Mérimée écrivait de Lamia à un de leurs amis pour lui annoncer l'accident de Lenormant. « Lamia est le pire lieu du monde, celui où nous trouvons le moins de ressources. Notre projet est donc de nous embarquer demain à Stilida, si nous trouvons une barque, et d'aller à Chalcis si le vent le permet. Nous désirons être à Athènes avant le 10 et profiter du bateau à vapeur de Smyrne, mais tous nos projets, car nous en faisons en chaque instant sont subordonnés à tant de *si*, que je doute fort que nous en réalisions d'autre que celui d'échapper aux puces du khan de Lamia. Elles nous paraissent infiniment plus féroces que toutes celles de Delphes et des autres lieux que nous avons visités... Le

1. *Ce passage ne se trouve pas dans la* Revue de Paris.

2. Cf. M. Tourneux, *Prosper Mérimée en Orient*, dans *Nouvelle Revue* du 15 septembre 1882, p. 238 ssq., et A. Filon, *Mérimée et ses amis*, p. 124-30.

comique, c'est notre misère actuelle : cinq personnes éreintées, avec un matelas et quatre capotes où il y a plus de puces que de laine... Les puces surtout, Monsieur, voilà nos grands ennemis. S. M. Hellénique ne pourrait elle pas les bannir de ses états ? Elle pourrait compter sur la reconnaissance de tous les Francs, et en particulier sur celle de votre très obéissant et dévoué serviteur [1]. »

Ampère, peu après, recevait la lettre suivante [2] de Ballanche :

« Mon cher ami,

« Dites bien à M. Lenormant toute la part que nous avons prise à son cruel accident. Mad. Lenormant a été bien douloureusement affectée, mais nous sommes venus à bout de lui faire comprendre que l'événement était triste, bien triste et douloureux, mais qu'il n'était pas aussi grave qu'il aurait pu l'être, qu'heureusement il avait eu les soins et les secours nécessaires. Cependant cette course d'un lieu presque inhabité à un lieu où le pauvre blessé a pu recevoir le premier pansement a dû être bien pénible. Et ce n'était pas fini, il fallait encore un voyage pour arriver à Athènes. Madame Lenormant n'a eu d'abord que la lettre de son mari. Celle que vous m'avez envoyée ne m'est parvenue que le lendemain. Je me suis empressé de la communiquer à Mme Récamier, à Mad.

1. Lettre inédite à M. de Lagrené.
2. Inédite.

Lenormant, à Paul. Et nous vous en remercions. Mesdames de Vernède sont venues hier soir. M. et Mad. Récamier, le médecin, dînaient chez Mad. Récamier. Nous nous sommes livrés à des commentaires sans fin Enfin vous voilà sur votre retour. Dieu soit loué ! M. de Chateaubriand a été fort attristé par la fâcheuse nouvelle. La santé est bonne. Vous nous retrouverez occupés des Mémoires, et nous vous attendons pour reprendre nos lectures. Cet hiver sera fort occupé entre nous par vos merveilleux récits et par les Mémoires, que je voudrais bien, moi, qui ne fussent plus les Mémoires d'Outre-tombe. On revient à mon avis, à cet égard, mais M. de Chateaubriand résiste opiniâtrement. Les lectures de cet hiver décideront cette grande question.

« Toutes les santés sont en bon état... nous vous remercions des soins que vous et M. Mérimée avez donnés à M. Lenormant, qui, lui, paraissait, même avant son accident, décidé à ne plus voyager.

« L'Espagne a été sur le point d'être en feu, mais le feu n'a pu prendre. Ce malheureux pays n'est plus bon qu'à donner le plus triste spectacle d'un peuple privé de son ancienne vie. Notre vie à nous s'éteint d'une autre façon...

« Mes affectueux compliments à M. Mérimée...

« BALLANCHE. »

28 octobre [1841].

Les voyageurs furent obligés à leur retour de subir une quarantaine dans le lazaret de Malte. Ils passaient, du reste, « assez gaiement leur temps au Fort Manoël », en

écrivant de longues lettres [1] ou commentant Rabelais [2].

Ampère, le 3 décembre, écrivait à Alexis de Tocqueville [3]. « ...Le temps passe [assez [4]] vite dans notre prison [qui, du reste, est] magnifique. Nous avons la vue de la terre et de la mer, je suis avec Mérimée [5] [avec qui j'ai fait la course de l'Asie Mineure et avec qui je suis revenu de Constantinople. M. Lenormant s'était embarqué sur le *Véloce*.] [6] Je prétends que nous menons une vie de château, son seul inconvénient, [et il est grand], c'est de nous arrêter... »

Quelques jours après, Mérimée et Ampère délivraient à leur ami de Witte le curieux certificat suivant, écrit de la main de Mérimée :

1. Lettre de Mérimée à de Saulcy du 1er décembre; d'Ampère à Tocqueville, du 3.

2. Lettre de M. Aug. Fabreguettes du 6 décembre 1841 à Lenormant, « qui doit être encore sous les verroux sanitaires de Marseille ou de Toulon ». (Arch. Comm. monum. histor.) M. Fabreguettes mourut peu après, et Mérimée écrivait à Mme Lenormant : « Je remets entre vos mains la dernière espérance de cette pauvre famille. Elle ne pouvait trouver une meilleure protectrice », en l'informant qu'elle pouvait compter sur Béranger (lettre du 10 février) et un peu plus tard (*mardi...*) : « Béranger m'écrit pour me demander s'il doit écrire à M. Guizot ou même chercher à lui parler. Malgré toute sa répugnance à voir des ministres, il renoncerait pour une fois à sa sauvagerie naturelle, s'il croyait que sa démarche pût être utile à Mad. Fabreguettes. »

3. Publ. dans *André-Marie et J. J. Ampère*, etc. II, 111-114. Cette publication n'est pas très correcte, comme il était dans l'habitude de l'époque : la lettre n'a pas été reproduite fidèlement, mais ayant l'original sous les yeux nous indiquerons les modifications.

4. *Mot supprimé.*

5. *Publ.* : mes amis.

6. *Ce passage est inédit.*

« Nous soussignés nous plaisons à reconnaître hautement le zèle et les soins du sieur Jean de Witte, professeur de céramographie, et lui avons donné le présent certificat pour s'en servir en tant que de besoin.

« Civita Vecchia, 21 décembre 1841.

« Pr MÉRIMÉE.

« J. J. AMPÈRE. »

Ce voyage resserra les liens qui existaient déjà entre eux.

X

RAPPORTS ADMINISTRATIFS

La question des réparations faites à St-Denis, était toujours pendante : Mérimée fut chargé par le Ministre de rédiger la lettre suivante au Ministre des Travaux publics, le 28 juin 1842. La minute [1] est de la main de Mérimée :

« *A M. le Ministre des Travaux publics.*

« Mr et cher Collègue, en réponse à une communication que j'avais eu l'honneur de vous adresser il y a quelques mois relativement aux travaux de l'église rale de St Denis, vous avez bien voulu me transmettre un rapport sur ces mêmes travaux d'une commission mixte des Académies des Belles-Lettres et des Beaux-Arts. Vous ajoutez que ce dernier rapport prouve le soin qui a présidé à la restauration de S. Denis et le peu de fondement des erreurs qui étaient reprochées à ce travail.

« Je regrette, M. et cher Collègue, que vous ayez cru devoir communiquer à l'Institut la note presque confidentielle que m'avait adressée la Commission des Monuments historiques. Je regrette surtout que la commission mixte ait pris à tâche de juger cette note, autant au moins que le travail de M. Debret. C'est de cette commission officielle que pouvait résulter un conflit, non point

1. Arch. de la Comm. des Mon. histor., *loc. cit.*

comme vous semblez le croire, entre nos deux administrations, mais bien entre les deux commissions. Son résultat probable serait, après une polémique plus ou moins passionnée, d'amener la discussion devant le public des gens de lettres et des artistes, critiques quelquefois peu bienveillans des actes de l'autorité et qui n'ont point pour les Académies le respect que vous accordez à leurs décisions.

« De mon côté, M. et cher Collègue, je ferai ce qui dépendra de moi pour éviter un pareil conflit. Je le regarderais comme d'autant plus déplorable qu'il me semble, en comparant les deux mémoires, que les deux commissions sont fort près de s'entendre; et si la commission mixte n'eût pas attaché trop d'importance peut-être à la forme, qu'elle appelle extraordinaire, des critiques adressées à l'un de ses confrères, elle vous aurait présenté je crois des conclusions assez semblables à celles qui m'ont été transmises par la commission des Monuments historiques...

(*Comparaison entre les devis des 2 commissions.*)

« ...Je viens de passer en revue, M. et cher Collègue, les principales critiques consignées dans les deux rapports. Dans l'un elles sont présentées avec toute la vivacité et toute la netteté que des hommes de goût peuvent employer quand ils ont à exprimer officieusement leur opinion sur une œuvre d'art. Dans l'autre elles sont présentées avec cette réserve que les membres d'une illustre compagnie, se croyant constitués officiellement juges en dernier ressort, peuvent et doivent apporter dans l'examen de l'œuvre de leur confrère; sur tous les

points capitaux les deux rapports contiennent des observations dont la conformité ne peut vous échapper. Je ne pense donc pas, M. et cher collègue, qu'on puisse considérer les critiques comme de peu d'importance. Une restauration qui, de l'aveu unanime de deux commissions savantes, change le caractère primitif d'une façade peut à bon droit être blâmée, et s'il est impossible de refuser à M. Debret d'avoir apporté beaucoup *de soin* à cette œuvre, il est juste aussi de reconnaître qu'il s'est rendu coupable de graves *erreurs*.

« Agréez, etc.

Peu après, il partait pour le midi en passant par Chalon-sur-Saône [1] et Vienne. Le 11 juillet il écrivait d'Avignon à Lenormant à propos d'un vase trouvé à Vienne [2]. C'est à Avignon qu'il apprenait la mort tragique du duc d'Orléans, et c'est probablement dans cette ville qu'il reçut la lettre suivante de Saulcy [3].

DÉPOT CENTRAL
DE L'ARTILLERIE

« Paris, le 1er août 1842.

—

Musée.

« Certes oui, mon cher Ami, je me suis rappelé la prédiction de cette vieille Lenormant; et j'avoue qu'à voir la manière dont les choses sont arrangées d'ordinaire

1. 30 juin. *Lettres à une inconnue*, I, 63.
2. *Revue de Paris*, loc. cit., p. 432-4. — On a supprimé l'itinéraire.
3. Nous ignorons où peut se trouver l'original. — La copie de la Bibl. Cousin est fautive : nous l'avons corrigée en quelques endroits.

ici-bas, je suis plus tenté de croire au diable qu'au bon Dieu. Nous voici en plein gâchis et je porte défi au plus habile de deviner comment et quand nous en pourrons sortir. J'espère pourtant ne pas voir le pays cosaqué aussi lestement que vous le craignez. Une invasion avait beau jeu en 1814 et 1815, mais je crois fermement qu'aujourd'hui les envahisseurs auraient avant d'arriver à Paris un fier écheveau de filasse à débrouiller. Jamais vous ne pourrez vous faire une juste idée de la cruelle scène que tout le monde a eue sous les yeux le jeudi de la réception royale. Chacun reniflait et retenait ses larmes de son mieux, en passant devant ce vieillard sanglottant sur un trône. C'était là un de ces contrastes que l'on n'oublie pas très vite.

« Avant-hier s'est faite la translation de ce pauvre prince à Notre Dame. En masse la population s'est bien comportée, avec décence, avec curiosité assez voisine du recueillement, ce qui n'a pas empêché des frères et amis [1] de grimper sur les arbres des Champs Elysées, et de siffler un cadavre. C'est là une de ces odieuses lâchetés qu'on ne pourrait, je crois, rencontrer ailleurs que dans la canaille de Paris, la plus turpe de toutes les canailles du pays *le plus civilisé* !

« Je suis rentré à Paris aussitôt que j'ai eu appris le cruel événement de la porte Maillot, de sorte que je suis à mon poste de ferrailleur depuis le 16 du mois dernier, attendant l'occasion de m'y faire casser les reins par les Titis patriotes. Je piochotte toujours ung petit par là, faisant de la croisade, du punique, et autres ordures quand

1. *Cop.* : d'amis.

je puis maîtriser pour une heure mon atroce fainéantise qui ne fait que croître et embellir.

« Ici j'ai interrompu ma lettre pour donner l'accolade fraternelle à M. Louis de la Saussaye [1], lequel va courir les eaux de l'Allemagne pour se débarrasser d'un tas de petites turpitudes qui le gênent. Il prétend me prendre un morceau de mon papier pour vous faire au nom de l'humanité les reproches les plus vifs sur le rôle étrange que vous êtes allé jouer à Arles. Il aurait pensé que votre mission aurait un caractère essentiellement opposé, enfin il vous déduira ses menus suffrages à cet endroit.

« Merci mille fois pour l'annonce relative à l'inscription ibérique de Séville. Je vais réunir tout ce qu'il est possible de réunir de renseignemens et j'expédie le paquet par la voie que vous m'indiquez. Peut-être finirons-nous par recruter cette *pierre précieuse*. En attendant la liste civile vient de recruter un déterré au cap Carthage dans les fouilles faites pour construire la chapelle S. Louis. Aujourd'hui même je vais avoir cette inscription entre les griffes et je vais me mettre en quatre pour y voir autre chose que des pattes de mouches plus ou moins carthaginoises. Je connais la plaque de plomb d'Avignon, je l'ai vue il y a 3 ans chez un M. Jousseume et je sais parfaitement que je n'y comprends rien du tout.

« Le pauvre A. Le Prévost a dû être cruellement mystifié en voyant lui échapper la députation qu'il revêtait depuis tant d'années. J'espère qu'il pourra se rattrapper aux branches; dans tous les cas il compte venir à Paris

1. *Cop.* : la Sauvage (*sic*).

cet hyver; ainsi nous le repêcherons. J'ai lu ce matin que les aspirans de marine venaient d'être rendus par le Roi de Naples et étaient débarqués à Toulon. Le monarque a donc mis de l'eau dans son Lacryma-Christi. Tant mieux mille fois, j'eusse été désolé de savoir les Santangelo et autres Bonucci détruits par les bombes hugoniques.

« J'ai fait votre commission auprès de Mme Mérimée et tous vos livres sont en parfait état, les Capé [1] et non Capé.

« Adieu, mon cher ami, revenez nous bien vite. Ma femme me charge de vous transmettre mille gracieusetés et moi je vous embrasse de cœur.

« de Saulcy. »

A la fin du mois, Mérimée était de retour à Paris [2], où il rédigeait au nom de la Commission des Monuments historiques un rapport important [3].

Il indiquait d'abord le mode de répartition des secours, et le système adopté, celui des grands travaux. « On a été guidé par le mérite sous le rapport de l'art, la situation matérielle, les ressources des localités » et l'on a mis de côté une réserve pour les besoins imprévus. « Il fallait encourager les efforts des localités qui n'ont que des ressources insuffisantes; il fallait enfin pourvoir à beaucoup de réparations provisoires en attendant que l'on pût entreprendre des restaurations définitives. » L'on a restauré cependant les églises de Vézelay, St-Gilles,

1. *Cop.* : Capi.

2. Le 20 novembre 1842, il consacrait un rapport de 6 pages à l'hôpital gal de Provins.

3. E. du Sommerard, *loc. cit.*, p. 342-55. — 24 novembre 1842.

Moissac, Conches, S.-Savin, N.-D.-de-Cléry, Conques, etc. et donné à quelques architectes des médailles. On s'était aussi occupé des expropriations à Orange et Arles, on projetait l'achèvement de S.-Ouen de Rouen et de la Basse-Œuvre de Beauvais. Malheureusement, l'on ne réussissait pas toujours.

« L'inévitable destruction de l'hôtel de la Trémouille est venue affliger tous les amis des arts. L'étendue des bâtiments dépendant de cet hôtel, l'impossibilité d'en isoler les parties vraiment monumentales, surtout le prix exorbitant d'un vaste terrain dans un des quartiers les plus populeux de la capitale, mettaient le Gouvernement hors d'état de disputer cet édifice à de riches spéculateurs. » On se contenta de la cession de toutes les façades ornées. « Ces restes précieux peuvent du moins adoucir les regrets qu'inspire la perte de l'un des rares monuments qui conservaient à Paris des souvenirs du Moyen-Age [1].

Mérimée constatait ensuite que dans les ventes les établissements scientifiques ne pouvaient faire concurrence aux offres des amateurs; il citait par exemple, la table d'Abydos vendue à Paris 14.000 fr. et demandait la création d'un fonds de réserve annuel « pourvu qu'il fût possible de reporter au budget d'année en année le reliquat dont on n'aurait pu trouver à faire l'emploi [2] ». Il faisait remarquer que les départements avaient augmenté leurs subventions, et demandaient, ainsi que les communes, des instructions pour les travaux, alors que les restaura-

1. *Rapport*, etc., p. 348.
2. *Id.*, p. 350.

tions de S.-Denis avaient été bien maladroites. — Il terminait en signalant des travaux urgents à faire à S.-Philibert de Tournus, à N.-D.-la-Grande, de Poitiers, à l'abbaye des Dames, à Saintes et des réparations à Loches, Civray, Souillac, et enfin, — conclusion ordinaire de tous ses rapports — en demandant des crédits supplémentaires.

XI

LA MORT DE SHARPE

L'année 1843 commença mal pour Mérimée : son ami Sutton Sharpe tomba malade. Par les deux lettres suivantes adressées à Mareste il le met au courant de cette maladie :

« Mon cher ami,

« La nouvelle n'est que trop vrai (*sic*). C'est samedi il y a 8 jours que Sharpe a été frappé d'une paralysie qui paraît lui avoir ôté en partie l'usage du bras droit et lui a rendu la parole difficile. Son frère qui a écrit à M. Paravey ne dit pas si son intelligence est affectée. Il dit seulement qu'il est calme et qu'il garde le lit, que les médecins ont déclaré qu'à moins de circonstances très heureuses, ils n'ont pas d'espoir que son état s'améliore d'ici à quelque temps. Je ne sais pas de quelle date est cette lettre que je n'ai pas vue. J'écrirai demain à M. Samuel Sharpe pour lui demander des nouvelles. S'il croyait qu'en allant passer huit ou dix jours auprès de lui à Londres, je puisse lui faire du bien, je m'arrangerais pour partir, mais je crains d'un autre côté d'effrayer le malade s'il n'a pas bien conscience de la gravité de sa position. Hippolyte croit le cas presque désespéré. Ce qu'il y a de plus triste, c'est que si le pauvre garçon en réchappe, il perd sa carrière au moment où elle était la plus brillante

pour lui. Lorsque je saurai quelque chose de nouveau, je vous en ferai part. Je pense qu'il convient en attendant de ne rien dire de l'accident. — S'il guérit, il vaut mieux que l'on n'en sache rien.

« Mille amitiés,

« Pr M.

« Lundi soir. »

Nouvelle lettre :

« Lundi, 16 janvier

« Je reçois à l'instant, mon cher ami une lettre de M. Samuel Sharpe en date du 13. Le mauvais temps a retardé la malle anglaise d'un jour.

« Mr S. attribue la maladie à « *a pressure of blood on the head* ». Il dit qu'à la suite de fortes saignées et de violentes médecines le malade est mieux et se rétablit lentement. Depuis 11 jours le mieux fait des progrès lents mais positifs. Les médecins annoncent que la convalescence durera plusieurs mois et qu'il faudra ensuite des ménagements, éviter surtout l'excès de travail. J'avais offert à Mr Samuel de venir à Londres s'il croyait que ma présence pût contribuer à remonter le moral de son frère. Il me remercie, et me dit que les médecins ne lui laissent voir personne, mais qu'il espère que vers Pâques Sharpe sera assez bien pour me recevoir. Pas un mot d'ailleurs de l'état moral. J'avais cependant adressé des questions directes sur ce point. La réserve de M. S. m'effraye un peu. J'espère cependant que tout l'effort de l'attaque se réduit à une grande faiblesse qui se dissipera graduellement.

« Mille amitiés,

« Pr Mérimée. »

Quelques jours après Mérimée écrivait à H. Royer-Collard :

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR « Paris, le [26 janvier] 184[3]

« Mon cher ami, j'allais vous écrire lorsque j'ai reçu votre lettre. J'ai vu hier lord Brougham [1], avec qui j'ai causé de Sharpe. Il m'a dit que son état était toujours très grave, que l'intelligence avait été attaquée et qu'il ne pourrait jamais reparaître au barreau [2]. Lord Brougham tenait ces nouvelles de son frère M. Brougham et la lettre était du milieu de janvier. Comme Sharpe ne voit personne il est évident que ce ne sont que des ouidire. Mais n'êtes-vous pas surpris de cette longue réclusion ? Ne pensez-vous pas qu'il est étrange qu'on ne l'ait pas encore emmené à la campagne ? Il faut ce me semble qu'on ne puisse encore le transporter, autrement pourquoi le laisser au milieu du brouillard et de la fumée de Lincoln's Inn ? Je n'ose pas trop écrire à M. Samuel Sharpe et je soupçonne en outre qu'il ne me dira pas toute la vérité. Lord Brougham m'a dit qu'on attribuait la maladie de Sharpe aux excès dans lesquels *ses amis de Paris*

1. Mérimée était assez bien avec lord Brougham. Voici un billet de ce dernier à lui adressé : « Cher Confrère, voulez-vous me donner encore 2 mots pour me faire voir la Ste Chapelle, car mon frère m'a quitté avec votre 1er billet. — H. Brougham. »

2. Le 21 janvier, Mérimée avait écrit à Grasset : « Sharpe a été fort malade... Son frère m'écrit qu'il va beaucoup mieux, que la convalescence sera longue, mais assurée. Il attribue à des excès de travail cette attaque. Je crains que d'autres excès n'en soient la cause. Il faudra qu'il devienne un peu plus sage. » (*Intermédiaire* du 10 octobre 1892, col. 396.)

l'ont entraîné. Il se peut que Mr Samuel ait la même opinion de nous. Vous devriez engager Chegarai à demander à Aimée des nouvelles régulières. Je suppose qu'elle pourrait en avoir d'assez précises par Keppler qui communique sans doute encore avec les domestiques de Sharpe.

« Mille compls et amitiés.

« Pr M.

« Jeudi. »

Sharpe, en effet, ne devait pas se relever. On voit dans les *Lettres à l'inconnue* [1] combien cette maladie affectait Mérimée; il conservait cependant quelque espoir, et il le croyait hors de danger [2] lorsqu'il reçut la nouvelle de sa mort. Il en avertissait aussitôt Royer-Collard :

« Mon cher ami, le pauvre Sharpe est mort dans la nuit du 22 au 23. Son frère Samuel m'écrit à la date du 23, qu'il est resté 48 heures sans donner signe de connaissance et il l'espère, sans souffrir. Pendant sa convalescence à la suite de la première attaque, Mr Samuel lui avait parlé de la part que nous prennions à son accident et il y avait paru très sensible. Je me repens bien de n'être pas allé en Angleterre, comme j'en avais eu d'abord le dessein. J'aurais eu quelque consolation à lui dire adieu.

« T. à v.

« Pr M.

« Dimanche matin. »

1. La lettre n° 52 (I, 144) sur la maladie de Sharpe est postérieure à la lettre 54 (datée du 9 février).

2. *Lettres à une inconnue*, I, 150 [27 février].

Et, quelques jours après, ayant à demander quelques livres à Lenormant, il revenait sur son regret de n'avoir pu revoir Sharpe.

« Jeudi, 2 mars.

« Mon cher Monsieur,

« Voici La Popelinière dont je vous remercie, bien que ce ne soit pas mon affaire. Je l'ai lu cependant avec quelque plaisir à cause des phrases cicéroniennes.

« Maintenant les bouquins que je vous demanderai sont :

« La Popelinière, Hist. de France enrichie des plus notables évènements survenus ès province de l'Europe depuis 1550. 4 vol. 8°. 1582. Je n'aurai besoin que du volume où se trouve le récit des évènements de l'année 1560.

« Je voudrais bien avoir encore l'histoire du tumulte d'Amboise 1560.

« Je crois que cela se trouve encore dans les mémoires de Condé de 1743.

« Je viendrai vous demander tout cela un de ces jours. Vous avez su la mort du pauvre Sharpe. Je ne puis me consoler de n'être pas allé à Londres comme j'en avais eu d'abord le projet.

« P. Mérimée. »

Mérimée fut bientôt distrait de son chagrin. Du Sommerard, un autre de ses amis, venait de mourir et l'État voulait acheter ses collections. Arago nommé rapporteur s'adressa à Mérimée qui lui répondit par une longue

lettre [1], le 3 juin, dans laquelle après avoir énuméré rapidement les principaux objets de la collection, il ajoutait :

« La collection de M. du Sommerard offre un intérêt immense aux artistes parce qu'ils y pourront trouver des renseignements précis sur tous les usages anciens. Il n'y a pas de meubles, d'ustensiles du M.-A. dont on ne trouve des exemplaires. L'industrie peut tirer parti d'une foule d'objets. Il n'y a pas de collections que les ornemanistes doivent étudier avec plus d'attention.

« Dans mes tournées en province, j'ai observé bien souvent l'espèce d'attraction qu'exerce un musée dès qu'il est formé. On lui fait des legs, on lui fait des cadeaux. C'est un lieu où viennent se placer quantité d'objets qui se disperseraient ou qui seraient perdus s'il n'existait des armoires pour les renfermer. Le musée de Francfort est un des plus riches de l'Allemagne (parmi les nouveaux). On m'a assuré qu'il avait commencé par n'avoir que quelques lézards empaillés et quelques vieux coffres vermoulus. J'en pourrais dire autant par expérience de beaucoup de nos musées départementaux.

« Encore une dernière considération. En Allemagne, en Angleterre et même en Espagne aujourd'hui, on forme des musées du M-A. Nous avions celui des Petits Augustins, on l'a détruit. Il faut penser que c'est à nos établissemens d'art que nos fabricants doivent leur supériorité dans tous les objets qui demandent du goût. Plus

1. Cette ettre appartient à M. Alfred Arago. M. Clément de Ris en a publié des extraits importants dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1875, t. II, 180-2 [*Un paquet de lettres*]

on leur donnera de modèles et de bons modèles et plus on assurera cette supériorité. »

Le rapport fut favorable, et la loi votée le 24 juillet 1843. L'ouverture du musée eut lieu le 19 mars 1844 [1].

1. En 1843, Mérimée échangea quelques lettres avec Letronne. L'une d'elles, du 5 mai 1843, relative à des recherches généalogiques sur la famille de Chergé, figure sur le catalogue d'autographes d'un amateur hollandais, 17 novembre 1876, n° 192 et a reparu à la vente du 23 novembre 1889 (n° 121) ; une autre du 5 septembre, sur des inscriptions espagnoles figurait au catalogue Trémont, 16 février 1853 (n° 840) et a reparu à la vente de 1876. — C'est en août de la même année qu'il adressait au maire de Besançon, M. Bretillot, une lettre sur le musée de cette ville. Cf. A. Castan, dans *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts*, X, (1886), p. 70.

TROISIÈME PARTIE

L'INSTITUT

« Il ne faut jamais dire du mal des Académies, mais d'un autre côté il ne faut pas s'en estimer un centime de moins quand on n'a pas le bonheur de leur plaire. »

(Lettre de Mérimée au peintre Gérôme, 28 décembre 1860.)

TROISIÈME PARTIE

I

L'INSTITUT

Mérimée était en tournée dans la Côte-d'Or lorsqu'il apprit qu'il y avait une place vacante à l'Académie des Inscriptions. Il écrivit immédiatement à Lenormant :

« Dijon, 12 août [1843?].

« Mon cher Monsieur,

« Ma mère m'écrit que M. Fortia d'Urban a eu le malheur de mourir et que M. Roulin qui lui a annoncé cette funeste nouvelle lui a conseillé de la part de on ne me dit pas qui de me présenter à l'héritage de ce célèbre polygraphe. C'est un conseil que je viens demander à votre bonne amitié. Veuillez me le donner; pour moi je n'ai pas la moindre idée de ce que je dois faire.

« J'espère que Mad. L^t^ et sa nouvelle fille dont je regrette de ne pas savoir le nom se portent aussi bien que possible par un temps aussi vilain que celui-ci. Hier j'ai écrit 9 pages in-4° à Vitet. Je vous recommanderai l'église de Beaune, copie exacte de St Ladre ou St Lazare d'Autun, menacée comme son original de chute prochaine.

« Je pars pour Mandeure et je quitte aujourd'hui Viollet-le-Duc qui me convenait de cent mille façons. Tâchez donc d'avoir pour la bibl. royale les gladiateurs d'Autun dont je parle à Vitet. Je vous enverrais un excellent dessin de V.-le Duc si je ne craignais de le chiffonner dans une enveloppe.

« Adieu mon cher Monsieur, *in manus tuas commendo*, etc. Veuillez me répondre un mot à Epinal.

« P. M. »

Quelques jours après, dans une lettre s. d. (1843, jeudi matin), il envoyait à Lenormant sa lettre de candidature, en le priant de la corriger [1].

Dès le commencement du mois suivant Mérimée mettait ses amis en mouvement. Il tenait à être nommé, y mettant, écrivait-il à son inconnue, « quelque amour-propre comme à une partie d'échecs engagée avec un adversaire habile [2] ». Il écrivait à Hippolyte Royer-Collard :

« Mon cher ami, votre lettre est excellente, et j'en attends les meilleurs effets. Mon affaire va bien d'ailleurs.

1. Publ. : *Revue de Paris*, loc. cit., p. 435. On y a supprimé ce post-scriptum : « Je viendrai ce soir chercher votre corrigé. Si vous sortiez auriez-vous la bonté de le laisser chez votre portier ? » Il avait, du reste beaucoup de confiance en Lenormant. Il écrivait à Mme Lenormant dans une lettre (sd.) où il lui demandait des nouvelles de Lenormant « et de M. de Witte *surtout* » : « M. L. a eu la bonté de lire mon ms., et ce qui est plus beau d'y faire des annotations. »

2. *Lettres à une inconnue*, I, 232-4 (n° 97). La lettre est datée du jeudi 6 septembre 1844. La date est complètement fausse. Cette lettre n° 97 est d'ailleurs antérieure à la lettre 84 datée du 13 décembre 1843. L'on sait que toutes les dates de ce recueil devraient toujours être suivies d'un ? tant elles ont été brouillées.

Mr Letronne et Mr Biot me promettent leur voix. Thierry m'écrit qu'il a bon espoir du côté de Littré. Je vous fais ces lignes pour vous dire que je suis engagé à diner demain à Passy, d'où je conclus que vous y trouverez du monde le soir.

« Mille amitiés et compl.

« Pr M.

« Lundi soir, [4 septembre 1843] ».

Il nous semble bien que ce billet est une réponse à la lettre écrite par Hippolyte Royer-Collard à Boissonnade [1] pour lui recommander Mérimée. De même, il écrivait le 15 novembre 1843 au duc de Luynes : « Votre suffrage m'assurerait la victoire ou me consolerait de ma défaite. [2] » Enfin, il mettait Lenormant au courant de ses chances, presque tous les jours [3].

Son élection par 25 voix contre 11 données à M. Ternaux lui donna de l'assurance pour sa candidature à l'Académie française qui était son cachemire bleu [4] », et il écrivait à Jenny Dacquin : « Le premier académicien des quarante qui mourra sera cause que je ferai 39 visites; je les ferai aussi gauchement que possible, et j'acquerrai sans doute 39 ennemis... [6] »; et quelque temps après : « Il faut que la peste se déclare parmi ces messieurs pour que mes chances soient belles; il faudrait surtout que je vous empruntasse un peu de cette hypocrisie que vous

1. Cf. *Lettres inédites de Prosper Mérimée*, p. LVIII.

2. Catalogue d'autographes du 10 mai 1886, n° 170.

3. Lettre d'octobre ou nov. 1843, *Revue de Paris*, p. 436. La lettre numérotée XI fait partie de la lettre X.

4. *Id.*, *loc. cit.* La lettre est datée faussement du 14 mai 1842.

entendez si bien aujourd'hui [1]. » Et il faisait consciencieusement ses visites, de compte à demi avec Ste-Beuve, qui avait prévenu Cousin de sa candidature en ces termes :

« Je veux vous prévenir avant la séance de l'Académie que je me décide à me porter pour la succession de Casimir Delavigne, si vous voulez bien, vous et M. Royer-Collard, me prendre en main...

« Je vous demanderai encore, tout en faisant ce que je croirai nécessaire pour réussir, d'être libre sur un ou deux points, et, par rapport à quelques voix trop récalcitrantes, de n'avoir à remplir que les devoirs de convenance et de politesse, sans m'engager dans une brigue honorable sans doute, mais dont je ne me sens pas capable à un certain degré.

« Si vous voulez bien, après cela, ne pas désespérer d'un si pauvre candidat, il sera bien reconnaissant d'abord et il tâchera de justifier votre confiance par ce qu'il pourra déployer de zèle dans la mesure de ses forces... »

Cousin lui avait répondu par la lettre suivante dont nous devons la communication à la complaisance bien connue de M. de Spoelberch de Lovenjoul :

« Voilà qui est dit, vous pouvez compter sur ma voix. Je n'ai pas le moindre doute sur celle de M. Royer-Col-

1. *Lettres à une inconnue*, I, 61, du 22 juin. C'est très probablement de la même époque qu'est le billet suivant s. d. à Lebrun : « Monsieur Lebrun aurait-il la bonté de lire cette lettre ? S'il l'approuvait je le prierais de vouloir bien la lire quand il le jugera nécessaire, et s'il y avait quelque changement à faire, de me l'indiquer. — P. Mérimée. » (Bibl. Mazarine, *Papiers de Lebrun*, XI, 6).

lard, et nous parlerons comme il faudra. Quant à la conduite de votre candidature, mon cher ami, je vous offre mes conseils, sans vous les prescrire, car on ne fait rien de bon, *invita Minerva*. Ne pensez pas non plus à ce que vous ferez après la défaite, songez à vaincre, et vraiment je l'espère.

« Tout à vous.

« V. Cousin. »

Nous avons publié ailleurs [1] les lettres de Ste-Beuve et de Mérimée à Cousin relativement à leur élection : il est inutile de les republier ici, on a vu la peine que prenait Sainte-Beuve pour se gagner Hugo. Victor Cousin n'y avait guère confiance et le mettait en garde contre l'eau bénite de cour dont le poète savait si bien se servir.

« Mon cher Ste-Beuve,

« J'ai vu Hugo et l'ai vivement pressé! Belles paroles, mais sans promesses. Il ne faut pas nous faire illusion; il votera pour Vigny. Eh bien! nous nous passerons de lui. Tout va bien.

« V. Cousin [2].

« Mercredi. »

De son côté, Mérimée écrivait à Hippolyte Royer-Collard :

« Mon cher ami, la question dont je vous parlais hier s'est fort compliquée, attendu que Ampère se présente.

1. *Lettres inédites de Prosper Mérimée*, p. XXVII-XXX et 3-4.
2. Billet inédit communiqué par M. de Spoelberch.

Du moins ses amis l'y poussent. La situation est celle-ci : Il a le prix Gobert depuis trois ans, il craint de le perdre cette année, et pour sortir de cette situation là avec honneur, sa présentation à l'Académie est la porte la plus naturelle et la plus honorable. Il a de très grandes chances, meilleures que les miennes, mais pour le présent quart d'heure, il hésite entre l'espoir de conserver son prix et la crainte de mécontenter les académiciens qui l'ont déjà soutenu en ne se présentant pas. Nous nous sommes vus ce matin, et nous avons résolu de sonder très secrètement le terrain l'un et l'autre et de nous entendre ensuite. Je me retirerai, ou plutôt je ne montrerai pas le bout de mon nez dans le cas où Ampère se présenterait. En conséquence en voyant M. Guizot, M. Littré, parlez leur sans m'engager ou plutôt connaissant la situation comme vous, faites, agissez avec la diplomatie qui vous caractérise, ce pour quoi nous vous donnons les plus amples pouvoirs.

« Mille remerciements et amitiés.

« Pr MÉRIMÉE.

« 12 nov. »

Et à Jenny Dacquin : « Aujourd'hui, j'ai vu 5 illustres poètes ou prosateurs, et, si la nuit ne m'eût surpris, je ne sais si je n'aurais pas achevé tout d'un trait mes 36 visites. Le drôle, c'est quand on rencontre des rivaux. Plusieurs vous font des yeux à vous manger tout cru. Je suis, au fond excédé de toutes ces corvées [1]. »

C'est qu'il prend son rôle au sérieux cette fois, quoi-

1. *Lettres à une inconnue*, I, 134 [du 11 février 1843 ?]

qu'il en dise : « Je fais des visites fort consciencieusement. Je trouve des gens fort polis, fort accoutumés à leurs rôles, et les prenant très au sérieux ; je fais de mon mieux pour prendre le mien aussi gravement, mais cela m'est difficile... [1] »

Il ne compare plus les académiciens au blaireau, et il suit scrupuleusement les instructions que lui donne son ami Royer-Collard. Il lui envoie pendant cette période la lettre suivante :

« Mon cher ami, ce n'est pas moi qui ai fait les invitations si invitations il y a. Mareste devait s'entendre avec vous, et avait proposé samedi. Je ne pense pas qu'il y ait eu rien d'arrêté. Au reste je verrai Saulcy et La Saussaye, et je les préviendrai ; chargez-vous de Mareste.

« Votre conseil de ne pas voir votre oncle avant jeudi me plaît fort. Mr Lebrun [2] me l'avait déjà donné. Voici où en sont mes affaires. Je n'ai vu que les gens que je rencontre souvent dans le monde. On a parlé de moi à un assez grand nombre d'académiciens. J'ai promis à Ste-Beuve, peut-être un peu trop généreusement, de ne pas lui faire concurrence s'il se représentait après avoir échoué jeudi. Je ne m'en repens point cependant ; je crois même que l'honnêteté du procédé me sera fort utile. Si Ste-Beuve est nommé jeudi, ou s'il boude pour n'avoir pas été nommé je commencerai sérieusement mon siège. Voici mes patrons : Thiers et Cousin se démènent comme s'il s'agissait de politique, Mr Molé, Mr le chancelier

1. *Lettres à une inconnue*, I, 152 [du 1er mars 1843?]

2. Lebrun fréquentait l'abbaye aux Bois et c'est là, sans doute, que Mérimée avait fait sa connaissance.

(Si... vous savez), Mr Lebrun, Mignet. J'ai grand espoir du côté de l'Abbaye aux bois. A peu près promesse de M. de Barante et de M. de Tocqueville. Mr Patin est fort bien disposé. Mr Villemain et Mr Guizot hier chez le duc de Broglie se déclaraient pour moi. Mr Thiers me promet l'appui des académiciens classiques du *Constitutionnel*. Par Béranger, je puis en accrocher quelques autres de la littérature impériale. Bref, si Ste-Beuve est nommé j'hériterai suivant toute apparence de ses protecteurs et j'en aurai d'autres par dessus le marché.

« Il y a 15 ou 16 voix sûres. La maladie du chancelier a pris une assez grande influence à l'Académie. Il aurait entraîné probablement deux ou trois voix au dernier moment. Dans l'état des choses, l'élection me paraît dépendre de M. Thiers, qui peut donner à Ste-Beuve l'appoint qui lui manque. C'est de ce côté que j'ai fait de très grands efforts [1]. M. Th. était fort irrité contre Ste-Beuve. J'espère l'avoir adouci, et j'avais emporté presque une promesse. Ste-Beuve a dû le voir hier. S'il a bien manœuvré il l'aura déridé. Vous m'obligerez de dire tout cela à votre oncle avec l'éloquence qui vous caractérise.

« Tout à vous.
« Pr M.

« Mardi,
« Prennons un jour de la semaine prochaine. »

Cette autre lettre, — toujours au même correspondant — montre bien les craintes que Mérimée avait :

1. Cf. Mérimée à Cousin, dans *Lettres inédites*, p. 3.

« Mon cher ami, je viens de voir M. Etienne dont j'ai été fort content. Il me promet sa voix si Casimir Bonjour ne se met pas sur les rangs. La chose est encore douteuse — son succès est encore moins certain. Mr Jay m'a dit à peu près la même chose. Dans le cas d'un ballottage ces deux voix là pourraient me faire grand bien.

« Voici à peu près ma position :

« J'ai promesse de MM. Chateaubriant, Ballanche, Thiers, Mignet, Cousin, de Ségur, Molé, de Barante, Lebrun, *Guizot* et *Villemain*. 11 (?)

« Espoir assez grand du côté de votre oncle, de M. Tocqueville, Patin, Brifaut, 4.

« Enfin pour les scrutins de ballottage, je pourrais gagner peut-être : Viennet, Pongerville, Etienne, Jay, Lacretelle, Jouy, — mais tous ceux là sont fort douteux. Ce qui me plaît assez c'est que en l'état des choses l'Académie paraît disposée à n'établir aucune connexité entre les deux élections. Suivant toute l'apparence, en effet, le succès de la première élection déterminera celui de l'élection suivante. Si M. Vatout est battu, il n'a aucune chance pour recommencer le combat. Je crois qu'il en sera de même pour Ste-Beuve, mais je n'ai voulu lui faire aucune insinuation à cet égard, et je ne sais trop ce que feront ses amis.

« T. à v.

« Pr M.

« Jeudi.

« Mr Etienne me dit que l'élection sera remise probablement au 21 mars. Cela se décide aujourd'hui. »

Le 7 mars les affaires vont mal et Mérimée charge

Hippolyte Royer-Collard de faire agir son oncle sur Patin :

« Mon cher ami, Mr Casimir Bonjour fait de terribles progrès. Il a des voix que je n'aurais jamais soupçonnées celle de Scribe par exemple, et celle de M. Patin. On me dit que votre oncle peut seul obtenir le changement de ce dernier. Vous pensez bien que je n'oserai jamais lui demander pareille chose. Voulez-vous vous en charger. Les affaires de Ste-Beuve vont bien, mais les miennes sont fort compromises. L'élection est fixée au 14. Répondez-moi donc un mot au plus vite et dites moi ce que vous aurez appris.

« T. à v.
« Pr M.

« 7 mars. »

Les chances deviennent meilleures pour Mérimée, mais Patin reste toujours douteux. La lettre suivante à H. Royer-Collard est postérieure à la précédente :

« Samedi soir.

« Mon cher ami, mes affaires reprennent un peu ou bien mon moral se rétablit. Il paraît d'après votre lettre que j'étais fort bas l'autre jour.

« On m'assure que Mr Patin me reviendra.

« Béranger me donne de l'espoir du côté de Lamartine.

« Mr Flourens m'a presque promis ce matin. J'ai vu votre oncle qui m'a semblé plein d'espoir pour Ste-Beuve et qui m'a semblé très bienveillant. Il a dit à Ste-Beuve que j'avais votre suffrage, et qu'à ses yeux cela était très considérable.

« Tâchez de voir Mr Patin et canvassez pour moi comme je ferai pour vous quand je pourrai.

« T. à v.

« Pr M. »

Et Mérimée, le sceptique Mérimée, méprisant les *sorts virgilianes*, cherchait dans son Homère [1] des présages qui lui étaient défavorables [2].

L'élection eut lieu le 14 mars 1844. Il y avait 36 votants, la majorité absolue était 19 : Mérimée ne fut élu qu'au 7e tour [3].

	Mérimée	Bonjour	A. Martin	Vatout	Vigny	Deschamps	O. Leroy
1er tour	10	7	7	5	4	2	1
2	11	10	4	6	5		
3	13	12	4	5	2		
4	14	15	1	2	4		
5	17	14			5		
6	18	15			3		
7	19	13			4		

Aussitôt élu, il écrivait à sa confidente habituelle : « Il faut maintenant remercier, et remercier amis et ennemis, pour montrer qu'on a de la grandeur d'âme. J'ai le bonheur d'avoir été black-boulé par des gens que je déteste, car c'est un bonheur que de n'avoir pas le fardeau de la

1. Cf. X. Doudan, *Mélanges et Lettres*, II, 8, et *Lettres inédites de Prosper Mérimée*, p. XXXI.

2. « Mon Homère m'avait trompé, ou c'est à M. Vatout que s'adressait sa prédiction menaçante. » (*Lettres à une inconnue*, I, 219, du 15 mars.)

3. Etienne Charavay, *A. de Vigny et Charles Baudelaire candidats à l'Académie française*. Paris, Charavay, 1879.

reconnaissance à l'égard des personnes qu'on estime peu... [1] »

A un de ses amis, il disait : « C'est un quine superbe, d'autant plus que la moitié de ceux qui ont voté pour moi se repent de m'avoir nommé. L'autre moitié ne savait peut-être pas ce qu'elle faisait... [2] » *Arsène Guillot*, en effet, qui avait paru dans la *Revue des Deux-Mondes* le lendemain avait causé grand scandale. « Arsène Guillot fait un *fiasco* éclatant, écrivait Mérimée à Jenny Dacquin, et soulève contre moi l'indignation de tous les gens soi-disant vertueux, et particulièrement des femmes à la mode... Je crois avoir perdu des voix par cette scandaleuse histoire; d'un autre côté, j'en gagne. Il se trouve des gens qui m'ont blackboulé 7 fois et qui me disent qu'ils ont été mes plus chauds partisans. [3] » Il y revenait quelques jours après dans une lettre à Requien : « ...Je dois une belle chandelle à Notre-Dame. La moitié des académiciens qui m'ont nommé n'ont voté pour moi que dans l'espoir que l'élection serait ajournée et pour empêcher mes compétiteurs d'entrer. Parmi les autres il y en a plus d'un qui se repent de m'avoir donné sa voix, particulièrement les gens dévots et moraux qui viennent de lire *Arsène Guillot*, nouvelle de votre serviteur qui excite l'indignation générale... Je persiste à trouver qu'il n'y a pas de quoi fouetter un chat dans ma nouvelle, et pour-

1. *Lettres à une inconnue*, loc. cit.

2. Lettre de mars 1844, orig. à la bibl. de Versailles. Publ. : *Bulletin de la Société des Sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise*, 1895, p. 134-5.

3. *Lettres à une inconnue*, I, 220 [du 17 mars 1844].

tant les bonnes âmes crient au scandale, ouvrant des yeux et des bouches comme des portes cochères... [1] »

Et M. de Sainte Aulaire écrivait à M. de Barante le 12 avril 1844 : « Nous avons fait, ce me semble, des choix assez raisonnables à l'Académie mais j'ai grand regret à cette derniére *Nouvelle* de notre confrère Mérimée. Il y a là un peu de talent mal employé. Entre nous, je ne me souviens pas d'avoir lu une production frivole plus radicalement mauvaise [2]. »

1. A Requien, 22 mars 1844, dans *Revue de Paris*, loc. cit., p. 250.
2. *Souvenirs* de Barante, VII (1899), 82.

II

HIPPOLYTE ROYER-COLLARD ET LE DISCOURS DE RÉCEPTION DE MÉRIMÉE

Le plus désagréable restait à faire : c'était le discours de réception, d'autaut plus difficile que Mérimée ne pouvait souffrir Charles Nodier. Avant de partir en tournée pour l'Orléanais et la Touraine, Mérimée envoyait le manuscrit de son discours à Hippolyte-Royer-Collard avec la lettre suivante :

« Mon cher ami,

« Voici. Je vous demande pardon de vous envoyer un ms. si griffonné, mais j'espère que vous m'indiquerez assez de changements à y faire pour que je n'aie plus qu'une copie à calligraphier. Veuillez mettre à l'encre tout ce que vous trouverez à changer, mots, phrases, ordre, etc. aussi. Tous les mots sublimes qui vous viendront en tête, ajoutez-les. J'ai calculé que cela équivalait à 21 pages du format académique. Le discours de votre oncle a 12 pages, celui de Salvandy 30. Il faut en dégoiser pendant trois quarts d'heure. Vous m'obligerez fort en me renvoyant cela le plus tôt que vous pourrez. Voici le temps des oies qui va commencer, si vous le voulez

bien, nous en mangerons une avant votre départ et le mien qui ne tardera guère je pense.

« T. à v.
« Pr M.

« Lundi. »

A ce moment, Royer-Collard était très fatigué et Mérimée n'était pas sans inquiétudes. Il écrivait à M. Grasset : « Ce pauvre Hippolyte nous inquiète fort. Il se persuade qu'il a une maladie de la colonne vertébrale. J'espère que ce n'est qu'une maladie de nerfs. Il est fort changé, très triste et comme il est médecin et ne croit guère à la médecine, il est plus malheureux qu'un autre qui ne verrait pas si nettement le mal et qui compterait sur la guérison. Il part ces jours-ci pour les eaux de Néris. Gallois qui était malade du même mal au dire des docteurs, est venu à Paris ces jours-ci des eaux des Pyrénées. Il m'a paru rajeuni et bien portant. J'espère que les eaux du midi auront autant d'effet sur Hippolyte... [1] »

Quelques heures après il faisait part des mêmes espérances au malade lui-même, en le remerciant des corrections proposées par lui :

« Mon cher ami, je pars aujourd'hui pour Orléans, etc. Je vous remercie beaucoup de la fin que vous m'avez envoyée. Elle me semble excellente. Je ne sais pourtant si j'aurai le courage de parler de mon admiration pour

1. Lettre du 21 août 1844. Publ. : *Intermédiaire* du 10 octobre 1892, p. 399.

les successeurs d'André Chénier. Pour terminer, je crois qu'une ligne suffira, dans laquelle je dirai que les défauts de Mr Nodier sont ceux de son temps et qu'il avait toutes les vertus. Dans mes soirées d'auberge je limerai de mon mieux les passages ῥαθυμότερα que vous m'avez indiqués, puis à mon retour, je vous importunerai encore d'une lecture que nous ferons s'il vous plaît, à nous deux, la plume à la main. J'espère que les oies seront mûres alors et vous guéri. J'ai vu Gallois qui revient des Pyrénées. Il m'a paru sensiblement mieux. Il a discouru comme un livre sur son cas et le vôtre. D'après ce qu'il dit, vos médecins voient partout des maladies de l'épine dorsale et il faut se défier de leurs lunettes. Mr Bretonneau ne croit pas à l'épine de Gallois, vous feriez peut-être bien de lui montrer la vôtre. D'Orléans à Tours, vous pouvez aller par eau facilement. Peut-être suffirait-il de lui écrire. Votre mal est peut-être d'avoir vécu si longtemps *hors des familles*, et de vous ennuyer du vice et de la vertu. Adieu, j'espère que les eaux du Mont-Dore vous feront du bien. Vous seriez très aimable de me donner de vos nouvelles lorsque vous trouverez du papier et une plume sous votre main. Adressez votre lettre chez moi, on me l'enverra où il faudra.

« T. à v.
« Pr M.

« 22 août 1844. »

Le souci de son discours n'empêchait pas Mérimée de faire son inspection.

Le 3 septembre, de Poitiers, il envoyait à Vitet un long rapport sur St-Savin ; et le lendemain sur St-Benoît,

Germigny-les-Prés et la Charité. Le 8, il était à Niort d'où il envoyait un rapport de 10 pages sur St-Etienne de Nevers, Bourges, Fontgombault et Poitiers. Le même jour il écrivait à H. Royer-Collard :

« Niort, 8 sept. 1844

« Mon cher ami, vous me désolez avec les détails que vous me donnez sur votre maladie. Vous en voilà donc au feu d'Hippocrate, c'est là comme il semble le dernier mot de la médecine. Je n'ai rien à dire contre le traitement que vous suivez, mais je souffre d'y penser. Croyez vous que le changement d'air, de climat, ne vous fît pas autant de bien. Un hiver passé à Paris ou à Naples fait une grande différence pour la santé générale de gens de notre âge. Or rien ne vous serait plus facile que d'aller à Naples sans fatigue. De Paris à Orléans chemin de fer, d'Orléans à Nevers bateau à vapeur. Vous iriez en voiture à petites journées de Nevers à Chalon, et de là, jusqu'à Naples, vous trouvez des bateaux. Considérez les avantages que vous auriez à faire ce voyage. Vous serez dans un pays où il n'y a ni froid ni humidité. Vous y pourrez avoir des médecins habiles. Vous êtes entouré d'eaux minérales énergiques. Vous aurez les moyens de travailler et moins de tentations que vous n'en avez à Paris. Je ne parle pas des chances de guérison plus rapide, qui cependant doivent être plus grandes dans un pays où le climat ne fait pas souffrir les gens bien portants pendant six mois de l'année. Ce serait quelque adoucissement du moins que de voir un beau ciel, de belles choses et nouvelles, qui renouvelleraient vos idées et peut-être leur donneraient une couleur moins triste. Il y a quelque

temps que je causais de vous avec Mr votre oncle, qui paraissait vous regarder comme un fainéant incorrigible. Je crois que votre maladie pourra vous être bonne à quelque chose. Vous voilà pour longtemps obligé de renoncer à votre vie ..... qui vous a empêché de faire ce que vous auriez pu et dû faire...

« Travaillez de votre plume, c'est encore une occupation très agréable et moins fatigante. Pourquoi n'aurais-je pas dans quelques années d'ici le bonheur de vous recevoir et de vous faire votre éloge en face. La scène serait excellente je pense, et ce serait le plus beau jour de ma vie.

« Vous avez eu la bonté de penser à ce malencontreux éloge de Nodier. J'ai des objections contre la citation que vous me proposez. La première et la plus forte c'est que je l'ai faite tout récemment dans ma préface de Catilina, en examinant la valeur du témoignage des différents historiens qui ont parlé de cette époque. La seconde c'est que Courrier était un bien autre homme que Nodier, et qu'une des hontes de l'Académie est de n'en avoir pas voulu. Il me semble que, tout nouveau *in docto corpore*, il ne faut pas faire comme M. de Tocqueville qui commence par tancer ses confrères dès la porte d'entrée. Depuis mon départ de Paris j'ai eu tant de choses à faire que je n'ai pas encore regardé mon discours, et que j'y ai pensé à peine. Peut-être pour le corriger vaut-il mieux me reposer quelque temps que de m'acharner à le limer tout chaud. Au reste, le temps ne me manquera pas. On m'écrit que St Marc ne sera reçu qu'en novembre, ce qui me remet au moins à la fin de l'année.

« Adieu, mon cher ami, soignez vous, songez un peu

au voyage de Naples et à la postérité pour laquelle vous avez travaillé trop d'une manière grossière et qui attend mieux de vous.

« Pr M.

« Je suis fort inquiet de M. Bocher. Je ne reçois pas de nouvelles de Mme Dt à qui j'en avais demandé. Je sais qu'on lui a fait une opération qui n'a pas réussi. »

Mérimée continuait sa tournée. Le 14 septembre, il écrivait à Vitet une longue lettre inédite sur Saintes : « A Saintes on m'attendait comme autrefois un proconsul dans une province romaine. » Il s'agissait de l'arc romain et Mérimée ajoutait : « Je ne serais guère surpris d'attrapper une bonne roulée demain en traversant le faubourg pour retourner à Niort. J'ai promis à Clerget qu'on lui élèverait un tombeau en face de l'arc, si on lui fait un mauvais parti. » Mérimée en fut quitte à meilleur compte. Il en faisait part le lendemain à Vitet :

« Niort, 15 septembre au soir [1844]

« Mon cher Président,

« Hier pendant que je faisais mes paquets, un homme vêtu de noir, en gants jaunes, ayant la tournure d'un avocat, entre dans ma chambre. Je lui demande son nom, au lieu de me répondre il me présente un gros homme en noir également qui le suivait. En une minute vingt autres hommes noirs entrent et me refoulent jusqu'à l'angle rentrant formé par mon lit et la table de nuit. Le premier homme noir, alors, élevant la voix et parlant du nez, m'apprend qu'il a l'honneur de me présenter une dépu-

tation du faubourg St Palaye, qui vient réclamer contre mes *arrêts* et me demander une passerelle. J'aurais pu vous amener, ajoute-t-il tous les habitants, les femmes et les petits enfants, mais c'eût été une inconvenance, et j'en suis incapable. Après cet exorde il commença sa harangue dont je vous fais grâce. En substance, il prétend que le faubourg est ruiné s'il n'a pas la passerelle, et me prie de mettre 4.000 tant pères que mères de famille aux pieds de M. Duchâtel. Entre chaque alinéa de sa harangue, un gros homme décoré à figure de carlin, grognait d'une voix sourde : J'ai perdu 30.000 francs! et 20 autres voix répondaient : Et moi donc!

« Acculé dans mon coin, j'ai commencé par leur dire que je n'avais pas mission pour les écouter, et que je n'étais à Saintes que pour une question d'art, sur laquelle je serais enchanté d'avoir leur avis, mais que je faisais profession de conserver les vieux monumens et non d'en faire de neufs. Puis je leur ai fait une belle parabole pour leur prouver que tous les quartiers de Saintes ne pouvaient prospérer à la fois. Ils l'ont comprise, mais en déclarant qu'ils voudraient que ce fût le quartier de St Palaie qui prospérât. — J'ai perdu 30.000 fr., etc. Un teinturier que j'ai reconnu à ses mains glauques, s'est alors emporté contre l'arc, mais ses collègues l'ont fait taire aussitôt, et ont protesté qu'ils vénéraient les monumens historiques; un petit homme en levant les yeux au ciel a ajouté d'un ton pénétré : Quand on *a descendu* l'arc, j'ai versé des larmes d'*indignité*!

« Conclusion, voici ce qu'ils demandent :

« 1° Permission de bâtir la passerelle devant l'arc. — Réponse : Jamais je ne donnerai un avis favorable à cette

demande. Dans mon opinion, il vaudrait mieux laisser l'arc à terre que de le masquer par une passerelle.

« 2° Consentiriez vous à mettre l'arc à côté de la passerelle? — Rép: L'arc ne peut être déplacé. Si on le mettait entre le pont et la passerelle, comment et sur quoi l'aligner-ait-on? Dans l'axe du quai, il ferait un effet détestable et serait un obstacle aux passants. Parallèlement au quai cela serait absurde. Un arc doit nécessairement être perpendiculaire à une voie. Enfin le Ministre a fait des dépenses qui seraient en pure perte si l'arc était changé de place.

« 3° Mais nous payerions la dépense faite. — Rép. : Vous ne pourrez payer que la dépense; il vous serait impossible d'offrir un dédommagement à la postérité qui s'indignerait d'un pareil déplacement.

« 4° Nous laisseriez vous faire la passerelle *à côté* de l'arc? — Rép. : Cela dépendrait de la distance. Si cette distance était suffisante pour ne pas nuire à l'effet du monument, pour ma part, je ne verrais pas de raison à vous empêcher de dépenser votre argent à votre guise.

« Tout cela a duré une heure. Viollet le Duc et Clerget cependant étaient dans une chambre à côté à rire comme des fous. Nous nous sommes séparés en nous donnant des marques d'estime réciproques, et ces messieurs sont convenus que dans ma position je ne pouvais tenir un autre langage. De mon côté, je leur ai dit qu'ils étaient orfèvres.

« Hier, j'ai oublié de vous conter un mot sublime du maire. Son projet était de placer l'arc sur une hauteur, à l'extrémité du cours royal, à l'embranchement de la route de Bordeaux et de celle de La Rochelle. — Mais, lui

dis-je, Monsieur, l'inscription qu'en ferez-vous ? Elle mentionne que le monument a été construit au bord de la Charente. — L'inscription ? Monsieur, nous la changerons.

« Je vous ai parlé de l'état pitoyable de St Eutrope. Je demande à Clerget d'aviser aux moyens de supprimer un contrefort odieux appliqué sur le collatéral Nord. Il ne croit pas la chose impossible. Tout ce côté, qui est admirable, y gagnerait prodigieusement. Je vais demain à Parthenay, puis à Airvault, etc. Je serai à Blois vers le 24. Les jours sont courts et on ne va guère vite dans ce pays.

« Adieu, mon cher Président, hâtez la solution de l'affaire de Saintes quelle qu'elle soit. Vous savez ce que je pense de la passerelle.

« P. M. »

Le même jour, il envoyait un rapport au ministre sur l'arc de Saintes. Le 24 septembre, nouveau rapport sur les églises d'Airvault, St-Jouin, St-Généroux, Loches, St-Savin, dont les réparations et les ornementations du curé sont ridicules : « Le curé de St Savin est furieux. Il ne me pardonne pas d'avoir fait démolir le père éternel et son coq, encore moins de ternir ses colonnes. Il n'a pas voulu me voir. Je pense que je dois à ses prières la pluie battante qui me poursuit depuis trois jours. »

Le discours — ou plutôt l'éloge de Nodier — poursuivait Mérimée comme un remords pendant sa tournée. De Poitiers, il écrivait à Jenny Dacquin : « ...Depuis mon départ, je n'ai pas déballé deux fois mon discours, et si cela continue je ne crois pas en vérité, que j'y puisse changer une ligne. Je m'attends qu'au dernier moment je serai épouvanté de la quantité de sottises que

j'aurai laissées... [1] » La date de la réception reculait aussi de jour en jour, et Mérimée prenait son ami Stapfer pour confident de ses ennuis : « ...Je ne sais pas du tout quand on me recevra. Vous savez que c'est M. Etienne qui me répond, et il est horriblement paresseux. De plus, St Marc et Ste Beuve doivent passer avant moi. Or, ils sont reçus par Victor Hugo... Hugo ne se presse pas. Nos trois discours, à nous récipiendaires, sont prêts. Le mien m'a terriblement ennuyé. Il m'a fallu lire les œuvres complètes de Nodier, y compris *Jean Sbogar*. C'était un gaillard très taré, qui faisait le bonhomme et avait toujours la larme à l'œil. Je suis obligé de dire, dès mon exorde, que c'était un infâme menteur. Cela m'a fort coûté à dire en style académique. [2] »

Mérimée ne se contentait pas, du reste, de l'opinion de Royer-Collard, quelque confiance qu'il eût en son esprit. Il s'adressait aussi au baron de Mareste, dès son retour à Paris :

« Mon cher ami, donnez-moi une de vos heures perdues. Je voudrais vous lire mon discours, et vous prier de le saupoudrer d'un peu de ce sel attique dont vous avez provision pour vous et vos amis. Nous pourrions lire cette affaire *ante* ou *post pocula* comme vous voudrez. Le cabaret Montorgueil que vous protégez existe-t-il toujours ?

« T. à v.

« 3 octobre « Pr Mérimée

« 10 rue des Beaux-Arts. »

1. *Lettres à une inconnue*, I, 238. *La date* [13 sept. 1844] *en paraît fausse.*

2. Paul Stapfer, *Études sur la littérature moderne et contemporaine*. Paris, 1881, p. 338.

III

LA SANTÉ DE ROYER-COLLARD

Mérimée avait retrouvé son ami Hippolyte Royer-Collard dans un état grave, — si grave qu'il s'inquiéta et écrivit, partie sous la dictée du malade, partie loin de ses yeux, une longue lettre très intéressante que M. le Dr Paul Triaire a bien voulu nous autoriser à reproduire.

Cette lettre semble avoir été le début des relations entre Mérimée et le célèbre médecin de Tours, car voici un billet sans date au Dr Bretonneau, dont nous devons l'aimable communication à Madame la comtesse Clary :

« Mercredi

« Cher Docteur,

« Ma dame aux plantes demeure place Vendôme, hôtel du Rhin ; elle s'appelle de Wertheimstein, et vous attend comme le Messie, d'autant plus qu'elle est de la religion mosaïque. Vous êtes bien aimable et vous allez sûrement déraciner son mal.

« Veuillez croire, cher Docteur, à tous mes sentiments bien dévoués,

« Pr Mérimée. »

Plus tard, du reste, Béranger écrivait au Dr Bretonneau, le 27 novembre 1849 : « Je l'ai (*Mérimée*) grondé de vous avoir fait faire la course de Paris en vous inquié-

tant sur ma santé ; il ne vous connaît pas, il ne savait pas que, pour si peu, vous alliez faire 120 lieues; il vit dans un monde où les autres ne se dérangent guère que d'un fauteuil à l'autre. [1] » Ce qui montre bien le cas que Mérimée faisait de ce médecin.

Voici donc la lettre [2] concernant H. Royer-Collard :

« Paris, 3 octobre 1844.

« Monsieur,

« Mon intime ami, M. Hippolyte Royer-Collard, est atteint depuis plusieurs mois d'une maladie grave. En sa qualité de professeur à l'École de médecine, il est entouré de quantité de docteurs qui me semblent, à moi ignorant, différer un peu d'opinions sur la nature de sa maladie. Pour lui, c'est au sentiment de *ses anciens* qu'il accorde toute confiance, et, en conséquence, il se soumet à un traitement fort pénible dont, jusqu'à présent, il n'a guère éprouvé de bons effets. Quelques médecins de ses amis pensent que le repos suffirait pour le rétablir, et regardent comme inutiles ou même dangereux les remèdes qu'on a employés jusqu'ici. Dans cette incertitude qui m'afflige beaucoup, j'ai pensé naturellement à vous, Monsieur. J'ai espéré que vous voudriez bien jeter les yeux sur l'historique de la maladie et du traitement que m'a dicté Hippolyte et m'en dire votre avis. Votre opinion, je le sais, aurait le plus grand poids à ses yeux et terminerait l'anxiété de tous ses amis. Voici ce qu'il m'a dicté :

1. P. Triaire, *Bretonneau et ses correspondants*, I, 164.
2. P. Triaire, *op. cit.*, II, 417-24, n° 278.

« Le 21 mai 1844, M. Royer-Collard, en rentrant chez lui, a senti la région de l'estomac comme comprimée ou violemment tendue. Cette sensation disparaissait sur le champ, lorsque aucun vêtement ne touchait les parois abdominales. Pendant cinq à six jours cette sensation a augmenté, et il a semblé qu'elle se prolongeait en descendant le long des fesses, des cuisses et des jambes. Vers le huitième jour, engourdissement, fourmillement, etc. Le 30 mai, sensation analogue, mais plus faible, dans les bras et les mains. Les parois de la poitrine et les muscles respirateurs restent parfaitement libres.

« Le 1er juin, une saignée du bras; le 3 et le 5, purgatif.

« Du 10 au 19 juin, tous les jours, application de ventouses, les unes sèches, les autres scarifiées, le long de la colonne vertébrale. La maladie continue et augmente d'une manière insensible.

« Depuis le 20 juin jusqu'au 12 juillet, douches froides sur le dos, d'une demi-heure chaque, et pendant les dix derniers jours, deux douches par jour. Aucune amélioration; progrès du mal lents mais appréciables...

« Le 12 juillet, application d'un emplâtre émétisé sur une partie de la colonne dorsale et de la colonne lombaire. Tous les deux jours, ventouses scarifiées à la région cervicale, de manière à ôter chaque fois deux à trois onces de sang.

« Après quinze jours de ce traitement, le mal a fait des progrès sensibles. L'engourdissement des jambes a augmenté, la marche est plus difficile. Dans les bras on remarque seulement une plus grande sensiblité pour le froid.

« Le 27 juillet, plusieurs médecins réunis..., prescrivent un traitement par le proto-iodure de mercure, puis par l'iodure de potassium, ce dernier à la dose de trois grammes par jour. De temps en temps douches, ventouses scarifiées, bains tièdes, etc.

« Le 24 août, deux cautères, et, le 27, deux autres dans la région dorsale.

« Le 7 septembre, les symptômes se sont aggravés considérablement. La marche est devenue presque impossible. La respiration est gênée par suite de la constriction violente que ressentent les muscles abdominaux. La tête est lourde, embarrassée; des mouvements nerveux involontaires se produisent dans les membres. Saignée de trois palettes.

« Pendant 4 jours, les mêmes symptômes continuent avec plus de force; perte complète d'appétit, de sommeil, crampes, étouffements, etc. Sangsues aux narines, bains tièdes d'une heure chaque jour.

« Vers le 15 amélioration notable. On a supposé que cette crise purement accidentelle, et en dehors du développement régulier de la maladie, était due à l'action de l'iodure de potassium. On en a cessé l'emploi, et l'on s'est appliqué à combattre l'effet nuisible qu'il avait produit sur les centres nerveux, à l'aide d'un régime calmant et rafraîchissant. De nouveaux cautères ont été appliqués à la partie inférieure du dos. (Il en a 7 en ce moment.) — Des bains tièdes, d'abord d'une 1/2 heure chaque jour, puis des douches de vapeur chaude sur les extrémités inférieures, tous les deux jours. Chaque semaine, application d'un petit nombre de sangsues le long du rachis. Chaque jour des laxatifs; alimentation

modérée, boissons rafraîchissantes; tel est le traitement actuellement suivi.

« Depuis 10 jours environ, la maladie semble au moins stationnaire, tandis qu'elle avait toujours fait des progrès jusqu'à cette époque. La marche est peut-être plus facile, mais cette amélioration n'est-elle pas due à l'amélioration de l'état général?

« L'opinion des médecins est que la *substance* de la moelle est intacte: qu'il existe très probablement dans sa partie inférieure une congestion déjà ancienne...

« Le tempérament est sanguin et irritable. Disposition aux congestions cérébrales depuis plus de quinze ans. On a pensé que l'abus des cigares pouvait avoir contribué à la production de la maladie. On est d'avis que l'action lente des cautères, de temps en temps renouvelés et un régime calmant sont les meilleurs moyens d'obtenir une guérison qui elle-même devra être lente et graduelle.

« J'ajouterai à ce précis qu'Hippolyte Royer-Collard a fait à ma connaissance des excès de tout genre depuis vingt ans (il en a quarante-deux). Il était grand mangeur, grand fumeur, encore plus grand coureur de filles. Il ne boit que de l'eau; parfois il a fait des excès de travail et c'était un sujet d'admiration pour ses amis que la facilité avec laquelle il supportait les fatigues de tout genre.

« Depuis l'invasion de la maladie, il a conservé toute sa présence d'esprit et son courage. Il connaît la gravité de sa position, mais il a bon espoir. J'ai remarqué que les variations de la température avaient un très grand effet sur lui, un temps froid et humide l'abat, il reprend des forces par le beau temps. Ses mouvements sont difficiles. Pour avancer la main, il paraît être obligé de la

jeter brusquement et avec effort sur l'objet qu'il veut toucher. Il marche péniblement les genoux fléchis, en s'appuyant sur les tables. Il n'y a pas d'ailleurs d'*insensibilité* dans ses membres, mais plutôt *excès de sensibilité*; quelquefois, altération de cette sensibilité. Ainsi une surface lisse lui fera éprouver la même sensation qu'une surface rugueuse. Il sort tous les jours quelques heures en voiture. La voiture va au pas. Il se plaint cependant du léger mouvement qu'il éprouve. Il compare la sensation qu'il reçoit, lorsqu'il est assis, à celle qu'il sentirait s'il reposait sur des boules dures ou s'il avait des tumeurs dures sur les cuisses.

« J'ai pris la liberté de m'adresser à vous, Monsieur, dans cette triste conjecture, connaissant votre ancienne bienveillance pour moi et l'estime que vous faites d'Hippolyte. Je serais bien heureux si vous jugiez son état remédiable et si vous vouliez bien me faire part de votre opinion sur le traitement à suivre.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de tous mes sentiments dévoués.

« Pr MÉRIMÉE. »

Bretonneau ordonna de la belladone, qui procura une grande amélioration. Trousseau écrivait à son maître le 9 février 1845 : « ce pauvre Royer-Collard va infiniment mieux [1]. »

1. P. Triaire, I, 425. C'est peut-être à cette époque que se rapporte ce billet de Mérimée à H. Royer-Collard : « Mon cher ami, — Nous aurons Saulcy, Courmont, Mareste. — Pinel est en deuil et ne peut venir. L'Haridon s'excuse. Je n'ai pas engagé Malitourne, voyez s'il veut être des nôtres. Lavergne avait envie de dîner avec nous, mais je ne sais si vous le jugez digne. Dites-moi votre avis. Je viendrai vous prendre à 6 heures très précises. T. à v. — P. M. — Jeudi soir. »

Rassuré sur le sort de son ami, Mérimée s'occupait de son discours, Ballanche écrivait à Ampère le 26 novembre 1844 : « Mérimée a lu à M. et Mme Lenormant son discours de réception. Ils l'ont trouvé très bien et court. Ils nous l'ont raconté avec beaucoup d'intérêt, cette première jeunesse toute capricieuse et qui faisait pressentir l'écrivain fantastique au milieu des scènes les plus désolantes de ces temps odieux [1]. »

Enfin la réception put avoir lieu.

Le discours de Mérimée [2] a toujours été considéré comme assez faible. M. Filon dit même : « Mérimée s'était promis d'être *modéré et plat*, il s'était tenu parole. Il avait racheté *Arsène Guillot* [3]. » Mais, on vient de le voir par les lettres publiées ci-dessus, il ne devait pas rester grand'-chose de lui, après tous les remaniements, additions, corrections, proposés par H. Royer-Collard. Celui-ci était un esprit cultivé et non sans valeur, mais son style ne peut être comparé à celui de son célèbre ami, et l'on reconnaîtrait sans aucun doute une réelle valeur à l'éloge de Nodier, s'il ne portait pas la signature de Mérimée qui rend les délicats plus difficiles.

Labitte est peut-être celui qui l'a le mieux jugé : « ...On ne peut pas dire que M. Mérimée ait été séduit par son sujet ; il l'a traité avec la plus parfaite et la plus stricte convenance, mais sans s'abandonner un instant aux illusions de la sympathie... Son discours est un mor-

1. A.-M. Ampère et J.-J. Ampère, *Correspondance et souvenirs*, rec. p. Mme H. C., II, 134. — Ayant pu collationner cette lettre sur l'original, nous avons constaté l'omission de quelques passages.

2. Reproduit dans les *Portraits historiques et littéraires*, p. 111-145.

3. A. Filon, *Mérimée et ses amis*, p. 145-50.

ceau bien fait, un récit franc et allant au but, habilement semé de traits d'observation et de mots incisifs : l'ordonnance en est simple, mais parfaite, les ornements en sont sobres, mais exquis... [1] »

Le lendemain de sa réception, Mérimée rendit visite à son *récipient* Etienne, qu'il trouva « très content de son discours et de sa lecture, et, à la jaunisse près, on ne peut plus aimable. [2] »

Dans l'intervalle, Mérimée avait fait avec Caristie, le 27 janvier 1845, un rapport sur l'amphithéâtre d'Arles [3].

Quelques jours après sa réception il écrivait à Royer-Collard :

« Mon cher ami,

« Mignet ne peut samedi prochain, ou plutôt il s'est laissé engager par d'augustes personnages. Voulez vous remettre notre dîner à mercredi en huit 26 février.

« Je veux toujours vous porter mon discours et j'ai tant de choses à faire que je ne trouve jamais le temps d'aller vous voir.

« T. à v.

« Pr MÉRIMÉE.

« Mercredi 17 février [1845]. »

Et un peu plus tard au baron de Witte :

« Mon cher ami,

« Nous aurons un architecte au printemps qui passera

1. *Revue des Deux-Mondes*, du 15 février 1845. Reprod. dans ses *Etudes littéraires*, II, 394-400.

2. Lettre à Mme C. du Parquet, dans d'Haussonville, p. 22.

3. E. du Sommerard, *loc. cit*, p. 41-43. Ce rapport est précédé (p. 33-41) d'une notice par l'architecte, M. Questel.

par la Celle et qui verra ce qu'il faut faire à votre église, et ce que vous auriez dû nous dire au moins en gros.

« Je suis bien content d'apprendre que vous vous occupez d'un travail sur les expiations. Mais ne vous bornez pas à l'explication de votre pot. Abordez le sujet en grand. Il vaut la peine d'être développé. C'est, je crois, un des plus beaux qui se puissent traiter. Cela se rattache aux sacrifices, c. à d. aux premières idées religieuses de tous les hommes. Vous connaissez sans doute le passage curieux de Tite Live sur la purification des armées macédoniennes. Vous me dites que vous êtes sans livres, et je vous crois homme à emporter plutôt Pausanias que Tite Live, je copie donc : *Caput mediae canis praecisae et prior pars ad dextram, cum extis posterior ad loevam viae ponitur. Inter hanc divisam hostiam copiae armatae traducuntur. Mos erat, lustrationis sacro peracto, exercitum decurrere, et divisus bifariam duas acies concurrere ad simulacrum pugnae.* Liv. 40, 6. Il est évident que le brave Tite Live n'y voyait que du bleu, mais vous trouverez peut-être le sens du chien coupé en deux et du défilé entre les deux moitiés. Si vous avez besoin de quelques recherches disposez de moi. Nos séances sont si ennuyeuses [1] depuis

1. C'est ordinairement pendant ces séances de l'Académie que Mérimée faisait des caricatures de ses confrères ou des dessins dont chacun d'eux se disputait la possession. Les papiers de Lebrun en contiennent (XII, 4) un certain nombre. On y trouve la caricature de Dupaty (au crayon), celles d'Alfred de Vigny, de Chateaubriand [aquarelle intitulée *Chactas en 1847*], de Drox en robe de chambre et en calotte, de V. Hugo [au verso d'une lettre de Mme Letronne à Mme Lebrun], de Pongerville, des portraits *non caricaturés* de Mignet et Cousin, [de Mignet, il existe aussi un portrait daté de mai 1857, le représentant avec une figure ailée jetant des roses]; une planche sur laquelle le baron Taylor, Michel Chevalier et Jomard (avec une visière verte) sont caricaturés de compagnie, etc.

quelque temps que c'est me rendre service que de me donner l'occasion de fureter dans la bibliothèque une fois que mon jeton est assuré. — Saulcy et La Saussaie vont en Grèce le mois prochain pour subtiliser à Othon les ferrailles, les *armemures* de Buchon trouvées à Chalcis. Lenormant est toujours beaucoup plus occupé des Saints que du τὸ δέον et du τὸ ῥέον, dont j'enrage. Je vous garde pour votre retour un superbe discours que j'ai prononcé en habit estragon à la satisfaction du public et à ma grande mortification. — Ponofka vous a-t-il envoyé sa brochure : über verlagene Mythen? C'est de digestion duriuscule et diablement germanique pour l'obscurité.

« Adieu mon cher ami, travaillez en paix dans votre retraite aux expiations et aussi je soupçonne à l'accroissement de la famille Wittique, à qui je souhaite joie et prospérité.

« T. à v.

« Pr Mérimée.

« 26 février 1845. »

Pendant quelques mois, Mérimée se retrouva avec son ami Royer-Collard en différentes maisons à dîner. Il le faisait inviter par Mme Delessert :

« Mon cher ami, Mad. Delessert me charge de vous demander si vous voulez dîner chez elle à Passy, jeudi prochain. — C'est je crois un de vos jours libres. Dans le cas où vous ne pourriez, veuillez me prévenir; et dans tous les cas vous feriez bien d'écrire à Mad. Dt. — Mille amitiés et compls.

« Pr M.

« 10 juin 1845. »

De son côté, Royer-Collard faisait inviter Mérimée par ses amis, témoin le billet suivant :

« Ami, je suis en faute — je devais vous prévenir ce matin que Rossini et Fessard vous attendent demain mercredi *au Rocher* à 6 heures pour expédier le fameux pari. — Brisez vos engagements et arrivez. J'écris à Prosper. — Vous connaissez ses habitudes. Procurez nous-le.

« Votre dévoué
« Rosman.

« Ce 17. »

L'on ne s'amusait cependant pas continuellement et Mérimée ne délaissait pas l'archéologie [1].

C'est de la même année qu'est cette lettre de Mérimée à Royer-Collard, qui donne des renseignements intéressants sur la manière de voyager. Royer-Collard partait pour Dieppe :

« Mon cher ami, je voudrais en avoir une meilleure (de calèche) à vous offrir. La mienne a été rafistolée aujourd'hui et vous ménera encore j'espère à bon port. L'article du règlt des Postes, 1071, § 1°, vous exempte, si vous êtes seul, du cheval de renfort.

« Vous pouvez être très bien mené *le jour* et hors d'un rayon de 40 lieues autour de Paris en payant 2 fr. de guides, c. à d. en tout 5 fr. par poste.

« En partant de Paris vous ferez bien de payer 2. 50,

1. Une lettre de lui, du 30 avril 1845, sur la commission des Monuments historiques, figurait sur le catalogue du Mis Queux de St-Hilaire, 5 janvier 1891 (n° 170) en même temps que le ms. de Matteo Falcone.

même si vous partez la nuit vous irez *aussi bien que possible* en payant 3 fr. c. à d. 6 fr. par poste. Dans le cas où vous payez 3 fr. vous devez avertir le postillon que vous ne payez pas le cheval de renfort et que l'extra de guides est pour lui.

« Vous ferez bien de faire graisser tous les matins ou toutes les 40 lieues. On donne pour cela 40 sous ; il faut faire attention à la manière dont on s'y prend et demander de la *graisse noire*.

« Je vous envoie le livre de poste, vous ne sauriez trop le méditer.

« La voiture sera demain à votre disposition à l'heure que vous voudrez. Vous pouvez faire prendre la valise(?) le matin, mais si comme je présume vous avez peu de bagage, vous emballerez tout 20 minutes avant que les chevaux ne viennent, la voiture étant à votre porte. Si vous le désirez, je viendrai assister à vos préparatifs à l'heure que vous me direz.

« Prenez garde aux maréchaux qui viennent tourner autour de vous, vous enlèvent un écrou et se font payer ensuite pour le remettre. N'en faites remettre que lorsque vous en aurez reconnu la nécessité.

« Ecrivez-moi un mot de réponse pour que je sache l'heure de votre départ.

« La calèche est chez Crouzet, sellier rue de l'abbaye St Germain, au coin de la rue Jacob. Faites lui dire l'heure à laquelle vous en aurez besoin. Il a les ordres pour l'envoyer chez vous. Vous recevrez en même temps la clef des coffres.

« Tout à vous.

« Pr M.

« Je n'ai pu vous écrire plus tôt. Je rentre à l'instant. »

Mérimée, du reste, s'inquiétait de la santé de son ami, et, avant de partir en tournée, il lui écrivait :

« Mon cher ami, suivant vos ordres j'ai recommandé votre protégé Rozier à Mr Dt. *Il a été eu égard* à sa réclamation comme disait un ex Ministre de nos amis.

« La Revue Française étant morte deux fois, se compose de deux séries, l'une de 16, l'autre de 12 livraisons. M. Dumont employé de notre Bibliothèque après beaucoup de recherches m'a dit, aujourd'hui seulement, que les deux séries valent 55f. Cela me semble énorme. Peut-être n'avez-vous affaire que d'une seule série; alors probablement elle coûterait 25 à 30 fr. Je pars et je ne puis faire votre commission, mais vous pourriez écrire à Mr Andral de donner ses ordres à M. Dumont. Il le voit tous les lundis à la séance de l'Académie des sciences.

« Courmont m'a donné de vos nouvelles. Il dit que vous marchez sans canne, ou en faisant des moulinets avec votre canne. De plus, que vous séduisez les femmes mariées et les maris, vous appuyant sur le bras des uns, et faisant l'œil aux autres. Je vous fais mon compliment de tous ces succès, et j'espère que vous m'annoncerez bientôt le bon effet des bains de mer sur votre échine...

« On nous a envoyé aujourd'hui à l'Académie, une tragédie en 5 actes et en vers, intitulée la mort du duc d'Anghien (*sic*), précédée d'une poétique, où l'on expose que l'I et l'Y, suivis d'autres voyelles, doivent compter comme une syllabe à part. Ex. : C'est Napoléon qui parle :

« Moi je demeurerais un vil plébéien?

« Je regrette de ne pouvoir vous l'envoyer. Cela vient d'Alby, mais ce n'est point l'ouvrage de Ch. d'Aragon [1]. Le duc d'Ossuna va se marier à une fille de lady Jersey. Mr Villemain est de retour à Paris, pas trop bien portant à ce que dit Pingard...

« Adieu mon cher ami, dites-moi comment vous vous portez. Ecrivez moi à Paris, ou si vous n'êtes pas effrayé de faire trois enveloppes, écrivez à Courmont sous le couvert du Mre de l'Intérieur. Courmont m'enverra votre lettre à vos étapes.

« 1er août 1845. »

Voici la réponse d'Hippolyte R.-C. :

« Dieppe, le 22 août 1845.

« Mon cher ami, je veux vous donner de mes nouvelles, quoiqu'il n'y ait rien de nouveau dans mon état. Courmont vous a dit que je marchais sans canne, que je faisais l'œil aux femmes, que je séduisais les maris; vous en avez conclu que ma santé s'était beaucoup améliorée. Rien de tout cela n'est un indice d'amélioration; j'ai toujours pu me passer momentanément de ma canne, je n'ai jamais cessé de faire l'œil aux femmes, et de tout temps j'ai été l'ami des maris. Depuis 28 jours que je suis ici, je n'ai point remarqué que j'eusse fait le moindre progrès vers la guérison. A la vérité, les premiers bains de mer,

1. La lecture des tragédies l'amusait toujours. On lit dans une lettre à Lebrun, s. d. (*samedi soir*) : « ... J'ai entendu ce soir une tragédie intitulée *les derniers moments de Pompéi*, d'un portugais. A chaque vers, il y avait un solécisme. L'auteur a pris avec beaucoup de modération mes éloges, mais il s'est fâché lorsque j'ai voulu lui persuader qu'*Egypte* ne rimait pas avec insolite... » (XI, 6).

dont je redoutais un peu l'effet ne m'ont pas fait de mal; je m'attendais à être excité vivement, à éprouver d'abord de l'agitation, de la fatigue, du malaise, peut-être à perdre du terrain au lieu d'en gagner; je m'y résignais disant : le bien viendra plus tard, ou, s'il ne vient pas, j'aurai du moins, fait mon devoir tout entier vis à vis des médecins et de la médecine. Rien de tout cela n'est arrivé. Les bains de mer m'ont glacé; j'ai souffert mille fois plus de l'eau froide que je n'avais souffert du feu et des caustiques appliqués sur mon échine; mais somme toute, je suis ce que j'étais avant de quitter Paris. On me dit, pour m'encourager, que l'action favorable de cette médication nouvelle ne se fait guère sentir que plusieurs mois après qu'on a cessé; c'est donc pendant l'hiver prochain que mon voyage à Dieppe me guérira. Je n'ai jamais tant admiré la médecine que depuis ma maladie. N'ayant point pratiqué sur le vivant, je supposais que mes confrères, si bornés, si bêtes en fait de théorie, avaient pour eux ce qu'on appelle l'expérience, un certain jugement, un certain tact, un certain savoir faire, appris par l'habitude ou reçus en don de la nature; j'allais jusqu'à donner tort à la science, fort inférieure sans doute, à la routine; pourquoi pas? une cuisinière qui fait de la chimie sans le savoir nous prépare d'excellents râgouts, là où le plus savant chimiste nous empoisonnerait sans le vouloir. Maintenant, je méprise, encore plus l'expérience que la science, les praticiens que les théoriciens. Et, en effet, cela devait être; les hommes sont partout les mêmes; on ne leur croit jamais quelque valeur, que quand on ne met pas le pied dans le laboratoire. Tout réfléchi, je fais donc mon temps

de Dieppe, pour n'avoir rien à me reprocher, mais sans grande espérance. Provisoirement, j'y passe une triste vie. Des pluies continuelles, l'hiver en plein août, point de voitures pour un homme qui ne marche pas; un monde odieux. Vous y trouveriez, vous, à qui parler : M. le duc de Massa, sa femme et sa fille; Math. de la Redorte, Ant. de Noailles qui a plus l'air d'un mort que d'un vivant, J. de La Grange avec les Beauveau et les Jaubert, Dalton, déjà parti à mon grand chagrin, un assez grand nombre de femmes laides ou éreintées, puis, des banquiers ou banquières, marchands ou marchandes, rien pour moi. Heureusement, ma santé m'interdit tout désir sérieux, car je n'aurais guère à me satisfaire. Les petits messieurs qui viennent ici faire des conquêtes et qui raconteront à Paris leurs bonnes fortunes, tirent la langue comme des affamés, poursuivent d'horribles femmes de chambre qui les refusent et les dénoncent. Ma seule ressource, c'est de regarder la mer toujours furieuse, et de me rouler dans des rêveries mythologiques. Bien que ce ne soit point ici la patrie de Glaucus et de Panopée, je les cherche partout sur cette plaine d'eau, je crois que je finirais, si je devais y vivre longtemps, par me convertir au paganisme. Oh! que la rue de Provence est belle! Le cœur me battra bien fort quand je la reverrai. Toutefois, je suis décidé à avaler *la poison* jusqu'à la lie. Je resterai à Dieppe encore 15 jours, trois semaines, un mois, si c'est nécessaire. Je lis Virgile et les annonces de mariage du *Constitutionnel*; ce sont mes deux grands plaisirs. Du reste, j'ignore entièrement ce qui se passe. Courmont, qui était revenu et reparti, m'a appris que vous étiez à Poitiers. Qu'y faites-

vous? où irez-vous ensuite? quand serez-vous de retour à Paris? Dalton m'a dit qu'Albertine était à la dernière extrémité; d'autres, depuis, m'ont assuré qu'elle était morte. — Un avocat anglais, dont je ne sais pas le nom, m'est venu accoster, m'a parlé de ce pauvre Sharpe, à qui il avait jadis entendu parler de moi, et m'a raconté, ce que j'ignorais, qu'on avait fait l'ouverture de son corps; on aurait trouvé un ramollissement du cerveau. — Mon oncle a dû se mettre en route avant hier pour la campagne. Il avait essayé, pour se préparer à ce voyage, de longues courses en voiture, qui lui avaient réussi; j'espère un peu qu'il s'en trouvera bien. Si vous êtes à Paris avant moi, veuillez, je vous prie, me retenir quelques billets pour la réception de Vitet; je m'y prends d'avance, comme vous voyez; mais vous savez que j'y tiens beaucoup.

« [H. Royer-Collard]. »

Et Mérimée continuait sa tournée. Le 21 août, il était à Toulouse, d'où il envoyait un rapport de 9 pages sur St-Savin, Angoulême, Périgueux; le 30, à Montpellier, d'où il envoyait un autre rapport, aussi long que le précédent, sur St-Sernin de Toulouse, St-Nazaire de Carcassonne, St-Juste de Narbonne et Béziers. Le 2 septembre, aprés avoir visité Nîmes, il était à Arles, d'où il rayonnait dans tout le département de Vaucluse.

Il envoyait son rapport (daté par erreur du 6 août), le 6 septembre, de Montélimar.

« Montélimar, 6 septembre 1845.

« Mon cher Président, je viens de faire une petite tournée dans le dépt. de Vaucluse pour voir les princi-

paux monuments que nous avons à réparer. J'ai visité Le Thor, Pernes, Venasque, Carpentras et Orange. En général j'ai trouvé que tout était arrangé d'une manière satisfaisante. Au Thor, un curé s'est avisé de suspendre une cloche monstrueuse dans une arcade du clocher qu'il a fait entailler exprès. Il en est résulté que les piédroits se sont lézardés et que toute la maçonnerie s'est ébranlée en un seul dimanche de sonnerie à grande volée. J'ai fait aussitôt ma dénonciation au préfet. Il m'a promis de faire descendre la cloche, mais le curé est mort, ce qui est fâcheux, car il m'eût été doux de le ruiner en lui faisant réparer le dommage.

« Les gens de Carpentras ont abattu leurs murailles du côté sud. C'était justement le plus beau côté. Au nord, ils se sont contentés d'en ôter les créneaux et les mâchicoulis et de bâtir des maisons sur le fossé. Vous ne reconnaîtriez plus la ville. C'est aujourd'hui la plus sale et la plus vilaine bicoque qui se puisse imaginer.

« L'exemple est contagieux. Les Avignonnais se disposent à imiter les Carpentoraciens. On a fait un plan de chemin de fer qui détruirait tous les remparts qui longent le Rhône. Ce plan est fort goûté du Préfet, M. Pascal, que j'ai fort scandalisé par mon indignation. Vous savez qu'Avignon forme à un peu près un ovale dont une moitié est bordée par le Rhône. De ce côté passe la grande route de Marseille. On veut encore y faire passer le chemin de fer, en sorte qu'il y aurait dans un espace très resserré, bateaux à vapeur, wagons et diligences. Pour le chemin de fer il n'y a de place que sur l'emplacement des remparts. Le pont S. Bénézet serait coupé bien entendu dans cette hypothèse. Les gens d'esprit de-

mandent que le chemin passe le long des remparts de l'autre côté. Le trajet est plus court, il y a moins de maisons à acheter, moins de travaux d'art à exécuter, rien à démolir. Mais le Préfet et le maire veulent l'autre tracé. Le pauvre Requien qui était notre avocat au Conseil municipal est très gravement malade ; en ce moment nos intérêts archéologiques sont abandonnés à de très méchants avocats et toute la force est de l'autre côté. La question doit être décidée en janvier. Ne serait-ce pas le cas d'intervenir auprès de Mr Dumon ?

« En attendant, il y aurait lieu de faire tancer le maire, qui au mépris de notre *classement*, permet de bâtir des maisons appuyées aux remparts. On les cache d'un côté afin de les démolir de l'autre.

« J'ai trouvé le pont S. Benezet planté en choux et ombragé d'amandiers couverts de fort beaux fruits. J'ai jeté feu et flammes et déposé une dénonciation contre le voisin usurpateur. Chacun dans le Midi craint d'être désagréable à son voisin. Il ne se trouve pas un maire qui ait le courage de faire exécuter les règlements de police. Par exemple à Carpentras, c'est devant l'arc romain que les Carpentoraciens vont se soulager, et cela à deux pas d'un concierge et à quatre d'un factionnaire.

« Les municipaux d'Orange m'ont paru bien changés Ils ne parlent que d'exproprier et de pousser les choses à la dernière rigueur. On a dû vous envoyer ces jours-ci des actes ad hoc. Il est, en effet, impossible de traiter autrement avec les propriétaires qui s'entendent pour élever leurs prétentions à mesure qu'on leur fait des offres avantageuses. Mr de Gasparin et M. Chambaud, l'adjoint, m'ont dit que les évaluations de M. Renaux

étaient trop fortes et qu'on aurait pu obtenir les maisons à un sixième de moins. Ils disent précisément le contraire de ce qu'ils disaient il y a 2 ans. Bref ils sont dans une bonne veine, et je crois qu'il faut en profiter. D'après tous les renseignements que j'ai pu recueillir, il faut espérer que les évaluations qui nous ont été données ne seront pas sensiblement augmentées par le jury.

« A mesure que l'on déblaye, l'état du monument paraît plus grave... (*suivent neuf lignes sur l'état de l'arc*)...

« J'ai vu à Pernes une tour dont tout l'intérieur a été peint au XIVe siècle. C'est de la toute autre peinture que celle du château des Papes, de la peinture nationale, c. à d. fort laide. Viollet L. en a dessiné un spécimen. Ce sont des compositions qui paraissent tirées d'un roman de chevalerie.

« Adieu, mon cher Président. Je vais demain à Grignan.

« P. M. »

Et le lendemain, il racontait à Vitet son excursion à Grignan. « Le seul souvenir de Madame de Sévigné est un figuier arrière petit-fils de celui sous lequel elle aimait à s'asseoir », et il annonçait à son correspondant qu'il partait pour Moulins, Saint-Menoux et Souvigny. Il résuma dans une longue note, dont voici un extrait [1], les observations qu'il fit dans ces deux dernières villes :

« Souvigny. L'église est dans un état satisfaisant. Mais des travaux assez importants restent à faire pour

1. Arch. Comm. Mon. histor., *loc. cit.*, fol. 156.

couvrir les bas-côtés qui n'ont qu'une couverture provisoire en zinc.

« St Menoux. M. Durand, architecte de l'Allier, a fait faire des travaux dans deux parties de l'église.

« 1° Dans la nef romane. Ils semblent convenablement exécutés ; peut-être en a-t-on fait un peu trop. Ainsi, par exemple, on a substitué de nouveaux chapiteaux aux deux piliers du côté Nord. On se demande si cela était bien nécessaire. Je me hâte d'ajouter que les chapiteaux remplacés sont copiés avec beaucoup d'exactitude sur les anciens.

« 2° La voûte du chœur a été abattue ; les voûtes des bas-côtés du même chœur ont été cintrées et étayées. Le mur du chœur a été cerclé par des tirants en fer, enfin on a repris la base de quelques piliers. Présentement les travaux sont suspendus faute d'argent, je crois.

« La restauration du chœur de St Menoux a été peut-être trop témérairement entreprise. Il me semble que l'architecte ne s'est pas rendu compte des difficultés, et la commission sait qu'il a fort mal calculé la dépense. Malgré la démolition de la voûte et le cerclage en fer, les murs du chœur sont hors d'aplomb d'une manière effrayante, et il est douteux qu'on puisse jamais les charger d'une voûte, même d'une voûte à la Philibert de Lorme... »

Quelques jours après, de Semur, il écrivait à H. Royer-Collard .

« Semur, 13 sept. 1845.

« Mon cher ami, j'ai appris hier seulement la mort de votre oncle, car je cours les grandes routes la nuit et je

monte le jour sur des échaffauds, ne voyant que des postillons et des maçons. J'espère que vous avez supporté cette perte avec courage. On m'a dit que votre oncle s'était éteint sans souffrance, à sa campagne, comme il l'avait désiré. Ainsi il a toujours fait ce qu'il a voulu, même en mourant. Je pense que M. de Rémusat sera son successeur à l'Académie[1]. Le directeur actuel est M. Dupaty. Je suppose que vous en aimeriez mieux un autre. Cependant c'est un très brave homme. Nous sommes fort bien ensemble. Si vous le désirez, je tâcherai qu'il vous consulte, et qu'il ne dise rien que vous n'approuviez. D'ici là, nous avons du temps, mais comme je sais que vous avez toujours été fort préoccupé de cet éloge qui vient malheureusement plutôt que nous ne l'attendions, je n'ai pas voulu tarder à vous dire que je ferai toutes les démarches que vous désirerez auprès de M. D. Je pense être à Paris sous très peu de jours et je serais bien heureux de vous trouver mieux que je ne vous ai laissé. Courmont m'écrivait qu'il vous avait vu marchant sans bâton sur la grève de Dieppe.

« P. MÉRIMÉE. »

1. Mérimée écrivit à ce sujet à Mme de Rémusat. Cf. lettre à V. Cousin du 26 septembre, dans nos *Lettres inédites*, etc., p. 6.

III

TOURNÉE EN BOURGOGNE ET EN PICARDIE

Le 15 mai 1846, Mérimée adressait un long rapport [1] au Ministre sur la Commission et son œuvre. Il signalait l'acquisition de l'église St-Julien de Tours, de celle de Silvacane, la restauration du château de Blois. Il relatait le bruit de la destruction prochaine de Carnavalet, mais espérait qu'elle n'aurait pas lieu.

« Sans avoir recours à des acquisitions coûteuses, il serait possible peut-être, d'arriver au même but par des échanges d'immeubles entre la ville et les particuliers propriétaires de bâtiments classés au nombre de monuments historiques. » Il donnait des renseignements sur le musée de Cluny et sur les travaux de l'arc de Saintes. Il s'élevait contre les traits de vandalisme tels que la destruction de l'ancien Hôtel-Dieu d'Orléans, et celle — que l'on avait pu éviter — de l'église de Beaugency.

« On pourrait excuser peut-être cette indifférence qui laisse perdre, faute de secours, un monument dont per-

1. Publ. : E. du Sommerard, *loc. cit.*, p. 355-61. — La minute (15 pages in-folio) s'en trouve aux Archives de la Commission des Monuments historiques, *loc. cit.*, fol. 183. Le rapport fut envoyé le 11 juin au *Moniteur*. Il a été imprimé aussi in-4°, avec et sans la signature de Mérimée.

sonne n'a signalé l'importance, mais ce que l'on ne saurait trop condamner, c'est cette manie barbare de détruire sans nécessité, d'abattre ce qui est ancien, en dépit des avertissements des gens de goût, en dépit même des réclamations du bon sens le plus vulgaire. »

De même il protestait contre le projet qui allait détruire les remparts d'Avignon [1].

« Carpentras qui, grâce à ses remparts, passait autrefois pour une des plus jolies villes de l'ancien comtat Venaissin, les a démolis depuis peu. Il n'est point aujourd'hui de bourg d'un aspect plus vulgaire ni plus insignifiant. » Il parlait de la restauration de St-Denis, et demandait la conservation des maisons anciennes de chaque ville [2]. Enfin, il terminait en sollicitant une augmentation de crédits. « La Commission, ajoutait-t-il, ose se flatter que les restaurations exécutées sous sa surveillance ont ôté à la critique le droit d'en contester l'utilité et d'en nier les heureux résultats. »

Cette année-là, Mérimée dirigea ses pas vers la Bourgogne. Il commença par aller à Laon, d'où il envoya un long rapport le 27 juin [3]; le 20 juillet, il envoyait encore

1. Du Sommerard, *loc. cit.*, p. 358.

2. *Id.*, p. 360.

3. Sur N.-D. de Laon. Cf. E. du Sommerard, *Les monuments historiques*, etc., p. 109-154. Il y a (p. 109-115) une notice rédigée en 1872 par Boeswilwald; un rapport de M. Biet, architecte, du 20 juin (p. 116-35), celui de Mérimée, du 27 (p. 135-7), un rapport de Boeswilwald du 20 avril 1850 (p. 137-140), enfin un 2e rapport de Mérimée, du 3 mai 1850 (p. 150) et les rapports postérieurs. — M. Viollet-le-Duc a donné quelques renseignements sur les restaurations faites à Laon en 1846 (*Revue de Paris*, loc. cit., p. 414). Mérimée leur a consacré un article, qui n'a pas été publié en volume, dans la *Revue archéologique* d'avril 1848.

une très longue note [1], et le 22 juillet, de Verdun, il en reparlait encore, et ajoutait quelques mots sur l'église d'Avioth : « Les gamins d'Avioth lancent des pierres contre les saints des voussures. Le maire n'ose les poursuivre de peur de se mettre mal avec les parents. J'ai promis aux ouvriers de Boeswilwald que le Mre leur donnerait une gratification s'ils parvenaient à saisir un des coupables en flagrant délit. Si l'on peut faire condamner un de ces petits iconoclastes, l'amende et la fessée paternelle qui suivra, seront sans doute d'un exemple salutaire pour l'avenir. »

Le 29 juillet, il était à Dijon. Le rapport (de 10 pages in-4°) qu'il adressa de cette ville était très important : il était consacré à l'église de Vassy, à Montiérender « tout bonnement admirable », au musée de Dijon (particulièrement à l'épée de Jeanne d'Arc), enfin à St-Bénigne de Dijon [2] et aux réparations qu'on faisait à cette église. Ses observations sur ce dernier point ne furent pas du goût d'un membre (très distingué, d'ailleurs) de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, M. Baudot, qui crut devoir écrire au Préfet de la Côte-d'Or. Mérimée ne devait trouver la lettre qu'à son retour à Paris, mais il lui fit une réponse brutale :

1. C'est peut-être entre ces deux rapports qu'il faut placer une « Note pour être mise sous les yeux du roi » que Mérimée rédigea sur les tapisseries de Sens. (Arch. de la Comm. des Monuments historiques, *loc. cit.*, fol. 198).

2. Le 11 février 1847, Mérimée envoyait un autre rapport de 6 pages sur St-Bénigne.

« Paris, 8 octobre 1846.

« On me communique, Monsieur, une lettre de vous adressée à M. le Préfet de la Côte-d'Or, en date du 8 septembre, à l'occasion des travaux exécutés dans la crypte de S. Bénigne. Cette lettre contient, à mon sujet, quelques allégations que je ne puis laisser sans réponse. Ecrite, comme il semble, avec beaucoup de précipitation elle ne peut être l'expression exacte de vos souvenirs. Permettez-moi de vous rappeler quelques circonstances que vous avez perdues de vue, mais dont vous vous souviendrez, j'espère, maintenant que les vendanges terminées vous laissent libre de donner votre attention à cette petite affaire.

« Vous dites, Monsieur, que j'ai passé fort peu de temps dans la crypte ; que je ne l'ai ni examinée, ni vue, n'ayant pas de lumière. Quant à la lumière, c'est vous même qui avez pris la peine de m'en procurer. Quant au temps, je n'ai pas consulté ma montre, mais je crois être resté assez longtemps dans la crypte, d'abord parce que j'avais peine à m'en fier au témoignage de mes yeux, puis, parce que vous ne pouviez me donner aucune des explications que je vous demandais, ce qui m'a obligé d'examiner moi-même un certain nombre de détails qui vous avaient échappé. Vous vous rappellerez peut-être que mon compagnon de voyage, M. Boeswilwald, et moi, nous avons minutieusement comparé les bases des colonnes modernes avec une base ancienne laissée dans la crypte par la bonne foi ou la distraction de l'architecte ; vous vous rappellerez encore que nous avons reconnu des fragments de fûts anciens qu'on avait retouchés à la bou-

charde; qu'enfin nous nous sommes procuré une pioche pour chercher à la base des murs modernes des traces des substructions originelles.

« Au reste, Monsieur, l'opinion que vous pouvez avoir de la manière dont je m'acquitte de mes fonctions, m'importe assez peu. Il s'agit ici d'une question de fait sur laquelle il est impossible que nous ne soyons pas d'accord. Nierez-vous que les voûtes ont été refaites? que, des colonnes actuellement dans la crypte, les deux tiers sont modernes? que toutes les bases ont été refaites? que des fûts ou plutôt des tronçons de fûts anciens ont été travaillés à la boucharde pour être rajustés sur des tambours modernes? Nierez-vous que les murs ont été reconstruits presque entièrement; en un mot que tout est moderne actuellement dans la crypte, sauf ce que vous appelez, je ne sais pourquoi la chapelle de Saint Geôme, laquelle, à vrai dire, n'est qu'une petite apside? J'ai trop bonne opinion de vos lumières, Monsieur, pour douter que vous ne distinguiez une maçonnerie neuve d'une construction du XIe siècle.

« Nous différons sur un point. Puisque vous m'accusez de légèreté pour blâmer les travaux exécutés récemment, c'est apparemment que vous les approuvez. Il faut le dire franchement. D'après vos rapports je ne m'attendais à rien de pareil, et le Ministre et la Commission des Monuments historiques, après avoir pris connaissance de vos rapports ne soupçonnaient pas l'emploi que l'on donnait aux fonds du gouvernement. Selon les termes mêmes de vos rapports il s'agissait non pas d'une reconstruction, mais *de fouilles*, ou tout au plus de quelques légères *restaurations*. Vous écriviez à M. le Ministre lorsque les travaux étaient

fort avancés, peut-être terminés, dans votre second rapport, sans date, mais transmis par le Préfet le 27 mai 1846 : « Les colonnes abattues ont été *relevées*; les chapiteaux renversés *remis* à leur place, les murs *consolidés* et les voûtes qui avaient été *percées* pour recevoir les décombres des étages supérieurs, *réparées en partie.* » Où sont donc, s'il vous plaît, Monsieur, *les parties* de voûtes qui n'ont pas eu besoin d'être réparées, et par quel étrange abus de mots appelez-vous consolider des murs, les refaire en entier? Avouez-le, Monsieur, lorsque vous écriviez ces lignes au Ministre, vous ne parliez pas de ce que vous aviez vu, vous étiez à vos vignes ou ailleurs. Mais, dites-vous à M. le Préfet, il fallait consolider le potager au-dessus de la crypte, et c'est pour cela qu'on a fait des voûtes Vous auriez dû vous rappeler que le Ministre donnait une subvention pour faire des fouilles. On pouvait se servir de blindages comme on a fait pour la galerie demi-circulaire qui mène au tombeau de S. Bénigne. A quoi bon sculpter des chapiteaux, copier, et mal copier, des bases de colonnes, refaire une crypte neuve enfin ? Vous avez dépensé des fonds qui pouvaient être mieux employés et vous avez rendu méconnaissables les traces des anciennes substructions. Voilà ce que vous appelez restaurer et conserver. De deux choses l'une, Monsieur : ou vous avez laissé faire l'architecte et vous n'avez pas exercé la surveillance que vous aviez acceptée, — ou bien vous avez trompé le Ministre en donnant, aux fonds alloués par lui, une destination différente de celle que vos rapports annonçaient. Jusqu'à présent j'avais attribué à l'architecte seul les méfaits de la crypte de S. Bénigne : j'ai peine à croire que vous en réclamiez la responsabilité.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur,

« P. MÉRIMÉE
« Insp. gal des Monuments histor. »

Mr Henry Beaudot, Présdt de la Comm. des Antiq. de la Côte-d'Or.

De Dijon, Mérimée continua sa tournée par St-Philibert de Tournus, St-Maurice de Vienne, le temple d'Auguste, l'église de Cruas, et enfin il arriva à Lyon d'où il envoya son rapport le 6 août.

Nous n'avons plus de renseignements sur Mérimée avant la fin du mois de février 1847. Le 27 février, il est chargé par le Comité des Arts et Monuments de rédiger « une petite instruction, une espèce de circulaire adressée aux correspondants pour les prier de signaler tous les monuments druidiques dont ils auraient connaissance. » [1] Le même jour il écrit à H. Royer-Collard :

« Mon cher ami, je connais beaucoup M. Bréguet, c'était un grand ami de mon père. On me dit qu'il a de très grandes chances. C'est l'opinion de Flourens, qui pourtant ne me paraît pas fort disposé en sa faveur. J'irai lundi blaguer les Académiciens que je connais. Libri est malade pour longtemps encore. Je parlerai à Biot, Gasparin, de Jussieu. Le père Bréguet était tellement aimé que tous les vieux seront pour le fils, je n'en doute pas.

1. *Bulletin du Comité des Arts et Monuments*, IV (1846-48), p. 230.

« Vous ne me donnez pas de vos nouvelles. J'ai été si occupé que je n'ai pu aller vous voir. Dites-moi quand vous irez le soir chez M. Trousseau pour que j'aille lui faire visite sans crainte de trouver visage de bois.

« Gaviaud (?) est mort comme Cabanon. C'est une victime de plus à ajouter à la liste des malheureux mal sondés par des chirurgiens à qui les détours d'un urètre sont inconnus. Je meurs de peur que l'enterrement qui s'est fait avec le froid que vous savez ne tue mon directeur ou seulement quelque autre confrère. Un discours de réception ne pourrait me manquer, et je ne suis pas encore bien remis du mien.

« Mr Benjamin Delessert a une péricardite compliquée d'hydropisie. Mr Andral dit qu'il n'y a pas de remède. Le testament, s'il y en a, est une question grave pour nos amis, qui sont je crois les seuls à n'y pas penser. Comment va Malitourne?

« T. à v.
« Pr M.

« 27 février 1847. »

C'est en 1847 que Mohl, âgé de 47 ans, se maria avec Mlle Mary Clarke, qui avait 10 ans de plus que lui. La veille de son mariage, Mohl envoya à Prosper Mérimée, qui n'était au courant de rien, un billet : « Mon cher Mérimée, j'ai un service à vous demander, faites moi le plaisir de venir demain matin à 10 heures me servir de témoin. »

Mérimée crut qu'il s'agissait d'un duel ! [1].

1. O. Méars, *loc. cit.*, p. 77.

Grasset venait bientôt passer quelque temps à Paris. Mérimée lui écrivait aussitôt :

« Mon cher ami, pourriez-vous me faire le plaisir de demander à M. Thayer s'il sait l'adresse de M. Multedo, membre du Conseil général de la Corse qui est en ce moment à Paris. M. M. est je crois un peu son parent. Si vous avez ladite adresse envoyez-la moi par la poste.

« M. de Witte mon compagnon de voyage en Grèce voudrait bien voir vos pierres, vos médailles et votre vase. Donnez-moi un jour pour que je vous l'adresse.

« Tout à vous.

« Pr MÉRIMÉE.

« Mardi soir. »

Monsieur E. Grasset
rue neuve d'Antin, n° 16.

Le lendemain il écrivait au baron de Witte :

« Mercredi, 18 mai.

« Ἠγαπημένε διδάσκαλε

« Mon libraire est mort à l'hôpital réduit, et je ne sais plus où me procurer le *Voyage en Corse*, en voici un en Auvergne en échange, et par dessus le marché un croquis d'un bas-relief en marbre blanc du Musée de Vienne, Isère, que je vous donne Μυθολογίας ἕνεκα.

« Grasset nous attendra chez lui vendredi à 3 heures. Dites-moi où vous voulez que je vous prenne? Il demeure rue d'Antin, 16 : le Palais royal, devant la Rotonde, serait un assez bon rendez-vous, à moins que vous n'ayiez affaire dans mon quartier ce jour-là.

« Tout à vous.

« Pr MÉRIMÉE. »

Voici un troisième billet relatif à la même affaire — celui-ci adressé à Grasset :

« Jeudi soir.

« Mon cher ami,

« Vous m'écrivez un billet daté de jeudi matin et vous m'invitez à dîner pour après-demain vendredi. Cela est un peu obscur.— Mais le pis c'est que je suis pris vendredi, samedi et lundi. Je croyais que vous me parliez de la semaine prochaine. Si le général T. accepte une remise cela me fera plaisir. En tout cas à demain, 3 h., avec de Witte.

« Tout à vous,

« Pr MÉRIMÉE. »

Enfin, le mois de juin fut consacré à son projet d'un recueil d'inscriptions [1] et au rapport qu'il rédigea à ce propos [2].

Au mois d'août, Mérimée déménagea : il alla habiter rue Jacob, peu avant de repartir en tournée. Avant de quitter Paris il écrivit à M. de Witte :

« Paris, 19 août [1847].

« Mon cher ami, je vous remercie bien de votre aimable souvenir. L'inscription que vous m'envoyez est fort curieuse, et j'attends les autres avec impatience. Il y a bien longtemps que je n'ai vu Néris et l'on a fait quelques fouilles depuis moi. Je vais faire écrire au Pré-

1. *Bulletin du Comité des Arts et Monuments*, IV, 548-9.

2. *Id.*, p. 568-71. N'est pas indiqué dans la bibliographie dressée par M. de Spoelberch.

fet pour qu'il mette ordre à la dispersion des antiquités que vous me signalez. Rien ne serait plus facile, ce me semble, que de disposer dans le nouveau bâtiment des bains un petit musée qui ne manquerait pas d'intérêt. N'avez-vous pas remarqué la conservation très extraordinaire de quelques-uns des chapiteaux en calcaire blanc déposés dans la baraque que vous avez visitée ? Je ne me l'explique qu'en supposant qu'ils n'ont jamais été montés. A mon avis on les aurait trouvés dans l'atelier du sculpteur. Mais vous me parlez d'un théâtre. Il me semble que c'est un *amphithéâtre* dans lequel on a fait un jardin. Me trompé-je?

« Je suis encore à Paris pour quelques jours. Puis, je partirai pour Alger [1], probablement avec L. de Laborde, et je courrai çà et là jusqu'à ce que la pluie vienne me chasser. Ce que j'y trouverai de plus certain ce sont des puces aussi redoutables que celles de χάνια, où nous nous grattions de compagnie il y a 6 ans à pareille époque. Il sera toujours agréable de pouvoir décider qui des grecques ou des bédouinnes mérite la préférence ou le respect des voyageurs. Letronne vient de publier un vilain arc de triomphe de Thébessa qu'il trouve le plus beau du monde. Si c'est comme on le prétend le monument le plus pur de l'Algérie, cela promet pour le reste. Si vous voyez Cousin dites lui mille tendresses de ma part. Il a dû être bien sensible à la mort si affreuse de cette pauvre Mme de Praslin [2]. Plus de doute maintenant sur l'Assassin. Il a été pris presque en flagrant délit, et il y a dans tout son crime un mélange singulier de bêtise, de férocité

1. Ce voyage n'eut pas lieu. Cf. Filon, *loc. cit.*, p. 176.

2. Cf. lettre à Mme de Montijo, citée par A. Filon (*Mérimée et ses amis*, p. 173-4).

et de ruse. Les preuves sont immenses et nombreuses. Quand on l'a déshabillé on a trouvé sur lui un nœud coulant car il avait craint qu'un couteau et un pistolet ne lui suffisent pas. Jamais il n'y a eu pareil soulèvement d'horreur contre un homme.

« Adieu mon cher ami, veuillez me mettre aux pieds de Mme de Witte. »

Le 25 septembre 1847, il envoyait à Vitet un rapport sur Roye et Senlis : « Quelle mystification de m'envoyer à Roye! ou plutôt quel remords d'y avoir dépensé de l'argent... J'espère qu'on n'a pas mis à notre compte le crépissage et le badigeonnage de l'intérieur de l'église, ni un lambris peint en chêne, très utile pour les personnes affligées de rhumatisme. » — Le 27, rapport sur Noyon. Le 30, d'Amiens, rapport sur l'église de Poix, et le 1er octobre au soir, d'Abbeville, lettre à Vitet sur la même église et aussi sur St-Wulfran qu'il trouve le « chef-d'œuvre du laid prétentieux. » Le 3 octobre, Mérimée est à Dieppe [1]. C'est de cette ville qu'est daté un rapport de six pages sur St-Riquier; le 7, il est à Rouen, le 10 à Caen. Il constate que la tapisserie de Bayeux « fait un merveilleux effet ». Quelques jours après il est rentré à Paris.

Il écrit à Royer-Collard :

« Mon cher ami, Saulcy ne peut jeudi. Il demande si vous pouvez vendredi ou samedi prochain. J'appuierai la proposition parce que c'est le jour du début de Mlle Alboni à l'opéra italien et que je vous quitterais de trop

1. Il fit peu de temps après un rapport sur l'église St-Jacques de cette ville.

bonne heure. Veuillez me répondre quel jour vous convient le mieux, et je me chargerai de le notifier à Saulcy, la Saussaye, Mareste et Courmont.

« J'ai toujours une inquiétude dans mes mains qui me met de très mauvaise humeur. J'ai envie de me faire faire une douillette puce et de ne plus sortir de la rue Jacob que pour aller à l'Académie. On n'attrappe jamais de névrose dans cet établissement là. J'aurais envie de me rationner pour le tabac, mais comment le remplacer? Il serait digne d'un professeur d'hygiène de trouver quelque chose d'innocent qui fût agréable, mais est-ce possible?

« Saulcy se plaint de l'interposition d'un corps dur entre ses doigts et ce qu'il touche. Quant à la Saussaye il ne sait pas trop bien où il a mal, mais il est parfaitement assuré qu'avant peu il sera dans le monument.

« T. à v.

« Pt M.

« 26 nov. [1847]. »

L'année 1847 peut se clore par ce billet à Madame Lenormant :

« Madame

« La littérature devient si immorale que je n'ose plus donner de livres à vos filles. Auriez-vous la bonté, Madame, de leur offrir ces bonbons avec tous mes souhaits de nouvelle année.

« P. Mérimée.

« 30 décembre 1847. »

Mérimée venait d'envoyer au Ministre un rapport de 5 pages sur Laon (19 février 1848) lorsqu'éclata la Révolution.

IV

LA RÉVOLUTION DE 1848

Dans le premier moment, Mérimée écrivait à H. Royer-Collard :

« Mon cher ami, je ne suis pas venu vous voir plutôt, parce que j'ai passé ces derniers jours au milieu du tourbillon. Puis après avec et pour les amis dont vous me demandez des nouvelles. Ils vont bien j'espère. La conduite de Mr G. a toujours été si honorable qu'il n'a rien à craindre, — mais il est bon qu'il ne se montre pas trop pendant quelque temps. Nous sommes probablement tous ruinés. C'est la seule chose que je regrette dans ce qui vient de finir [1]; je n'ai pas encore eu le temps de penser à moi. Adieu à bientôt.

« T. à v.
« Pr M. »

Il n'avait cependant rien à craindre, car dès le 25 février le gouvernement provisoire lui donnait une mission de confiance par la lettre suivante :

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. « Paris, le 25 février 1848.

« Le délégué par le gouvernement provisoire ordonne :
« Que M. Delaborde et Mérimée membres de la Com-

1. *Lettres inédites de Prosper Mérimée*, p. XXXII.

mission des Monuments historiques soient chargés de recueillir et de faire transporter dans les collections nationales les objets d'art qui ne peuvent plus rester aux Tuileries ou au Palais Royal, de même que dans les autres monuments dont la destination est changée.

« Ils sont pareillement chargés de rechercher les objets d'art qui auraient été égarés dans la confusion des derniers évennemens (*sic*). Ils sont autorisés à demander aux autorités compétentes les moyens de transport et les garanties de protection qui leur paraîtraient nécessaires.

Signé : « A. ANDRYANE. »

Dès le lendemain, ils envoyaient une liste des objets d'art trouvés dans le petit salon des appartements du duc de Nemours, où l'on remarque au milieu d'un grand nombre de coupes et de vases en cristal et jaspe, des aiguières « avec des anses fracturées », un narguilé brisé (n° 35), un album contenant des échantillons de botanique (n° 35 bis). Dans le salon de musique il y avait des vases et des coupes, dont quelques-uns en porphyre vert, mais ils trouvèrent aussi des tableaux : un pastel de La Tour représentant Marie Leczinska, un portrait de femme par Chardin, daté de 1717, le tableau d'Eugène Lami : *Entrée de la duchesse d'Orléans aux Tuileries*, le portrait de Mlle de Fontanges par Verhelst et une marine de Roqueplan.

Le rapport inédit suivant est écrit de la main de Mérimée :

« Paris, 27 février 1848.

« Monsieur le Ministre,

« Nous nous sommes rendus aujourd'hui dans les appartements de Mme la duchesse d'Orléans, d'où nous avons

fait transporter dans le Musée du Louvre les objets d'art dont la liste est ci-jointe, et qui en raison de leur importance nous ont paru mériter une attention et une surveillance toutes particulières.

« Deux objets nous étaient connus, que nous avons vainement recherchés : le livre d'heures de Mme la Duchesse et l'Album de son mari. Nous avons laissé des instructions pour leur transport au Musée national dans le cas où ils seraient retrouvés.

« Nous aurions craint de blesser le patriotisme des citoyens qui dès la prise des Tuileries ont organisé dans plusieurs appartements un excellent service de surveillance, si nous avions opéré le transport d'une foule d'objets qui restent maintenant sous leur garde.

« Un des serviteurs de la duchesse nous a présenté quelques portefeuilles ou boetes contenant des papiers intimes et des souvenirs d'affection, en nous priant de les sceller pour en faciliter la réclamation.

« Nous n'avons pas cru devoir nous y refuser, persuadés que la délicatesse de vos sentiments vous font approuver la convenance de cette mesure. » [1]

Voici la note qui était annexée :

« *Note des objets d'art provenant des appartements de Mme la Duchesse d'Orléans, et remis à Mr Jeanron le 27 février 1848 par MM. de Laborde et Mérimée.*

« 1. Bacchus ailé, petit bronze antique monté sur marbre.

1. Arch. de la Commiss. des Mon. histor. *Rapp. de Vitet et Mérimée*, fol. 215.

« 2. Cadmus combattant le dragon, en perles et émail, monté sur jaspe sanguin.
« 3. *Les Saintes femmes* par Ary Scheffer.
« 4. Tête de Christ par le même.
« 5. Portrait de Mr le duc d'Orléans, miniature par Mad. de Mirbel.
« 6. Petite coupe de cristal de roche ciselé à pied émaillé provenant d'un lot d'objets rapportés des appartements de la Reine.
« 7. Portrait de M. le duc d'Orléans, jusqu'aux genoux, par Ingres.
« 8. Un masque, terre cuite antique d'Athènes, sur socle de marbre.
« 9. *La Stratonice* de M. Ingres.
« 10. *Master Shallow des Merry Wives* par Bonnington.
« 11. *Halte dans le désert* par Decamps.
« 12. Un nécessaire d'armes dans une boete sculptée.
(Les clefs sont entre les mains de M. Froment.)

Reçu les objets désignés ci-contre et ci-dessus.

« JEANRON. »

Le lendemain, nouveau rapport de Mérimée (cette fois il s'agissait du classement des résidences royales dans les monuments historiques [1]), puis autre rapport (du même jour) sur la commission des monuments historiques [2]. Une note « au citoyen ministre » sur les musées doit être de la même époque [3].

1. Cette proposition fut renouvelée le 11 août de la même année. (Rapport inédit de 4 pages in-fol.)

2. Publ. E. du Sommerard, *loc. cit.*, p. 7-8.

3. Le 28 août, Mérimée faisait un rapport de 11 pages in-fol. sur les manufactures de Sèvres et des Gobelins pour les placer sous la dépen-

En mars 1848, Mérimée faisait un rapport[1] sur des réparations faites à Notre-Dame-du-Port, de Clermont-Ferrand :

« M. Mallay, architecte du Puy-de-Dôme, artiste habile et antiquaire zélé, a été chargé de la restauration de plusieurs monuments très intéressants de l'Auvergne, tâche dont il s'est acquitté toujours de manière à mériter la confiance dont il était investi. La magnifique église d'Issoire, celle de St Nectaire, le curieux baptistère du Chambon, la Ste Chapelle de Vic le Comte ont reçu du gouv.t, des allocations qui ont mis M. Mallay à même d'en assurer la conservation. La plus importante de ces restaurations est celle de N.-D. du Port, édifice admirable qu'on peut regarder comme la plus belle expression de cette architecture qui a couvert l'Auvergne de tant de monuments admirables. Les travaux ont été dirigés avec tout le soin qu'on pouvait atteindre, mais lorsqu'ils venaient de cesser, un fait déplorable, auquel, on se hâte de le dire, M. Mallay est complettement étranger, a profondément altéré le caractère si original de N.-D. du Port. Le curé, ayant réuni quelque argent, s'est avisé, sans prendre conseil de personne, et malgré les protestations des correspondants du Ministère, de faire peindre l'intérieur de la crypte, qui en quelques jours a été couverte de compositions ridicules et de couleurs criardes. Jamais transformation ne fut plus complette ni plus affligeante. L'Inspecteur des Mon. histor., accouru sur le bruit du

dance du Ministère des Beaux-Arts (Arch. de la comm. des Monum. histor.)

1. Arch. de la Comm. des Mon. histor., *loc. cit.*, fol. 241.

scandale, l'a vivement signalé au Ministère, et a insisté avec toute la commission pour qu'on effaçât au plus vite des barbouillages qui déshonorent un magnifique monument. Le mal n'a été corrigé qu'en partie, par la suppression de quelques peintures; il en reste assez pour ôter à la crypte tout son caractère. »[1]

Mérimée fut aussi appelé à faire partie d'une commission nommée par le Ministre des finances « pour examiner les objets précieux en or et en argent, les bijoux provenant de l'ancienne liste civile, afin d'opérer le départ de ceux qui pourraient être aliénés ou fondus, et de ceux qui devraient être conservés comme œuvres d'art. » Dans la séance du 25 mars du Comité historique des Arts et Monuments, Mérimée donna quelques renseignements sur différents objets : la couronne de Charlemagne — moderne; — le sceptre — moderne aussi; la main de justice qui paraissait ancienne, et l'épée

1. Mérimée avait déjà signalé cet état de choses au Comité des Arts et Monuments, dans sa séance du 2 mai 1846, à propos d'une ordonnance de l'évêque de Troyes créant dans ce diocèse un comité archéologique pour la conservation des monuments religieux. Mérimée demandait que l'on fît connaître cette ordonnance afin d'éviter des réparations maladroites :

« Le clergé fait exécuter en ce moment des travaux qui devraient être sévèrement dirigés ou surveillés par des commissions archéologiques. Ainsi le curé de N.-D. du Port, à Clermont-Ferrand, vient de faire peindre à l'huile la crypte de son église. Cette crypte offrait encore de précieux restes de peintures historiques anciennes, que les nouvelles viennent de couvrir et de détruire. Il est regrettable que l'architecte ait laissé faire un aussi déplorable travail. M. Mérimée a l'intention d'obtenir, autant qu'il sera possible, la réparation du dommage causé à N.-D. du Port; on s'efforcera de remettre la crypte dans son ancien état, aux frais du curé de la parroisse. » (*Bulletin du Comité historique des arts et Monuments*, IV, 92.)

« la plus curieuse pièce de ce trésor. » — Dans une boîte ayant appartenu à Napoléon se trouvait un poignard du XVIe s. Mérimée demanda que ces objets fussent déposés dans un musée.

Enfin, dans un grand rapport de 43 pages Mérimée demandait l'unité des collections d'art et la création d'une École au Louvre [1].

Quelques semaines plus tard, il soumettait au directeur des Beaux-Arts un projet curieux :

« 25 mai 1848.

« Monsieur le Directeur,

« M. le Ministre des Travaux Publics vient d'annoncer la présentation prochaine de plusieurs projets destinés à donner du travail aux ouvriers. Il ne s'agit pas seulement de chemins de fer ou de terrassements, mais de constructions et de restaurations.

« Ne pensez-vous pas, Monsieur, que ce serait le cas de rappeler à M. le Ministre de l'Intérieur que les monuments historiques, qui sont dans vos attributions, pourraient aussi fournir du travail à un grand nombre d'ouvriers ? Les projets sont préparés depuis longtemps et n'attendent que les moyens d'exécution. Quant aux monuments malheureusement il y en a beaucoup qui ne peuvent attendre bien longtemps les réparations qu'on leur faisait espérer.

« Veuillez agréer Monsieur l'assurance de ma plus haute considération

« P. MÉRIMÉE. »

1. Viollet-le-Duc, *op. cit.*, p. 415-6.

Puis il rédigeait une note sommaire [1], suivie bientôt d'un rapport au Ministre de l'Intérieur [2].

« C'est le devoir de toutes les administrations, écrivait-il, de combiner leurs efforts pour soulager la détresse des classes ouvrières que la crise momentanée du crédit public laisse sans occupation... Tout le monde est d'accord sur ce point que le travail qu'il s'agit de donner aux ouvriers doit être utile à l'État... Enfin, il est essentiel de ne pas condamner des hommes qui ont laborieusement acquis la pratique d'une profession, à une tâche ingrate où leur intelligence et leurs études ne trouvent point d'application. Or, les monuments historiques répondent à tous les desiderata, car les réparations qu'ils exigent offrent à un grand nombre de professions des travaux intéressants par leur variété et par leur difficulté même. Tailleurs de pierre, sculpteurs, maçons, vitriers, charpentiers, menuisiers, couvreurs, peintres, serruriers, en un mot tous les auxiliaires de l'architecture sont appelés à la restauration des monuments historiques. Toute cette classe nombreuse d'ouvriers trouvera dans de tels travaux non seulement des moyens d'existence, mais des occasions de s'instruire et de se perfectionner. »

Et il soumettait une liste des réparations les plus urgentes.

Au milieu de toutes ces occupations, Mérimée se voyait obligé de recevoir Ampère [3] à l'Académie. Voici ce qu'il écrivait à H. Royer-Collard :

1. Arch. de la Commis. des Mon. histor., 3 pages 1/2 in-fol.

2. *Id.*, 5 pages in-fol. Daté de juin.

3. Mérimée, comme l'on peut penser, avait pris un réel intérêt à la candidature académique de son ami. Dans une lettre s. d. [dimanche,

« Mon cher ami, une tuile accessoire me tombe sur la tête; Lebrun est trop occupé de son imprimerie, et ses ouvriers qui l'ont renommé sont si exigeants qu'il n'a pas une heure, dit-il, pour faire sa réponse au discours d'Ampère. Il faut que je fasse une tartine. Dieu sait si j'ai l'esprit à l'éloquence! Mais il n'y a pas à regimber. Tout le monde me dit qu'il faut parler de notre sacro-sainte république [1]. Je me donne au diable ou plutôt, je n'ai d'espoir qu'en vous, qui me trouverez dans Bossuet et les sœurs de Port-Royal quelques beaux mots pour la circonstance. Il ne faut rien dire parce que je ne veux faire que 4 ou 5 pages et avoir l'excuse de la précipitation.

« Voici à peu près ce que je voudrais mettre en style à douze.

« 1° Mr Lebrun se consacre tout entier à de vertueux ouvriers et je n'ai pas eu le temps de me préparer. Je n'ai pas voulu retarder votre entrée dans la compagnie où vous nous manquez.

« 2° Vous êtes un grand homme. Vous avez fait ci et ça.

1847] à Lenormant, où il s'excusait de ne pouvoir accepter une invitation de Mme Récamier, étant obligé d'aller à un rendez-vous d'affaires « pour le procès de ses amis espagnols », il ajoutait : « On me dit que l'élection d'Ampère marche aussi bien que possible. Je vais essayer demain *mon pouvoir* sur un de vos conservateurs que l'on dit récalcitrant. » Dans une lettre inédite à Lebrun, du 16 mars 1848 : « Je lis jusqu'au corps de garde les œuvres de notre confrère je prends des notes et je travaille où et comme je peux. » (Bibl. Mazarine, *loc. cit.*, XI, 6).

1. Voici la péroraison du discours : « Il y a un demi-siècle, la France enfantait quatorze armées victorieuses pour défendre son indépendance : aujourd'hui, en reprenant avec orgueil le grand nom de République française, elle n'a besoin, pour conquérir les sympathies de l'Europe, que de déployer sa bannière et d'y montrer ces deux mots écrits : *Ordre et liberté* ».

« 3° Vous avez si bien apprécié les ouvrages de votre prédécesseur que je me dispense d'en parler (je me suis d'ailleurs toujours dispensé de les lire).

« 4° M. Guérard était un vrai homme de lettres; vous en êtes un autre. Dans un temps comme celui-ci, vous nous avez fait passer une heure agréable l'un portant l'autre. Les lettres sont une bonne chose. La République ne les tuera pas, ni nous non plus. Vive la République.

« Trouvez-moi donc quelques unes de ces phrases que vous faites si bien. Songez du moins un peu à cette diable de corvée, et s'il vous vient quelque bonne idée, faites m'en part. Adieu.

« Pr M.

« Vendredi soir [11 mai 1848] ».

La réception eut lieu les premiers jours de juin [1]. Le 3, Mérimée en rendait compte à Madame de Lagrené : «... Le public n'était pas des plus imposants et le Président pour la première fois depuis 20 ans a éprouvé l'affront de n'avoir pas de dames assises sur ses pieds... »

A la fin du mois de septembre Mérimée partait en tournée [2]. Il commençait par Reims. Le 2 octobre il

1. Cf. *Mérimée et ses amis*, p. 197. Le discours de Mérimée se trouve dans ses *Portraits littéraires*, p. 147-55.

2. La lettre inédite suivante à M. de Witte a été écrite peu avant son départ : « Mon cher ami, je suis obligé d'aller pour affaires de mon métier à Toul et je ne sais si je serai vendredi à l'Institut. Je vous envoie ce croquis que j'ai fait à votre intention hier. C'est d'après un dessin qu'on nous a envoyé à l'instruction publique. — On a trouvé cela parmi un assez grand nombre d'autres débris de frises et de bas-reliefs d'un caractère tout impérial, à peu de distance du camp de César à Orrouy, Oise. Plusieurs des fragments paraissent avoir appartenu à des bas-reliefs

envoyait de Toul un rapport détaillé sur les monuments de cette ville [1], et le même jour il écrivait à Lenormant que la cathédrale de Toul lui paraissait « bien malade ».

Lorsqu'on voulut à la fin de ce mois d'octobre réduire 200.000 fr. sur le fonds des monuments historiques, ce fut Mérimée qui fut chargé de rédiger la protestation [2].

mythriaques. Du moins on voit des génies tenant un flambeau et le bas d'une figure en costume phrygien. Mais que dites-vous de ceci? Il me semble voir là la purification de Démophon par Cérès. Vous allez me dire qu'Orrouy n'est pas Eleusis, et que c'est tout bonnement Thétis baptisant Achille. Observez mon cher maître que l'objet vers lequel le moutard a la tête est en saillie sur le sol, ou plutôt sur une pierre d'autel, ou une plaque de cheminée. Adieu mille amitiés et compliments. — Mardi [septembre 1848]. P. Mérimée ». — Annexe : *dessin représentant une femme tenant un enfant la tête en bas.*

1. Arch. de la Comm. des Mon. histor.
2. *Id.* [rapp. du 20 octobre].

QUATRIÈME PARTIE

LES DÉSILLUSIONS

« Vous avez bien raison de trouver la vie une sotte chose, mais il ne faut pas la rendre pire qu'elle n'est... »

(*Lettres à une inconnue*, 24 mars 1852.)

QUATRIÈME PARTIE

I

LA COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES EN 1849

Mérimée faisait partie de nombreuses commissions, en même temps que Bixio. Lorsque son ami fut nommé président de la Commission des Monuments historiques, Mérimée lui écrivit la lettre suivante :

« Vendredi.

« Mon cher Monsieur,

« En me félicitant de vous avoir pour président, permettez-moi de réclamer contre une omission dans la liste des membres de la commission, qui, ce me semble, n'a pu être intentionnelle. Je ne trouve pas le nom de M. Charles Lenormant, membre de l'Académie des Inscriptions et de la Commission des Monuments historiques depuis sa fondation. Tout récemment il en était le vice président. Il a pris la part la plus active à tous nos travaux, et son exclusion nous affligerait tous profondément. Mr Lenormant est un des plus savans et des plus zélés archéologues de France. La conservation de Vitet sur la liste de la Commission est une preuve que

M. Dufaure en nous réorganisant ne s'est préoccupé d'aucune considération politique, et d'ailleurs Mr Lenormant n'est point un homme politique. Je pense donc qu'il ne s'agit que d'une omission de copiste. Mais nous attacherions tous beaucoup de prix à la voir promptement rectifiée. Je pense qu'un mot de vous à M. Dufaure arrangerait cette petite affaire.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de tous mes sentiments dévoués,

« Pr M. »

Le 13 janvier 1849, Mérimée adressait au ministre de la Guerre un rapport sur les « dommages irréparables » causés à l'église des Jacobins de Toulouse par les réparations maladroites des officiers du génie [1]. Quelques semaines après, le 25 février, Mérimée dînait chez Bixio avec Delacroix, Lamartine, Malleville, Scribe, Meyerbeer : on discuta sur les poésies de Pouchkine que Lamartine prétendait avoir lues « quoiqu'elles n'aient jamais été traduites » [2], et Mérimée s'amusa à le pousser sur ce sujet [3].

1. Arch. de la Comm. des Mon. hist. — 6 p.

2. *Journal de Delacroix*, I, 346.

3. Mérimée était alors tout à l'étude de la langue russe et y apportait toute l'ardeur d'un néophyte. Il existe un certain nombre de lettres de lui en russe. Il écrivait en 1869 à Albert Stapfer : « la langue russe est la plus belle langue de l'Europe, sans en excepter le grec. Elle est bien plus belle que l'allemand et d'une clarté merveilleuse » (cité par Filon, *Mérimée et ses amis*, p. 295). Il écrivait à Lenormant (jeudi 17 avril), en lui recommandant M. de La Fite, qu'il devrait lui fournir le moyen de publier des traductions de Pouchkine, Gogol et Lermontoff : « On connaît à peine de nom les auteurs russes, et ils mériteraient plus d'attention de notre part. » Mérimée a consacré à Pouchkine dans le *Moniteur*

Il y eut cette année-là, de vives discussions à propos des travaux de l'église Sainte-Clotilde, dont le conseil des bâtiments civils ne fut pas satisfait. On adressa des observations [1] à l'architecte qui ne paraît pas en avoir tenu compte. Le 30 avril, Mérimée écrivait à Lenormant : « Bixio propose de se réunir jeudi chez lui, rue Jacob 26, pour s'entendre sur l'affaire de Ste Clotilde », et il prévenait Bixio :

« Mon cher Président,

« Celle-ci est pour vous dire que j'ai convoqué la Commission de Ste Clotilde chez vous, jeudi à 11 h. Je n'ai pas écrit à Mr Gan, parce que je pense que nous n'aurons à nous occuper que de la façon d'instrumenter. Il faudra prendre jour pour examiner les travaux, voir les plans, et interroger l'architecte, ses faits et articles.

« Mille amitiés et compliments.

« Pr MÉRIMÉE.

« Mardi 1er mars. »

Les négociations continuèrent, mais nous ne savons quel en fut le résultat. Voici, en effet, la dernière lettre adressée à Bixio, qui y est relative :

des 20 et 27 janvier 1868 un article reproduit dans ses *Portraits historiques et littéraires*, p. 297-338. Il connaissait Gogol qu'il avait vu à Paris, en 1837, chez Mme Smirnov (Cf. E. Halperine-Kaminsky, *Ivan Tourgueneff d'après sa correspondance avec ses amis français*. Paris, Charpentier, 1901, p. 14). M. Halperine-Kaminsky a donné dans le même ouvrage (p. 15) un fragment d'une lettre inédite de Mérimée à une dame russe sur Dostoïevsky.

1. Arch. de la Comm. des Mon. hist. — *Lettres de Mérimée à M. et Mme Lenormant*.

« Mon cher Président,

« Après vous avoir quitté ce fut une bien autre affaire. Votre rosette de représentant en imposait à notre homme et il était un peu moins confus, diffus et obtus qu'à l'ordinaire. Toutes ces qualités ont repris leur empire dans le tête à tête. Je lui ai montré la note que je tiens de M. Gan (?) et comme les hésitations et le verbiage ne finissaient pas, je l'ai mené au conseil des bâtiments civils et je lui ai fait voir sur la minute l'avis du conseil blâmant formellement les tours. — Mais vous avez vu l'homme et sa pusillanimité. Il demandait encore cent changements ou interpolations au procès-verbal. Alors toute patience m'échappant, je lui ai dit que je ne le comprenais plus, ce qui était vrai depuis une heure, qu'il vous envoyât ses réserves, et qu'il me f. la paix.

« D'autre part Lenormant n'admet nullement le changement demandé par M. Duban. Il proteste qu'il a rendu compte exactement de ce qui s'est passé dans la commission et n'admet aucune modification.

« Je vous envoie son rapport. Tâchez de vous en tirer. A mon avis, le moyen de tout arranger serait d'écrire au Préfet que la Commission a choisi M. Lenormant pour rapporteur, et qu'elle a approuvé son rapport, sauf les réserves que les architectes vous communiquent. — Mais ils ne vous communiqueront rien, et le moyen de dire qu'ils ont peur de se compromettre ?

« Peut-être, après tout le mieux est-il d'envoyer le rapport tel quel sans nouvelle réunion de la Commission. Pour moi, je suis outré, et ne veux plus avoir affaire à eux.

« Mille amitiés et compls.

« Pr Mérimée,

« 29 juin 1849. »

Et le lendemain, Mérimée écrivait à ce propos à Bixio :

« Mon cher Président,

« Voici la vérité ; elle est telle que j'ai eu l'honneur de vous le dire.

« Le service des monuments historiques (personnel administratif) coûte à l'État 11.000 fr. Savoir :

L'inspecteur général.....	8.000
Le secrétaire de la commission.....	3.000
	11.000

« Ces onze mille fr. sont imputés sur le crédit ordinaire des Monuments historiques.

« En outre le Ministre met à la disposition du secrétaire de la commission pour l'expédition des affaires *deux* employés :

« Le 1er expéditionnaire, remplissant les fonctions de rédacteur, a 1.800 fr. lesquels sont payés sur le fonds général du personnel du Mre de l'Intérieur (Bureau des Beaux-Arts).

« Le second employé qui remplit depuis 6 ans les fonctions d'expéditionnaire, est surnuméraire et n'a encore obtenu aucun émolument.

« Total 12.800 fr. dont 11.000 fr. sur le fonds des Monuments historiques et 1.800 sur le fonds du personnel.

« A la Révolution on a supprimé le bureau qui se composait de quatre employés qui travaillaient beaucoup et qui étaient fort peu payés.

« Courmont qui était le chef de ce bureau, a bien voulu

rester comme secrétaire de la Commission et les affaires marchent, mais avec des lenteurs déplorables.

« Sur les économies réalisées par suite de la suppression de ce bureau, et qui s'élèvent à 1,000 ou à 1,200 fr. vous pouvez consulter le secrétaire gal de l'Intérieur, M. Blanche, à qui on a donné une note très détaillée.

« En attendant vous pouvez affirmer à M. Lepelletier d'Aulnay, qu'il est complètement dans l'erreur, et que le personnel ne coûte que 12.800 fr. y compris l'unique expéditionnaire payé sur le fonds du personnel des Beaux-Arts.

« Mille amitiés et compl.

« Pr M.

« Mardi matin 10 juin. »

La situation de la Commission des monuments historiques était précaire : comme on craignait qu'elle fût supprimée, Mérimée faisait rapports sur rapports. Voici une lettre (à Vitet?) relative à l'un d'eux :

« Mon cher Directeur,

« Voici la tartine, dont j'ai un peu changé la forme, parce que je me suis apperçu qu'il s'agissait d'un rapport signé par vous, et que ladite tartine avait été d'abord faite au nom de la Commission. C'est ce qui excuse la timidité de la conclusion. J'ai ajouté une phrase à notre éloge pour dire que nous sommes tous des Caritidès.

« Mille amitiés et compliments.

« Pr Mérimée.

« 24 mai [1849]. »

Il s'agissait probablement du rapport suivant :

« Monuments historiques,

« Sous cette dénomination sont compris tous les monuments dont la conservation intéresse les arts ou l'histoire. Nos pierres celtiques, nos ruines romaines, nos églises romanes ou gothiques, nos châteaux de la Renaissance sont des *monuments historiques*.

« Dans le catalogue dressé en 1843, fort augmenté depuis, on a inscrit 2.400 monuments. Aujourd'hui on en compte près de 3.000.

« Le fonds destiné à la conservation des monuments hist. est de 800.000 fr. Cette somme serait tout à fait insuffisante pour réparer et entretenir le grand nombre d'édifices de toutes les époques dont la situation inspire des inquiétudes, si, d'un côté, les communes et les départements n'accordaient un concours actif au ministre de l'Intérieur, et si, d'un autre côté, des crédits extraordinaires n'étaient accordés de temps en temps pour des travaux très considérables. C'est au moyen de crédits spéciaux qu'on a restauré rapidement les arènes d'Arles, le château de Blois, l'église de S. Ouen à Rouen.

« Toutes les affaires qui concernent les monuments historiques sont examinées par une commission instituée en 1837.

« Les affaires sont instruites de la manière suivante :

« Toute demande d'allocation, accompagnée d'un travail graphique, d'un devis, et souvent d'un mémoire archéologique, est l'objet d'un rapport de l'Inspecteur général des monuments historiques, ou d'un membre de la Commission. L'avis motivé de la Commission et ce rapport sont soumis au Ministre.

« Depuis l'institution de la Commission aucune allocation sur le fonds des monuments historiques n'a eu lieu que sur l'avis motivé de cette Commission. On se rappellera que M. de Malleville, rapporteur du budget de 1847, s'est plu à reconnaître que des allocations n'avaient jamais été déterminées par des influences politiques.

« L'état des monuments, la situation des travaux, leur degré d'avancement et leurs résultats sont constatés par les tournées annuelles de l'Inspecteur général.

« Ces travaux sont dirigés par des architectes désignés par la Commission. Elle a eu le bonheur de distinguer tout d'abord plusieurs artistes éminents qui après avoir en quelque sorte débuté sous ses yeux, ont reçu, depuis, de différents ministres et de villes considérables des missions de la plus haute importance. On peut citer MM. Duban, Viollet le Duc, Lassus, Questel, Grégoire, etc., qui ayant prouvé leur talent et leur zèle dans les restaurations entreprises par ordre du Ministre de l'Intérieur ont été chargés de diriger des travaux considérables par le Ministère des Cultes et des Travaux publics.

« Mais les restaurations de nos vieux monumens ne forment pas seulement des architectes habiles, on leur doit encore des ouvriers d'élite qui dans toutes nos provinces ont acquis des connaissances nouvelles et une instruction supérieure. On peut affirmer que partout où l'on a exécuté des restaurations de quelque importance, les ouvriers de la localité ont perfectionné leur méthode et se sont mis en état d'obtenir des moyens d'existence plus assurés. Ces hommes sont partout recherchés par les entrepreneurs. Il n'est pas rare de voir de simples tail-

leurs de pierre devenir en peu de temps de bons sculpteurs ou de bons ornemanistes.

« La tâche de la Commission est difficile. Subvenir aux besoins de tant d'édifices avec des ressources très bornées est chose impossible. Elle a dû s'appliquer tout d'abord à faire un choix parmi les monumens placés sous sa garde. En première ligne elle a distingué ceux qui sont comme les types d'un style d'architecture ou comme les meilleurs modèles de ce style. Tous ses efforts tendent à les conserver au pays.

« Il était important de concilier les plus sévères économies avec les besoins urgents qui lui sont signalés tous les jours. Voici les principes que la Commission s'est posés et dont elle ne s'est jamais départie.

« En premier lieu, elle s'est fait une loi de ne jamais autoriser le commencement d'une réparation, avant d'avoir pu se rendre compte du temps et de la dépense nécessaires pour son achèvement.

« En second lieu elle s'est efforcée de répartir les allocations de telle sorte qu'elles s'appliquent à tous les monuments dont la situation exigeait des secours, et en même temps que ces allocations fussent assez considérables pour assurer la bonne exécution des travaux.

« Sans doute on pourrait désirer dans quelques circonstances plus de rapidité, ou, si l'on veut, moins de lenteur dans les réparations, mais on ne doit pas perdre de vue que la Commission se trouve en présence d'un grand nombre d'édifices qui datent de 6 ou 7 siècles, qui ont été sevrés depuis longtemps de tout entretien, enfin qui éprouvent tous les mêmes besoins et inspirent les mêmes inquiétudes. Concentrer toutes ses ressources sur

quelques-uns et négliger les autres serait s'exposer à des catastrophes irréparables.

« 8 juin 1849.

« P.-S. On peut consulter les Rapports de la Commission des Monuments historiques de 1838, 1841, 1843 et 1846. »

A la même époque, Grasset revenait en France et recevait cette lettre de Mérimée :

« Mon cher ami, je me réjouis fort de vous savoir en France ; si vous y venez pour vous guérir du choléra vous prennez mal votre temps. Nous en crevons tous comme des mouches, et je vous engage à ne vous mettre en route pour Paris que lorsque Vichy aura remis votre ventre de la façon la plus complette. Le choléra n'est pas un personnage avec lequel on puisse badiner. Il faut d'ailleurs que vous ayez le diable au corps pour venir dans notre Occident lorsque vous pourriez être parmi les gens les plus raisonnables de la terre, je veux dire les Turcs, à fumer tranquillement votre chibouque. Pour moi je n'aspire qu'à me retirer dans quelque tente turcomane au pied du Tmolus, mais malheureusement la chose n'est pas des plus faciles.

« Vous n'avez pas besoin de me préparer à vous trouver un peu changé après si longtemps. Ne pensez pas que nous soyions demeurés jeunes. Je suis peut-être le mieux conservé des dîneurs de Véry, et vous aurez peut-être de la peine à me reconnaître. Hyppolyte est toujours impotent, et il baisse à vue d'œil. Saulcy est aux Pyrénées pour se refaire un peu. La Saussaie a toujours la cholérine.

« Adieu, mon cher ami, je n'ai pas besoin de vous dire tout le plaisir que j'aurai à vous revoir.

« P. MÉRIMÉE.

« 19 juin 1849. »

Au mois de septembre [1], Mérimée partait en tournée. Il allait d'abord à Tours, Saumur et de là à Poitiers. Il envoyait de cette ville une note irritée :

« Septembre 1849.

« Poitiers, Ste Radegonde.

« Les peintures de Ste Radegonde passent la permission. Je n'ai rien vu de plus ridicule ni de plus grossièrement fait.

« Il paraît que la fabrique avait à sa disposition une somme d'environ 6.000 fr. On a débadigeonné le chœur, la voûte et les colonnes, détruit le mur en platras qui les masquait. Jusque là tout est au mieux. Mais on a trouvé sous le badigeon et sous le plâtre, des peintures qu'on m'a dit assez bien conservées pour que l'on ait pu prendre des calques de quelques figures. Quant aux colonnes, leur ornementation peinte est des plus curieuses. Elle se compose de losanges ou de carrés portant des armoiries. L'aspect général est celui d'une mosaïque très élégante et les couleurs en sont heureusement nuancées.

« La Société des Antiquaires de l'Ouest a chargé

1. Mérimée, le 6 juillet, avait fait un rapport sur l'église de Châteauneuf-sur-Loire, publié par du Sommerard, *loc. cit.*, p. 96-98. Il a été publié dans le *Bulletin des Comités historiques* (*Archéologie et Beaux-Arts*), un rapport sur la Ste-Chapelle signé par Mérimée et Caristie, daté du 28 août 1849 (I, 226-31).

M. l'abbé Aubert son président de surveiller la restauration de ces peintures. L'abbé Aubert est à ce qu'on assure un antiquaire instruit, mais n'entend rien aux arts. Le peintre à qui on a confié le travail s'appelle Ivonet; il m'a paru aussi habile que les fumistes piémontais qui barbouillent *les sept sacrements* sur les murs de nos églises du Midi, quand on ne leur donne pas de poêles à remonter.

« Que l'on ait fait des calques exacts ou non, je n'en sais rien. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on a tout repeint, et de la façon la plus dégoûtante. Cela serait risible si ce n'était pas désolant. Un Christ dans sa gloire et une Ste Radegonde, qu'on prétend avoir été exécutés sur des calques, ne peuvent se comparer qu'aux images de saints à un sou qu'on vend dans les foires. Il n'y a pas le plus petit souvenir de l'art du Moyen-Age, si ce n'est dans une recherche archéologique qui montre que cela n'a pas été fait bonnement par des ignorants, mais par des pédants qui avaient perdu la tête.

« Les inscriptions qui accompagnent les figures ne sont pas moins extraordinaires. Malgré les affirmations des érudits de Poitiers qui m'assurent qu'on lisait distinctement Sa RADEGONDIS, je suis persuadé qu'ils ont pris un U oncial pour un O. Autour des peintures on a peint des écussons grotesques, dont les uns ont des bandes, les autres des *barres* (sans doute pour faire pendant) émail sur émail, etc., et le reste à l'avenant.

« Joly et Chergé ont voulu donner leur avis, on les a envoyés promener.

« J'ai remis au Préfet une note fort longue sur cette énormité. J'en ai envoyé une autre pour être lue à la

Société des Antiquaires. Je demande comment il se fait qu'on traite de la sorte un monument historique; pourquoi on ne communique pas à la commission ce beau projet, tandis qu'on se souvient d'elle dès qu'il s'agit d'une dépense de quelque cent francs pour la consolidation d'un monument.

« Les peintures anciennes de la voûte étant maintenant cachées sous le barbouillage moderne, il faut en prendre son parti, mais il serait déplorable que les colonnes fussent *repeintes*, d'autant plus qu'on m'assure que les fleurs de lis, qui sont sur l'une d'elles, ont causé un certain émoi, et qu'on prétend les effacer ou du moins ne pas les reproduire. En mars 1848, M. Ledru-Rollin donnait des ordres, sur la proposition de la Commission pour que les fleurs de lis de Blois fussent respectées. L'administration actuelle ne souffrira pas j'espère que ce détestable vandalisme s'achève impunément.

« Si l'on n'a pas le pouvoir de faire disparaître les sottises peintes sur la voûte de Ste Radegonde qu'on insiste du moins pour que les peintures des colonnes soient conservées *in statu quo*. Veuillez faire écrire dans ce sens au Préfet, et le plutôt je pense sera le mieux. Un avertissement officiel aura bien plus de poids que mon humble représentation.

« Notez qu'on a dépensé ces 6.000 fr. à Ste Radegonde en peintures plus ou moins inutiles, lorsque la voûte avait besoin d'être réparée, lorsqu'il y avait en vingt endroits de l'église les travaux les plus utiles à exécuter [1]. »

1. Il existe aux arch. de la Commission une autre lettre à Vitet, du 21 septembre, sur Ste-Radegonde.

Mérimée alla ensuite à St-Savin, Saintes [1], Angoulême, Périgueux, Châteauroux, Clamecy, Vézelay [2], Semur, et revint à Paris, en octobre ayant fait en tout 1.625 kilomètres [3].

Le billet suivant est probablement le seul qui subsiste de la correspondance échangée entre Mérimée et Du Sommerard, et il a été sans doute sauvé de la destruction parce qu'il aura été donné par Du Sommerard à un ami :

« Mon cher ami, mon ami M. Grasset que vous connaissez au moins de nom, voudrait bien voir votre musée. Soyez assez bon pour l'y admettre avec son épouse, s'il en amène une.

« Mille amitiés et compl.

« Pr Mérimée.

« 11 nov. [1849]. »

Monsieur Du Sommerard.

L'année 1849 avait vu l'élection académique de M. de St-Priest. Nisard, l'un des candidats, avait prié en ces termes Royer-Collard de le recommander à Mérimée :

« Mon cher ami, voici ce gros volume que j'ai envoyé en carte de visite supplémentaire à Messieurs de l'Aca-

1. De Saintes, le 21 septembre, Mérimée adressa au ministre un rapport de 4 pages sur la fontaine du Douhet.

2. Il y a deux billets relatifs à un voyage à Vézelay dans la correspondance avec Lenormant. L'un (du lundi 4 août) le remettant parce que Léon Faucher voulait y aller avec lui, l'autre (du vendredi 29 août) relatif à ce même voyage qui devait être fait avec le ministre et de Laborde.

3. Nous avons retrouvé le mandat de paiement de ses frais de voyage, du 26 octobre, montant à 1.690 francs.

démie. Les bonnes âmes m'en tiendront-elles compte? Vous y retrouverez le Fénelon, un peu nettoyé de quelques irrégularités que les épreuves m'y avaient fait voir. Je souhaite que le reste ne soit pas indigne du jugement que vous avez porté de ce chapitre. Et si vous trouvez que cela ajoute à mes titres, dites le à Mérimée avec votre esprit et votre amitié. Mes chances ne paraissent pas mauvaises. Le succès relèverait mon pauvre toit que Février a jeté bas.

« Bonjour, je vous aime de cœur.

« Désiré NISARD.

« A Paris, ce jeudi 28. »

Mérimée vota pour M. de Saint-Priest [1], et expliqua son vote à Royer-Collard :

« Mon cher ami, je vous remercie de m'avoir défendu contre les animaux de proie qui m'attaquaient. Je ne puis deviner où. Il me semble que c'est bon signe quand on se dispute pour des candidatures académiques. Au reste, j'ai comme vous le pensez de bonnes raisons pour avoir voté pour M. de St P. D'abord, ne vous en déplaise, il a infiniment plus de talent que Nisard et mille fois plus d'esprit. Ce dernier point est capital pour nous qui aimons à causer au lieu de faire notre dictionnaire et de donner des prix de vertu. Mt de St-P. a fait un morceau sur l'expulsion des Jésuites qui est à mon avis le meilleur morceau historique qui ait paru depuis dix ans. Il a fait l'histoire de Ches d'Anjou qui a de très bonnes parties, et

1. M. de S. Priest fut élu le 18 janvier 1849.

qui lui a coûté de très longues recherches. Observez qu'il y a toujours plus de mérite à éclaircir un point d'histoire, et à étudier un caractère de grand homme, qu'à commenter un auteur. J'ajouterai que Nisard en faisant l'éloge des écrivains du XVIIe siècle, a écrit dans le style du XXe. Enfin en votant pour M. de S^t-P^t, je me suis trouvé de l'avis des honnêtes gens de l'Académie qui le portaient.

« Je pense bien que tous les Jeans (*sic*) de lettres qui ne savent rien diront que nous avons élu un grand seigneur, mais qu'y faire ?

« En ce qui concerne les mœurs, je n'ai rien à dire. Ce n'est pas une affaire qui soit de ma compétence. D'ailleurs nous lui donnerons de si bons exemples qu'il deviendra aussi onctueux que nous.

« J'irai certainement chez M. Trousseau samedi. Je me proposais d'aller vous voir pour vous demander quand je pourrais aller lui faire une visite, mais il y a deux jours seulement que je suis quitte du jury, et pendant mes quinze jours de galères, j'ai amassé un arriéré d'affaires dont je suis à me débarrasser.

« Adieu mon cher ami, je vous remercie bien de vous être fâché à cause de moi. Cependant en matière académique il faut laisser crier les gens. Les 40 sont institués pour être vilipendés par les 40.000. Leur seule consolation est de recevoir les visites des gens qui ont le plus crié contre la brigue et la niaiserie des académiciens.

« J'oubliais le côté grave de votre lettre, qui est le fait de *trahison*. Bien entendu que ce n'est pas pour vous que je réponds. Je n'ai rien promis à Nisard, et il y a longtemps que je promettais à M^r de St P. pourvu que *Musset*

ne se présentât pas. J'ai voté pour Musset lors de l'élection de Vatout où St Pt était candidat. Vous avez peut-être lu la lettre de Musset[1] dans le *National*? Il cherche aussi la popularité.

« Jeudi soir. »

Les relations de Mérimée avec Bixio étaient devenues très intimes et Mérimée aimait à lui montrer ses connaissances culinaires. Exemple, le billet suivant :

« Mon cher Président,

« Les merles se mangent pannés comme des côtelettes.

« Dites-moi donc quand je pourrai parler de cela à Madame Bixio, et à vous de la discussion du Conseil d'État qui est quelque chose de fabuleux et de bouffon. Serez-vous ce soir chez vous à prima sera ?

« Mille amitiés et compl.

« Pr MÉRIMÉE.

« Jeudi. »

Et cet autre, à Madame Bixio, du 31 janvier 1850 :

« Je vous remercie beaucoup de me proposer une discussion culinaire dans un lieu si agréable. Je ne manquerai pas de m'y rendre ce soir. »

Il écrivait encore à M. Bixio avant de partir pour Nevers :

1. M. M. Clouard a publié dans ses *Documents inédits sur Alfred de Musset* (Paris, Rouquette, 1900, gr. 8°), une lettre de Musset (p. 264) du 20 août 1848. Ce ne peut être d'elle qu'il est ici question, car il serait étonnant que Mérimée n'ait connu cette lettre qu'après plusieurs mois.

« Mon cher Président,

« On m'envoie à Nevers pour affaires de cathédrales urgentes, je pars ce soir et ne serai de retour que vers mardi. J'ai laissé à Mr Lassabathie un rapport sur Mlle Mande. Je conclus qu'elle n'a pas de titre légal à une pension mais je la recommande fortement à l'indulgence de la cour. Mon avis est d'autant plus impartial que je ne l'ai jamais vue, mais sa sœur me plaisait beaucoup... Qu'avez-vous fait à l'Assemblée. Puis je partir sans crainte de laisser ma petite bibliothèque servir à allumer les pipes des socialistes?

« T. à v.

« Pr M.

« Vendredi à 6 h. 1/2. »

II

LE CARROSSE DU SAINT-SACREMENT

M. Filon a donné [1] bien des renseignements sur cette pièce de Mérimée; nous avons été assez heureux pour trouver des lettres inédites de l'auteur lui-même.

M. Alfred Arago possède la lettre que Mérimée adressa le 16 septembre à Madeleine Brohan [2]. Il ignore sans doute que la minute était différente : elle fut corrigée par M. Bixio, à qui Mérimée écrivait, probablement le même jour [3] :

« Mon cher Président,

« Ma lettre amendée et corrigée d'après vos instructions est partie. Mlle Brohan est venue ce matin à une heure si indue que je n'ai pu la voir. Puis Mr A. Houssaye que je n'ai pas vu davantage. Je verrai Mlle Brohan demain et quoiqu'il arrive je m'en tiendrai à votre ultimatum.

« Mille remerciements et amitiés.

« Pr MÉRIMÉE.

« Mercredi. »

1. *Mérimée et ses amis*, p. 204-213 et 362-5. Cf. Arsène Houssaye, *Confessions*, III, 86-88 : Une comédie de Mérimée.

2. Elle a été publiée par M. Filon, *op. cit.*, p. 206-8. Mérimée resta toujours en relations avec elle. Il déjeunait chez elle en avril 1861 (à *Panizzi*, I, 103).

3. Le billet est sd., mais M. Bixio a ajouté au crayon : *septembre 1848*.

Ce ne fut qu'en mai 1849 que la pièce fut terminée. A cette date Mérimée envoyait le billet suivant à Ampère :

« Mon cher ami, si tu n'as rien de mieux à faire et si tu veux entendre cette affaire, viens demain à 8 h. 1/2 chez moi. Tu y trouveras Provost des Français qui est un fort aimable homme, Charton et Durrieu. Voilà tout l'aéropage. Tu auras si tu veux un narguilleh pour ta peine.

« Mille amitiés.

« Pr MÉRIMÉE.

« Mercredi 1er mai [1849]. »

Nous ne savons ce qui retarda la mise en répétition de la pièce, mais ce billet à Bixio est très certainement relatif au *Carrosse* :

« Mon cher Président,

« Veuillez corriger et montrer à M. de Maleville. Après la chambre j'enverrai chercher votre corrigé et je l'enverrai à M. A. H.

« Mille amitiés et remerciemens.

« Pr MÉRIMÉE.

« 3 mars 1850. »

Deux jours après, il écrivait [1] à Arsène Houssaye :

« Je viens de parler à quelques uns de mes amis de la petite pièce que vous vous proposez de jouer aux Français comme *tirée du théâtre de Clara Gazul*. Ils ont été una-

1. Publ. : A. Houssaye, *Confessions*, II, fac-sim. p. IV.

nimes pour blâmer ce titre sur l'affiche; d'abord, parce que c'est un voile trop transparent, puis parce que cela me donne deux torts au lieu d'un, celui de présenter au public une vieillerie, et celui de n'avoir pas le courage de l'avouer...

« Veuillez donc, Monsieur, si vous persistez à donner mon proverbe, vous en tenir au terme de ma convention avec Mme Brohan, c. à d. que la pièce sera *arrangée*, et ne portera pas mon nom, mais celui de *l'arrangeur*. Bien entendu que je renonce à tout droit d'auteur et que je garantis l'arrangeur contre toute poursuite de la société des gens de lettres. »

La première représentation eut lieu le 13 mars : ce fut un échec, et Mérimée donna sa démission de membre de la commission des théâtres. Il en informait Bixio en ces termes :

« Mon cher Président,

« Il paraît qu'on n'a pas *arrangé*. Vous savez quelles étaient les conventions. M'en prendre à Mr Houssaye après un fiasco, ce serait bête, ce me semble; le plus simple, c'est d'écrire au Ministre la lettre ci-jointe.

« Conservez-moi votre bonne amitié, bien que je ne sois plus votre présidé.

« Je vais demain de bonne heure à Poissy, mais je passerai chez vous *à prima sera* et vous me conterez l'horreur causée par l'entrée de Mgr. *in pontificalibus*.

« Mille amitiés et compl.

« Pr Mérimée.

« 14 mars [1850]. »

Tels furent les uniques débuts de Mérimée au théâtre [1]. Ses autres comédies ne furent jamais jouées de son vivant : il consentait cependant à les lire à ses amis et il les mettait souvent dans un grand embarras. Témoin ce qui arriva à Mme Bocher, quelques jours après la chute du *Carrosse*.

Mérimée avait promis de lire chez elle une comédie — probablement les *Deux Héritages* [2]. Elle invita Victor Cousin à assister à la lecture :

« Je ne vous ai jamais vu chez moi, mon cher Monsieur ; voulez-vous y venir lundi prochain à 8 h. 1/2. Mr Mérimée consent à lire une comédie de lui tout à fait inédite, et je serais heureuse de vous compter parmi le très petit nombre d'amis que je réunis ce jour là.

« Recevez, mon cher Monsieur la nouvelle assurance de mes bien affectueux sentimens.

« LABORDE BOCHER.

« 30 mars [1850]. »

Elle avait compté sans l'auteur et elle dut envoyer au philosophe cette autre lettre :

« Je me suis avancée étourdiement, Monsieur, dans mon désir de faire jouir mes amis de la lecture de M. Mérimée. Il m'a si *formellement* redit hier qu'il ne voulait pas de monde pour l'entendre, que je suis obligée de res-

1. En 1859, dans une lettre du 22 janvier à Jenny Dacquin (II, 37), Mérimée écrivait : « ... mon ami Augier veut faire un grand mélodrame avec le *Faux Démétrius* et je dois y travailler aussi... » Le projet fut sans doute abandonné.

2. Publ. : *Revue des Deux-Mondes* du 1er juillet 1850, et en volume en 1853.

treindre son auditoire à notre famille et à quatre personnes que lui même avait désignées. Je suis toute attrapée de donner ainsi contre ordre à celles que j'avais averties, et mécontente de manquer ainsi une occasion que le hazard me donnait de vous faire passer quelques momens agréables chez moi.

« Puis-je espérer que l'attrait seul du plaisir que vous nous feriez vous amènera une fois à ma petite maison ?

« Recevez, mon cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus affectueux.

« LABORDE BOCHER.

« Lundi matin. »

III

TOURNÉE DANS LE MIDI

Le Comité des Travaux historiques était sollicité de toutes parts pour des subventions. Mérimée écrivait dans une lettre inédite [1] du 16 avril 1850, à propos de l'église des Aix (Cher) : « Ne croyez pas que nous donnions de l'argent cette année. — La plus belle fille du monde, etc. Nous sommes absolument à sec. Nos vœux ne vous manqueront jamais et je tâcherai même d'avoir quelque engagement pour l'avenir. »

Le 17 juillet 1850, Mérimée adressait un rapport [2] sur les restaurations. Après avoir parlé de la Ste-Chapelle, il arrivait aux monuments historiques qui se trouvaient alors entre les mains du Ministère de la Guerre, et, comme tels, soumis aux officiers du génie que Mérimée ne pouvait souffrir. A propos de la chapelle de Vincennes il fait ressortir ce qu'il appelle ironiquement le « respect connu pour l'art et les monuments de MM. les officiers du génie », qui s'est aussi manifesté au château des Papes à Avignon : « peut-être est-il nécessaire à la défense du pays, qui serait compromise si l'on avait respecté le couronnement de quelques tours ou conservé quelques vieilles sculptures. » De même pour le château de Blois. Il en était ainsi dans tout le reste de la France. « On peut

1. L'original nous appartient.
2. E. du Sommerard, *loc. cit.*, p. 361-7.

espérer encore que l'intégrité du territoire n'eût pas été compromise, si l'on avait confié à un architecte la direction des travaux exécutés récemment dans le couvent des Dominicains à Toulouse. » Et Mérimée qui avait dit dans un rapport du 13 janvier 1849 : « En admettant que MM. les officiers du génie soient des architectes, ils ne sont pas assurément des archéologues », Mérimée disait en 1850 : « Toute l'Europe a pu apprécier le savoir comme le courage de nos officiers de génie ; toutes nos provinces attestent qu'ils s'entendent beaucoup mieux à renverser des forteresses qu'à conserver des monuments. » Du reste, il ne se plaignait pas seulement des militaires : il signalait avec la même énergie la « barbare décoration » de l'église de Cognac, et les peintures de Ste-Radegonde de Poitiers, « qui ne se distinguent des badigeonnages les plus médiocres que par quelques réminiscences archéologiques ». Pour l'église de Laon « le moment approche où il faudra opter entre deux partis : ou bien démolir l'église dans l'intérêt de la sûreté publique, ou bien accorder les fonds nécessaires pour la réparer ». Enfin Mérimée terminait son rapport en demandant de faire connaître à l'Assemblée « les besoins pressants de ces nobles édifices, qui sont une des gloires du pays ».

Un rapport de 12 pages (avec croquis) sur S.-Remi de Reims et la maison des Ménétriers est de cette époque. Enfin avant de partir en tournée, il écrivait à M. Léon Allègre [1] la lettre suivante :

1. Sur cet archéologue, cf. abbé Delacroix, *Notice sur Léon Allègre*, dans les *Mémoires de l'Académie de Nimes*, 1886, p. cv-cxx. Nous devons l'aimable communication de cette lettre, conservée dans la Bibliothèque Léon Alègre, de Bagnols (Gard), à l'obligeance de Mme Garidel Alègre.

« Paris, rue Jacob 18,

« 12 août 1890.

« Monsieur,

« Je n'ai reçu aucune inscription de M. Requien, excepté deux ou trois pendant son séjour en Corse. Il est de retour à Avignon depuis quelques mois.

« M. le Ministre de l'instruction publique n'a rien décidé au sujet des inscriptions latines. Pour moi j'ai demandé que M. de Longpérier, un des conservateurs du Musée du Louvre fût chargé de cette publication, attendu qu'il avait déjà recueilli depuis plusieurs années 7 à 8.000 inscriptions et qu'il était en mesure de faire ce travail. Malheureusement le Ministère n'a pas les fonds nécessaires et je crains que la publication ne soit encore ajournée pour longtemps.

« J'espère, Monsieur, que vous n'en continuerez pas moins vos utiles recherches et je ne puis que vous engager à les communiquer au Ministre de l'Instruction publique.

« Vous m'annoncez, Monsieur, que vous avez dessiné un certain nombre d'inscriptions, je ne doute pas que vous n'ayez apporté tout le soin possible à les copier exactement, mais cependant le meilleur dessin ne vaut jamais une *empreinte* sur papier. Vous trouverez dans les instructions du Comité des arts et Monuments, l'indication de différents procédés d'estampage. Permettez moi de vous en recommander un, usité en Angleterre, et qui réussit fort bien. Il faut avoir un morceau de cire vierge, mêlée d'un peu de vernis et de noir de fumée, de forme carrée et de la grosseur d'une brique de savon. On étend

sur la pierre une feuille de papier sec, un peu mince, et on frotte le papier avec la cire. La surface du papier devient noire, les lettres seules paraissent en blanc. On obtient ainsi très rapidement des empreintes qui sont ineffaçables.

« En voici un échantillon : (*le mot* VICTOR).

« Quand les inscriptions sont sur des pierres très frustes, il est quelquefois difficile d'en avoir une empreinte, alors il faut avoir recours au dessin.

« Dans ce cas, je vous conseillerais de vous servir de papier rayé verticalement afin de pouvoir mieux observer les distances relatives entre les lettres, c'est là le point important.

« Veuillez agréer, Monsieur, avec tous mes remerciements, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« P. MÉRIMÉE.

« P. S. — Le mélange de cire, de vernis et de noir de fumée doit être assez dur pour ne pas s'étaler trop facilement sur le papier. Vous pourrez trouver chez les cordonniers des pelotes de ce mélange tout préparé et dont ils se servent pour noircir les talons de bottes. »

Quelques jours après il partait pour l'Auvergne. Le 18 septembre il envoyait des notes sur l'église de Mozat, la Sainte-Chapelle de Riom, l'église d'Ennezat. Il était au Puy le 23 septembre, où il découvrait la célèbre fresque des arts libéraux [1]. Le 28, anniversaire de son jour de

1. Cf. *Les arts libéraux*, fresque dans la cathédrale du Puy-en-Velay, dans l'*Art*, 1879, t. IV, p. 85-90. Léon Giron (*Peintures murales de la Hte-Loire du XVe au XVIIIe s.* dans *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts*, VIII (1884), p. 154-5), date la découverte de 1860.

naissance, était « très embêtant » pour lui. Il écrivit à Requien pour lui annoncer son départ pour Avignon [1]. C'est de cette ville que le 28 septembre il envoyait à Paris la lettre suivante :

« Avignon, 28 septembre

« Mon cher directeur,

« Vous rendriez un vrai service à un honnête architecte [2], à votre serviteur, peut-être même aux monuments historiques, si vous faisiez un peu *mousser* la belle trouvaille qui vient d'être faite au Puy, dont j'arrive. Vous en trouverez la relation dans un rapport [3] que j'adresse au Ministre. Il serait bon, sauf votre avis, de le faire mettre dans un journal [4] et de faire de l'esbrouffe. Franchement cela en vaut la peine. Mais il faudrait que vous revissiez l'épreuve, car je vous ai écrit à la hâte et il serait bon de *tourner cela par le passif*, comme nous disait notre professeur de rhétorique. [Je va]is à Toulouse faire votre affaire, d'autant mieux que [5]... pour la Turquie.

« Mille amitiés et compls.

« Pr Mérimée. »

De là, il allait au Pont du Gard et écrivait de Nîmes [6] à Lenormant cette lettre désolée :

1. Billet de Mérimée à Requien dans *Lettres inédites*, etc., p. 29.

2. M. Mallay.

3. L'original du rapport daté du Puy, 27 septembre 1850 (6 pages 4°) est conservé aux Archives de la Commission des Monuments historiques.

4. Le rapport a paru dans le *Moniteur* du 18 octobre 1850, et a été réimprimé dans la *Revue archéologique* du 15 novembre. — Cf. aussi *Bulletin des Comités historiques*, etc., II, 250.

5. Une déchirure au bas du papier a enlevé un mot ou deux.

6. Il avait envoyé le 3 octobre un rapport sur le palais des papes à Avignon (E. du Sommerard, p. 242).

« Nîmes, 6 octobre au soir.

« Mon cher Confrère,

« J'arrive du Pont du Gard fort triste. Cet admirable monument se détraque et je crains qu'il ne veuille se jeter dans le Gardon. J'écris un rapport touchant que Courmont vous montrera. Si la Commission se réunit, veuillez lui faire donner un tour de faveur.

« J'ai trouvé à Nîmes M. Pelet notre correspondant et M. Durand, l'inspecteur de M. Questel, à couteaux tirés. M. P. prétend qu'on détruit les arénes, M. Durand dit fort bien qu'il n'a d'ordres à recevoir que de son chef. Le sujet de la querelle est un pissoir, révérence parler. Mr Questel a fait élever un mur pour soutenir des gradins qu'on remet en place et dans ce mur il n'a pas laissé de place pour une porte, par où, dit Mr Pelet devaient passer les dames qui avaient trop bu. M. Pelet allègue un pissoir qui s'est conservé; Mr Durand les amorce haut et bas d'un mur romain, pour moi je n'y ai vu que du feu. Il me semble que Mr Questel a raison, mais que l'hypothèse de Mr Pelet a de la vraisemblance. Je crois que pour le bien de nos affaires, il faudrait que ces messieurs vécussent en bonne intelligence; mais est-ce possible entre archéologues ?

« Le propriétaire du bassin de jaugeage ne demande plus que 10.000 fr. de son monument, de sa maison et d'un jardin non encore fouillé. Cela vaut la peine d'y songer. Les fouilles du temple de Diane ont été arrêtées par le préfet qui garde 5.000 fr. non dépensés pour son hiver afin de donner de l'ouvrage aux citoyens indigents. Le département qui allait donner 5.000 fr. en 1850, n'a

rien donné du tout croyant qu'on s'arrêtait. On a découvert des constructions ou substructions fort étranges et sur lesquelles je crois prudent de n'émettre aucune opinion jusqu'à ce que l'ensemble soit découvert. Dès à présent nous pouvons dire que notre argent n'a pas été perdu.

« Il n'y a rien de plus beau que la porte d'Auguste. Connaissez-vous une forme d'H fréquente à Nîmes HARVSPICI ? par exemple. Hier au château de St Privat, j'ai trouvé l'Is [1] suivante avec une forme d'H (si H il y a) toute nouvelle : DM ‖ Q ✠ ARII ‖ VIRILIS ‖ ✠ ARIBS MACRINVS ‖ ET ✠ ARIVSCAM PANVS ‖ PATRI. Les lettres sont belles et la stèle est d'un bon style. Je vous rapporte une empreinte de l'inscription en charapiat du temple de Diane. J'ai trouvé un numéro du journal de M. de Caumont, c'est le dernier, où il y a une violente sortie contre nous [2], qui prétendons en savoir plus que tout le monde et qui restaurons des monuments qui se portent bien, exemple Maurice de Vienne et la tour de la cathédrale d'Angoulême. Conclusion qu'il faut nous retirer un argent que nos architectes avides de 5 p. o/o dépensent déplorablement. Cela me paraît assez grave. On y parle d'un article que je n'ai pas lu, contre la restauration de St Maurice. Je viens de le voir, et les critiques sont absurdes, si elles

1. *Sic*. Mérimée veut dire : *l'inscription*.

2. Cet article signé B. V. S. sur *les architectes officiels et les restaurations*, a paru dans le *Bulletin monumental*, XVI (1850), p. 155-8. L'auteur y demande, entre autres choses, « que la Chambre y mette bon ordre, en prenant par la famine la légion des restaurateurs qui rongent les fondements de nos édifices. »

sont telles que M. Delorme les a rapportées. Il y a bien un peu à dire sur les balustrades que j'aimerais mieux plus légères, mais le grand grief est d'avoir débouché une fenêtre et bouché une brêche au mur Nord. Ne pourriez-vous pas donner amicalement quelques conseils à M. de Caumont, autrement il faudra lui envoyer une bordée dans sa société française et ses correspondants. On pourrait trouver matière à rire, mais les monuments y perdraient. Lisez cet article et faites pour le mieux. Veuillez me rappeler au souvenir de Mad. L. et agréer l'expression de tous mes sentiments d'amitié et de dévouement.

« Pr MÉRIMÉE.

« Mr Cauvière vous dit mille choses. La dernière bouteille de *mon* vin s'est cassée en la débouchant, mais le Laffitte 34 et 41 est toujours sublime. J'ai vu Mr Révoil à Nimes qui nous fait de bons dessins. »

En rentrant à Paris il rédigeait divers rapports : sur les réparations faites à Carcassonne par le Génie ; sur l'église de Laon, la salle synodale de Sens, le pont du Gard et enfin sur l'abbaye de Fontfroide (14 octobre).

La famille de Beyle eut recours à lui pour se débarrasser avantageusement de copies faites pour Beyle dans les archives italiennes. Mérimée écrivit à ce propos à Lenormant :

« Mon cher Confrère,

« Pendant que Beyle était consul à Civita-Vecchia, il usa de son crédit à Rome pour faire copier dans les

inaccessibles archives du Vatican un certain nombre de mss. italiens des XVe et XVIIe siècles, la plupart récits d'aventures étranges, procès plus ou moins scandaleux, etc. Cela forme 14 gros volumes in-folio, écrits d'une très belle main italienne. Ces 14 volumes et quelques mss. illisibles, c'est tout ce que Beyle a laissé à sa sœur qui est une personne fort distinguée, très vieille et à moitié aveugle. On cherche à vendre les mss. en question pour faire vivre cette pauvre femme. Alexandre Dumas avait offert de les payer 15 ou 1.800 fr. mais en billets, et cette clause a arrêté la transaction. J'ai pensé que peut-être la bibliothèque pourrait s'en accommoder. Ce serait une bonne action de sa part. Si vous croyez que la proposition peut se faire au conservatoire, je vous ferai envoyer quelques-uns des volumes.

« Item, il m'est survenu un cousin issu de germain, qui porte le nom de Lefèvre-Mérimée. Il vient de Ruffec et au lieu d'être pâtissier, il est relieur. Il m'a demandé de le recommander à la Bibliothèque. Je lui ai répondu qu'elle avait un relieur patenté, mais que peut-être en temps de presse faisait-on faire des reliures ailleurs. Je lui ai conseillé de préparer des échantillons de son savoir faire, et si cela ne vous ennuyait pas trop je vous l'enverrais. NB. que je ne le connais ni d'Ève ni d'Adam, mais nous sommes parents.

« Mille amitiés et compliments.

« Pr M.

« Dimanche 24 nov. [1850?] »

Il les proposa aussi à Panizzi et l'on sait que ce fut

l'origine de leurs relations [1]. Les copies de Beyle furent achetées par la Bibliothèque nationale [2].

Mérimée travaillait activement au comité des travaux historiques. Le 13 janvier 1851, il rédigeait une note sur le mobilier des églises [3]; il faisait peu après une longue note sur les monuments historiques [4]. Il écrivait, le 26 mars, la lettre suivante où il donne des renseignements curieux sur les commissions et leurs attributions :

« Paris 26 mars 1851.

« Mon cher Monsieur, je regrette que vous ne connaissiez pas encore la division d'attributions existant entre les différents ministères de la R. F. Au Ministère de l'Intérieur, il n'y a pas de comité, pas de Didron, mais une commission laquelle ne travaille qu'en vieux et ne fait pas de vitraux. Au Ministère de l'Instruction publique, il y a un Comité et un Didron, mais on n'y fait que des théories. Au Ministère des Cultes, il y a une commission mais pas un sou pour empêcher les églises de tomber; je vous laisse à penser comme on y est disposé à orner de verrières une église qui tient toute seule.

« Il se peut que la ville de Toulouse soit assez riche pour faire les verrières en question, et si cela est je l'en

1. Sur les *Lettres à Panizzi*, cf. *Lettres inédites*, etc. p. 215-226, et passages supprimés p. 227-243. Les suppressions, *absolument arbitraires*, ne sauraient être imputées à M. Fagan, ni comme nous l'avions cru (après M. Tourneux), à du Sommerard. Celui-ci avait simplement demandé le retranchement des passages relatifs à Mme W. — L'on peut s'assurer sur l'édition (I, 231) comme son désir a été exécuté.

2. Voir plus haut, p. 30.

3. *Bulletin des Comités historiques*, III, 35.

4. Inédite. Arch. de la Comm. des Mon. histor.

félicite. Si on envoie votre projet aux Cultes pour une approbation seulement, je le recommanderai à la commission des vitraux, dont je ne suis pas, mais où j'ai des intelligences.

« Quant aux sujets, permettez-moi de vous dire que je n'approuve pas des vitraux historiques. On n'en peut citer qu'un très petit nombre d'exemples et encore y a-t-il bien à dire. Je crois que pour le chœur de St Sernin il vaudrait mieux retomber dans les légendes ordinaires aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles. Mais cela exigerait une longue discussion et je suis fort pressé. Veuillez me dire où votre projet est envoyé et ce que vous demandez. Si c'est de l'argent je crains bien que vous ne frappiez inutilement à toutes les portes.

« Adieu, mon cher Monsieur, mille compl. et amitiés.

« Pr MÉRIMÉE. »

Le 14 avril [1], on le chargeait de s'occuper des peintures de l'église de S. Aignan (Ardennes). Ce même jour il écrivait à de Witte :

« Mon cher ami,

« C'est moi qui ai dessiné à Reims le bas-relief que vous avez vu. J'ai fait officiellement et officieusement des démarches pour qu'on en prit soin. Mais nos administrations mun^ales sont composées d'épiciers droguistes et barbares. Il n'y a pas de Musée à Reims, et faute de ce musée, il s'y est perdu quantité d'objets antiques très curieux. La dissertation dont vous me parlez est médiocre. Elle est de

1. *Bulletin des Comités*, etc., III, 131.

Mr Louis Paris. Le dessin qu'il a donné n'est pas trop bon non plus. Que faites-vous du rat qui occupe le tympan de l'espèce de temple sous lequel est assis le Dieu connu? Est-ce un autre Σμινθεὺς? Ce n'est pas une corne d'abondance qu'il tient, mais un sac avec des graines. Ce qui me paraît plus étrange, c'est son attitude les jambes croisées comme nous étions en Grèce mangeant par terre. Connaissez-vous un autre exemple de cette posture asiatique?

« Mille amitiés et compliments,

« Pr MÉRIMÉE.

« Si vous écrivez à M. Roulez, rappelez lui qu'il nous avait promis de venir à Paris cette année. Et qu'il nous l'a baillée belle, nonobstant quoi faites-lui mille amitiés.

« 14 avril [1851]. »

Le surlendemain, il dînait chez la princesse Mathilde avec lord Hertford, Vielcastel, Nieuwerkerke, Ratomsky, et le soir, en rentrant, Vielcastel jetait ces lignes sur son carnet :

« Mérimée est comme Nieuwerkerke, il faut qu'il soit de tout. Il me disait : « Je suis membre de neuf commissions! » Il y a des accapareurs de places non rétribuées qui ne laissent rien à quelques travailleurs qui ont moins de savoir faire. Etre d'un grand nombre de commissions, c'est une perpétuelle réclame [1]. »

1. Vielcastel, I, 107.

Cette année là, Mérimée fit de nombreux voyages aux environs de Paris [1].

1. Voir dans les archives de la Commission des Monuments histcriques diverses lettres *inédites* à Lenormant : lettre relative à la remise d'un voyage à Poissy, « étant mandé mardi à la commission du prix de 10.000 fr. pour le meilleur ouvrage dramatique » dont il est membre et où il a 2 protégés à défendre (lundi 11 mars); sur un voyage à Montfort (sd.) « Il faudra que j'aille tout seul à Montfort manger le déjeuner de M. Robert, c'est le maire, descendant peut-être de l'inventeur de la sauce fameuse. » Remise d'un voyage à Bagneux (1851, 15 juin). [A côté, croquis d'une figurine antique du musée de Narbonne]; remise d'un voyage à Ferrière, à cause d'une invitation de M. Baroche (mardi); rendez-vous au chemin de fer de Sceaux (sd.).

IV

LES DEUILS

Arriva le coup d'État. Mérimée écrivait peu de temps après à un correspondant inconnu :

« Monsieur,

« Vous me faites grand tort en croyant que j'ai si mauvaise mémoire. Je vous suis bien obligé de votre bon souvenir et je me félicite de vous savoir en pays si monumental que le département de la Marne. Je serai certainement bien heureux de faire halte à Châlons et d'y causer de notre jeune temps et de nos antiquités. Mr l'abbé Champenois que j'ai l'honneur de connaître depuis longtemps est un curé modèle. Je désire bien vivement que son projet réussisse et je le vois en bon train. J'espère que la Commission des Monuments historiques donnera sa pierre pour achever le clocher. Malheureusement nos affaires archéologiques souffrent un peu des affaires politiques. On me promet pourtant en leur faveur un intérêt particulier dès qu'on aura le temps de s'occuper des détails.

« Je vois de temps en temps M. de Gasparin, toujours très bien portant et philosophe. Paul est à Orange occupé à propager sa famille. Adieu mon cher Monsieur, veuil-

lez agréer l'expression de tous mes sentiments bien dévoués.

« Pr MÉRIMÉE.

« Vendredi soir 9 janvier [1852]. »

Cependant il n'oubliait pas ses amis au milieu du bouleversement et il écrivait à M. de Mercey :

« Mon cher Monsieur.

« Je vous ai remis il y a quelque temps une note sur M. Sisco, graveur, et une lettre de lui au ministre dans laquelle il sollicite une souscription pour un de ses ouvrages. Mr Carbillet, peintre, d'après le tableau duquel Mr Sisco a exécuté sa planche, vous a remis la gravure. Elle vous disposera j'espère favorablement pour Mr Sisco. Permettez-moi de vous rappeler son affaire et de le recommander à votre obligeance ordinaire.

« Veuillez agréer, cher Monsieur, la nouvelle expression de tous mes sentiments dévoués,

« Pr MÉRIMÉE.

« 30 mars 1852. »

Le 10 avril 1852, il remettait un rapport inédit de 8 pages in-fol. sur le palais des Etats de Bourgogne à Dijon, et quelques jours après, il rédigeait la minute d'une lettre du Ministre au préfet de la Seine sur la fontaine des Innocents.

Il fut frappé tout d'un coup d'un deuil cruel : sa mère mourut le 30 avril 1852. Il devait écrire plus tard : « Ma mère est morte entre mes bras, et toute idée de devoir à

part, je ne voudrais pas qu'il en fut autrement [1]. » Il écrivait à Stapfer [2] : « Vous avez connu ma mère et vous savez tout ce que j'ai perdu. Je suis encore dans l'étourdissement. Mais je sais que chaque jour me montrera davantage l'étendue de la perte que je viens de faire... Mes amis ont été excellents pour moi et se sont réunis pour m'ôter du moins pendant les premiers jours le sentiment du vide affreux qui s'est fait autour de moi [3]. » Et à Mme de Lagrené : «... C'est une bien grande consolation pour moi Madame, que cette sympathie de gens que j'estime et que j'aime et qui me parlent de ma mère comme s'ils l'avaient connue... [4] »

1. A Mme de La Rochejacquelein [28 juin 1856], *Une Correspondance inédite*, p. 17.

2. Paul Stapfer, *loc. cit.*, p. 329.

3. L'on connaît aussi le billet plein de cœur qu'il adressait à Émile Augier en 1870, dans une occasion pareille (d'Haussonville, *loc. cit.*, p. 13). Dans ces conditions, le billet à Jenny Dacquin du 1er mai 1852 (*Lettres à une inconnue*, I, 319), étonnerait beaucoup si l'on ne savait de quelle manière *indécente* toutes ces lettres ont été *arrangées*. Le dernier § de ce billet semble être dans ce cas.

4. Lettre inédite du 4 mai. — Quelques jours après, un ami de Mérimée mourait à Bonifaccio, le 29 mai 1852 : Requien, âgé de 62 ans. Cf. baron d'Hombres-Firmas, *Notice nécrologique sur Esprit Requien*. (Nîmes, Durand Belle, 1852, in-8°, 7 p.)

V

LIBRI [1]

Mérimée fut distrait de son chagrin par l'affaire Libri.

L'affaire elle-même est assez connue, mais les avis sont partagés sur la culpabilité ou l'innocence de l'accusé. Mérimée, lui, qui connaissait Libri, prit hardiment parti pour lui. Convaincu de son innocence, il le défendit vaillamment.

Leurs relations remontaient déjà à quelques années. M. Charles Henry a publié [2] deux lettres de Mérimée à Libri. L'une relative à un envoi de *ballate et voceri corses* [3], l'autre pour lui recommander son ami Mohl, candidat à la chaire de M. Jaubert au Collège de France [4].

En voici une troisième [5], du même au même, inédite celle-là.

« Mon cher confrère,

« Mr Benjamin Delessert me tourmente pour que je le mène un de ces jours admirer vos mss. Dites-moi d'abord si la chose ne vous ennuie pas trop, et dans le

1. Sur l'affaire Libri, cf. nos *Lettres inédites de Prosper Mérimée*, p. [illegible]. Y ajouter L. Delisle, *Catalogue des mss. des fonds Libri et Barrois*. Paris, 1888, p. [illegible].

2. *Gazette anecdotique*, 1880, t. I, [illegible].

3. Lettre citée dans *Lettres inéd. de Mérimée*.

4. Publié aussi en extrait dans *Lettres inéd. de Mérimée*.

5. Bibl. nat. nouv. acq. fr. [illegible], fol. [illegible].

cas où vous n'auriez pas d'objections, à quelle heure et quel jour nous pourrions aller vous voir.

« Mille amitiés et compliments.

« Pr MÉRIMÉE.

« 16 janvier 1847. »

Ils avaient des amitiés communes [1], ils avaient su attirer sur eux les mêmes haines : lorsque le malheur frappa Libri, Mérimée ne l'abandonna pas.

Il fut son représentant à Paris. C'est lui qui remit au procureur de la République la lettre de Libri datée du 11 novembre 1849 [2].

M. Léopold Delisle partisan, au contraire, de la culpabilité, a raconté [3] un fait auquel Mérimée aurait été mêlé :

« Libri fier de posséder un ms. orné de peintures antérieures au siècle de Charlemagne, le seul qui existât en France, ne put résister à la tentation de s'en faire gloire ; il le montra à des artistes et des littérateurs réunis dans le salon de Paul Delaroche. Mérimée était au nombre des invités. Quelle ne fut pas sa surprise, quand il reconnut dans le ms. de Libri plusieurs peintures qu'il avait, quelques années auparavant, dessinées ou calquées à la bibliothèque de Tours ! Il manifesta son étonnement ; mais Libri, sans se décontenancer, fit observer que le manuscrit vu par Mérimée à Tours devait être une copie

1. Libri était, paraît-il, cousin de Pelletier, secrétaire gal du ministère de la maison de l'Empereur (Vielcastel, V, 119).

2. Libri, *Lettre à M. Barthélemy-St Hilaire* (Londres, Barthès, 1850), p. xv. Il a passé en vente, (Catalogue du 13 juin 1888, n° 104), une lettre de Mérimée, du 12 novembre 1849, relative à Libri.

3. L. Delisle, *op. cit.*, p. XVIII.

ou une imitation de son manuscrit, lequel était plus ancien et venait d'Italie. Mérimée, parait-il, se laissa convaincre et n'insista pas sur son observation. » D'après M. Delisle, en 1848, Ch. Lenormant rappela ce fait, et Libri s'empressa « d'expliquer de si dangereuses divulgations ». Il écrivit 2 lettres à ce sujet à Paul Lacroix, les 6 et 11 décembre 1848, pour, dit M. Delisle, « fixer la version que le bibliophile Jacob devait opposer aux déclarations de M. Lenormant. »

Dans la lettre du 11 décembre on lit : « M. Mérimée, en le voyant, crut reconnaître quelques têtes qu'il avait copiées ou calquées plusieurs années auparavant. Mais comme il disait que le ms. qu'il avait vu à Tours était carlovingien et qu'il ne l'avait pas vu depuis grand nombre d'années, je crus que la mémoire le trompait et que tout au plus il avait vu à Tours une copie ou imitation plus moderne de mon ms... D'ailleurs, M. Mérimée m'a dit plus tard qu'ayant été à Tours depuis, il s'était assuré que le ms. en question n'était pas dans le catalogue. »

M. Delisle est obligé cependant de reconnaître, en note, que P. Lacroix *prétendait* avoir vu l'acte de vente du Pentateuque. Mlle Valentine Stapfer a bien voulu nous écrire [1] qu'Albert Stapfer, lors de l'affaire Libri, « avait rappelé à M. Mérimée des faits qu'il tenait de M. Mérimée lui-même, et qui pouvaient faire suspecter l'honnêteté de Libri. Mais M. Mérimée ne s'en était pas laissé ébranler dans sa défense ». Cela concerne sans doute le fait rapporté par M. Delisle, et montre bien que Mérimée avait

1. Lettre du 16 août 1900.

reconnu qu'il s'était trompé. Ses amis avaient une telle confiance en lui, que Stapfer ne s'étonna pas de ce changement d'opinion.

Mérimée n'était, du reste, pas le seul à croire à l'innocence de Libri : Boissonade, Victor Cousin [1], Paulin Paris Paul Lacroix, etc., partageaient son opinion. En Angleterre, écrivait Mérimée le 15 juillet 1850, les jurisconsultes et les bibliophiles sont convaincus de son innocence [2], et Panizzi offrait au proscrit une fonction au British Museum. On était frappé des nombreuses irrégularités de la procédure. « Pourquoi, disait Mérimée dans la même lettre, refuser de lui donner connaissance de l'acte d'accusation ? Ou il est voleur, ou il est innocent. Dans le premier cas il faut le signaler à toutes les bibliothèques d'Europe ; dans le second lui donner les moyens de se justifier. » On était indigné de la manière dont l'affaire avait été engagée. On y voyait, non sans raison, un moyen détourné d'attaquer Guizot ; on ne se gênait pas pour blâmer la façon dont les experts comprenaient leur tâche ; mais personne n'osait le dire hautement. Mérimée se chargea de dire la vérité — ou ce qu'il croyait l'être — dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril 1852.

1. « Veuillez recevoir l'expression de ma sincère reconnaissance pour l'appui si efficace et si généreux que vous m'avez donné au sein du Conseil. Vos conseils sont excellens en tout et toujours... » (Lettre inédite de Libri à Cousin, Londres, 10 novembre 1849). « Permettez-moi de profiter du voyage de Mme Libri qui se rend à Paris pour vous offrir l'expression de ma reconnaissance et pour vous remercier de toutes les marques d'intérêt que vous m'avez données depuis quatre ans... » (*Id.*, du 30 janvier 1850). Nous reviendrons du reste prochainement sur les relations entre Libri et Cousin, dans nos *Correspondants de Victor Cousin*.

2. Catalogue de la vente d'autographes du 16 mars 1889, n° 81.

Libri avait beaucoup d'ennemis, un peu partout. « Riche d'ennemis parmi les savans, les érudits et les dévôts, il ne restait plus à M. Libri que de se procurer des ennemis politiques, et c'est à quoi il ne manqua point. » Mérimée fit justement remarquer (p. 311) que le choix des experts n'était peut-être pas le meilleur qui put être fait. « Ils appartenaient tous à un corps notoirement hostile à l'accusé ». Quoiqu' « étranger [1] à la littérature judiciaire », le fameux rapport Boucly lui causa beaucoup de surprise. Il lui paraissait « rédigé d'après les mêmes principes qu'un roman ou un mélodrame », et comme il avait « fait des romans », il déclarait ne pas « sortir de sa compétence en appréciant une œuvre d'imagination ». Il expose ensuite succinctement l'affaire, insistant sur les réparations faites par des relieurs, grattages ou restaurations. « Des lettrés qui n'ont jamais fait d'enquête, un juge qui n'entend rien aux livres, se sont trouvés en relations suivies. Chacun aime à faire un autre métier que le sien : par exemple on cite des rois qui se plaisaient à faire la cuisine. Entraînés par le charme de la diversité, les experts se sont mêlés de procédure, le juge d'érudition. De la sorte tout s'explique, et les fautes contre le rudiment et celles contre le code. » (p. 317). Erreurs de date, erreurs d'éditions, erreurs de lieux d'impression, erreurs de provenance, tout est relevé dans cet article avec une verve endiablée. « Sans doute le juge croit que M. Libri a des poches pour escamoter les in-folio; mais tout le monde sait que les plus grandes poches connues,

1. « L'un est un compilateur fort estimable et souvent ingénieux, l'autre un habile discuteur historique, le 3e un patient annotateur. » (Paul Lacroix, *Lettres à M. Hatton*, p. 34).

celles de feu M. Boulard, ne contenaient que des in-4° » (p. 322). Aidé des bibliothécaires de la Mazarine — il le dit expressément (p. 326) — il prouva : 1° que des livres soi-disant soustraits par Libri dans cette bibliothèque se retrouvaient sur les rayons, 2° qu'il y avait eu bien longtemps avant l'arrivée de Libri en France, *dès 1826*, des constatations de disparitions de volumes. Tout en approuvant le fond des brochures dont Libri inondait Paris, il trouvait que Libri se défendait « trop bien ; voyant des ennemis partout, il frappe à tort et à travers et s'en fait de nouveaux. » Il aurait pu ajouter aussi que « sa manie de prêter ou de donner de l'argent à d'*honnêtes* gens qui ne lui en ont guère montré de reconnaissance » a bien été pour quelque chose dans les persécutions qu'il dût subir. Un des grands reproches que l'on faisait à Libri, c'est de n'être pas un véritable bibliophile », d'être un « vulgaire brocanteur ». Mérimée y a répondu très justement (p. 331). Il ne regrettait qu'une chose, que Libri ne fût pas venu purger sa contumace. « L'opinion publique, je veux dire celle des oisifs de Paris, se prononcerait hautement en sa faveur », et on ne lui tiendrait pas rigueur « d'avoir été calomnié dans son honneur, car nous autres Français nous sommes vifs peut-être, mais ne gardons nullement rancune aux gens que nous avons offensés » (p. 335).

La réponse des experts [1] est loin de tout éclaircir, Après avoir répondu victorieusement, semble-t-il, à quelques-unes des critiques de Mérimée, MM, Lalanne, Bordier et Bourquelot eurent le tort d'accuser Libri de

1. Cf. *Revue des Deux-Mondes*, op. cit., p. 552-603.

fabriquer des lettres!.. « Quand on vous fournira des pièces justificatives que l'on prétendra écrites de la main de personnages qui ne sont plus de ce monde, examinez ces documens avec la plus minutieuse attention; vérifiez scrupuleusement la date, le contenu, l'écriture; soyez en un mot, d'une méfiance excessive... » (p. 603). Mérimée répliqua. Très adroitement, il signala les erreurs, — typographiques, au dire des experts — qui fourmillent dans le rapport Boucly. Il montra combien ces erreurs de dates — imputables ou non aux imprimeurs — étaient fâcheuses; enfin il s'éleva contre la situation exceptionnelle faite à Libri. On tournait contre lui les arguments même qu'on pouvait alléguer en sa faveur. « On l'a cru coupable avant de l'avoir entendu. »

Le 29 avril il écrivait au gérant de la *Revue des Deux-Mondes* [1] :

« On a cru voir dans mon article des attaques contre la justice et la magistrature. Vous savez, Monsieur, que telle n'a jamais été mon intention. J'ai dû, pour défendre un accusé, combattre la pièce qui l'inculpait, et, par une conséquence nécessaire, j'ai cherché à convaincre d'erreur les auteurs de cette pièce. Loin de douter de leur justice, je n'ai cessé comme vous d'exhorter M. Libri à purger sa contumace, convaincu que nos magistrats pourvus d'élémens nouveaux, s'appliqueront avec conscience à la recherche de la vérité [2]. »

1. Il existe dans les lettres de Lenormant, aux archives de la Commission des monuments historiques la minute — corrigée par Lenormant — d'une lettre de Mérimée à Buloz. Elle a été publiée dans la *Revue de Paris*, *loc. cit.*, p. 438.

2. *Revue des Deux-Mondes*, p. 604.

Il s'inquiétait cependant, car, dès le 22 avril, il avait adressé à un destinataire inconnu la lettre inédite [1] suivante :

« Paris, rue Jacob 18
« 22 avril 1852.

« Monsieur,

« On me menace sérieusement d'un procès. Cela me semble fort extraordinaire, mais enfin la chose est possible. Si vous connaissiez quelqu'un qui pût m'empêcher d'être pendu, je vous serais bien obligé de lui parler. Je vous demanderais encore où et quand je pourrais vous voir aujourd'hui pour causer un peu avec vous des notes dont je me suis servi, et qu'on se propose d'attaquer. Je suis obligé de sortir à midi 1/2, mais à 2 h. je pourrais être chez vous, ou bien à toute autre heure que vous auriez la bonté de m'indiquer.

« Veuillez agréer l'expression de tous mes sentiments les plus distingués,

« Pr MÉRIMÉE. »

Le 27 avril, il recevait un mandat de comparution devant M. Eugène Dubarle, juge d'instruction au tribunal de première instance, « sous l'inculpation d'outrages publics envers des fonctionnaires de l'ordre judiciaire à raison de leurs fonctions [2] ». Il racontait en ces termes à Lenormant cette comparution :

1. Bibl. de Bagnères de Bigorre. Nous en devons la communication à l'amabilité de notre confrère, M. Bérot.

2. Cf. Lettre à Lenormant du 27 avril 1852 dans *Revue de Paris*, p. 437.

« Mon cher Confrère,

J'arrive à l'instant. Je ne vais pas vous voir d'après la lettre de François qui me dit que vous avez une lettre à préparer.

« J'ai trouvé un homme parfaitement poli, un peu complimenteur même, et ce qui vaut mieux bienveillant. Les deux passages de ma lettre sur lesquels il a paru un peu insister sont 1° la comparaison des descentes de justice dans Gil Blas. — 2° les lettres de l'Arétin que les juges connaissent. Sur le premier chef, j'ai répondu que c'était une plaisanterie, et que quand au fond j'avais eu soin de dire que je citais des brochures déjà publiées dont je ne prenais pas la responsabilité. Je me suis récrié contre l'interprétation qu'on donnait à ma phrase sur l'Arétin. Vous m'accusez non pas d'un outrage à la magistrature, ai-je dit, mais d'une bêtise plus grosse que je n'en peux dire. J'ai dit un *truism* à savoir qu'un juge devait mieux qu'un homme du monde connaître de nom un livre défendu et poursuivi. Le reste de la séance qui a été fort longue s'est passé à me montrer des traces d'estampilles fort vagues, à me prouver qu'il y avait *Casalibus* sur le Catulle, qu'il n'y avait pas de sonnets sur la marge du Bembo. Toutes choses dont je suis convenu de bonne grâce. En somme j'ai dit que je m'étais trompé sur un certain nombre de points, que mes erreurs venaient plus d'une fois d'erreurs matérielles dans l'acte d'accusation, expliquées et interprétées depuis, mais que j'avais dû relever n'ayant pas connaissance des pièces ou des motifs qui les avaient occasionnées. J'ai protesté de mon respect pour la magistrature, et j'ai ajouté que la conversation

pleine de bienveillance de M. Dubarle, suffisait sur ce point à me prouver que la justice observait les formes et apportait une grande prudence dans ses examens.

« Mon impression est que le juge tient moins à me trouver coupable, qu'à me montrer que ses confrères ont fait leur métier en conscience. Ils ont pris une bien mauvaise plume (mais je n'ai pas dit cela).

« Adieu, mon cher Confrère. Je ne puis assez dire combien je suis touché de toutes les marques d'intérêt que vous m'avez montrées à moi et à ma pauvre mère. C'est un de mes remords de vous avoir causé tant d'embarras et d'inquiétudes. La leçon, au reste, est bonne, et je vous promets de ne plus pécher, au moins sans avoir pris votre avis, ce qui revient au même, je le crois sincèrement.

« Veuillez présenter mes hommages respectueux à Mad. Lenormant. J'aurai l'honneur de la voir demain si elle est chez elle.

« Mille amitiés et compl.

« Pr MÉRIMÉE.

« Mercredi à 6 h. 1/2. »

Quelques jours après, il écrivait à un de ses meilleurs amis pour lui demander l'adresse de M. Nogent de St-Laurens et un mot de recommandation pour lui. « Selon votre conseil, je le chargerai de ma cause pourvu qu'il me promette de ne pas faire d'éloquence et de s'appliquer à ne pas faire condamner *la Revue*. Quant à moi, le point capital, c'est de ne pas être condamné à une trop forte amende [1]. »

1. Lettre inédite du 16 mai. Une lettre de Mérimée à M. Nogent St-Laurens a passé en vente le 31 janvier 1884 (n° 51). Elle est datée du 28 mai 1850. Il faut lire sans doute : 1852.

Dix jours après l'arrêt était rendu : Mérimée était condamné à quinze jours de prison et à 1.000 francs d'amende.

Voici le texte de l'arrêt [1] :

« Attendu que de Mars, gérant de la *Revue des Deux-Mondes*, a publié dans le numéro de ce journal du 15 avril 1852 un article dont Mérimée se reconnaît l'auteur, intitulé *Procès de M. Libri*, commençant par ces mots : « Vous me priez de dire, » et finissant par ceux-ci : « A Troyes plutôt qu'ailleurs » ;

« Attendu que dans cet article, notamment dans les passages énoncés dans l'ordonnance de la chambre du Conseil, Mérimée, en précisant certains faits qu'il déclare être à sa connaissance personnelle, signale les magistrats qui ont pris part à l'instruction de l'affaire Libri comme n'ayant apporté dans l'exercice de leurs fonctions que de l'ignorance, de la légèreté et de l'étourderie;

« Attendu que l'instruction nouvelle à laquelle il a été procédé a démontré l'inexactitude des faits par lui allégués, soit en ce qui concerne les prétendues irrégularités commises par les magistrats, soit en ce qui concerne les prétendues erreurs de l'acte d'accusation, qu'il qualifie d'œuvre d'imagination rédigée d'après les mêmes principes qu'un roman ou un mélodrame, où l'art et non la vérité, est la principale affaire;

« Attendu que si les actes du magistrat comme ceux de

1. *Revue des Deux-Mondes* du 15 juin 1852, p. 1221 [Nouv. période, t. XIV, 22e année, t. 86].

tout autre fonctionnaire public appartiennent à la critique, c'est à la condition que cette critique s'exercera avec mesure et convenance;

« Attendu que tel n'est pas le caractère de la critique à laquelle Mérimée s'est livré; que l'article incriminé ne saurait donc être considéré comme ne constituant qu'une simple appréciation critique d'actes et de documens émanés de la justice; qu'examiné dans ses termes, dans sa forme et dans son esprit, il présente évidemment, notamment dans les passages sus-énoncés, tous les élémens constitutifs du délit d'outrage public envers des fonctionnaires de l'ordre judiciaire à raison de leurs fonctions;

« Attendu que l'article rectificatif que Mérimée a fait paraître dans le numéro de la *Revue des Deux-Mondes* du 1er de ce mois, et les explications qu'il a présentées depuis devant le juge d'instruction, et qu'il a renouvelées et complétées à l'audience, ne peuvent qu'atténuer et non faire disparaître le délit qui lui est reproché;

« Attendu que de Mars, comme gérant, est légalement responsable des articles qu'il publie; que d'ailleurs il reconnaît lui-même qu'il a pris connaissance dudit article avant la publication, et qu'il en a même corrigé les épreuves; que les outrages que cet article renferme n'ont pu lui échapper, qu'il doit dès lors subir les conséquences de la publicité qu'il a consenti à lui donner;

« Attendu que de tout ce qui précède il résulte que de Mars, gérant de la *Revue des Deux-Mondes*, en publiant l'article dont il s'agit, a commis le délit prévu et puni par l'art. 6 de la loi du 25 mars 1822, 59 et 60 du Code pénal; vu également l'article 463 du Code pénal en ce qui concerne de Mars;

« Condamne Mérimée à quinze jours d'emprisonnement et à 1.000 francs d'amende;

« Condamne de Mars à 200 francs d'amende;

« Ordonne que le présent jugement sera inséré dans la *Revue des Deux-Mondes* dans le délai et dans les formes prescrits par l'art. 11 de la loi du 9 juin 1819;

« Fixe, en ce qui concerne Mérimée, la durée de la contrainte par corps à une année.

« Et les condamne tous deux solidairement aux dépens. »

Le soir même, il envoyait à Romieu, la lettre[1] suivante :

« 26 mai [1852] au soir, rue Jacob 18

« Mon cher ami,

« J'ai été condamné ce matin à 1.000 fr. d'amende et 15 jours de prison pour avoir publié dans la *Revue des Deux-Mondes* un article sur le procès de M. Libri, où le Tribunal a trouvé le délit d'outrage à la magistrature.

« Sans doute, cet arrêt dont je n'appellerai point, s'adresse à l'homme de lettres et non au fonctionnaire; cependant il se peut qu'il mette M. le Ministre de l'Intérieur dans un certain embarras. Il lui serait peut-être difficile de conserver dans son administration un employé condamné par un tribunal et pénible de le renvoyer après de longs services. Voici ce que je viens demander

1. Publ. par M. H. Moulin, *Le Palais à l'Académie, Fauteuil de Target* (1634-1880), dans *Bulletin du Bibliophile*, 1883, p. 473. Cette lettre a passé en vente le 1er juin 1883. H. Moulin croyait qu'elle était adressée à Charles d'Aragon.

à votre amitié. Veuillez me dire si cet embarras que je soupçonne, existe en effet. Dans ce cas j'enverrai aussitôt ma démission de la place d'inspecteur des monuments historiques. Dans le cas contraire, il faudrait que vous eussiez la bonté de demander pour moi un congé de 15 jours.

« Vous ne pouvez m'obliger davantage qu'en me disant *franchement et promptement* ce que je dois faire.

« Agréez, mon cher ami, l'expression de tous mes sentiments dévoués,

« P. Mérimée. »

Romieu lui répondit par une lettre « fort aimable, dans laquelle il me dit qu'on ne veut pas de la démission, et qu'on me donnera le congé dont j'ai besoin, en regrettant que j'en fasse un si mauvais usage [1] ». Un de ses amis, M. de Lagrené, lui offrit même l'argent pour solder son amende, proposition dont Mérimée fut très touché mais qu'il n'accepta pas parce qu'il se trouvait en fonds. Il prit, du reste, philosophiquement son parti [2]. Il écrivait à une de ses correspondantes : « A cinq heures trois quarts, c'est à dire cinq minutes après l'arrêt, je m'étais persuadé que l'on m'avait volé un billet de mille francs et que j'avais eu l'imprudence d'entrer dans un lazaret, deux accidents dont je me suis consolé immédiatement. Je profiterai du second pour apprendre les verbes irréguliers de la langue russe que j'ai trop négligés et que sans cette occasion je risquerais de ne jamais savoir. Trois fois bénis

1. Post-scriptum d'une lettre inédite sd. à Madame de Lagrené.

2. Cf. Lettre à Madame Lenormant, du mercredi soir, dans *Revue de Paris*, p. 439, — billet à Jenny Dacquin du même jour (*Lettres à une inconnue*, I, 321), lettre à la même du 27 mai (I, 321-2).

soient Messieurs [1]. » Et il s'amusait beaucoup de l'aventure arrivée à de Saulcy dans une maison amie où il s'était permis les propos les plus « canonniers » sur les juges; il avait « pris à témoin de la bêtise, sottise, ignorance, vanité, etc. des susdits », un Monsieur très correct qu'il ne connaissait pas et qui se trouvait être un des juges de Mérimée, M. Borelli, qui « comme M. Mahul, aurait voulu être ailleurs [2] ».

Du reste, il ne s'ennuyait pas, écrivait à ses amis de longues lettres datées de la Conciergerie. « Je me crois dans un caravansérail de l'Asie Mineure arrêté faute de chevaux dans quelque khani. » Il recevait cependant la visite d'un de ses co-détenus, M. Bocher, dont il admire les bottes « jaunes avec des découpures de toutes les couleurs ». Il raconte un dialogue entre un *Habit noir* et un *pantalon jaune*, qui avait tué son oncle [3]; il met ses amis au courant de la cuisine, s'occupe des *Faux Démétrius*, [4] en somme passe si bien son temps en prison que lorsqu'il en sort il s'aperçoit qu'il ne s'est pas ennuyé une minute [5].

1. Lettre inédite déjà citée à Madame de Lagrené.

2. *Id.* Cf. *Lettres à une inconnue*, I, 322. Avant d'aller à la Conciergerie, il remettait à la Commission des Monuments historiques une note de 11 pages in-fol. sur un nouveau projet de restauration proposé pour la cathédrale de Laon par un officier du génie (fol. 291).

3. Lettre inédite du 11 juillet 1852 à Madame de Lagrené. Cf. Lettre à Lenormant du 14 juillet au soir, dans la *Revue de Paris*, p. 440-2, où elle porte par erreur la date du 4.

4. Lettre du 22 juin 1853 publiée dans l'*Intermédiaire* du 20 novembre 1893 (XXVIII, 575).

5. Même en prison, il trouvait encore le moyen de secourir les malheureux. Voici, par exemple, un billet à M. de Mercey :

« Mon cher Confrère,

« Permettez-moi de vous demander votre protection pour un jeune

Sa condamnation — comme il arrive dans beaucoup de cas — ne l'avait pas convaincu de la culpabilité de Libri, et un an après il adressait à M. Mocquart en faveur de Mme Libri une lettre dans laquelle il lui disait : «... J'ai été surtout frappé de la fâcheuse impression que cette affaire a produite sur l'esprit des étrangers... Chacune des irrégularités de ce malheureux procès a donné lieu à des réflexions plus ou moins malveillantes et à des brochures qui ne sont pas à la louange de notre justice », [1] et de Madrid, le 29 septembre 1853, il revenait à la charge. « Je n'ai rencontré personne jusqu'à présent qui doutât de l'innocence de M. Libri et qui ne s'exprimât très vivement, trop vivement peut-être sur sa condamnation et ses conséquences. »

En 1859, il devait consacrer un article à la vente de Libri dans le *Moniteur*, et en 1861 il prit encore en mains la pétition de Mme Libri au Sénat. Il en voulut, du reste, toujours à M. Bonjean de son attitude à cette occasion, et de nombreux passages des *Lettres à Panizzi* — supprimés par l'éditeur de cette publication — en témoignent [2].

L'on sait que Libri mourut en 1869 dans la plus pro-

peintre fort malheureux et qui annonce vraiment du talent. Madame Lacoste qui vous remettra cette lettre (vous savez pourquoi je ne l'accompagne pas), vous dira tout son malheur et son dévouement à l'art. Vous feriez l'œuvre la plus charitable si vous l'aidiez par quelque petite commande. Je vous en serai bien reconnaissant.

« Mille amitiés et compliments.

« Pr Mérimée.

« 12 juillet 1852. »

1. *Intermédiaire*, loc. cit., 576.

2. Cf. *Lettres inédites*, etc., p. XXXVIII-XXXIX.

fonde misère. Jusqu'à sa mort Mérimée resta en relations avec lui [1].

Une fois sorti de prison, Mérimée dut se chercher un appartement. Il le trouva rue de Lille. Il écrivait [2] à une dame le 9 août 1852 :

« Savez-vous quelque chose de plus ennuyeux au monde qu'un déménagement! Je préférerais être kalmouck et vivre sous une tente. Moi qui ne me suis jamais occupé du ménage, il m'est plus difficile de changer mes habitudes que d'être à la tête d'une république. Il y a longtemps que tous mes livres sont transportés, mais la bibliothèque n'étant pas encore prête ils traînent tous par terre. J'ai vendu tous mes anciens meubles. La nouvelle installation n'est pas encore arrivée, et je reste dans mon appartement désert n'ayant qu'une chaise et mon lit... Dites-moi où l'on peut trouver des chaises pour la salle à manger. Vaut-il mieux les acheter recouvertes de cuir ou d'étoffe?... »

M. Edouard Grenier nous a donné [3] la description de l'appartement de Mérimée, dont il avait fait la connaissance chez Alexandre Bixio, vers 1843. La salle à manger était ornée de tableaux remarquables; la chambre à coucher avait le tableau de son père; le cabinet de travail, avait des siéges capitonnés, un divan et un bureau, de bois de rose style Louis XV. Mérimée n'écrivait que la nuit,

1. M. le Cte Joseph Primoli qui possède un certain nombre de lettres de Mérimée à Libri a l'intention de les publier prochainement.

2. *Cette lettre inédite est en russe.* Elle comprend 4 pages in-4°.

3. Ed. Grenier, *Souvenirs littéraires*. Lemerre, 1894, 18°, de 347 p. [p. 127-41 et 146-53].

et se levait à midi. M. Grenier nous le montre grand, maigre, svelte, la figure soigneusement rasée, avec une cigarette ou une longue pipe en merisier, les pieds dans des babouches turques, enveloppé dans une robe de chambre japonaise ou chinoise, parlant lentement, d'un ton égal, mais presque hésitant, vraiment bon et obligeant, d'une « bonté sérieuse, efficace et sans bruit ».

Le moment allait arriver où son obligeance serait souvent mise à contribution [1].

1. En septembre 1852, Mérimée tomba malade à Moulins et faillit « mourir tout seul à l'auberge ». (Filon, *Mérimée et ses amis*, p. 225.) C'est aussi vers cette époque qu'eut lieu la célèbre rupture dont il est si souvent question dans la *Correspondance inédite*.

CINQUIÈME PARTIE

LA FORTUNE

« Ennui... c'est le dîner en ville officiel ou l'autre composé du même turbot, du même filet, du même homard, etc., et des mêmes personnes aussi ennuyeuses que la dernière fois... »

(*Lettres à une inconnue*, 21 mars 1861, II, 150.)

CINQUIÈME PARTIE

I

LES HONNEURS

Un beau jour, Mérimée apprit que sa petite amie Mlle Eugénie de Montijo devenait impératrice. L'on sait qu'il fut chargé de rédiger au contrat les titres et qualités de la comtesse de Téba. Il aurait, d'après Arsène Houssaye, joué un rôle plus actif dans ce mariage, mais nous n'avons pu vérifier ces dires, dont nous lui laissons la responsabilité :

« Sans être la marquise de Sévigné, Mlle Eugénie de Montijo savait écrire à bride abattue, et le dessus du panier de son esprit avait une saveur mi-étrangère, mi-parisienne. Mais il n'y avait pas de quoi tourner la tête à celui que Chateaubriand appelait un écrivain de grande lignée. Mérimée qui était un malin, qui aimait à mettre tout le monde dedans — les empereurs comme les abonnés de la *Revue des Deux-Mondes* — s'amusa à dicter des lettres, vraies lettres de romancier, à la belle aspirante. Mérimée m'a dit d'un air railleur : « Tout ceci n'est qu'une légende. » Mais pourquoi l'a-il contée comme une histoire ? La première surprit l'Empereur, la seconde le fit rêver, la troisième le passionna, la quatrième le mit hors de

lui. Mérimée s'amusa à ce roman en action. Il se surpassa dans l'art de prendre un cœur. A la douzième lettre, Napoléon, qui avait entrevu dans les fêtes la belle Espagnole, voulut rêver avec elle au clair de la lune, sous les grands arbres de Compiègne[1]. »

La joie de ses amis n'empêchait pas cependant Mérimée de prendre la défense de ceux que l'on attaquait.

La *Revue archéologique* avait publié[2] un article de M. Adolphe Breulier intitulé : *Second supplément aux considérations nouvelles sur la numismatique gauloise. Réponse à MM. Anatole de Barthélemy et Ch. Lenormant*, dans laquelle ce dernier surtout était pris violemment à partie. On lui reprochait notamment « ses brutalités sans examen et sans critique ». Aussitôt la lettre suivante[3] fut envoyée au directeur :

« 26 janvier 1853.

« A Monsieur Leleux, éditeur de la *Revue archéologique*.

« Monsieur,

« Déjà complètement étrangers à la *direction* de la *Revue archéologique* que cependant nous avons contribué à fonder, il y a neuf ans, nous tenons maintenant à ce que le public sache que nous ne voulons pas plus longtemps

1. Arsène Houssaye, *Les Confessions*. Souvenirs d'un demi-siècle (1830-1880). Paris, Dentu, 1891, [7e Edon], IV, 116. — Arsène Houssaye est revenu sur cette histoire dans le même volume (*Les Trois rayonnantes, histoire chinoise*) [p. 173-81]. Il y a même inséré des billets qui ne paraissent pas authentiques. Enfin il y est encore fait allusion plus loin (V, 219).

2. Tome XVIII (1852-53), p. 617-644.

3. L'original nous appartient.

prendre part à la rédaction d'un recueil qui cesse d'être sérieux.

« Nous vous prions, en conséquence, de donner dans votre prochain numéro place à cette déclaration que la publication d'un article récemment paru a rendu nécessaire.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de nos sincères regrets.

« Adrien de Longpérier, J. de Witte, Vincent, Vte Emmanuel de Rougé, Alfred Maury, P. Mérimée, A. Duchalais. »

A la suite de cette lettre collective, M. Leleux adressa une lettre d'excuses à M. Lenormant, et Alfred Maury retira sa signature.

La note suivante, qui parut peu après dans la *Revue archéologique* [1] mit fin à cette discussion :

« Quelques personnes ont cru voir dans un article publié dans notre précédent numéro des attaques dirigées, soit contre l'Académie, soit contre la *personne* de l'un de ses membres. Nous déclarons, si toutefois il en est réellement besoin, que rien de pareil n'a jamais été dans la pensée du directeur de la *Revue* ni du signataire de l'article en question.

« Au moment où les susceptibilités respectivement émues par la polémique à laquelle nous venons de faire allusion semblaient heureusement s'apaiser, l'*Athenæum*, dans un article anonyme, d'un atticisme fort douteux, et que ce journal intitule ses *Causeries*, a dit : « On assure

1. T. XVIII, p. 713.

que la rédaction tout entière de la *Revue archéologique* vient de se retirer. Nous comprenons cette honorable susceptibilité. » Ces assertions constituent tout simplement un mensonge... S'il devenait nécessaire de donner un démenti plus formel à l'anonyme de la feuille hebdomadaire, nous ferions connaître une lettre qui nous a été effectivement adressée et le nombre *vrai* des signatures qu'elle porte et doit conserver. Nous croyons jusqu'à présent devoir nous abstenir, par un sentiment que tout le monde comprendra, nous l'espérons. »

D'après Vielcastel, « l'impératrice avait demandé Mérimée pour secrétaire, l'empereur a refusé. La moralité de Mérimée qui se vante de la mort profondément irréligieuse de sa mère et qui n'est pas baptisé a semblé trop peu édifiante [1] ».

Quoi qu'il en soit, Mérimée n'en était pas moins bien en cour, et au mois de juin, on lui proposait la place de sénateur. « Je suis mortellement embêté, écrivait-il à un de ses amis, j'ai supplié notre amie de détourner de moi ce calice, mais j'ai peu d'espoir. Pourtant je compte un peu sur le grand nombre de poissons qui se jettent volontairement dans la nasse, et qui feront peut-être négliger l'humble goujon qui se cache entre les roseaux... Je me sens vieilli de dix ans [2]. » Et le jeudi soir 23 juin, il lui disait en lui apprenant que sa nomination était un fait accompli : « ...la tuile m'est tombée il y a une heure... Vous dire que je sois fâché de la chose, ce serait mentir ; content, non... J'ai déjà vu tant de vilains côtés de la nature humaine que je n'avais ni besoin, ni envie d'en-

1. H. de Vielcastel, II, 135 [6 février 1853].
2. Lettre inédite, à M. de Lagrené, mardi soir.

trer aux premières loges pour en voir davantage... [1] ». Quelques jours après, il écrivait à une dame : « ... Vous prétendez que сенаторъ est un substantif. J'ai des raisons de croire que c'est un adjectif, car il *ajoute* beaucoup à la masse de nos tribulations. C'est mon tailleur qui veut faire de moi une enseigne à M. Ruolz. Ce sont des parents qui me surviennent de diverses provinces, et d'anciens condisciples qui ont eu des malheurs et me rappellent qu'ils ont partagé en 1815 une pomme cuite avec moi. Çà et là je vois de beaux traits... [2] » L'effet produit par cette nomination fut grand, et suscita à Mérimée bien des ennemis — par jalousie et par envie. De ce nombre fut Vielcastel qui, après avoir dîné avec lui à St-Germain [3], en compagnie du prince de Schauenbourg, de Saulcy, La Saussaye et Edouard Delessert, écrivait sur son carnet ces lignes fielleuses et injustes : « Mérimée est un homme de mérite, ambitieuse taupe qui creuse son chemin sans bruit [4]. Mérimée est athée et égoïste, voilà de belles recommandations pour être sénateur! Mérimée a de l'esprit, mais il a surtout celui de paraître en avoir plus qu'il n'en possède; il aime à poser, parle lourde-

1. Ce fut Lebrun qui le guida dans la vie sénatoriale. On trouve, en effet, dans ses papiers (XI, 6), une lettre inédite de Mérimée, datée de vendredi, où on lit : « Auriez-vous la bonté de me dire si je dois aller au Sénat en *petit* ou en *grand uniforme* et où je dois me tenir pendant qu'on me vérifiera? J'ai envoyé hier à M. Troplong une pièce qu'il m'a demandée. » C'est encore à lui qu'il s'adressa quand il fallut émarger : « Soyez assez bon pour me dire où une personne pourvue de son certificat de vie et de sa dotation pourrait aller toucher son mois, ou plutôt ses mois? Vous obligerez grandement votre bien dévoué collègue. »

2. Lettre inédite du 3 juillet 1853, à Mme de Lagrené.

3. En juillet 1853.

4. Vielcastel, II, 160.

ment et lentement, s'écoute parler et arrange ses phrases. Il a toujours peu publié et il est parvenu à tout, en faisant le moins de bruit possible, et en se remuant si peu qu'il paraissait immobile [1]. »

Mérimée ne voulut pas cumuler, il abandonna l'inspection des monuments historiques; ses deux derniers rapports furent celui consacré au château de Blois (18 décembre 1852) et celui du 10 février 1853 sur les crédits extraordinaires pour le château de Blois, N.-D. de Laon et le Pont du Gard [2].

Il recevait une autre tuile, un mois après sa nomination de sénateur et en informait Lenormant :

« Mercredi soir [août 1853].

« Mon cher Confrère et Président,

« Je viens de recevoir une lettre timbrée : *Société des Antiquaires de Normandie*, et signée *Hippeau*, par laquelle ce grec déguisé en bas normand m'annonce que la Société des Antiquaires de Normandie m'a choisi pour son Directeur pendant l'année académique 1853-1854. Cela me jette dans une grande perplexité. Quelle est cette société ? Ne veut-on pas que je la préside en quelque séance extraordinaire, et ne faut-il pas faire un discours à Caen ? Si l'honneur qu'on me fait ne m'engage qu'à une lettre de

1. Vielcastel, II, 172.

2. Mais il faisait toujours partie du comité des Travaux historiques, et il assistait assidûment aux séances. Ainsi le 29 novembre 1852, il faisait une communication sur les estampages (*Bulletin du Comité de la Langue*, I, 34); le 25 avril 1853, il faisait un rapport sur une communication de M. Dovals aîné, relative à un vase cinéraire trouvé à Toulouse (*Id.*, p. 193); il s'entremettait aussi auprès de M. Capelle pour obtenir communication de chants corses (*id.*, p. 421), etc.

remerciements, j'accepterai; sinon je m'excuserai sur le voyage que je vais faire, et, s'il le faut, sur mes travaux *politiques*. Peut-être sont-ils assez arriérés ces antiquaires de Normandie pour croire qu'on fait quelque chose au Luxembourg. Enfin veuillez me tirer de peine; je suis sûr que vous connaissez M. Hippeau et sa société et que vous savez la manière de vous en servir.

« Vous avez vu que Guilhermy et Boeswilwald ont été crucifiés. Notre ministre a fait la chose très gracieusement. Je regrette de ne lui avoir pas demandé la même chose pour Courmont. J'ai pensé qu'il n'y attachait pas grande importance et d'ailleurs nous pourrons reprendre l'affaire au 1er janvier.

« Il n'est rien survenu de digne de vous être conté aux Monuments historiques, cependant on nous demande de l'argent pour des acquisitions de terrain autour des murs de Carcassonne. En examinant le plan, il m'a semblé qu'on voulait nous attraper sur la valeur de l'immeuble et sur sa convenance pour nous.

« De la Guerre, on nous fait dire par un ambassadeur qu'on prendra les conseils de notre architecte mais qu'on désirerait bien que l'exécution, surveillance, etc., fût confiée à MM. du Génie. Garnier a répondu avec la fierté d'un employé des Monuments historiques, *sint ut sunt aut non sint*, de quoi je l'ai fort loué.

« Le clocher [tout moderne] de St Just de Valcabière s'est laissé tomber et a cassé pour quelques centaines de francs de tuiles. Mr Laval, nous envoie un devis pressant. Nous avons l'argent, mais je ne suis pas d'avis de refaire le clocher; je crois qu'il vaut mieux refaire la toiture et se féliciter qu'elle soit débarrassée d'un vilain chapeau qu'on lui avait donné.

« Je vois par une lettre que vous avez adressée à Courmont, que vous avez le projet de faire un voyage à Bordeaux avec François. J'y serai le 1er ou le 2 septembre et j'en partirai le 3 pour Bayonne. Je voudrais bien vous y rencontrer et vous faire les honneurs de la ville. Je vais demain à Trouville. Je serai de retour lundi à Paris j'espère. Vous serez bien aimable de m'écrire un mot au sujet de la Société des Antiquaires et de vos projets. Vous devriez mener François à Madrid parce qu'il est assez jeune pour n'y pas faire trop de bêtises. Vous verriez le Musée et la Bibliothèque. Vous auriez l'inappréciable avantage de m'avoir pour cicerone.

« Adieu, mon cher Confrère et Président, veuillez me rappeler au souvenir de Mad. L. et agréer l'expression de tous mes sentiments dévoués.

« P. MÉRIMÉE.

« Je vois avec peine que le *Moniteur* ne nous donne pas les nouvelles de l'Ain que nous espérions. »

Nous ne savons à quelle affaire Mérimée fait allusion dans la lettre suivante à Mme Lenormant :

« Madame,

« J'ai fait votre commission le lendemain du jour où vous me l'avez donnée. J'ai remis les noms, qualités et titres à M. Pelletier, chef du cabinet du Ministre d'État, qui m'a promis de recommander l'affaire à son collègue de l'Intérieur. Mais ainsi que je vous l'ai dit, ces recommandations en cascade n'en valent pas une directe. Malheureusement je ne connais à l'Intérieur que M. Frémy avec lequel je suis *in contegno*. Je n'ai jamais parlé qu'une

fois à Mr de Persigny, et j'ai su qu'il était d'avis il y a un an qu'on me pendit. J'espère cependant que Mr P., qui est très complaisant pour moi aura apporté quelque chaleur à solliciter son collègue. J'ai surtout grand espoir dans le Préfet, qui en pareille affaire est tout puissant.

« Je vais à Trouville la semaine prochaine, et je pars pour Madrid à la fin du mois. D'après ce que m'a dit Courmont je pourrai bien rencontrer M. Lenormant à Bordeaux et lui faire voir les beautés de la ville. J'entends les beautés monumentales.

« Adieu Madame, veuillez agréer l'expression de tous mes hommages respectueux.

« Pr MÉRIMÉE.

« Jeudi soir.
« 11 août 1853. »

D'Espagne, Mérimée écrivit de nombreuses lettres. La suivante, adressée à Mme C..., se classe certainement parmi les plus jolies qui soient sorties de cette plume si spirituelle :

« Carabanchel, 16 octobre 1853.

« Madame, avez-vous pensé quelquefois au plus humble de vos serviteurs qui depuis bien longtemps n'a plus l'honneur de vous faire la cour ? Pour moi, au milieu de mon paradis, mes pensées s'échappent bien souvent vers votre lac ou vers la rue de la Ville-l'Évêque. Je crois vous avoir écrit dans les premiers jours de mon arrivée ici ; cependant je n'en suis pas très sûr. Le fait est que je suis très distrait et très absorbé par la vie que je mène. Je ne fais rien et cela occupe beaucoup quand on est entouré par neuf femmes dont cinq demoiselles très

jolies. Je voudrais être poète pour vous faire leurs portraits. Mais je ne suis qu'un « plain prosaïc matter of fact man » et je ne trouve d'autres comparaisons pour leurs yeux que des portes cochères, de l'encre pour leurs cheveux et des pieds d'enfants ou les vôtres pour leurs pieds. Les Espagnoles ont une attitude et une marche qui jettent les étrangers dans une rêverie profonde. La nature a été prodigue de ses biens pour elles et les a répartis avec tant de précision qu'elles se tiennent fort droites en vertu d'une loi de statique d'après laquelle les corps sollicités en sens contraire par des poids considérables, demeurent dans un équilibre parfait. Quel dommage d'être vieux! Tout ce petit monde a de l'esprit, assez peu d'éducation, mais une bonne foi et une bonhomie admirables. Ajoutez encore une coquetterie instinctive, et, à ce qu'on dit, des passions ardentes. On s'y livre beaucoup, malgré les progrès du régime constitutionnel et du romantisme. Chacun a sa chacune à Madrid; ce qui ne veut pas dire que quelques-unes n'aient plus d'un chacun. On en médit d'une manière atroce, mais cela ne tire pas à conséquence et on permet à chacun de prendre son plaisir où il le trouve. Il me semble qu'on a ici les mœurs de 1750 en France avec cette différence très importante que l'on y fait l'amour avec le cœur, tandis qu'au milieu du XVIIIe siècle, il n'y avait guère que l'esprit qui fût de la partie. Depuis le mariage que vous savez, toutes les demoiselles espagnoles veulent attraper un empereur, toutes veulent aller à Paris ou ailleurs où l'on puisse rencontrer quelque couronne [1]. Cela n'empêche

1. Cf. *Lettres à une inconnue*; *Une correspondance inédite*, et lettre à Boissonade du 10 novembre dans *Lettres inédites*, p. 42-47.

pas de se contenter du pain quotidien tout en cherchant de la brioche. Je suis un sultan jusqu'à 6 heures du soir dans le Harem de Carabanchel et les mauvaises langues m'appellent Apollon au milieu des neuf Muses. Le soir il arrive des jeunes gens et mon crédit baisse. Je me résigne d'assez bonne grâce au rôle de confident. Lorsque je vais à Madrid, je vais dans la mauvaise compagnie faire des études de mœurs. Vous ne sauriez croire, Madame, combien les gens du peuple sont aimables dans ce pays, combien d'esprit, de dignité et de grandeur d'âme on trouve dans des endroits où l'on ne s'imaginerait jamais le rencontrer. Il y a près de mon logis de Madrid une jeune fille qui fabrique des cure-dents en bois à un sou le paquet, et qui est une Cendrillon divine. Il se peut bien que je lui offre mon cœur et ma main lorsque j'aurai fait assassiner le porteur d'eau qui est son amant. Le jour où la canaille de ce pays s'apercevra combien elle est supérieure aux gens comme il faut, il y aura un beau tapage et un sens dessus dessous qui ne laissera rien à désirer.

« Adieu, Madame, je vous quitte pour aller à Madrid voir si malgré le mauvais temps il y a des taureaux. Nous avons depuis 3 ou 4 jours un vent du diable et de la pluie. On m'assure que cela ne durera pas et que nous aurons un été de la S. Martin. Je compte en profiter pour faire un petit voyage dans les provinces du Nord que je suis venu pour voir. Mais il y a tant d'attractions ici qu'il est impossible de faire ce qu'on voudrait. J'espère que votre mari est arrivé en bonne santé à New York et que votre fils s'habitue à son pays. Veuillez leur dire mille tendresses de ma part. Je suppose que vers le com-

mencement de novembre je pourrai mettre à vos pieds mes respectueux hommages.

« Pr M. »

Mérimée revint en France à la fin de décembre [1], assez à temps pour faire partie de la Commission de l'Industrie en vue de l'exposition de 1855. Dans la discussion du 24 mars 1854, sur le règlement concernant l'exposition des ouvrages faits depuis le commencement du siècle, Mérimée appuya Delacroix, adversaire de ce projet qui fut écarté [2].

1. Le 26 décembre il rend compte au Comité des Travaux historiques d'un mémoire de M. de Ring sur les Canabenses d'une inscription de Königshofen. (*Bulletin du Comité de la langue*, II, 39). Le 3 janvier 1854, il fit un rapport de 21 pages sur la Commission des Monuments historiques.

2. *Journal de Delacroix*, II, 317.

II

RECOMMANDATIONS ET DISCOURS

Mérimée avait pris l'engagement de ne jamais solliciter l'Impératrice pour lui : il tint parole; mais comme il n'avait pas promis de ne pas s'occuper des malheureux, il n'en fut pas de même pour eux. Dès lors, sans même tenir compte des demandes verbales, il eut une active correspondance avec Damas-Hinard, secrétaire des Commandements de l'Impératrice, correspondance presque entièrement relative à des recommandations. Les remerciements étaient faits d'une manière charmante :

« Paris, 5 avril 1854.

« Monsieur,

« Je viens encore vous prier de mettre aux pieds de S. M. l'Impératrice l'hommage de ma profonde reconnaissance pour la bonté avec laquelle elle a daigné accueillir la demande de Mme D. Je sais Monsieur combien vous avez été obligeant pour moi dans cette affaire. Un matelot dans un naufrage promettait à la madone de ne jamais lui adresser d'autre prière si elle le tirait d'affaire cette fois. Je devrais bien vous faire une promesse semblable. Permettez-moi de l'ajourner encore. Vous mettez tant de grâce à obliger les gens que vous leur faites oublier leur importunité.

« Agréez, Monsieur, la nouvelle expression de tous mes sentiments de haute considération.

« P. Mérimée. »

Il recommandait aussi en ces termes une parente d'Étienne Béquet :

« 10 avril.

« Cher Monsieur,

« Avez-vous connu Etienne Béquet? C'était un des plus aimables compagnons qu'on pût trouver et un écrivain distingué, mais il est mort comme il avait vécu sans le sou. Sa belle-sœur, veuve d'un membre du conseil de l'Algérie, est dans la plus grande misère et sollicite un secours de S. M. Vous feriez œuvre pie en disant à S. M. quel homme était Et. Béquet, les souvenirs qu'il a laissés, et si elle avait le temps de lire vous lui donneriez le *Mouchoir Bleu*. Il ne faut pas dire tout, notamment le goût du pauvre diable pour le vin de Champagne. Il en est mort. Dieu lui fasse paix.

« Me voici revenu de Cannes et tout naturellement je commence à vous tourmenter. Soyez assez bon pour m'excuser, et veuillez agréer l'expression de tous mes sentiments dévoués.

« P. MÉRIMÉE. »

Et cependant, dans ce moment même, il travaillait à l'Académie, de concert avec Sainte-Beuve et Lebrun, à faire échouer la candidature de l'évêque d'Orléans [1], Mgr Dupanloup, qui fut élu néanmoins.

Au moment du Salon il écrit à M. de Mercey pour lui recommander un dessinateur :

1. Lettre d'A. de Tocqueville à J.-J. Ampère, 20 mai 1864, dans *André-Marie et J.-J. Ampère*, II, 246.

« vendredi [1854].

« Mon cher Monsieur,

« Demain à midi Mr Valerio dont M. Fould vous a parlé portera à l'Exposition ses dessins que je vous recommande. Il désirerait beaucoup qu'on en choisît au moins une vingtaine afin qu'on pût juger de l'ensemble du travail, et comparer les différents types ethnographiques. Tâchez qu'il ait une bonne place pas trop haute et le jour comme il faut pour des aquarelles.

« Mille amitiés et compliments.

« P. MÉRIMÉE.

« Il a été convenu avec le Ministre que, pendant qu'on préparerait les cadres, Mr Valerio reprendrait son portefeuille pour quelques jours afin de le montrer à l'Institut. »

Mérimée n'avait sans doute plus entendu parler de la Société des Antiquaires de Normandie, lorsqu'un beau jour il reçut une lettre l'informant qu'il devait présider à Caen la séance publique annuelle de la Société. Après avoir passé quelques jours à Londres, il revint à Paris, y passa trois jours — il en profita pour écrire à Jenny Dacquin [1] — et le 29 juillet au soir partait pour Caen, où il descendait chez son cousin, M. Marc, capitaine de vaisseau.

Le 31 juillet 1854, la Société des Antiquaires de Normandie tint, à 3 heures, sa séance publique dans la salle des actes de la Faculté de Droit « sous la présidence de

1. *Lettres à une inconnue*, I, 338.

M. le Sénateur Prosper Mérimée, directeur ». Après avoir déclaré la séance ouverte, Mérimée prit la parole [1]. Il commença par rendre hommage à Vitet, organisateur du service des Monuments historiques. Il montra les monuments « abandonnés, sans réparations, presque sans entretien, ou, ce qui était souvent plus funeste pour eux, livrés à des mains inhabiles qui les mutilaient sous prétexte de les restaurer ». Heureusement, il y eut une « révolution dans le goût public », favorisée par le gouvernement. « Chacun apportait le tribut de son talent à cette œuvre de réparation. Mais ni l'érudition, qui recherche et retrouve l'histoire oubliée de nos vieux monuments, ni l'art qui sait observer leurs caractères et reproduire leurs formes, ni l'éloquence qui leur gagne et leur assure le respect populaire, n'auraient suffi pour prévenir leur ruine, et réparer les outrages que le temps et la barbarie leur avait fait subir. » Il manquait l'argent. « Nous sommes si pressés de jouir du présent, de recueillir les bienfaits des inventions modernes, qu'à peine avons-nous le loisir de songer au passé... L'héritage que les arts du Moyen Age nous ont laissé est glorieux sans doute, mais il a ses charges et elles sont considérables. » Mérimée montrait avec quelle ardeur les architectes des XIe-XVIe siècles avaient couvert notre pays de monuments. « C'était le luxe, le besoin, la passion du Moyen Age. En bâtissant un château on obtenait la sécurité pour soi et l'autorité sur ses voisins. En bâtissant une église ou

1. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, XX (1854), p. LI-LVII. Ce discours de Mérimée n'a jamais été reproduit ni cité. Il n'est même pas signalé dans les excellentes bibliographies de MM. Tourneux et Spoelberch.

un monastère, on expiait ses péchés, on croyait gagner le ciel. Alors, on négligeait à la vérité les ponts et les routes, on ne pavait guère les rues, on les éclairait encore moins, mais on élevait d'immenses cathédrales et des hôtels de ville splendides. Les bourgeois de cette époque savaient se passer de réverbères et de bornes-fontaines, mais ils voulaient que leur église fût la plus belle de la province, et que leur beffroi annonçât leur cité de plusieurs lieues à la ronde. Pour décorer leurs édifices publics, ils n'épargnaient aucune dépense; tous les arts se réunissaient pour les embellir : la pierre curieusement travaillée passait des mains du sculpteur dans celles du peintre pour recevoir l'éclat de l'or et des couleurs. Les fenêtres étaient d'immenses tableaux transparents. A cette époque, où tout ce qui tenait à la vie commune était simple et presque grossier, l'art trouvait partout sa place. Telles avaient été les mœurs des Athéniens, ces grands maîtres en tous les arts, avec lesquels nos hommes du Moyen Age ont plus d'un trait de ressemblance. » Tous ces monuments ne pouvaient recevoir à la fois des secours : on commençait par ceux qui étaient les plus menacés. « Cette année même, tandis que les soins d'une guerre lointaine commandent de grands sacrifices, le crédit affecté aux monuments historiques a été notablement augmenté, et l'Empire, qui repousse en Orient une invasion de barbares, a trouvé des ressources pour effacer chez nous, les traces des ravages exercés par les barbares d'autrefois. » Mérimée continua par l'éloge des architectes et des ouvriers qui les aident « avides d'apprendre et jaloux de faire voir qu'ils n'ont pas dégénéré de l'habileté de leurs devanciers », puis s'éleva avec force contre le goût de l'imitation de l'art classique.

« Aujourd'hui, dit-il, ces copies grotesques nous font rire lorsqu'elles ne nous affligent point. Prenons garde que le troupeau des imitateurs ne nous donne un pareil spectacle. Je sais un fort galant homme, que j'ai converti, du moins il le prétend, à l'architecture du Moyen Age, et qui, vivant tout près d'une caserne de gendarmerie, se fait bâtir une maison de campagne avec créneaux, mâchicoulis et tour de guette. Pourtant il sait bien qu'il n'y a plus de *routiers* en France. Une église du XVIe siècle, qui n'a pas de clocher, est menacée, me dit-on, par la piété de ses paroissiens, d'une flèche gothique en ciment romain, et j'ai vu le projet d'une gare de chemin de fer, dont la façade, comme pour avertir les voyageurs de la possibilité d'un déraillement, doit leur présenter les moulages d'un jugement dernier emprunté à une de nos cathédrales gothiques. Autant l'imitation la plus exacte est recommandable dans la restauration d'un édifice ancien, autant elle est blâmable et ridicule lorsque, dans un bâtiment moderne, elle ne tient aucun compte ni de sa convenance, ni de sa destination. L'admiration profonde que m'inspire l'architecture du Moyen Age me fait regarder son emploi indiscret comme une sorte de profanation coupable... »

Voici la péroraison du discours :

« Je m'arrête, Messieurs, et je ne parlerai pas davantage d'art et de goût devant la Société des Antiquaires de Normandie qui en connaît si bien et en professe si éloquemment les principes. Encouragé par votre bienveillance, et trouvant au milieu de vous une autorité que mes paroles n'auraient point ailleurs, je n'ai pu résister à

la tentation de donner à votre jeune école des conseils peut-être nécessaires, lorsque j'aurais dû me borner à vous exprimer ma profonde reconnaissance. »

Après lui, M. Charma retraça l'histoire de la Société pendant l'année écoulée, et apprécia ainsi l'élection de Mérimée comme directeur : « Jamais, Messieurs, nous le dirions bien plus haut si M. Prosper Mérimée n'était pas là pour nous entendre, jamais de l'urne du scrutin n'était sorti, pour cette fonction suprême, un nom plus heureux et plus digne. Ce choix nous honore à plus d'un titre. Se donner un tel directeur, c'est noblement s'engager! »

Mérimée a raconté dans une lettre cette cérémonie. « A trois heures, je suis entré dans la salle de l'École de Droit, où j'ai trouvé 18 à 20 femmes dans une tribune, et environ 200 hommes avec des figures telles que toute autre peut en offrir, selon toute apparence; silence merveilleux. J'ai débité ma tartine sans la plus légère émotion, et on a applaudi très poliment... [1] »

La séance se termina « par la lecture de vers d'un bossu, haut de deux pieds et demi, pas trop mauvais, » *Guillaume le Conquérant*, poème de M. Alphonse Le Flaguais, lu par M. Charma [2].

Aussitôt après, il y eut, pendant deux heures, à l'Hôtel de Ville un banquet « où il y avait de très bons poissons et des homards délicieux ». Le président prit la parole et porta un toast à Mérimée, « remarquable à trois points de vue, à savoir : comme sénateur, comme homme de

1. *Lettres à une inconnue*, I, 341 [2 août].
2. *Mémoires de la Soc. des Antiq. de Normandie*, loc. cit., p. LXV-LXXIV.

lettres et comme savant ». Mérimée avait « grande envie de lui jeter à la tête un plat de gelée au rhum », mais il méditait sa réponse et quand l'autre eut fini de parler, il commença une phrase sans savoir comment il la continuerait. « J'ai parlé de la sorte pendant 5 ou 6 minutes avec beaucoup d'aplomb, sans trop me rendre compte de ce que je disais. On m'a assuré que j'avais été très éloquent... » De là, on le conduisit dans un concert, où il fut « exposé sur un fauteuil à un très grand nombre de gens bien vêtus », concert où l'on chanta fort mal. Il en fut quitte pour 20 francs qu'il donna à la quête, et à minuit il était chez lui, où il ne dormit pas. Le lendemain, il présida la séance administrative à 8 heures du matin [1], et reprit la malle poste pour Paris, où il revint « très courbaturé, très ennuyé, très souffrant et très triste. »

Puis il fit un voyage en Autriche et en Hongrie d'août à octobre [2].

C'est à cette époque que s'engagea sa correspondance avec Mme la comtesse Auguste de La Rochejacquelein [3]

1. *Op. cit.*, p. LXXIV-LXXVI.

2. Les *Lettres à l'Inconnue* présentent une lacune de décembre 1854 à juillet 1856.

3. P. Mérimée, *Une correspondance inédite*, avec avertissement de Ferdinand Brunetière. Parue d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er mars au 15 avril 1896 [t. 342, p. 5-40, 241-75, 565-92 et 831-68], elle fut publiée en volume peu après (Paris, Calmann-Lévy, in-18, VI-332 p.). Elle comprend 83 lettres, d'octobre 1854 au 28 février 1863, mais ne semble pas complète. M. Michel Salomon a, en effet, publié, dans le *Journal des Débats* du 2 septembre 1901, *Quelques billets inédits de Prosper Mérimée* adressés à la même personne, qui a vécu jusqu'en 1896. — Il est probable que quelques lettres ont été échangées de 1863 à 1870.— Cette correspondance a été le sujet d'une curieuse étude sur *Mérimée incrédule* par le P. Bainvel, dans les *Etudes religieuses...*, publ. par les Pères de la Compagnie de Jésus, des 15 octobre et 14 novembre 1896 (LXIX, 272-88, 456-74).

propriétaire du château d'Ussé, près Chinon [1], qu'il avait rencontré dans les salons d'une grande dame américaine [2].

C'est probablement quelques mois après (1855) qu'il fit un rapport sur les travaux du palais de Justice de Paris [3].

Aussitôt rentré en France, du reste, ses amis recommencèrent à s'adresser à lui.

Lenormant connaissait Mariette : il le recommanda à Mérimée, probablement pour lui faire obtenir une mission. Mérimée écrivit aussitôt à M. Fortoul [4] et lui en causa aussi. Il rendait compte de sa démarche à Lenormant en ces termes :

« Mon cher Président,

« J'ai vu M. F. ce soir. Il est dans les meilleures dispositions et je ne doute pas que Mr Mariette ne soit nommé. Je lui ai montré votre lettre et celle de Saulcy et

1. Le maire de Chinon était à cette époque M. Auvinet, auquel Mérimée écrivit deux ou trois lettres « fort courtes, remerciant des renseignements donnés [sur le portrait de Rabelais] et d'un envoi d'une caisse de fouaces de Lerné ». Mme veuve Auvinet, qui n'a pu retrouver ces lettres a bien voulu ajouter : « Ce n'étaient que de simples accusés de réception et remerciements d'envois provoqués par les conversations que le maire de Chinon avait eues avec Mérimée lors de son voyage en Touraine. »

2. Il en est souvent question dans la *Correspondance inédite*. Ajouton que c'est à elle qu'est adressée la superbe lettre de 1853, dont nous devons la précieuse communication à son fils.

3. Arch. de la Comm. 5 p. in-fol.

4. Lettre du 20 décembre 1854. Catalogue d'autographes du 25 janvier 1898, n° 150.

lui ai dit l'unanime vœu de l'Académie. Enfin je crois que c'est enfoncer une porte ouverte.

« Mille amitiés et compliments.

« Pr MÉRIMÉE.

« Samedi soir. »

On lui écrivait sans même le connaître, pour avoir son avis sur certaines questions. Voici une lettre adressée à un architecte, M. Lance :

« Paris, 23 avril 1855.

« Monsieur,

« Je vous demande pardon de répondre si tard à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre mémoire sur la difficile question des diplômes d'*architecte*. Si la nécessité du diplôme m'était bien démontrée, je crois que le système que vous proposez serait praticable. Mais je crains pour l'art tout ce qui ressemble à une organisation administrative. A mon avis les architectes se préoccupent trop de l'espèce de concurrence qui leur est faite par les ingénieurs. Lorsqu'ils comparent leur isolement à l'esprit de corps des ingénieurs leur position leur paraît mauvaise et il est naturel qu'ils désirent la changer. Mais si l'état de choses actuel a des inconvénients pour les architectes, ne craignez-vous pas que le diplôme n'en eût de bien plus graves pour l'*architecture* ? Pour moi je ne voudrais pas que les ingénieurs civils formassent un corps. Je voudrais pour eux la liberté la plus absolue comme en Angleterre et aux États-Unis. Remarquez que la plupart des perfectionnements introduits dans nos constructions ci-

viles et maritimes, que les plus utiles applications de la mécanique et surtout les améliorations pratiques dans les travaux publics, sont dus à des ingénieurs libres. Chez nous la routine est la conséquence presque inévitable d'une organisation administrative. Je redouterais beaucoup pour l'architecture quelque chose de semblable.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de tous mes sentiments de haute considération.

« P. MÉRIMÉE. »

Dans le courant de mai, M. Bixio se rendant en Espagne, Mérimée lui donna des lettres de recommandation, et, avant son départ, lui envoya le billet suivant :

« Mon cher ami,

« Voici un livre pour Calderon que j'ai oublié de vous faire remettre avec les lettres. Voulez-vous permettre que ma cuisinière qui adore les bêtes ait l'avantage de présenter ses compliments et un peu de miel à St Phar [1] ?

« Mille amités et souhaits pour votre bon voyage.

« Pr M. »

Et quelques jours après il écrivait à Mme Bixio :

« Madame,

« Mad. Villot que j'ai eu l'honneur de rencontrer il y a deux ou trois jours [2] m'a dit qu'elle avait reçu du thé

1. Un ours apprivoisé appartenant à M. Bixio.

2. Il avait dîné le 29 mai chez Delacroix avec Nieuwerkerke, Biolay, Halévy, Villot, Vielcastel, Arago, Pelletier et Lefuel (*Journal de Delacroix*, III, 26). « Ils ont paru s'amuser et se trouver sans façon. » — Mérimée dînait quelquefois chez Delacroix. Ainsi, le 3 août suivant il s'y

jaune pour moi. Soyez assez bonne pour me dire où je dois aller le chercher. Je croyais trouver son adresse et je ne l'ai pas.

« Veuillez aussi me dire comment va le voyageur. On m'a dit que Maurice avait été éprouvé par la chaleur. Parmi les préceptes et maximes que j'ai donnés à Bixio il y avait l'adresse du meilleur médecin de Madrid qui j'espère n'aura pas été nécessaire.

« Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes respectueux hommages.

« P. MÉRIMÉE.

« Mardi, 31 mai [1855]. »

Mérimée avait souvent l'occasion d'écrire à M. de Mercey, soit pour recommander quelqu'un, soit pour défendre un artiste :

« Mon cher Confrère,

« Permettez-moi de vous recommander M. Pascal sculpteur dont le cas est expliqué dans la note ci-jointe de Viollet-Leduc. C'est sur les instances de Viollet qui voulait faire ôter des échaffauds pour les reporter dans une autre partie de l'église que le travail *pour le Louvre* de M. Pascal s'est trouvé retardé. S'il n'avait pas achevé en temps utile le travail, [celui] de Vézelay n'aurait pu être achevé cet été au grand préjudice de l'adm^on^. J'ajou-

rencontra avec de Mercey. — Delacroix, cependant, ne semble pas avoir eu beaucoup de sympathie pour lui. Après avoir dîné avec Mérimée chez M. Baroche, le 13 janvier 1856, il écrit : « Mérimée me parlait de Dumas avec la plus grande estime : il le préfère à Walter Scott. Peut-être en veillissant se fait-il meilleur ?... Peut-être loue-t-il beaucoup de peur d'avoir des ennemis de sa faveur. » (*Journal de Delacroix*, III, 125).

terai que je reviens de Vézelay où j'ai vu les sculptures de M. Pascal qui sont excellentes. C'est un homme d'un talent véritable et qui mérite qu'on ait quelque indulgence pour lui.

« Mille amitiés et compliments.

« Pr MÉRIMÉE.

« Lundi, 3 septembre 1855. »

Et un autre jour :

« Mon cher ami,

« On m'écrit de Rome que S. Ex. aurait promis d'acheter des envois de l'École de France,

« 1° L'*Enterrement d'une jeune martyre dans les Catacombes* par M. Bougreau ou Pougreau [1],

« 2° Le figuier maudit par M. Lecointre,

« 3° De faire couler en bronze un faune jouant avec une chèvre de M. Gumery.

« On s'inquiète et on se désole de n'avoir pas de solution, et me prie d'avoir recours à votre obligeance, item force tendresses de tous les Romains.

« Mille amitiés et compl.

« Pr M.

« Lundi 10 décembre 1855. »

Dans le courant de ce même mois de décembre 1855, Mérimée reprit un de ses projets d'autrefois qu'il soumit au Ministre :

1. Il s'agit de l'*Enterrement d'une martyre*, tableau qui figura à l'Exposition de 1855, et fut acheté par l'État pour le musée du Luxembourg, où il est encore. Nous devons ces renseignements à une obligeante communication de Madame Bouguereau, à qui nous adressons tous nos remerciements.

« M. le Ministre,

« Plusieurs fois, et notamment cette année, lorsque l'insuffisance des récoltes a excité la sollicitude du gouvernement pour les classes ouvrières, il a demandé des crédits extraordinaires destinés à leur procurer du travail pendant la mauvaise saison. En général ces crédits s'appliquent à des travaux de terrassement exécutés par les soins des communes qui doivent y contribuer dans une certaine proportion. On a remarqué souvent les inconvénients de ce système. D'abord l'accumulation dangereuse des ouvriers par masses considérables dans le même lieu, puis le résultat insignifiant, nul, ou même nuisible, et qui rappelle les ateliers nationaux. Les communes qui obtiennent les subventions les plus considérables ne sont pas toujours celles qui en trouvent l'emploi le plus utile, et très souvent on remue la terre uniquement comme un prétexte pour occuper des bras oisifs. D'un autre côté ces travaux rebutent les bons ouvriers qui y voient une espèce de dégradation à laquelle ils se soumettent difficilement et toujours avec dépit. La Commission des Monuments historiques a pensé qu'une très petite partie des crédits mis à la disposition du gouvernement dans les années de disette pourrait être plus avantageusement consacrée à des restaurations monumentales, dont partout on reconnaît la nécessité.

« V. Exc. sait que ces travaux exigent des ouvriers intelligents, qui s'y plaisent parce que la variété de leur tâche les intéresse et les instruit. Un grand nombre de métiers y trouveraient de l'emploi. Sculpteurs, tailleurs de pierre, maçons, charpentiers, menuisiers, serruriers,

terrassiers même auraient partout une occupation proportionnée à leur savoir faire. Presque toute la dépense d'une restauration consiste dans le prix de la main d'œuvre, ainsi l'argent serait employé de la manière la plus réellement profitable et la plus conforme aux intentions bienfaisantes du gouvernement.

« Rien de plus facile que de trouver immédiatement l'emploi d'une somme considérable, d'un million de francs, par exemple. Les études préparatoires sont terminées, les devis sont vérifiés, les ateliers pourraient être formés aussitôt que V. Exc. en donnerait l'ordre. Les travaux pourraient commencer ce mois même, si des crédits étaient ouverts, ou si par un arrangement avec M. le Ministre de l'Intérieur une partie des fonds mis à sa disposition étaient affectés à des restaurations. La rigueur de la saison ne serait pas un obstacle, car les ouvriers pourraient être employés à l'intérieur des édifices.

« Il n'y a guère de département qui ne possède des monuments d'une importance considérable, et il n'y a pas de monuments où l'on ne pût faire des réparations très utiles et toujours urgentes.

« La clause qui subordonne au concours des communes l'obtention des subventions prélevées sur les crédits extraordinaires ne serait pas un obstacle à l'exécution du projet qui vous est soumis. En effet, un très grand nombre de communes ont sollicité des subventions pour la réparation de leurs monuments en offrant de contribuer à la dépense selon leurs ressources. Il est probable que ces offres se multiplieraient notablement si la destination proposée pour les crédits extraordinaires était autorisée par l'administration.

« Le zèle et le talent des architectes attachés à votre département vous sont connus. Ce serait une garantie pour le bon emploi des fonds du gouvernement trop souvent abandonnés à la direction d'administrations locales peu éclairées.

« Si vous daignez approuver en principe le plan que la Commission a l'honneur de vous soumettre et dont elle croit inutile de présenter ici le développement, elle s'occuperait immédiatement de rédiger un projet de travaux de restauration pour la somme que vous voudriez bien lui fixer. »

Lorsque dès le début de l'année 1856 la grossesse de l'impératrice fut annoncée, on envoya de tous côtés des pièces de circonstances.

« Mérimée fut chargé de revoir ces pièces de vers et de choisir celles qui pouvaient mériter une récompense. Elles étaient toutes détestables. Il s'en trouva une qui fut cependant mise de côté et qui égaya beaucoup ceux qui purent la lire. L'auteur s'adressant à l'impératrice débutait ainsi :

Madame

Dans vos bras amoureux.....
.....
.....

Mérimée ne pouvait parler de cette pièce de vers sans rire aux larmes [1]. »

M. de Fortoul, ministre de l'instruction publique, mou-

1. Gustave Claudin, *Mes Souvenirs*. Les boulevards de 1840-1871. Paris, 1884, p. 161.

rut le 7 juillet 1856. L'impératrice, dit-on, pensa à Mérimée pour lui succéder [1]. En tous cas, ses chances, s'il en eut, ne furent pas de longue durée, car, dès le 20, on désignait comme seuls candidats sérieux MM. de Parieu, La Guéronnière et Royer, ancien procureur général [2]. Roulland fut nommé le 14 août. Le 11 juillet Mérimée écrivit (à M. Mocquard?) une longue lettre [3] où il lui exposait quelques idées. Il demandait que les cathédrales — monuments historiques — relevassent du Ministère d'État et non de celui des Cultes, qui répartit les fonds dont il dispose « non point selon l'urgence des travaux, mais selon les rapports plus ou moins fréquents, plus ou moins intimes qu'il a avec les évêques ». Cela devait constituer une économie de contrôleurs. « Tout se ferait avec plus d'ordre, plus de régularité et mieux. » De même il désirait que les bibliothèques et l'Institut fussent mis sous la même dépendance du Ministère d'État. Pour les missions et subventions, « accordées par le M. I. P. elles semblent le prix d'une espèce de concours littéraire, tandis que venant du Ministère d'État, elles paraîtront, ce qu'elles sont en réalité, des grâces du souverain ». Nous citerons en entier le post-scriptum :

« Vous avez vu, sans doute, le *Bristish Museum* de Londres, qui renferme les collections les plus admirables en tout genre sous la même administration. La splendeur de cet établissement et sa prospérité sont dues à la

1. Lettre de M. Nieuwerkerke au général Fleury, du 15 juillet 1856, p. p. le comte de Vielcastel, III, 222.

2. *Vielcastel*, III, 226.

3. *Papiers et correspondance de la famille impériale* [éd. Garnier]. Paris, 1871, t. II, 52-6.

concentration dans le même service d'une galerie d'antiques, d'une bibliothèque, de collections d'histoire naturelle, d'un musée ethnographique, etc. C'est la réunion du Musée du Louvre et de la Bibliothèque nationale. C'est le résultat d'une direction unique pour les arts et les sciences [1]. »

Cette note ne devait pas être oubliée, et deux ans plus tard, lorsqu'on institua une commission pour réorganiser la Bibliothèque nationale, Mérimée fut nommé rapporteur.

C'est très probablement de la même époque que date la circulaire, sans date, aux architectes diocésains dont la minute, écrite de la main de Mérimée, se trouve dans les archives de la Commission des Monuments historiques [2].

Il leur demande d'abord, dès leur entrée en fonctions, un rapport détaillé sur les monuments et un devis pour les réparations à exécuter dans l'année. Il leur donne ensuite les instructions suivantes :

1. Le rapport « devra contenir une description détaillée des édifices, l'indication de la nature des matériaux, les dates des constructions successives, et particulièrement celle des réparations plus ou moins récentes. » Il devra signaler « les causes de destruction permanentes..., telles que vice de construction primitif, manque d'entretien prolongé, etc. »

2. Pour les devis, ils ne devront jamais perdre de

1. Mérimée a consacré un article à la nouvelle salle de lecture du British Museum, dans le *Moniteur* du 26 août 1857.

2. Il existe dans les mêmes archives un rapport de 6 pages écrit par Mérimée sur les Monuments historiques, daté du 13 décembre 1856.

vue que c'est à la consolidation que l'on doit surtout s'attacher, et devront s'appliquer « à concilier avec l'économie la plus scrupuleuse le soin de conserver les monuments. » — Dans les propositions les travaux seront indiqués « par ordre d'urgence » et l'on fera en sorte « de n'avoir jamais à revenir sur une réparation exécutée. C'est un système complet et gradué de réparations que l'on demande et non point des mesures provisoires ». « Toutes les fois que des parties d'ornementation ancienne pourront être conservées en place », elles devront être gardées. Les architectes sont invités « à ne jamais modifier dans les projets le système de construction primitif. Le système d'appareil, celui de l'écoulement des eaux, la forme de la toiture, la nature des matériaux, tout cela doit être rigoureusement respecté... »

« 3. Dans le devis des réparations à exécuter pour l'année courante, une somme pour les cas imprévus devra toujours être réservée.

« 4. A la fin d'octobre au plus tard il doit être adressé un relevé des travaux exécutés.

« 5 et 6. La surveillance doit être continue, le choix des entrepreneurs fait avec beaucoup d'attention. »

7. Il faudra dresser un inventaire « des objets mobiliers curieux pour l'histoire de l'art » et en envoyer une « copie collationnée par l'Evêque. »

« 8. Je ne doute pas, M., que vous n'apportiez toute la déférence convenable dans vos relations avec les Evêques et les Préfets. Vous n'oublierez pas d'ailleurs que c'est de moi seul que vous avez à recevoir des ordres, et que toutes les modifications qui seraient demandées à vos projets ne peuvent être exécutées qu'avec mon autorisation.

Vous prendrez des mesures pour que les réparations à faire dans les églises ne gênent que le moins possible l'exercice du culte, et que vos ouvriers observent soigneusement les bienséances dans les édifices religieux où ils travaillent. MM. les Evêques ont été invités par moi à ne plus admettre dans leurs églises des autels, des rétables et en général des objets mobiliers en désaccord avec le style du monument. J'espère que peu à peu il sera possible de faire disparaître des contrastes qui choquent les gens de goût. Je suis assuré, Mr, que vous serez toujours empressé de donner vos conseils et d'offrir votre concours aux prélats pour que mes instructions soient exécutées à cet égard. »

Avant même de faire partie de la Commission de la Bibliothèque nationale, Mérimée eut à s'en occuper pour Lenormant. Voici ce qu'il écrivait à Madame Lenormant :

« Cannes, 2 janvier 1857.

« Madame,

« Je vous souhaite une bonne année à vous et aux vôtres. J'espère que cet arrêté Roulland est un de ces projets comme en font tous les débutants et qui s'en vont en fumée avant l'exécution. J'ai eu l'honneur de voir ce grand Ministre une seule fois. Il m'avait paru avoir trop de zèle, infirmité fort dangereuse comme disait M. de Talleyrand. J'ai depuis reconnu qu'il se laissait mener comme ses prédécesseurs par ses commis, et il en est résulté entre nous une petite correspondance assez aigre dont M. Guizot pourra vous parler. Quant à l'Empereur je ne le vois presque jamais et il n'est pas de ces gens

avec qui on cause facilement. Il me semble que si M. Naudet demandait une audience... Mais M. Naudet, me direz-vous... Pourquoi les conservateurs ne lui adresseraient-ils pas une réclamation en masse? Une démarche semblable a produit quelque effet dans l'affaire des Archives.

« Je suis fâché que Mr Herculano ait fait fiasco [1]. M. de G... n'est pas un si mauvais choix quoiqu'il y ait bien quelque chose à dire non sur l'érudit mais sur sa famille. Madame sa mère que j'ai vue autrefois et Madlle sa sœur ont peut-être séduit les jeunes membres de l'Académie. La première tenait une maison de jeu à Madrid et la seconde se plaisait à consoler les joueurs qui perdaient. Mais cela ne fait rien à l'arabe du fils. Je me recommande à vous pour M. Herculano lorsqu'une autre occasion se présentera.

« Je me trouve si bien du soleil que les charmes du jour de l'an n'ont pu me rappeler à Paris. Je mène une vie de lézard et je m'en trouve assez bien. Je fais des courses prodigieuses dans les montagnes, je mange comme un ogre, et le soir je tâche de lire un livre anglais sur l'économie politique; malheureusement le sommeil me surprend presque toujours au plus beau moment d'une dissertation sur le capital. Vous ne savez peut-être pas Madame que j'étais fort malade et que c'est pour me soigner que je suis à Cannes.

« Si la mer m'inspirait plus de confiance je serais allé en Égypte, mais la perspective d'une semaine de mal de

1. M. Herculano avait posé sa candidature pour une place de correspondant de l'Académie des Inscriptions. Cf. lettre de Mérimée à Lenormant, du 25 décembre 1856, dans *Revue de Paris*, loc. cit., p. 444-5.

cœur m'effraye toujours horriblement. J'attends que M. Lenormant recommence une expédition aux bords du Nil pour l'y accompagner.

« Adieu Madame, j'espère que ni les palpitations de M. Lt, ni les sottises de Mr Roulland ne feront tort au Cratyle et à l'Eutyphron. Plus je réfléchis à l'affaire des logements et plus je me persuade que c'est une idée en l'air qui n'est pas destinée à devenir jamais une réalité. Veuillez me rappeler au souvenir de toute votre famille et agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

« Pr MÉRIMÉE.

« P. S. A tout hazard j'ai écrit aujourd'hui à M. Fould pour lui parler de nos monuments, et je lui ai conté l'affaire de la bibliothèque. Je doute qu'il y puisse quelque chose, mais l'occasion s'en présentant, il pourrait peut-être dire un mot à l'Empereur. »

Il écrivait peu après à Damas Hinard :

« Mon cher Monsieur,

« Mes deux vieilles femmes me tourmentent horriblement et me font des calculs déchirants d'où il résulte que les pommes de terre ont augmenté d'un tiers, tandis qu'elles ne peuvent vendre leur couture un centime plus cher qu'autrefois. Vous avez eu la bonté de faire obtenir un secours à une d'elles. Je ne sais si c'est à Mme B... ou à Mme B... Comme elles sont également misérables, je vous envoie leurs deux pétitions, très honteux de vous importuner si souvent.

« J'y joins une lettre d'une femme sage ou plutôt d'une sage-femme que je ne connais point mais que mon élo-

quence a séduite lorsque j'ai parlé de S. M. l'Impératrice devant la statue de Froissart [1]. Elle paraît avoir quelque démêlé avec la justice. Son style vous amusera peut-être, et si elle n'a pas fait trop de bêtises, vous en aurez compassion. Je ne sais qui elle est ni ce qu'elle a fait, je ne lui connais d'autre mérite que celui d'apprécier mes discours ce qui la rend *rara avis in terris*.

« Veuillez agréer, cher Monsieur, avec mes excuses, l'expression de tous mes sentiments dévoués.

« Pr MÉRIMÉE.

« Un homme occupé comme vous ne répond pas. Il est bien entendu que vous ne prendrez pas cette peine. Je sais que vous aurez fait ce qui était possible.

« 16 mars 1857. »

Et pourtant, il était occupé en ce moment [2] avec la candidature académique d'Emile Augier. Tocqueville écrivait à Ampère, le 7 avril, que Thiers et Rémusat avaient voté pour Augier contre de Laprade, présenté cependant par V. Cousin. « La cheville ouvrière de l'élection, ajoutait-il, a été Mérimée; il y a mis, dit-on, une ardeur incroyable. Toutes les passions que vous lui connaissez étaient en effet ici en jeu [3]. » Il y avait surtout l'amitié étroite qui unissait les deux littérateurs.

1. Discours prononcé au nom de l'Académie française, à Valenciennes, le 21 septembre 1856, reproduit depuis dans les *Portraits historiques et littéraires*.

2. Le même jour, il faisait au comité des Travaux historiques un rapport sur des communications de Champollion-Figeac et Carro, concernant Cely (Seine-et-Marne) et Rumont. Cf. *Bulletin du Comité de la langue*, IV, 45.

3. *André-Marie et J.-J. Ampère*, II, 328.

En novembre de cette année, il était à Compiègne. Il envoya même un rapport, le 14 novembre, sur les fouilles de Champlieu. Il faisait cependant son métier de courtisan.

« Le jour de la fête de l'Impératrice, dit Vielcastel, on a joué à Compiègne une grande charade dont Mérimée et Mocquart avaient fait la poésie. Rouland, le ministre des cultes, y remplissait un rôle bouffe d'Auvergnat fort divertissant; au dire de tous, c'est un parfait comique. Les actrices presque toutes étrangères, ont estropié la poésie à qui mieux mieux. Lady Eglington changeait les rimes et ornait les vers de trois ou quatre pieds de contrebande, mais enfin la cour a été charmée [1]. » Nous n'avons pas d'autres détails sur cette charade.

Mérimée eut bientôt fort à faire avec la Commission de la Bibliothèque impériale. D'abord, les employés de la Bibliothèque s'émurent de quelques on-dit. Lenormant s'adressa à Mérimée qui le rassura.

« Paris, 20 janvier [2] 1858.

« Mon cher Confrère,

« La personne qui vous a rendu compte de la dernière séance de la commission soit en écoutant aux portes, soit en manquant à l'engagement pris entre nous, vous a en tout cas fort mal renseigné. La commission n'a exprimé *aucune intention*. Elle n'a aucun parti pris, sinon d'examiner, de voir, de chercher à s'éclairer. Une ques-

1. *Mémoires de Vielcastel*, IV, 176.

2. Le *Rapport* de Mérimée sur la *Correspondance de Napoléon Ier* est daté du même jour.

tion qui a déjà été débattue en 1848 à la Commission des Monuments historiques, celle de la répartition la plus convenable des différentes collections nationales, devait naturellement se présenter à nous. Personne n'a émis à ce sujet une opinion définitive, arrêtée. On a simplement posé la question. Avant d'avoir un avis, nous avons tous pensé qu'il fallait consulter les personnes qui pouvaient nous éclairer. Entre notre investigation et un avis au Ministre, il y a un intervalle immense. Il y en a un autre non moins grand entre notre avis et la décision du Ministre ou des Ministres. Pour ma part, j'ai plus que personne besoin de vous entendre avant de me faire une opinion, et je n'ai pas besoin de vous rappeler toute la confiance que j'ai dans votre expérience et dans votre désir du bien.

« Vous trouverez samedi des gens fort impartiaux et très désireux de vous entendre, non seulement sur le fait du cabinet des médailles, mais encore sur bien d'autres sujets qui viendront avec le temps.

« Veuillez être persuadé que nous ne ferons rien à la légère et que si nous ne prenons pas le meilleur parti, ce ne sera pas faute de l'avoir cherché avec conscience.

« Adieu, mon cher Confrère, veuillez agréer l'expression de tous mes sentiments bien dévoués.

« Pr M. »

Après son long rapport sur les modifications à apporter à la Bibliothèque Impériale [1], Mérimée se délassa en fai-

1. Ce rapport qui forme une brochure de 34 pages in-4°, est daté du 27 mars, quoiqu'il n'ait paru que dans le *Moniteur* du 20 juillet.

sant en l'honneur de la reine des Pays-Bas, « de petits vers en manière de compliment » où « par respect pour la vérité », il se bornait à la comparer à Vénus, Minerve, etc. [1].

1. *Lettres à Panizzi*, I, 13 [7 juin 1858].

III

VOYAGES

Le 19 juin, il partait pour la Suisse. D'Interlaken, le 3 juillet il écrivait à Jenny Dacquin pour lui raconter son voyage [1], le passage du Grimsel, sa visite au glacier du Rhône dont il fit « un dessin assez exact » [2]. Après avoir parcouru l'Oberland, il alla à Zürich, traversa le lac de Constance, gagna Lindau, puis Munich (où il s'arrêta quelques jours pour voir les musées), enfin Salzbourg. Il arriva le 24 [3] à Inspruck d'où il partit pour Vérone. Il était à Venise les premiers jours d'août, et écrivait de cette ville à Grasset :

« Venise, 25 août [1858].

« Mon cher ami, on m'envoie ici votre lettre du 5. Je ne connais pas assez M. Thouvenel pour vous donner le

1. *Lettres à une inconnue*, II, 14.

2. Mérimée dessinait pour se distraire, mais il semble que vers cette époque et les années qui suivirent, il ait eu une recrudescence dans son amour du dessin. On trouve dans les papiers de Lebrun des portraits à l'encre de Mme Viardot, de Mme Ristori, de la princesse de Liéven, avec la date de 1859; des têtes de femmes, une femme pêchant à la ligne (daté de mars 1860), une femme avec un chat noir (août 1860), un gorille à la plume (5 septembre 1861), enfin un splendide Napoléon III au crayon. Un amusant dessin : *le Cancan*, représentant un pierrot dansant avec un débardeur avec cette légende : *Un académicien des Sciences morales et politiques le jeudi de la mi-carême* n'est pas daté.

3. *Lettres à une inconnue*, II, 15-17.

conseil que vous me demandez. Il a la réputation d'un homme habile et ferme, deux qualités rares dans notre temps et dans notre pays. Je le crois très apprécié par l'Empereur, mais je ne sais pas comment il est avec le Ministre des Affaires Étrangères. Ce point est assez important dans la question qui vous intéresse. S'il a envie de vous avoir près de lui, je ne doute pas qu'il ne l'obtienne, d'abord parce que cela ne peut se refuser à un ambassadeur, en second lieu parce que vous laisseriez vacant un poste qui serait plus recherché, je pense, que celui qu'on vous donnerait. Mais il faudrait bien prendre garde de ne pas troquer votre cheval boiteux pour un borgne. A mon avis vous ne devez quitter Corfou que pour avoir un consulat général, ou tout au moins un consulat mieux rétribué et dans un pays honnête où vous pourriez mener une vie agréable. Si vous convenez de tout cela avec M. Th., c'est à merveille. Si au contraire vous le laissez agir en vous en rapportant à lui, vous risquez de perdre au marché, ou de *mécontenter* M. Th., de *mécontenter* les bureaux du Ministère et de passer pour un homme impossible à *contenter*. Mon avis serait donc de vous expliquer de la manière la plus franche avec M. Th., de lui exposer bien nettement ce que vous voulez et de le laisser agir ensuite dès que vous serez convenu de vos faits.

« Je suis ici depuis une vingtaine de jours, et je n'ai pas besoin de vous dire que l'envie d'aller vous faire une visite m'est venue plus d'une fois. Je suis ici avec les deux dames anglaises que vous avez vues souvent chez moi, et probablement si j'avais été seul, je serais allé vous serrer la main et voir le pays du bon roi Alcinoüs. Je

quitterai Venise à la fin de la semaine et j'irai à Milan, Couro, Gênes, etc. Si rien de trop pressé ne me réclame à Paris, j'irai peut-être passer une semaine ou deux à Florence avant de m'en retourner à Paris. Nous sommes venus ici par le chemin des écoliers. Nous avons fait des zigzags en Suisse et dans le Tyrol, et après avoir fait le tour des plus hautes montagnes, nous sommes arrivés à Vérone. Venise me plaît assez, non par les qualités que les faiseurs de voyage lui prêtent, mais par *la qualité* de l'air qui va à mes poumons. Les monuments sont beaucoup trop vantés, les tableaux aussi [1]. Ce qu'on ne saurait trop louer, c'est l'agrément de digérer en gondole, le soir, par un beau clair de lune, sur cette eau justement assez agitée pour vous empêcher de croire qu'on est dans un lit immobile.

« Je serai à Paris au mois d'octobre, peut-être, pour pas bien longtemps, mais je suis obligé d'y retourner de toute façon à cette époque. Si vous le désiriez, je tâcherais alors de parler à M. de Lesseps et à M. Th. si je le rencontre quelque part. Le m^al duc de Malakof se marie le mois prochain à Mlle Sophie Paniega, une charmante espagnole que Me de M. avait amenée à Paris. Elle a 29 ans et est remarquablement belle, et bonne à l'avenant [2].

1. Deux ans avant, il avait déjà fait part à Grasset de ses désillusions. « Je n'ai pas été charmé de Venise à la première vue, comme je l'ai été de Florence et d'autres villes d'Italie. L'architecture de Venise est décidément barbare ce sont des négociants qui ont fait bâtir, et non des artistes comme à Florence. Tout est pour la décoration, et rien par amour de l'art. Ce n'est qu'après quelques jours passés à prendre l'habitude des gondoles et de la vie de la place St Marc, que Venise a commencé à me plaire et je l'ai quittée avec douleur, C'est la ville des oisifs parmi lesquels je prétends au grade de général... » (*Lettre inédite à Grasset*, du 31 août [1856].

2. Cf. *Mémoires de Vielcastel*, IV, 268.

Elle n'a pas le ton, mais avec elle son mari peut devenir un grand diplomate. Croyez-vous réellement que les Turcs soient disposés à renouveler ailleurs les scènes de Djeddah? Des gens qui reviennent de l'Orient disent que l'exaltation anti chrétienne est très grande, et que les X^ns de leur côté ne négligent rien pour l'accroître. J'ai vu en Bavière le roi Othon. Ποίον βασίλεα ἐδώκαμεν! Adieu, mon cher ami, je vous souhaite santé et prospérité. Je suis assez piètrement du côté de la santé. J'ai des spasmes d'estomac et ne dors ni ne mange. Les ans en sont la cause. Adieu encore, je vous embrasse de cœur.

« Pr MÉRIMÉE. »

IV

LENORMANT

Le monde savant avait été en émoi par la nouvelle de la vente du musée Campana. Mérimée désirait que le gouvernement français l'achetât.

Les négociations pour cette acquisition faillirent jouer un mauvais tour à Lenormant. Heureusement pour lui, Mérimée veillait et Mme Lenormant, qui s'était adressée aussitôt à lui, reçut la lettre suivante :

« Lundi soir, 1er nov.

« Madame,

« J'aurais voulu répondre dans la journée à votre lettre du 31 octobre qui m'est arrivée ce matin. Malgré ma répugnance à voir S. Ex. je suis allé frapper à la porte de son cabinet. Il fêtait la Toussaint. De là je suis allé à la Bibliothèque. Le Directeur prenait aussi ses ébats. Je l'ai vu ce soir et je m'empresse de vous rendre compte de notre conversation. Mais d'abord permettez-moi de vous demander si ce que vous me dites de l'*autorisation pour Rome donnée à Mr Lt par M. Taschereau à défaut du Mre absent*, vous le tenez de M. Lt, ou si, comme je le présume, vous m'avez transmis une simple conjecture de votre part? Ce qui me le fait croire, c'est qu'*administrativement* Mr L. aurait eu toujours à recourir au directeur avant de demander un congé au Mre et que l'absence de

ce dernier n'aurait rien changé, puisqu'il y avait un Ministre intérimaire. Veuillez me dire si je me trompe, car cela est asssez important comme vous allez voir.

« Voici ce qu'a dit Mr T. M. Lt lui a dit seulement qu'il avait besoin de quitter Paris pour quelques jours. T. crut qu'il allait à la campagne. Cinq à six jours après, le 10 ou le 11 octobre, il rencontra Schnetz chez M. Fould! Schnetz l'aborda et lui dit qu'il regrettait beaucoup qu'une audience de l'Empereur l'ait empêché d'accompagner à Rome M. Lt. Ce fut la première nouvelle que reçut T. Je suppose (il ne me l'a pas dit) qu'il fut un peu piqué de n'apprendre cela que par hazard. Le 12 il écrivit au Ministre et lui proposa M. Chabouillet pour remplir l'intérim qui ne devait cesser, disait-on, au cabinet des médailles, qu'en octobre. Le 16 le Ministre écrivit à M. T. (nonobstant la lettre du 12): « J'apprends *par le bruit public* que M. L., etc. » En même temps, il faisait demander à M. Fould, par trois fois, s'il avait ou non donné une mission à M. Lt. Sur la réponse négative de celui-ci, il a fait écrire à Rome à Mr Lt qu'il retournât immédiatement à son poste, sous peine de suspension de traitement. Selon M. T., cette suspension n'a jamais été appliquée, et il considère cela comme un argument comminatoire. Cependant le Mre a envoyé demander le 20 la feuille d'émargement et a mis embargo, je ne sais trop par quel procédé, sur les appointements. Tout cela semble à M. T. une menace et rien de plus. Pourtant il est d'avis que M. Lt revienne aussi vite que possible. Quant aux conséquences probables de l'affaire, il croit comme moi qu'elles se borneront à une admonestation suivie de la restitution de la retenue. T. qui avait fait des

représentations au Ministre lorsqu'il envoya demander la feuille, ne m'a paru nullement irrité, et m'a même offert ses bons offices auprès du Mre lorsqu'il en serait temps. Il m'a exprimé le regret que Mr Lt ne lui eût pas fait part plus complètement de ses projets. Rien n'était plus facile que de lui donner une mission à l'occasion de la vente du Mis Campana. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'en tout cela, Chabouillet n'est pour rien, et qu'il n'a nullement recherché les honneurs de l'intérim.

« Ma conclusion, Madame est que si la lettre ministérielle n'a pas encore attrappé Mr Lt il faut l'avertir de revenir tout de suite ; 2° qu'en attendant vous pouvez être parfaitement tranquille. Au retour de Mr Lt, s'il juge qu'une démarche de ma part auprès de Mr Rouland peut avoir quelque utilité, je suis tout à vos ordres. Je suis assez furieux contre M. R. pour quelques tours un peu trop noirs qu'il m'a joués, mais du moment où vous croiriez que je puis vous être bon à quelque chose, vous savez Madame que je suis prêt à mettre ma rancune dans ma poche et à solliciter S. Exc. de mon mieux ou de mon moins mal. Pour le moment je ne pense pas qu'il y ait rien à faire.

« Adieu, Madame, veuillez me rappeler au souvenir des voyageurs et agréer l'expression de tous mes sentiments respectueux et dévoués.

« P. Mérimée.

« Me de Boigne souffre beaucoup de son œil. Elle est très dolente et très triste. Le Chancelier est à merveille. »

Quelques jours après, il partait pour Compiègne où il

restait trois semaines. Il écrivait à Grasset, une fois de retour à Paris :

« Paris, 10 décembre [1858].

« Mon cher ami, mes relations avec M. Gladstone consistent à avoir fait un assez mauvais déjeuner chez lui et un bon dîner chez je ne me rappelle plus qui. Ce serait un grand hazard s'il se souvenait de moi. Cependant voici quelques lignes pour ce grand homme ; s'il vous répond qu'il ne me connait plus envoyez le promener, pour moi je me soucie médiocrement de ce qu'il pensera de moi qui lui recommande quelqu'un, étant à peine connu de lui moi-même. Vous savez la raideur d'étiquette des Anglais. Je manque peut-être aux règles établies, mais je m'en moque du moment que cela peut vous être agréable. Voici donc la lettre susdite. Je regrette de vous l'avoir fait attendre, mais après avoir passé trois semaines à Compiègne, je suis allé voir un ami à la campagne et ne fais que de rentrer à Paris où j'ai trouvé trois lettres de vous. Comment un homme aussi au fait que vous des manières orientales se fait-il envoyer du vin en baril ? Il est tout simple que les marins aient goûté votre Chypre et encore plus simple qu'ils l'aient bu. Lorsque M. Sabatier m'a envoyé du mastic, trois bouteilles sont arrivées à moitié vides, mais cela vaut mieux que remplies d'eau de mer. Je crains fort pour le vin de Schiraz, mais je ne le regretterai guère, car j'ai mauvaise opinion des palais orientaux. Ils ne demandent au vin qu'une chose c'est de les griser, et ils ne tiennent guère au goût du breuvage pourvu qu'il leur tape la tête. Mon postillon turc m'a bu une bouteille d'eau de Cologne et l'a trouvée très bonne.

« Je viens de passer 21 jours en fêtes, chasses, proverbes, charades, etc. et ce qui vous étonnera, vous qui connaissez mes goûts, c'est que je ne me suis pas ennuyé. Sauf l'obligation du pantalon collant à 7 heures du soir on était aussi libre que chez de bons propriétaires, gens du monde et aimant la liberté. Le maître et la maîtresse de la maison se donnaient beaucoup de peine pour amuser leurs hôtes. En somme nous étions fort bien et nous nous sommes séparés avec regret tous tant que nous étions d'invités. Je n'ai pas encore rencontré M. Thouvenel. Il est vrai que depuis mon retour de Florence je n'ai passé que très peu de jours à Paris. Je crois d'ailleurs qu'il est allé à la campagne lui-même. Je ne comprends guère ce que vient faire M. Gladstone. Sa mission me paraît fort peu agréable pour le gouverneur général et je comprends encore moins comment en allant à Athènes le commissaire extraordinaire pourra établir la situation des Sept Iles. Au fait il y a une façon de tout expliquer, c'est que lord Derby pour s'assurer ou la coopération ou la neutralité de M. Gladstone lui a procuré l'agrément de voyager à l'œil. Avez-vous lu son commentaire sur Homère? C'est quelque chose de curieux par l'érudition, l'éloquence et la niaiserie. Il y a de tout cela et à forte dose. Je suis malade du spleen et de spasmes d'estomac fort ennuyeux. Je ne sais si je suis asthmatique ou malade des nerfs. Je penche pour le dernier, car je grimpe encore assez bien aux montagnes et n'en souffre pas trop. J'ai eu une crise du diable à Brescia au milieu des marais. Adieu mon cher ami, je voudrais avoir de l'argent par acheter une maison à Venise ou à Florence ou à Menton, et y vivre avec un chat et une fille qui me tiendrait les pieds

chauds. Je suppose que vous avez l'un et l'autre à Corfou et de bon tabac par dessus le marché. Les cigares deviennent tous les jours plus mauvais. Adieu. Ἔρρωσο. »

(*Sans signature.*)

En écrivant à M. de Witte il donnait aussi des renseignements sur la collection Campana :

« Jeudi soir.

« Mon cher ami

« J'enverrai demain la lettre de votre curé à Courmont. En lisant le dossier de Selles, je n'ai pu m'empêcher d'avoir quelques inquiétudes au sujet de l'architecte. Il est évident que les derniers travaux ont été mal faits, ou que l'architecte n'a pas mis l'emplâtre où il fallait. On va envoyer un homme sûr qui nous fera un rapport plus précis sur la situation de l'église afin que la réparation cette fois soit bien définitive.

« Je suis fâché de vous dire qu'il n'y a rien de fait pour la collection Campana. On a les meilleures intentions du monde, mais il s'agit de traiter avec un tas de fripons, les uns sont aux galères comme le propriétaire, les autres sont ses juges et ses accusateurs. On demande 7 millions. M. Lenormant dit que la collection en vaut trois, mais qu'il en faut payer cinq pour ne pas perdre l'occasion. Le marquis de son côté en veut 7 afin d'en payer cinq..... et d'en garder deux pour se consoler. Je crains qu'avec ce tas de canailles romaines on ne puisse pas promptement terminer.

« Mille amitiés et compl.

« Pr Mérimée. »

De son côté, Lenormant écrivait à Schnetz, le 16 janvier 1859 :

« J'aurais bien voulu vous transmettre de bonnes nouvelles relativement à l'acquisition de la collection Campana ; mais ici le mauvais vouloir est évident ; à mon retour, j'ai offert de me mettre en rapport avec le ministre d'État : j'ai reçu pour réponse que la pensée de l'acquisition s'éloignait de plus en plus de la pensée de l'Empereur. Cette indication m'a été confirmée par notre ami Mérimée à son retour de Compiègne. Malgré tous ses efforts, il n'avait pu amener l'Empereur à lui parler sérieusement de ce projet... [1] »

Le Musée Campana fut acquis quelques mois plus tard.

Au mois de mai, Ampère, à la suite d'un cruel deuil intime dont il ne devait jamais se remettre, envoya sa démission de membre de la commission du Dictionnaire. Villemain et Cousin voulurent aussitôt que Mérimée prît sa place. Celui-ci écrivit à son ami : « Je ne crois pas devoir prendre la petite indemnité dont je n'ai pas besoin, et dont plusieurs de nos confrères s'arrangeraient fort. » Il lui proposa donc de le remplacer, mais à condition qu'Ampère continuerait à toucher le traitement. « Si tu crois que tu voles l'État en touchant l'indemnité du Dictionnaire, tu te trompes, car tu as envoyé des mots et des notes, et tu en enverras d'autres pour ton argent. De plus, moi je te suppléerai dans les conférences

1. *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements à la Sorbonne*, IX (1885), p. 345-6.

et je te devrais payer quelque chose pour la satisfaction que j'aurai d'y faire endêver mes confrères. » Mérimée, qui désirait aller en Espagne, retardait son départ à cause de la guerre d'Italie, ne pouvant quitter Paris, « tant qu'il y viendra des bulletins. Madrid est la ville du monde où se fait le plus de canards. J'y serais trop malheureux en cas de guerre... [1] » Malgré ses instances, Ampère ne voulut pas accepter l'offre désintéressée de son ami, et, de son côté, Mérimée ne voulut pas céder. Tout resta dans le *statu quo* [2].

Le 11 juillet il donna à la section d'archéologie du Comité des Travaux historiques « d'intéressants détails sur les découvertes faites récemment à St.-Denis [d'un cimetière mérovingien], à l'occasion de la construction d'un caveau pour la sépulture de la famille impériale [3] ». Il fit connaître ensuite la découverte de substructions romaines sur le sol du théâtre antique de Champlieu.

L'année 1859 se signala encore pour Mérimée par un voyage à Cherbourg avec le prince Napoléon [4] et par la mort de Lenormant. Il écrivait à ce propos à de Witte :

« Cannes, 27 décembre 1859.

« Mon cher ami,

« Mille remerciements de votre lettre. Malheureusement elle est venue un jour trop tard, mon siège était fait

1. Mérimée à Ampère, 24 mai 1859, dans *André-Marie et J.-J. Ampère*, t. II.
2. *Id.*, 2 juillet.
3. *Revue des Sociétés Savantes*, 2e Série, t. II [2e semestre de 1859], p. 136.
4. *Mémoires de Vielcastel*, V, 119 [août].

et l'article[1] parti de la veille. Cependant j'ai été très content de deux choses. Premièrement d'avoir de vos nouvelles, en second lieu d'être confirmé par vous dans mon opinion sur le commentaire du Cratyle. Je ne savais pas que Lenormant en ait rien lu, et je croyais être, avec vous, presque le seul qui en eût eu connaissance. Il me semble que c'est ce qu'il y a de plus original dans ses travaux mythologiques. J'en ai parlé comme d'un ouvrage inédit, mais peu importe, puisqu'il n'a pas encore été imprimé.

« Je ne puis pas m'habituer à l'idée que ce pauvre homme soit mort, ni comprendre comment, déjà pratique du pays, il ait négligé les plus simples précautions que nous prenions dans notre jeunesse, quand nous chevauchions ensemble en Grèce. Il me semble que nous avions tous du sulfate de quinine à côté de notre Pausanias, sans parler de nos manteaux où il y avait tant de puces !

« On me donne des détails fort tristes sur la position de fortune de la veuve et du fils. J'ai écrit à l'univers entier à cette occasion. Il est évident que le Directeur de la Bibliothèque ne s'en soucie pas. J'espère que le Ministre de l'Instruction publique, qui, à Compiègne, se montrait bien disposé, pourra et voudra faire quelque chose.

« Depuis vingt ans au dire des anciens du pays, il n'y a pas eu à Cannes d'hiver si rigoureux que celui-ci. Il a gelé trois jours. Nous avons perdu pas mal d'oranges et

1. Art. sur Lenormant dans le *Moniteur* du 1er janvier 1860, reproduit dans les *Portraits historiques et littéraires*.

de jasmins. Mais cependant nous nous promenions entre midi et trois heures sans paletot pendant que vous aviez 14 degrés de froid. Voilà le beau temps revenu. Si vous aviez des goûts de solitude, si vous vouliez travailler en belle vue, si vous aviez, ce qu'à Dieu ne plaise, un enfant malade, venez à Cannes. Vous ne pouvez souhaiter un meilleur climat. J'en serais bien heureux pour ma part, et ce serait le cas de reprendre votre cours de Malte, dont j'ai toujours gardé un bien aimable souvenir. Mais mon bien cher ami rappelez-vous ce que je vous disais alors : Faites nous un livre des généralités de la Mythologie. Ce livre, je le ferais, si vous me le dictiez, ce serait une grammaire mythologique, apprenant la langue religieuse des Anciens. Plus je lis vos ouvrages, Messieurs les docteurs ès mythes, et plus je suis frappé des conventions ou plutôt des règles de cette langue. Il faut que nous en causions.

« Adieu, mon cher ami, veuillez présenter mes respects à Madame de Witte et croire à l'expression de tous mes sentiments bien dévoués.

« Pr MÉRIMÉE. »

V

VOYAGES EN ANGLETERRE

En mars 1860, il fut nommé vice-secrétaire du Sénat, « ce qui est une place, écrivait-il à Panizzi le 31 mars, fort semblable à celle d'une 5e roue à un carrosse ». A cette date [1], il était fort occupé des préparatifs d'un bal à l'hôtel d'Albe, qui eut lieu le 24 avril, où il parut « en domino vénitien noir avec une *baretta* en dentelle ou quelque chose d'approchant [2] ». Après le bal masqué, il fut pris par le fameux rapport sur les échanges entre les Bibliothèques [3], puis par un voyage en Angleterre, d'où il envoyait à un des collaborateurs de la *Revue Archéologique* des détails sur l'*amentum* [4].

C'est du British Museum qu'il écrivait à Lebrun, le 26 juillet au soir : « Bien que nos compatriotes s'y conduisent fort mal, il n'y a plus ici de gallophobie. Les volontaires s'exercent mais ne pensent plus à nous exterminer. Le Ministère est ici terriblement chancelant. Le dernier changement lui a fait grand tort, mais les hommes manquent. C'est ce que dit lord Palmerston

1. Le 26 mars, il avait rédigé un rapport sur l'église de Boulogne, de 3 pages in-folio.

2. *Lettres à une inconnue* des 4 avril et 1er mai (II, 90-94).

3. Ce rapport, daté du 10 juillet ne parut au *Moniteur* que le 30 décembre.

4. *Revue archéologique*, septembre 1860, p. 210. Ce fragment ne se trouve signalé dans aucune étude sur Mérimée.

quand on lui reproche d'avoir appelé au Conseil privé sir Robert Peel... [1] »

Il revint en France avec Panizzi qui voulait aller passer quelques jours en Italie, et en faveur duquel il écrivait à son ami Bixio :

« Paris 14 septembre [1860].

« Mon cher ami,

« Comme vous êtes tout puissant sur le chemin Victor Emmanuel, puisque vous en tirez jusqu'à des ours [2], vous pourriez peut-être moyenner qu'une place fût retenue pour le passage de la montagne dans la malle poste? Il s'agit de mon ami Panizzi, directeur du British Museum, actuellement mon hôte à Paris, qui n'ayant que quelques jours à donner à ses amis de Turin, et obligé de retourner à Londres avant la fin du mois, voudrait employer son temps le mieux possible. Un mot de votre blanche main me réjouirait fort.

« Mille amitiés et compliments

« Pr MÉRIMÉE.

« Veuillez présenter mes hommages à Madame Hélène Alexandrevna, et à Mlle Abeille. »

Il ne se désintéressait pas de la politique extérieure. A propos de la guerre de Chine il écrivait à Mlle Dacquin : « ...Vous apprendrez notre grande victoire sur ces pauvres Chinois. Quelle drôle de chose que d'aller tuer si loin des gens qui ne nous ont rien fait! Il est vrai que

1. *Lettre inédite*, Bibl. Mazarine, XI, 6.
2. Cf. *Lettres à Panizzi*, I, 206.

les Chinois étant une variété de l'orang-outang, il n'y a que la loi Grammont qui puisse être invoquée en leur faveur[1]. »

Du reste, il n'aurait pas voulu être trop dans les honneurs et lorsqu'il apprenait que M. Fould désirait redevenir ministre, il disait plaisamment : « Il paraît que lorsqu'on a eu quelque temps un portefeuille rouge sous le bras, on se trouve tout chose quand on l'a perdu, comme un Anglais sans parapluie[2]. »

Il était donc au courant de tout ce qui se passait, quoiqu'il prétendît, — comme dans cette lettre à Mme Lenormant — tout ignorer .

« Cannes, 16 décembre [1860].

« Madame,

« Je me réjouis fort de vous savoir à Paris après vos longs voyages. J'ai appris le jour de mon départ la mort de l'enfant de Madame Blanchet, et je vois par votre lettre qu'elle a supporté ce coup cruel avec courage malgré l'état de souffrance où elle se trouvait depuis quelque temps. Votre retour je l'espère aura achevé son rétablissement. Vous avez trouvé Courmont accru en dignité et en besogne, et avec un nouveau chef qui aura sans doute le bon sens de comprendre tout le parti qu'il en peut tirer[3]. Je ne connais pas du tout le nouveau ministre, et

1. *Lettres à une inconnue*, II, 133.

2. *Id.*, II, 144.

3. Nous nous sommes adressés à la famille de Courmont pour avoir communication des lettres de Mérimée qu'elle pouvait garder. Mme Courmont a bien voulu nous répondre : « M. Courmont avait eu une correspondance très suivie, mais le caractère tout intime de ses lettres n'en permettant pas la publicité, M. Courmont les a détruites. »

mes très bonnes et très anciennes relations avec Mr Fould me seront probablement une assez mauvaise recommandation auprès de lui. Mais les fouilles, les moulages et les voyages sont dans les attributions de Courmont, qui fera les choses pour le mieux.

« Je vois dans la liste des moulages que vous avez bien voulu m'envoyer une galère en bas-relief. M. votre fils m'en avait déjà parlé dans une lettre que j'ai reçue à Londres le printemps dernier. S'il y avait quelque renseignement à en tirer pour l'architecture navale des anciens, il faudrait tâcher de la faire voir à l'Empereur qui porte beaucoup d'intérêt à tout ce qui se rapporte aux arts mécaniques chez les anciens. Je crois même qu'il fait exécuter dans ce moment dans quelque port de mer une galère antique d'après le système de je ne sais quel archéologue. Je désirerais beaucoup que M. François joignît à ce moulage un texte explicatif s'il y a lieu. Mr Daremberg lui communiquera un texte de Gallien très curieux sur ce sujet.

« J'avais lu dans mon journal l'affaire de M. Poinsot. Vous jugez combien les articles de ce goût sont précieux à Cannes. Mon impression est toujours défavorable aux assassinés, et vous m'apprenez que cette fois encore je ne m'étais pas trompé. Il me semble que vous n'avez pas une bien haute idée de la magistrature ; prenez-y garde, j'ai passé 15 jours en prison pour avoir fait part de cette opinion au public.

« J'ai écrit il y a plus de trois semaines à Mad. de Boigne, et comme elle est ordinairement fort exacte à répondre, je commençais à être inquiet sur son compte et j'allais écrire au Chancelier. — Vous me rassurez, et

je vois qu'elle n'est pas plus mal que lorsque j'ai quitté Paris.

« Je passe ici mon temps à flâner et à peindre, ignorant tout ce qui se passe dans le monde. Courmont m'en donne quelquefois des nouvelles; veuillez l'engager à m'écrire quand il en aura le temps.

« Adieu Mad., veuillez, etc.

« Pr M. »

En 1861, il prononça un discours au Sénat sur les encouragements à donner aux arts [1]; il fait aussi « un petit travail sur la religion des Romains » [2], et une étude sur un cosaque, enfin il soutient au Sénat la pétition de Mme Libri [3].

Après un court séjour à Fontainebleau, il partait en Angleterre [4], et aussitôt rentré en France il était appelé à Biarritz [5] d'où il écrivait à Grasset :

1. *Le Moniteur* du 5 mars.

2. *Lettres à Panizzi*, I, 197 [8 avril].

3. *Moniteur* du 11 juin. Il écrivait le lendemain à Lebrun, dans un billet sans signature : « Je pars dans 5 minutes pour Fontainebleau, avec le cœur fort triste, et peu édifié du calme et de l'impartialité de nos magistrats. J'aurais bien voulu causer de cette triste séance avec vous. Croyez-vous que j'aie fait ce que je devais faire? » (Bibl. Mazarine, *loc. cit.*, XI, 6).

4. Avant de partir, il envoyait à Lebrun, le 10 juillet, ses épreuves de *Stenka Razine*, avec un billet : « Je pars demain matin pour Londres... Il me vient un scrupule sur le sens d'un vers cosaque. Personne n'a pu me l'expliquer. Qu'importe un contre-sens qui ne peut être relevé que par un cosaque, et combien avez-vous d'abonnés aux bords du Don et Volga? » (XI, 6).

5. Nous avons trouvé dans les papiers de Cousin une note inédite du philosophe sur Biarritz; et, comme elle est de la même année, nous n'hésitons pas à la reproduire : « Plage presque demi-circulaire. Des deux côtés, des rochers divisés entre eux, rongés et percés par les flots, ici sur

« Biarritz, jeudi 13 septembre [1861]

« Mon cher ami,

« Votre pipe est arrivée en parfait état de conservation lundi dernier. Dès que je l'ai déballée je me suis mis en devoir de la fumer après avoir pris quelques dispositions de branle bas dans ma chambre pour pouvoir la diriger à 45 degrés au-dessus de l'horizon. Κοπιάζει καλὰ. Mais pendant que j'étais en train, il est arrivé une dépêche télégraphique qui me disait de venir ici. J'ai fait mon paquet et le lendemain je me suis trouvé l'hôte de LL. MM. Vous comprenez que je n'ai pas pu emporter ce prodigieux moyrâcanthia. A vrai dire il a un seul défaut ; c'est que pour le fumer il faut se mettre dans le Champ de Mars, un jour où il n'y a pas de revue. Elle est magni-

la hauteur à gauche la nouvelle église, là, à droite, le phare, au milieu une grève faite exprès pour s'y baigner tant le sable en est fin, les vagues à la fois fortes et douces. Devant soi la mer immense qui s'en va jusque dans les eaux de l'Océan Indien ; derrière soi, comme par gradins superposés, de charmantes habitations, inondées de lumière et de soleil et qui rappellent les villages d'Italie. Biarritz se compose de deux ou trois ruelles l'une sur l'autre ; la plus large et la plus voisine de la mer est bordée de petits platanes,

atque ministrantem platanum potentibus umbram

« Les maisons n'ont guère qu'un ou deux étages, avec un tout petit jardin par devant où croissent en pleine terre les myrthes, les grenadiers. Des hôtels de toute grandeur, quelques-uns tout à fait somptueux. La rue supérieure est très longue, et s'étend au loin dans la campagne, toujours en bordant la mer. A droite de la plage... est le palais de cette belle fille de l'Espagne, désormais l'Impératrice des Français, grand et vaste palais. A côté des écuries, un parc très vaste qui occupe et enlève aux promeneurs une partie considérable de cette belle campagne. Partout un caractère méridional, tout est riant, comme en Italie, avec le confort de plus. »

fique et je suis seulement fâché que vous vous soyez privé pour moi de ce phénomène qui tiendrait bien sa place à côté du jonc tigré du passage Vivienne. Lorsque je serai en fonds, j'achèterai un bouquin digne du tuyau, s'il s'en trouve.

« Je reviens d'Angleterre où j'ai passé deux mois. J'ai eu la chance d'entendre le dernier discours de lord John Russell à la chambre des communes dans lequel il nous menace de toute sa colère si nous prenons la Sardaigne. Je lui ai dit que nous avions mieux à prendre. La jalousie et l'inquiétude des Anglais est amusante. Ils sont servis par leurs espions, comme on l'est toujours; c'est-à-dire que neuf fois sur dix on leur conte des bêtises, parce qu'un espion qui ne dit rien n'est pas payé et que pour vivre il est obligé souvent d'inventer. Comme les Anglais, sont de tous les peuples, le mieux doué sous le rapport de l'imagination, ils gobent toutes les bourdes et en font des commentaires à perte de vue. Ce serait une chose curieuse à calculer que l'argent qu'ils dépensent lorsqu'on leur a annoncé que l'empereur fait faire l'essai d'un canon ou d'un bateau. Il faut qu'ils aient aussitôt leur contre-canon et leur contre-vaisseau. L'invention des volontaires si elle dure pourra avoir des conséquences. A mon avis ce sera un très grand pas que fera la démocratie en Angleterre, où elle en a déja fait beaucoup. Ici tout va tout doucement et gentiment. Il y a moins de chances de guerre [1] que jamais; et de révolu-

1. La lettre sans date, inédite, suivante qui se trouve à la Bibliothèque de Nantes, *Collection Labouchère*, 672, n° 241, est probablement de la même année : « Cannes, 7 décembre. — Monsieur, J'avais oublié notre pari que vous me rappellez. Il s'agissait, je crois de paix et de guerre, et

tion encore moins. A tout prendre nous sommes sous ce rapport mieux que tous nos voisins.

« L'ennuyeuse affaire d'Italie a peut-être cela de bon qu'elle empêche les Italiens de faire bien des bêtises, par exemple d'attaquer l'Autriche. Nos curés paraissent s'apercevoir qu'ils ont montré leurs cornes un peu trop tôt. L'agitation qu'ils font ne dépassent pas les sacristies et les salons. Les Orléanistes ont prêté à rire en défendant le temporel, mais les partis ont toujours la même tactique, qui est de trouver mal tout ce qu'ils ne font pas. L'embarras de l'année prochaine, si l'imprévu sur lequel il faut compter n'arrive pas, sera de contenter les Chambres. Elles veulent qu'on vote le budget par articles, et qu'il n'y ait pas de crédits extraordinaires. Si cela peut s'arranger, tout ira parfaitement bien ; mais je crains plus d'un tiraillement. Vous nous prenez pour des cornichons de croire à l'unique femme du sultan. Cela est bon pour les An-

en votre qualité de jeune homme vous aviez compté sur la guerre. En ma qualité de vieillard je m'en fiais à la lâcheté humaine et j'ai eu raison. Il est heureux d'ailleurs pour ces dames que vous ayez perdu. Il y a des violettes à Paris, à ce qu'il paraît, tandis qu'à Cannes, je n'aurais trouvé que des olives. Nous avons ici un temps de chien. Le vent d'Est qui vous apporte le beau temps à Paris nous souffle des tempêtes. C'est aujourd'hui un déluge. La mer sous mes fenêtres est d'un beau rouge sang, histoire de la terre rouge que tous nos torrents y charrient.

« Je vous remercie mille fois d'avoir bien voulu vous occuper de mon éros. Je ne sais pas plus que vous à quel ministre s'adresser pour la médaille qu'il a méritée, mais je suis sûr que votre recommandation est la meilleure qu'on pût envoyer. Bien entendu, après celle de la belle dame dont vous me parlez, mais je ne suis pas au nombre de ses adorateurs et même je suis du parti de sa rivale. De toute façon j'aime bien mieux vous avoir l'obligation tout entière.

« Veuillez agréer Monsieur, avec tous mes remerciements, l'expression de mes sentiments bien dévoués.

« Pr MÉRIMÉE. »

glais qui ont besoin de croyances. Lord Palmerston n'admet pas que la Turquie soit malade. Nous la traitons comme on traite les pauvres gens dans les hôpitaux, en faisant des expériences. M. Thouvenel m'a dit son opinion sur l'Orient qui me semble vraie. Il n'y voit que des couches de fumier superposées : fumier turc, fumier grec, fumier bulgare. Tout est pourri. Il y avait un Belge qui a fait une brochure pour demander à l'Europe de donner Constantinople à la Belgique, attendu qu'il n'y a que les Belges pour faire fleurir la civilisation comme les œillets. Si l'on ne prend pas ce grand parti je crois que nous verrons dans peu d'assez drôles de choses. Vous ne me parlez ni d'Omer-Pacha, ni de vos voisins les Monténégrins. Que se passe-t-il et qu'en arrivera-t-il ?

« Pourriez-vous me dire si vous êtes allé à Pharsale ? Je suis ici chez quelqu'un qui s'occupe beaucoup de César, et qui s'intéresse fort à la géographie ancienne en ce qu'elle le concerne. Il me semble que vous êtes allé de ce côté-là. Il y a très peu de monde ici, je dis à la villa Eugénie, car le village est plein comme un œuf. Nous voyons passer sur la plage de très belles personnes habillées comme en Carnaval, russes, anglaises et espagnoles.

« Si vous étiez à Paris et si vous aviez vos goûts d'autrefois, je vous ferais faire la connaissance de mon amie doña Violante. Je me porte assez bien, mais de temps en temps j'ai des spasmes d'estomac ; mauvaise affaire. Je commence à n'avoir plus de goût à grand chose, et le kef me semble la meilleure manière de passer son temps. Tout cela veut dire que la vieillesse marche à

pas de géant. Je souhaite qu'elle vous soit douce, mais c'est au fond une triste chose. Lorsqu'on n'a jamais eu d'ambition, qu'est-ce que la vie? Le Prince Impérial a dit l'autre jour un assez joli mot pour un moutard de six ans. On venait de lui faire prendre un bain de mer, et, assez bêtement à mon avis, on l'avait mis la tête la première sous la vague. On lui reprochait d'avoir peur de la mer, tandis qu'il n'avait pas peur du canon. C'est dit-il qu'on commande au canon et qu'on ne peut commander à la mer. Adieu, mon cher ami, portez-vous bien. Tenez-vous en joie si vous pouvez. Il me semble par votre lettre que vous aviez à vous plaindre d'une Ionienne. Je ne vous ai pas remercié d'une charmante broderie albanaise qui fait mourir d'envie toutes les femmes à qui je l'ai montrée. Adieu encore, je pense être ici pour une semaine entière, puis à Paris jusque vers le milieu de novembre. J'irai à Cannes cet hiver. Mille amitiés. »

(*Sans signature.*)

Mérimée ne fit pas long feu à Paris, car aussitôt rentré chez lui il fut invité à Compiègne, d'où il écrivait à Madame Lenormant :

« Compiègne, 22 nov. [1861].

« Madame,

« J'ai remis hier à l'Empereur la brochure de M. Lenormant. Il l'a lue et approuvée. Il n'est peut-être pas fort en linguistique pour apprécier les arguments de M. Lenormant tirés de l'étymologie des noms gaulois, mais il a été charmé d'y trouver les confirmations du

système proposé par M. de Saulcy d'après des considérations de tactique.

« Je n'aime pas trop les moines, mais en faveur du grec je suis tout à vos ordres.

« Veuillez agréer, etc.

« Pr M. »

Il partit en décembre pour Cannes, où il allait retrouver Victor Cousin qui s'était décidé à y aller passer l'hiver [1].

1. « Il devait y vivre dans l'agréable voisinage de M. Mérimée, son spirituel confrère à l'Académie française, qu'il se félicitait d'y retrouver tous les ans. » (Mignet, *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Victor Cousin*, 1896, p. 39). Cf. *Lettres inédites*, p. LXVIII, et lettre de Mérimée à Cousin du 24 nov. 1861 (*ib.*, p. 68).

VI

INTRIGUES ACADÉMIQUES [1]

Depuis longtemps Mérimée désirait faire partie du *Journal des Savants*. Il s'était très galamment effacé devant Barthélemy Saint-Hilaire [2]; aussi, en 1862, Cousin le proposa-t-il et il fut accepté. Dans une lettre inédite [3] à Lebrun, du 11 mars 1862, Cousin disait : « Eh bien, ai-je sauvé le *Journal des Savants* d'une assez grave bour-

1. Mérimée s'intéressait beaucoup aux questions académiques; on peut en juger par la lettre inédite suivante adressée par lui à Lebrun ;

« Mon cher Confrère,

« J'ai vu ce soir Mignet qui m'a parlé de projets contre l'Institut qui ne peuvent manquer de tout désorganiser. On prétend qu'on veut empêcher qu'un académicien n'appartienne à deux académies, et ce dans un temps où la matière éligible est ce que vous savez! On dit bien d'autres choses encore. Ne croyez-vous pas qu'il serait de notre devoir à nous deux qui ne sommes pas soupçonnés de faire de épigrammes, d'aller chez le Ministre et de lui en dire notre avis? Je vais demain à Passy pour l'enterrement de ce pauvre M. Delessert. Voulez-vous qu'à 4 h. ou 4 h. 1/2 j'aille chez vous pour de là aller chez le Ministre? ou si vous trouvez quelque chose de mieux, veuillez m'en faire part.

« Veuillez, etc.

« P^re^ Mérimée. »

2. Barth. St-Hilaire, *Victor Cousin, sa Vie et sa Correspondance*, I, 11, et *Lettres inédites de Mérimée*, p. LXVII.

3. Bibl. Mazarine, *loc. cit.*, VIII, 3. Dans cette lettre, Cousin donnait son appréciation sur les candidats à l'Académie française. Il qualifiait Doucet de « commis sans talent », auquel il préférait Feuillet « homme d'esprit, homme aimable », ou Autran « qui a de l'indépendance, quelque talent et le goût désintéressé des lettres. »

rasque en l'arrêtant lorsqu'il allait nommer Renan et en lui conseillant Mérimée? » Il est très probable que Mérimée ne connut pas ses intrigues, car il ne s'y serait pas prêté.

Dans le courant de cette année il fut envoyé à Londres pour l'Exposition, et il en rapporta un rapport sur *les applications de l'art à l'industrie* (ameublement et décoration).

Mérimée n'oubliait jamais ses amis : il recommandait Viollet-le-Duc à Ampère pour l'Académie des inscriptions par la lettre inédite suivante :

« Paris, 52 rue de Lille
15 octobre [1862].

« Mon cher ami,

« Magnin est mort [1], *Salute a noi*! Viollet-Leduc se met sur les rangs pour le remplacer. Tu le connais et tu sais tout ce qu'il a fait. Il me semble que l'Académie gagnerait beaucoup à prendre un homme d'esprit très au fait de la pratique des arts antiques dont les pédants raisonnent. Pour tout ce qui concerne les fouilles et l'appréciation de l'âge des monuments, nous n'avons personne qui en sache autant que lui. En outre pour tout ce qui concerne les Arts du Moyen Age, il est sans rival. Si tu es à Paris au moment de l'élection, je te recommande Viollet-le-Duc [2]. Le diable c'est que je crains que tu ne sois à Rome ou dans tout autre endroit chaud.

« Mille amitiés.

« Pr MÉRIMÉE. »

1. Le 8 octobre 1862. Cf. H. Wallon, *Notice sur la vie et les travaux de Ch. Magnin*, dans *Eloges académiques*. Paris, Hachette (1882), II, 61-140.
2. Ce fut M. de Slane qui fut élu, le 5 décembre 1862.

Cette année-là, il se retrouve à Compiègne avec Octave Feuillet qui écrit, au mois de novembre, à sa femme : « J'ai passé ma matinée chez Mérimée que j'ai trouvé au lit. J'ai fini par rompre l'enveloppe de glace dans laquelle il est comme cristallisé habituellement, et après trois quarts d'heure de causerie nous nous sommes quittés sur le pied d'une vraie cordialité. [1] »

Le 25 du même mois, il partait pour Cannes ; mais avant son départ il écrivait à Lebrun, son « cher confrère et plusieurs fois collègue ».

« Je crois vous avoir promis une petite drôlerie cosaque mais je ne vous ai pas pris en traître. Cela sera long et pas très gai, car on y empale du monde, on en écorche, et on en pend énormément [2]. »

Et il lui envoyait un « petit échantillon, qui est à peu près le 5e de la biographie » de Bogdan Chmielnicki [3]. L'article, lu à la Conférence du *Journal des savants* par B. St-Hilaire [4], eut beaucoup de succès, et Mérimée en envoya la suite de Cannes par l'intermédiaire du maréchal Vaillant [5].

L'Académie n'était pas le temple de la Concorde, et

1. Mme Octave Feuillet, *Quelques années de ma vie*. Paris. Calmann Lévy, 1899 [7e Edn], 8°, p. 299.

2. Bibl. Mazarine, *loc. cit.*, VIII, 3.

3. « Vous ferez observer au lecteur, disait-il à Lebrun dans la même lettre, qu'il faut prononcer Bogdan comme si c'était écrit *Bobbdane*, et Chmielnicki comme *bbmié'nitski*. Il suffit de 5 à 6 ans de séjour en Russie et en Pologne pour prononcer tellement quellement la lettre г. »

4. B. St-Hilaire à Cousin, lettre inédite du 28 novembre. Cf. *Lettres inédites*, p. LXXXVI.

5. *Bogdan* a paru dans le *Journal des Savants* de janvier à juillet 1863.

Mérimée s'intéressait vivement à ces discussions, qu'il suivait, même étant à Cannes.

Le 6 janvier 1863, il écrit à Lebrun :

« Je vois dans les journaux que notre confrère M. Laprade a eng..... Augier en vers un peu durs, et qu'Augier lui a répondu en prose un peu vive. Il est si difficile de faire des vers et de trouver des rimes qu'on devrait être moins susceptible à l'égard des poètes lorsqu'ils vous disent des sottises. Je suis sûr que notre confrère Laprade ne sait pas trop ce qu'il dit, et si j'avais été à Paris j'aurais conseillé à Augier de n'y pas faire attention. J'ai peur que cela ne s'envenime et que notre compagnie ne se change en un grenier à coups de poing [1]. »

Quelques jours après, c'est des élections académiques qu'il s'occupe :

« Cannes, 26 janvier 1863.

« Mon cher confrère et collègue,

« Mon docteur et M. Cousin m'ont persuadé que si je retournais à Paris je ferais aussitôt deux vacances l'une au Sénat l'autre à l'Académie. Le fait est que malgré la beauté de ce climat, je vais de rhume en rhume et chaque nouvelle reprise me donne des spasmes et des étouffements très douloureux. Je vais donc rester ici encore une quinzaine de jours et vous laisser discuter

1. Bibl. Mazarine, *loc. cit.*, VIII, 3. — De son côté, Cousin disait à Lebrun dans une lettre inédite du 22 janvier 1863 : « ...Quelle ignoble pièce que celle d'Augier, et quelle querelle que celle de ce triste personnage et de Laprade ! »

l'adresse sans vous proposer le plus petit amendement. Mais je voudrais bien avoir de votre obligeance quelques renseignements sur l'Académie qui m'intéresse encore plus que le temporel et même le spirituel du pape. Est-il vrai que dès que le prince de Broglie aura fait son discours l'Académie procédera aux 2 élections? Cela me paraît bien naturel. On a nommé le prince pour le consoler de la mort de sa femme; on attend qu'il se soit consolé de la mort de son fils pour faire les élections. Que fera-t-on s'il lui arrive encore un malheur de famille? Si ce qu'on me dit est vrai, c'est M. Dufaure que MM. les burgraves portent à la place de notre pauvre Chancelier. Je ne connais pas ses ouvrages et il n'est pas prince du S. Empire, mais il doit être bon catholique et cela me suffit. Notre confrère mon voisin de Cannes hausse un peu les épaules et dit qu'il ne pourrait pas faire autrement que de voter pour lui. Il aurait bien une autre combinaison, consistant à nommer l'archevêque de Paris [1],

1. « J'avais supplié mon cher et saint ami M. le cardinal Morlot, de se laisser nommer, il m'a obstinément refusé. Mais son successeur (*Darboy*) serait peut-être de meilleure composition. C'est un homme agréable à l'Empereur et dont je garantis la sagesse et la capacité. Il est très instruit, très lettré et bon écrivain. Il remplacerait parfaitement le pieux et vertueux M. Biot. » (Cousin à Lebrun, lettre inédite du 22 janvier 1863). Il revint à ce projet quelques années plus tard, et voici la réponse (inédite) que lui fit Mgr Darboy :

« *Archevêché* « Paris, le 22 novembre 1865.
de Paris

« Monsieur,

« Je suis profondément touché et reconnaissant de la communication dont vous avez bien voulu m'honorer dans votre visite d'hier et je vous prie d'agréer mes remerciements pour la généreuse initiative que vous

qui dit-il, sait le latin, à la place de M. Biot, et M. Troplong à la place de M. Pasquier. Mais il faudrait que cela se fît par un arrangement à l'amiable entre les burgraves et nous; d'ailleurs mon voisin avoue qu'il y a bien des burgraves qui ne voudraient pas entendre parler de M. Troplong. D'un autre côté, moi je ne me soucie pas du latin de l'archevêque et j'ai promis ma voix à Littré. Soyez assez bon, mon cher Confrère, pour me dire où en sont les choses, quand se feront les élections, et quels sont les candidats en faveur auprès de Messieurs.

« Veuillez encore me dire si vous avez besoin de cosaque ? J'en ai une tartine toute prête et que sur un mot de vous j'expédierai au maréchal.

« Adieu, mon cher Confrère. Veuillez présenter mes

avez prise en ma faveur, au sujet de la place que M. Dupin laisse vacante à l'Académie française

« En vous exprimant de vive voix mes sentiments, Monsieur, j'ai eu l'honneur et le regret de vous dire, tout de suite et sans la moindre hésitation, que je ne croyais pas pouvoir entrer dans vos vues. Vous avez gracieusement insisté, Monsieur, pour que je voulusse réfléchir encore à votre proposition, avant de la repousser définitivement. C'est ce que j'ai fait, et, je ne suis parvenu qu'à m'affermir dans la résolution que je vous ai manifestée, dès le premier mot de notre entretien d'hier.

« Je regarde comme convenable et nécessaire de vous en informer sans retard, afin que vos sympathies et votre suffrage, qui sont d'un si grand poids au sein de l'Académie, se portent sur un candidat plus méritant et plus courageux, et que vous n'engagiez pas vos honorables collègues dans une voie où je ne pourrais pas les suivre.

« Quoi qu'il en soit, je ne perdrai jamais le souvenir de votre indulgente appréciation et de votre démarche si courtoise. Je ne deviendrai point votre collègue, Monsieur, mais je resterai le fidèle admirateur de votre grand talent et votre obligé serviteur.

« Veuillez, Monsieur, agréer l'hommage de mes meilleurs sentiments de respect affectueux et dévoué,

« † G. archev. de Paris. »

respectueux hommages à Mme Lebrun et agréer l'expression de tous mes sentiments bien dévoués.

« Pr MÉRIMÉE.

« Cousin a dîné hier avec moi. Il est admirablement fort, pétulant, gai et de bonne humeur. Ce pays-ci lui réussit admirablement. Lorsque vous verrez M. Troplong veuillez me rappeler à son souvenir et lui dire que sans la défense très expresse de la faculté je serais au Luxembourg à tousser. »

Il tenait à l'élection de Littré : il y revenait encore dans la lettre qu'il adressait à Lebrun le 13 février 1863 :

« Je vote aussi pour M. Littré à qui j'ai demandé s'il irait voir S. M. Il m'a répondu qu'il n'avait nullement l'intention d'imiter M. Berryer. Je déplore comme vous la candidature de M. Dufaure, mais il faudrait lui trouver un rival. Les archevêques de M. Cousin ne me vont guère mieux. Je n'aurais pas d'objections contre M. Henri Martin, mais ce n'est pas un grand nom et nous ne sommes pas les plus forts. Cousin ne se soucie pas de contribuer à l'élection de M. Dufaure, et probablement restera ici, où il se porte à merveille, est gai comme un pinson et devient gras comme un moine. Je n'engraisse pas moi, et je ne suis guère vaillant. Je respire fort inégalement. Hier j'étais comme une carpe hors de l'eau, aujourd'hui je vais un peu mieux. Mais je crains de vous laisser bientôt le chagrin et la difficulté de me trouver un successeur. Pour Dieu, faites en sorte que le R. P. Jésuite qui fera mon éloge ne m'échine pas trop. »

« M. Billaut a été très habile et éloquent, mais Jules Favre a été aussi très brillant; je parle de son discours sur les affaires de Rome. Je trouve que les communiqués et les avertissements de M. de Persigny sont un peu trop saccadés et brusques. Quand on a fait des concessions, il faut avoir le courage d'en subir les conséquences. Il est impossible de les retirer. Peut-être eût-il mieux valu ne pas les faire. Mais il n'y a rien qui nuise plus aux gouvernements que ces tâtonnements, ces coups de caveçon irréfléchis, entremêlés de faiblesses désespérantes. Ici nous sommes tout à fait sous la domination des Jésuites, qui sont admirablement organisés et disciplinés, favorisés par les autorités et la niaiserie des badauds.

« Adieu mon cher Confrère et collègue, veuillez dire à M. Littré que j'irai voter pour lui parce que son catholicisme me plaît. Présentez mes hommages à Mme Lebrun et agréez l'expression de tous mes sentiments bien dévoués.

« Pr M. »

Ces préoccupations ne le distrayaient pas de Chmielnicki, à propos duquel il avait avec Lebrun une correspondance active dont voici un échantillon :

« Vous m'avez demandé de la copie pour le commencement du mois prochain, mais vous ne savez pas combien il est difficile de travailler ici. Je crains bien de ne pouvoir vous remettre quelque chose d'un peu raboté que vers le milieu du mois prochain... Depuis 2 jours que je suis ici j'ai écrit quelques pages. Tous les matins et tous les soirs je m'extermine pour vous... Veuillez me dire quelle est la plus longue limite de temps que vous m'accordez. Ajoutez à cela que je suis menacé peut-être

d'avoir le ministère des Cultes, car tout le monde, excepté le maître de la maison, dit que c'est mon fait. Nous ne savons d'ailleurs les nouvelles ici que lorsque vous voulez bien nous dire ce qui se fait à Fontainebleau...

« Réjouissez-vous, Chmielnicki mourra dans le prochain article. » [1]

C'est à Compiègne que nous le retrouvons six mois plus tard, lorsqu'il écrit, le 5 décembre 1863, à la princesse Julie : « Vous ne sauriez vous figurer, Madame, tout ce que ces charades de Compiègne m'ont fait endurer de maux. En écrivant ces turpitudes je pensais à ce chansonnier allemand qui composait des chansons immorales pour gagner de quoi enterrer sa femme. Voilà en quelle disposition d'esprit je me trouvais. Ce qui m'a amusé, c'est la troupe des comédiens et les spectateurs [2]. »

Et, cependant, il s'occupe toujours des élections académiques, de concert avec Cousin quoiqu'ils diffèrent souvent d'avis [3].

L'un des concurrents, Léonce de Lavergne écrit à Victor Cousin, le 12 décembre 1863, en lui envoyant *Les assemblées provinciales sous Louis XVI* : « J'aurai probablement à solliciter votre voix pour l'Académie française. Plusieurs de vos plus illustres confrères, M. Villemain, M. Guizot, M. le duc de Broglie, M. le duc de Noailles, M. Dupin, veulent bien m'encourager très sérieusement à me mettre sur les rangs. Quelques personnes se considèrent encore comme engagées à

1. Lettre inédite du 23 juin 1863 (château de Fontainebleau).
2. *Revue de Paris*, loc. cit., p. 17.
3. Cf. lettres inédites de Cousin à M. de Falloux de 1861 à 1864.

M. Autran, mais M. Berryer m'a dit que Mgr l'évêque d'Orléans n'était pas de cet avis et qu'il aimait mieux se porter sur moi. S'il en est ainsi, les chances paraissent à peu près certaines, surtout si vous voulez bien vous joindre à vos amis... J'écris à Mme Hollond en lui envoyant mon livre... Je n'écris pas à Mérimée, je pense qu'il est ici. J'irai frapper à sa porte un de ces matins, mais malgré nos très anciennes et très amicales relations, je ne compte pas sur sa voix [1]. On dit que ce côté de l'Académie porte toujours M. Camille Doucet [2]. »

C'est probablement à cette lutte académique que se rapporte ce passage suivant d'une lettre de Ste-Beuve que notre confrère M. Troubat n'a pu nous expliquer : « Je me permets de revenir sur ma conversation avec Mérimée. Je vous supplie, Princesse de ne pas conclure si vite. Je ne lui ai rien demandé de positif, n'ayant pas qualité pour cela. Je l'ai questionné, il m'a donné son avis; je vous le dirai en détail. Encore une fois, je vous en supplie, ne concluez pas, Princesse, avec cette rigueur sur des amis [3]. »

Mérimée, à cette date, a encore bien d'autres tourments : le souci de ramener à l'Empire Monsieur Thiers

1. Il se rencontrait assez souvent dans le monde avec lui. Dans une lettre sd. à Ampère, on lit : « J'ai dîné un de ces jours à côté de Mérimée, chez M. de Kergorlay, il est toujours le même et malgré ses cheveux plus que gris, sa santé paraît toujours aussi vigoureuse, du moins si j'en crois sa conversation. »

2. Lettre inédite. — Dès le 8 décembre 1863, il avait envoyé le même volume à Ampère et lui avait parlé de sa candidature. « On commence à voir que ni l'un ni l'autre de ces deux candidats ne peut réunir les deux fractions, et on me fait l'honneur de songer à moi afin d'éviter le candidat quelconque proposé par le gouvernement... »

3. *Lettres à la Princesse*. Paris. Lévy, 1873 [5e édn], p. 88.

et le philosophe Victor Cousin [1]. Il échoua pour le premier, mais fut plus heureux avec le second. L'élection de M. Thiers, en 1863, fut le début des démarches actives de Mérimée auprès de son illustre ami. Ils avaient des amis communs, Barthélemy St-Hilaire [2] et Mignet [3], etc., qui, pas plus que l'historien du *Consulat*, ne voulurent se rallier.

Cousin, lui, fut attaché par la création — flatterie qui lui fut sensible — de la rue Victor-Cousin, lorsque Mérimée eût appris à Napoléon III le don, que projetait le traducteur de Platon, de sa bibliothèque à l'Université. Il ne dédaignait pas de donner des conseils, et recevait des lettres comme celle-ci [4], écrite par un familier des Tuileries :

« Monsieur et illustre maître,

« Un grand honneur pour moi c'est d'avoir mérité votre lettre, et un vrai bonheur, c'est de l'avoir reçue. Quand on a fait son devoir, je ne connais pas de plus noble récompense que le suffrage des hommes qui, comme vous, représentent l'intelligence et la conscience du pays. Je vous remercie également de vos conseils qui portent en eux un tel caractère de loyauté et de désinté-

1. Cf. nos *Lettres inédites de Prosper Mérimée*, passim.

2. *Id.*, p. LXXXV.

3. Dans la vente d'autographes du comte de B..., le 18 avril 1887, figurait sous le n° 90 une lettre de remerciement de Mignet à Mérimée pour des renseignements sur des familles italiennes. Il nous a été indiqué aussi un billet inédit sd.(1er décembre) de Mignet, accompagnant un passeport [pour le voyage en Angleterre de 1852 ?]

4. Orig. à la Bibl. V. Cousin.

ressement qu'ils peuvent être donnés et honorés publiquement. Vous connaissez mes sentiments. J'appartiens à l'Empire; mon dévouement et ma reconnaissance sont acquis à l'Empereur dont j'ai vu de près les bonnes intentions et la haute prévoyance. Il suffirait qu'il fût éclairé pour qu'il fît tout ce qui est nécessaire et juste. Ce qui lui manque, ce n'est en aucune façon, de ne pas vouloir, c'est de ne pas savoir. Je regrette beaucoup que M. Mérimée ne soit pas à Paris en ce moment. Il est écouté et son esprit si ferme et si clairvoyant pourrait insinuer de bonnes vérités. Quant à moi, je continuerai ma tâche, et en disant tout haut ce que tant d'autres disent tout bas, je finirai peut-être par être entendu.

« J'ai hâte de vous voir de retour à la Sorbonne. Nous avons besoin d'être près de vos conseils et des nobles inspirations de votre patriotisme, mais il y a des esprits qui pénètrent à travers le temps et la distance.

« Croyez, Monsieur et illustre maître, à mon respectueux et sincère dévouement.

« N. DE LA GUÉRONNIÈRE.

« 28 décembre [1863]. »

Le rôle politique de Mérimée a peut-être été plus grand qu'on ne le pense : on en peut juger par ses lettres à Panizzi et à Victor Cousin, et cette phrase d'Eugène Despois : « Quant à la politique, on pense bien que c'est le moindre de ses soucis, même quand il est devenu un homme d'État [1], » n'est pas sans étonner,

1. Eug. Despois, *La Littérature sous le second Empire* : P. Mérimée, dans *Revue politique et littéraire*, 20 décembre 1873, p. 583, col. 1, *in fine*.

même lorsque l'on sait qu'elle fut écrite en 1873 avant la publication des *Lettres à Panizzi*.

Sur ces entrefaites, l'on réorganisa la Commission chargée de publier la *Correspondance de Napoléon Ier*, et Lebrun fut prié de demander la collaboration de Cousin. Il lui écrivit le 24 janvier 1864 [1].

La réponse [2], négative, de Cousin est datée du 27.

« Mon cher Lebrun,

« Mérimée m'avait déjà communiqué la très honorable proposition qui m'est faite, en pressentant bien ma réponse, comme vous la pressentez vous-même. Elle n'est que trop fondée. Au mois d'août dernier, pendant ces chaleurs caniculaires, en faisant de grands efforts pour déchiffrer les indéchiffrables lettres de Mazarin qui sont aux archives des affaires étrangères, j'ai eu un petit épanchement de sang à l'œil dont toute l'habileté de M. Desmarres n'a pu venir à bout; et, pendant qu'Andral me renvoyait à Cannes, pour mon larynx, Desmarres m'y pousse d'assez bonne heure pour me séparer des mss. Il n'a pas même voulu me laisser aller à Rome pendant l'hiver parce que je lui ai confessé que je n'irais pas pour voir Mgr de Mérode, mais les Stanze du Vatican et surtout les mss. de la Bibl. Barberini qui garde sous clefs les dépêches de monsignore Giulo Mazarini, politique qui serait aujourd'hui bien nécessaire à Rome, mais que Rome aurait encore la sottise de laisser partir, comme elle

1. Nous avons publié cette lettre dans nos *Lettres inédites de Mérimée*, p. LXXIII.

2. Copie à la Bibl. Cousin et à la Bibl. Mazarine, *loc. cit.*, XI, 6. Nous n'avons pas vu l'original dans les deux dossiers dont nous avons pu prendre connaissance à cette bibliothèque.

fit autrefois. J'ai interrompu l'impression de ma nouvelle édition de Proclus... Je n'écris pas, je me contente de rêver. Mais à quoi pensez-vous que je rêve, mon cher Lebrun? Je rêve à mon pays, à la curieuse et intéressante situation nouvelle que les élections de M. de Persigny nous ont faite; et par quels moyens, des difficultés mêmes que lui suscite la formidable coalition qui s'élève, un homme prudent et résolu peut tirer l'affermissement de sa dynastie, c'est-à-dire l'établissement du gouvernement qui convient à la France. Voilà le sujet des rêveries du vieux patriote et pendant mes promenades solitaires de midi à 4 heures, savez-vous quel est mon interlocuteur invisible, celui à qui j'adresse les discours que j'enfante, celui que je tâche de persuader? Ce personnage absent et toujours présent, c'est l'Empereur et je vous assure que je lui refais le discours de Thiers [1] en des termes et avec des variantes qui pourraient le rendre en grande partie acceptable. D'abord je me sépare de Thiers sur le gouvernement parlementaire; je n'en veux pas, je suis convaincu que le gouvernement mènerait l'Empire où il a mené la Restauration et la Maison d'Orléans, et je dis avec M. Ollivier: il faut que l'Empereur gouverne. Mais d'un autre côté, je demande à un esprit aussi éclairé si sérieusement et de bonne foi il croit pouvoir enchaîner la France à la Constitution de l'an VII, cette constitution qui est de M. Sieyès encore plus que de Napoléon, à laquelle personne n'a fait attention, qui a vu l'Empire passer sur sa tête sans jamais l'avertir, l'arrêter, sans jamais le servir, n'étant ni un aiguillon, ni un frein, ni un con-

1. Probablement le Discours *sur les libertés nécessaires* prononcé le 11 janvier (*Discours parlementaires de M. Thiers*, p. p. A. Calmon, t. IX. 355-405).

trepoids, n'étant rien enfin et laissant l'Empereur livré à lui-même dans la solitude, à l'emportement de son génie bien moins politique que militaire. Entre ces deux gouvernements-là, qui sont, après tout, la dictature et la République, est la Monarchie constitutionnelle, le vrai gouvernement de l'Europe et de la France au XIXe siècle. Ce n'est pas vers le Ier Empire, c'est vers celui de 1815 que dans mes rêveries je voudrais tourner la pensée de l'Empereur... Telle est la couleur de mes pensées, et si l'Empereur les connaissait, j'ai la confiance que retournant une parole trop flatteuse, il vous dirait, malgré les dissidences qu'il *est bien pour moi*, et j'en serais honoré, touché, charmé et reconnaissant. »

De son côté, Sainte-Beuve, écrivait à Lebrun le 31 janvier : « J'avais déjà plus que l'avant-goût de la réponse de Cousin par Mérimée. » Lebrun qui avait communiqué la lettre de Cousin au prince Napoléon en avait reçu cette réponse, le 3 février :

« Je suis d'accord sur plusieurs points avec l'illustre M. Cousin, et cela me fait bien vivement regretter qu'il n'ait pas pu accepter de faire partie de la commission chargée de publier la correspondance de mon oncle [1]. »

Pendant ce temps, Mérimée s'occupait aussi de ses amis : il entamait des négociations pour que le *Maître Guérin* d'Emile Augier fût joué au Théâtre Français, et il en rendait compte à l'auteur en ces termes :

« 18 sept. au soir [1864].

« Mon cher ami,

« M. A. ne donnera pas sa pièce au Gymnase. » Voilà

1. Bibl. Mazarine, *loc. cit.*, VIII, 3.

le résumé de la conversation. Il ajoute « si M. T. n'a pas mis dans l'affaire la bonne grâce que j'aurais désirée, qu'on s'en plaigne à moi. Je serai toujours charmé de montrer à M. A. toute l'amitié que j'ai pour lui, mais qu'il ne me rende pas moi, ni le Théâtre français, responsable de manquer de formes où je ne suis pour rien. Tout ce qu'il sera possible de faire pour témoigner à M. A. le cas que je fais de son talent et de sa personne, tous les dédommagements matériels que je pourrai lui offrir, je les lui donnerai, mais qu'il ne me demande pas de manquer aux règlements que je dois faire observer ». J'ai parlé de la question générale, de la liberté des théâtres, et il est assez près de notre manière de voir, mais il dit toujours que pour un ami et dans un cas particulier il ne peut enfreindre le décret de Moscou. Comment un ministre peut-il demander une subvention pour le Théâtre français, lorsqu'il ôte à ce théâtre les avantages que lui donne une loi existante, lorsqu'il permet aux auteurs applaudis d'aller porter leurs ouvrages ailleurs ?

« Tout s'est passé exactement comme je l'avais prévu. Ses objections ont été celles que je vous faisais et que vous feriez peut-être si vous étiez ministre. Je crois que vous feriez bien de le voir, car il m'a témoigné la surprise que vous prissiez un ambassadeur pour communiquer avec lui. Mais je ne crois pas que vous en obteniez rien.

« Et voilà. Je serai à Paris très probablement jeudi prochain.

« T. à v.
« Pr M. »

Maître Guérin fut représenté au Théâtre Français le 29 octobre.

Mérimée apprit le succès de la pièce en Espagne; il écrivit aussitôt à un de ses amis (Charles Giraud?) :

« Madrid, 6 novembre 1864.

« Mon cher ami,

« Je savais déjà par les journaux le triomphe de notre ami. Je lui ai écrit avant hier, mais faute de savoir son adresse, j'ai envoyé ma lettre à l'Institut. D'après ce que vous me dites c'est un bon et solide succès. J'avais bonne, très bonne opinion de l'ouvrage, mais mauvaise du public; je craignais les dévots et les honnêtes gens. Heureusement ils sont en minorité à ce qu'il paraît... [1]

« Je suis ici pour 8 jours encore. Nous avons eu un temps affreux et des malades nous ont retenus à Carabanchel plus que nous ne voulions. Jusqu'à présent je ne me suis pas porté trop mal à quelques rhumes près. Probablement je serai à Cannes le 20 de ce mois si les inondations n'ont pas détruit tous les chemins de fer. Après 10 jours de pluie nous avons aujourd'hui un temps de juin. [Tout est dans l'agitation pour les élections. Les progressistes, c'est-à-dire les rouges s'abstiennent. L'union libérale, c.-à-d. Mr Thiers et ses amis minent en dessous Narvaez et, s'ils le culbutent, ils seront pendus par la République qui a beaucoup plus de partisans ici qu'on ne le croit, sans parler de 15.000 français, bottiers, perruquiers, cuisiniers, etc., la fleur des drôles qui un jour d'émeute se distinguent entre tous [2].]

« Cette charmante personne que Penguilly admirait a

1. *Ici neuf lignes relatives à un buste* « à longs cheveux. »

2. Tout ce passage a été publié dans nos *Lettres inédites de P. M.*, p. 144, à la note.

disparu. Elle avait donné du chloroforme à sa tante et essayé d'étrangler un petit enfant. C'était d'ailleurs la plus douce créature et la meilleure dans la position horizontale. Je la regrette beaucoup... Tout le monde parle ici comme Mlle Léontine. Adieu, mon cher ami, je vous souhaite santé et prospérité. Veuillez me mettre aux pieds de la princesse Mathilde et dire à Augier combien je suis content.

« T. à v.
« P. M. »

Lorsque Mérimée revint en France, il fut, un moment, question de lui pour succéder à Mocquard [1]; mais, à sa grande joie, cela ne se réalisa pas, et il put rester tranquillement à Cannes, d'où il allait rendre visite au Dr Maure [2].

Au mois d'avril 1865, Mérimée écrivait à Jenny Dacquin :

« Voilà votre ami Paradol académicien par la volonté des burgraves, qui, à cet effet, ont obligé le pauvre duc de Broglie à revenir à Paris malgré sa goutte et ses 80 ans Ce sera une séance curieuse; Ampère [3] a fait une histoire de César très mauvaise, et en vers par dessus le marché; vous comprenez bien toutes les allusions que M. Paradol trouvera à l'occasion de cette œuvre, oubliée aujourd'hui de tous, excepté des burgraves. Jules Janin est resté à la porte, ainsi que mon ami Autran, qui étant Marseillais

1. *Lettres à Panizzi*, II, 71 [24 décembre 1864].

2. Je trouve cette mention dans un ms. inédit. (fol. 135 vo) de la Bibl. Victor Cousin, *Notes et Documents sur le Dr Maure* : « Cette semaine, M. Prosper Mérimée, sénateur, profitant d'une de nos belles journées d'hiver est venu passer quelques heures à Grasse chez son ami M. le Dr Maure. »

3. Ampère était mort en 1864.

pour tout potage, a voulu se faire clérical et a été abandonné par ses amis religieux... [1] »

Du reste, il continuait à s'occuper d'archéologie, et il s'empressait de signaler à ses amis ou confrères les inscriptions qu'il rencontrait.

Il envoyait, par exemple, à M. Léon Renier [2] l'inscription suivante :

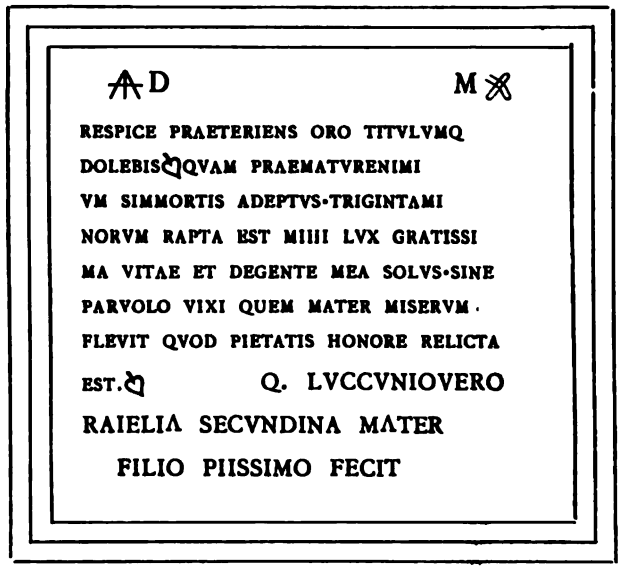

Trouvée entre Mougin et le Castellaras, route de Cannes à Grasse, Alpes-Maritimes, aujourd'hui encastrée dans la façade de l'église du Castellaras, avril 1865.

1. *Lettres à une inconnue*, II, 262 [14 avril 1865].

2. M. Edouard Renier, son fils, nous a fait, gracieusement, don de la copie originale, du 5 mai 1865.

Mérimée continuait toujours ses démarches pour gagner Cousin à l'Empire, et il profitait des moindres occasions pour satisfaire la vanité du philosophe. Lorsque parut la *Jeunesse de Mazarin*, Damas-Hinard reçut la lettre suivante de Mérimée :

« Mardi, 9 mai [1865].

« Cher Monsieur,

« Hier S. M. m'a témoigné le désir de lire le dernier volume de M. Cousin. Je lui ai dit la chose, et ce matin il m'envoie la *Jeunesse de Mazarin*, que je vous prie de vouloir bien mettre aux pieds de S. M. avec les hommages de l'auteur [1].

« Par la même occasion je vous envoie le procès du jeune Alexis, non celui de Corydon, mais le fils de Pierre le Grand, qui le trouva si bête qu'il le fit mourir. J'espère que quelque jugement que vous portiez sur l'auteur, vous ne recourrez pas à de telles extrémités à son égard.

» Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de tous mes sentiments dévoués.

« Pr MÉRIMÉE. »

Et, le même jour, cette lettre de Cousin :

« Sorbonne, 9 mai.

« Monsieur,

« Monsieur Mérimée me dit que S. M. l'Impératrice a daigné montrer le gracieux désir de connaître la *Jeunesse de Mazarin*. Je m'empresse de l'adresser à Sa Majesté,

1. L'Empereur écrivit à ce sujet une lettre à Cousin le 20 juin. Cf. *Lettres inédites*, p. LXXVI.

avec le regret de n'avoir pas le temps de donner à cet exemplaire un vêtement moins indigne des mains qui le recevront. J'y joins du moins mes plus sincères et mes plus respectueux hommages.

« Agréez, Monsieur, la nouvelle assurance des sentimens que vous me connaissez pour vous depuis longtemps.

« V. COUSIN. »

Au mois de septembre, M. Duruy voulut faire faire un rapport sur les beaux-arts, et il en parla à Mérimée, « tout naturellement choisi comme sénateur académicien ». Mais Mérimée, « qui a peu de goût pour les idées générales », voulait se borner à de simples notes [1], aussi l'affaire n'aboutit pas.

L'année 1865 se termina par un deuil : la mort de son ami Bixio [2].

En 1866 les luttes académiques furent vives. « Entre M. Henri Martin, M. Cuvillier Fleury et M. de Champagny, écrivait Mérimée à sa confidente habituelle, on ne sait trop que faire. Cependant le dernier est un peu trop clérical pour moi, et je lui en veux, de plus, pour avoir écrit sur l'histoire romaine, en style de feuilleton. Il paraît que c'est M. Guizot qui règne. Il veut nous faire avaler tout le Journal des Débats... [3]

On fut bientôt distrait par des événements plus graves : la guerre entre l'Autriche et la Prusse [4], qui devait avoir de si tristes conséquences pour nous. Nous nous faisions,

1. Sᵗᵉ-Beuve, *Lettres à la princesse*, p. 173 [11 septembre].
2. *Lettres à Panizzi*, II, 161 [27 décembre].
3. *Lettres à une inconnue*, II, 287 [9 avril 1866].
4. *Lettres à Panizzi*, II, 200-223.

hélas! des illusions sur les deux adversaires. Mérimée écrivait, le 12 juin, à Mme Przedzieçka : « Nos militaires paraissent avoir une très bonne opinion de l'armée autrichienne et très médiocre des Prussiens [1] », sans se douter que les événements allaient donner un cruel démenti à ces appréciations.

Le reste de l'année se passa entre S.-Cloud et Biarritz. A son retour, Mérimée écrivait à M. de Witte :

« Mercredi soir [24 octobre 1866].

« Paris, 52 rue de Lille.

« Mon cher ami,

« Je suis à Paris depuis deux jours. J'ai reçu votre lettre à Biarritz [2] où j'ai passé le mois de septembre et une partie de celui-ci. J'ai montré à l'Empereur votre lettre et l'ai prêché, mais je crains bien de ne pas obtenir grand'chose. Les fusils à aiguille vont coûter tant d'argent qu'il n'en restera plus pour les pierres gravées. Cependant je compte bien revenir à la charge. Je vais écrire à M. Duruy et voir M. de Nieuwerkerke. Un des inconvénients et c'est le moindre, consiste dans l'organisation de nos richesses archéologiques, partagées entre deux départements ministériels. Le Ministre de l'Instruction publique ne se soucie pas autrement d'enrichir le Louvre, ni la maison de l'Empereur la Bibliothèque. Les Italiens

1. *Lettres à une autre inconnue.*

2. Il était parti de Paris le 1er septembre. Le 31 août, Ste-Beuve écrivait à la princesse Mathilde : « Je ne suis allé qu'à mon Académie, qui est déserte. Mérimée, pourtant, y était hier, revenant de S.-Cloud et partant pour Biarritz. » (*Lettres à la princesse*, p. 237.) Il rentra à Paris le 22. Cf. *Lettres à Panizzi*, II, 243.

disent que *tutto il mundo e paese*. Je crois que la collection Blacas ne trouvera pas en Europe d'acheteur en bloc. Le Musée Britannique [1], qui n'a plus Panizzi, ne pourra obtenir quinze cent mille francs. Je ne crois pas que la Russie les donne non plus, toujours à cause des fusils à aiguille. Je ne vois que M. de Bismarck qui pourrait appliquer à cette acquisition l'argent des Juifs de Francfort, mais il a encore bien des affaires. Croyez-vous qu'il fût possible d'obtenir de la famille qu'on vendît à la France certaines parties de la collection, les pierres gravées par exemple ou les bijoux ? Cela rendrait la négociation un peu moins difficile.

« Adieu, mon cher ami, veuillez présenter mes hommages à Madame de Witte. Je vous écris au lieu d'aller vous voir, parce qu'à mon ancien asthme se joint un rhume, qui me tient au coin du feu.

« Mille amitiés,

« Pr MÉRIMÉE. »

Il avait profité de ses vacances à Biarritz pour écrire *la Chambre Bleue*. Il en envoya à l'Impératrice le manuscrit, accompagné d'une lettre [2] datée du 30 octobre 1866, et d'« un petit porte timbre-poste, choisi par M. Panizzi, en cuir *vert* sur lequel était imprimé un *E*. » Il ajoutait :

« Je pars pour Cannes, où si Votre Majesté m'y autorise, je jetterai la première pierre de la villa qu'elle y doit bâtir [3]. »

1. Ce fut cependant le British Museum qui l'acquit. Cf. *Lettres à Panizzi*, II, 257 [29 novembre].

2. Publ. par J. Claretie, *L'Empire, les Bonaparte et la Cour* (Paris, Dentu, 1871, 12), p. 165-6.

3. Il semble que Mérimée aurait voulu emmener à Cannes, auprès de lui, toutes ses amitiés. On lit dans le *Journal des Goncourt*, à la date du

En partant pour Cannes, et en cherchant un appartement pour Cousin [1], Mérimée ne se doutait pas que trois mois après son ami rendrait le dernier soupir entre ses bras [2].

Le premier moment de l'émotion passé, Mérimée reprit ses occupations. Il signalait à M. de Witte une inscription grecque [3] :

« Cannes, 27 janvier [1867].

« Mon cher ami.

« On a trouvé à Antibes il y a peu de temps une inscription grecque assez drolette. Elle forme deux hexamètres et est divisée en 4 lignes, comme suit :

Τέρπων εἰμι Θεάς θεράπων
σεμνῆς Ἀφροδίτης
Τοῖς δὲ καταστήσασι Κύπρις
Χάριν ἀνταποδόιη (sic) [4] pas d'ω ni d'iota souscrit.

17 septembre 1865 (II, 304) : « Mérimée vient faire visite à S. Gratien [*chez la princesse Mathilde*] ...Comme il désire faire acheter à la princesse une villa à Cannes, il en a apporté les dessins faits par lui... »

1. Cf. *Lettres inédites*, p. 184 ssq.

2. Sur la mort de Cousin, cf. *Lettres inédites*, etc.

3. Sur cette inscription, cf. *Congrès scientifique de France*, 33e session, Nice, décembre 1866, 2e partie, p. 255-6; Froehner, *La Vénus d'Antibes*, dans *Revue archéologique*, 1867 [Nouv. Série XV], p. 360-3 et L. Heuzey, *La pierre sacrée d'Antipolis*, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, XXXV (1874), p. 99-103 [avec fac-sim.]. En voici la reproduction figurée :

ΤΕΡΠΩΝΕΙΜΙΘΕΑΣΘΕΡΑΠΩΝ
ΣΕΜΝΗΣΑΦΡΟΔΙΤΗΣ
ΤΟΙΣΔΕΚΑΤΑΣΤΗΣΑΣ ΙΚΥΠΡΙΣ
ΧΑΡΙΝΑΝΤΑΠΟΔΟΙΗ

4. Voici la traduction qu'en donne Froehner : « Je suis Terpon, serviteur de l'auguste déesse Aphrodite, que Cypris récompense de sa faveur ceux qui m'ont placé ici. »

« Les N sont ainsi faits : ⌐', l'υ de κύπρις V, les sigma ξ — le Φ Φ. Cela me semble vieux, peut-être est-ce antérieur à l'Empire. Mais ici point de bouquins, et pas même de dictionnaire grec.

« Terpon est un nom propre [1]. Etait-il curé d'Antibes [2], et ses parroissiens lui ayant élevé une statue, prie-t-il Vénus de les préserver de la siphylis? ou bien ne s'agirait-il pas plutôt d'un personnage mythologique, d'un suivant de Vénus? à qui on aurait élevé une statue ou un ἀνάθημα dans un temple de Vénus.

« J'ai souvenance d'avoir vu sur un vase grec, je crois, une Vénus avec des génies qui l'accompagnaient dont un s'appelait Terpon. Vous savez assurément s'il existe quelque chose de semblable. Eclairez-moi mon cher ami et dites moi votre opinion.

« Dites moi aussi ce qu'il faut penser d'une mauvaise affaire où serait engagé l'rs Lenormant à propos de cette insurrection de Créte?

« Je suis tout souffreteux et plus poussif que jamais malgré le plus beau temps du monde.

« Veuillez présenter mes hommages à Madame de Witte et croire à tous mes sentiments de vieille amitié.

« Pr MÉRIMÉE. »

Puis il eut à s'occuper du buste de Cousin [3], à propos

1. D'après Froehner, *Terpon* serait « un surnom ou forme secondaire du dieu Eros. »

2. « C'est le curé d'un temple de Vénus qui dit aux dévots que la déesse leur saura gré de ce qu'ils ont fait pour leur curé. En changeant le nom du saint, cette inscription peut être à l'usage de tous les curés. » (*Lettre à la princesse Julie* du 18 janvier 1867, dans *Revue de Paris*, loc. cit., p. 259).

3. Lettres à B. St-Hilaire, dans *Lettres inédites*.

duquel il eut bien des lettres à écrire, bien des démarches à faire. Aussitôt rentré à Paris, il s'adressait à Damas-Hinard [1] pour activer les formalités.

Bientôt, il avait un nouveau deuil, la mort de Mme de Boigne : « C'est une grande perte pour moi, écrivait-il à Mme Przedziecka [2]. C'était le dernier reste d'une société qui n'existe plus et qui ne se renouvellera pas, une femme d'infiniment d'esprit et de bon sens [3], qui de plus m'aimait beaucoup [4]. Mes vieux amis meurent et je n'en ai plus de jeunes. »

1. Lettres inédites, dont l'une sans date de mois, en notre possession.

2. *Lettres à une autre inconnue*, p. 103 [21 mai 1867].

3. Il faisait quelquefois des lectures chez elle. Guizot écrivait le 26 novembre 1865 à Mme Lenormant : « J'ai regretté de ne pas assister à la lecture de Mérimée chez Mme de Boigne. Il a toutes les qualités de ses opinions et point leurs défauts. » (*Les années de retraites de M. Guizot. Lettres à M. et Mme Charles Lenormant.* — Paris, Hachette, 1902, 16, p. 248). Il s'agit sans doute de la lecture des *Apparitions* de Tourguéneff qui ont paru dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 juin 1866.

4. Mérimée allait assez souvent chez elle à Trouville. C'est de ce pays qu'est datée une lettre de Mme de Boigne, où il est question de Mérimée, que nous avons trouvée dans les papiers d'Ampère. Il nous semble intéressant de la reproduire :

« Trouville/Mer (Calvados).
« Vendredi 17 avril.

« En voyant la mer si hostile, Monsieur, j'ai un grand remords de vous avoir épouvanté de l'avenue de Mme de Chastenay; car au fond c'est l'effroi de cette perspective qui vous a fait jeter tête baissée dans les bras de ma belle voisine, très peu accorte en ce moment. Le pauvre M. Mérimée que vous auriez dû rencontrer sur la jetée du Hâvre ne s'est pas montré aussi impassible que vous à son courroux, et nous est arrivé dans un état pitoyable après une traversée de près de deux heures, la plus mauvaise certainement de l'année : aussi a-t-il repris le chemin de Lisieux, et toutes les *avenues* du monde l'attendraient sur la route qu'il ne se rendrait pas à Cherbourg par mer.

« Voilà un bien beau temps qui se fait pour la traversée de la reine d'Angleterre. Je suppose que l'enthousiasme en profitera : hier ici, après

Il avait bien d'autres soucis.

L'Empereur commençait à changer sa politique intérieure et Mérimée ne voyait pas ce changement sans inquiétude, car il désapprouvait la politique libérale. « Conseiller sceptique de l'impératice, dit A. Houssaye, il ne voyait que des nuages, tant il avait de nuées sur le front. [1] » A une soirée de la princesse Mathilde, il disait maussadement, voyant danser le prince impérial, qu'*un prince ne devrait apprendre qu'à faire des armes* [2]. Il prévoyait la fin du régime, et faisait part de ses craintes à ses correspondantes : « Il me semble, écrivait-il à la princesse Julie, qu'on prend le plus mauvais moment pour donner des libertés beaucoup trop étendues, et bien supérieures à celles que ce pays-ci peut supporter. M. Thiers nous a menacés du danger de tomber au rang de puissance de 3e ordre, mais je crains que nous ne tombions plus bas encore. [3] » Et deux ans après, à la même : « Il me paraît prouvé que ce pays-ci est indigne de la liberté et qu'il ne peut supporter le despotisme. Je le vois s'en allant à tous les diables. [4] »

le *Te Deum*, on a joué dans l'église le *God Save the Queen*, cela aurait paru un peu étrange si le Prince Murat n'avait autorisé cette innovation en sa présence.

« Je me suis acquittée de tous vos messages et je suis chargée de réponses fort reconnaissantes. Quant aux deux vieux de la Plage, ils veulent ajouter à mille amitiés, les expressions de leurs regrets de ne vous avoir pas conservé plus longtemps et l'espoir de vous voir au retour.

« Osmond de Boigne. »

1. A. Houssaye, *Les Confessions*, V, 209.
2. *Id.*, IV, 153.
3. 29 mars 1867, dans *Revue de Paris*, loc. cit., p. 260.
4. 12 novembre 1869, *id.*, p. 270.

A Mme Przedziecka, il disait : « Paris est aussi triste que possible. Il n'y a plus de gens du monde, et les gens d'affaires, qui en font les honneurs ont des mines longues et désolées. Tout le monde a peur sans trop savoir pourquoi. C'est une sensation comme celle que fait éprouver la musique de Mozart, lorsque le Commandeur va paraître. M. de Bismarck, qui est le Commandeur, ne paraîtra pas cependant, à ce que je crois, et les bruits de guerre n'ont rien de sérieux. Mais il y a un malaise universel et on est nerveux. Le moindre événement est attendu comme une catastrophe. Enfin, on est bête et ennuyé... [1] »

En juin [2] 1868, la cour est à Fontainebleau. « On a joué à la dictée, écrit Octave Feuillet à sa femme. C'était M. de Montbrun qui dictait des mots impossibles. Chacun écrivait en se torturant l'esprit. L'Empereur a fait onze fautes, moi je ne sais combien j'ai pu en faire. C'est Mme de Sancy qui a remporté la victoire [3]. » La *dictée* était un jeu fréquent à la Cour.

On a souvent parlé de la fameuse dictée attribuée à Mérimée, que l'on ne connaît intégralement que depuis peu, grâce à M. Léo Claretie [4]. Il n'est pas inutile de la reproduire :

1. *Lettres à une autre inconnue*, p. 126 [9 octobre 1867].

2. En mars avait eu lieu l'élection du P. Gratry à l'Académie française. Cf. lettre de Ste-Beuve à Mérimée, du 28 mars 1868, dans *Lettres à la Princesse*, p. 330 (note). Le Père Gratry devait, à l'Académie, siéger à côté de Mérimée. Cf. *Lettres à Panizzi*, II, 383.

3. Mme O. Feuillet, *op. cit.*, p. 329.

4. *Le Monde moderne*, décembre 1900, XII, 814.

Dictée de Mérimée.

« Pour parler sans ambiguïté, ce dîner à Sainte-Adresse près du Havre, malgré les effluves embaumés de la mer, malgré les vins de très bon crus, les cuisseaux de veau et les cuissots de chevreuil prodigués par l'amphytrion, fut un vrai guêpier.

« Quelles que soient, quelqu'exigües qu'aient pu paraître à côté de la somme due, les arrhes qu'étaient censés avoir données la douairière et le marguillier, il était infâme d'en vouloir pour cela à ces fusiliers jumeaux et mal bâtis et de leur infliger une raclée alors qu'ils ne songeaient qu'à prendre des rafraîchissements avec leurs coreligionnaires.

« Quoiqu'il en soit, c'est bien à tort que la douairière, par un contresens exorbitant, s'est laissé entraîner à prendre un râteau, et qu'elle s'est crue obligée de frapper l'exigeant marguillier sur son omoplate vieillie.

« Deux alvéoles furent brisées, une dysenterie se déclara, suivie d'une phtisie.

« Par Saint-Martin, quelle hémorragie, s'écria ce bélître ! A cet événement, saisissant son goupillon, ridicule excédent de bagage, il la poursuit dans l'église tout entière. »

Malgré nos recherches, et notre enquête auprès de M. L. Claretie et des personnes de qui il tenait cette dictée, nous n'avons pu réussir à trouver une preuve quelconque d'authenticité.

Ce fut sans doute, une des dernières distractions de Mérimée. Le 2 septembre 1868, il acceptait cependant de

Ste-Beuve une invitation à dîner avec Giraud [1] et c'est en sortant qu'il écrivait de son ami : « C'est assurément un des plus agréables causeurs que j'aie entendus ». [2]

L'année suivante, la santé de Mérimée était très altérée; il manqua mourir, et ne se remit pas vite de cette crise : il perdait aussi Sainte-Beuve; enfin, 1870 allait arriver, emporter l'Empire dans un désastre sans nom, et entraîner Mérimée au tombeau.

1. Ste-Beuve, *Lettres à la Princesse*, p. 362.
2. *Lettres à une inconnue*, II, 334.

SIXIÈME PARTIE

LA FIN

« ...Je vois venir la mort et j'y suis préparé... »
(Mérimée à M. Edouard Grenier,
27 juillet 1870.)

SIXIÈME PARTIE

I

LA SANTÉ DE MÉRIMÉE [1]

Mérimée semble avoir été d'un tempérament robuste. Jeune, il eut peut-être quelques indispositions. Sautelet, dans une lettre à J.-J. Ampère [2] du 3 novembre 1824, parle d'une maladie de Mérimée qui dure depuis huit jours déjà; mais ce n'est guère qu'à dater de 1861 que nous le voyons se plaindre de sa santé.

Il écrit à Mrs Senior, le 12 janvier 1856 : « J'ai été repris de ces douleurs névralgiques pour lesquelles vous me conseilliez une fois de boire de l'eau-de-vie. Cela me fait souffrir beaucoup, et quand je ne souffre pas, j'ai peur de souffrir bientôt, en sorte que je passe mon temps au plus mal [3]. »

Il est sujet aux rhumes; et, dans une lettre au Dr Maure, le 6 mars 1859, il dit : « Je voudrais bien n'avoir pas

1. Il a paru, vers 1894, dans un journal de médecine de Paris, des fragments de lettres de Mérimée concernant sa santé, sans aucun commentaire. Nous regrettons de n'avoir pu prendre connaissance de cet article, malgré les demandes réitérées adressées au directeur de ce journal.

2. André-Marie Ampère et J.-J. Ampère, *Correspondance et Souvenirs*. Paris, Hetzel, 1875, I, 281.

3. D'Haussonville, *Prosper Mérimée, Hugh Elliot*, p. 84.

quitté ce pays délicieux où l'on mange des truites et où l'on boit du vin du mont Ida. Je suis arrivé à Paris avec la force d'un lion de quatre ans, et, à peine m'étais-je installé, qu'un rhume affreux m'est tombé sur la nuque ou plutôt sur la gorge. Je tousse, je crache, je tousse, etc. malgré le sirop de térébenthine qui est le remède à la mode et qui guérit tout le monde excepté moi. Vous me direz : *Recipe Patientiae Q. S.*, mais je dirai toujours que c'est une honte que, dans ce siècle de lumière, on n'ait pas encore inventé un remède qui guérit les rhumes. [1] »

En 1861, il a des douleurs d'estomac, et on lui ordonne « un remède très agréable, qu'on appelle des perles d'éther. Ce sont de petites pilules de je ne sais quoi, transparentes, et qui renferment de l'éther liquide. On les avale, et une seconde après qu'elles sont dans l'estomac, elles se brisent et laissent échapper l'éther. Il en résulte une sensation très drôle et très agréable [2] ».

En août 1862, il va à Bagnères de Bigorre, d'où il écrit que le médecin des eaux, un de ses camarades [3], l'a ausculté, « donné des coups de poing dans le dos et dans la poitrine, et m'a trouvé deux maladies mortelles dont il a entrepris de me guérir, moyennant que je boirai tous les jours 2 verres d'eau chaude qui n'a pas très mauvais goût... En outre, je me baigne à une certaine source dans de l'eau assez chaude, mais très agréable à la peau. Il me semble que cela me fait du bien. J'ai des palpita-

1. *Revue de l'Agenais*, XXI (1894), 184.
2. *A une inconnue*, II, 254, [2 avril 1861].
3. « Un de mes plus anciens amis », dit-il dans une autre lettre (*à une inconnue*, II, 70).

tions assez désagréables le matin, je ne dors pas bien, mais j'ai de l'appétit... [1] »

C'est très probablement de la même année qu'est une lettre adressée aussi à Jenny Dacquin publiée — comme toujours — avec une date fausse [2]. Elle est, en effet, datée du 15 septembre 1859. Or, en 1859, Mérimée le 10 septembre au soir, était encore à Paris, puisque ce jour-là, il écrivait à Mme de La Rochejacquelein [3]. Il faut, à notre avis, reculer cette date de trois ans. Il écrit donc à Mlle Dacquin que son voyage aux Pyrénées lui a fait du bien. Cependant, la réaction salutaire fut un peu tardive, et il ne se sent « renaître » qu'après avoir quitté Bagnères [4].

Un séjour à Compiègne le fatigua beaucoup. Mérimée ressentait des douleurs d'estomac, des spasmes très douloureux; il craignait une maladie de cœur [5] alors qu'il n'avait que de l'emphysème des poumons et du rhumatisme des muscles intercostaux. On lui conseilla les eaux sulfureuses. Il écrivait, le 25 novembre 1862, à Lebrun : « Je suis très souffrant, je ne respire plus », et le 5 décembre à son inconnue : « ... J'ai consulté un grand docteur, car je me croyais en très mauvais état depuis mon retour de Compiègne et je voulais savoir dans combien de temps il fallait pourvoir à ma pompe funèbre. J'ai été assez content de sa consultation : premièrement parce qu'il m'a dit que

1. *Lettres à une inconnue*, II, 135 [16 août 1862].
2. *Id.*, II, 70.
3. *Une correspondance inédite*, p. 232.
4. *A une inconnue*, II, 200 [27 septembre 1862].
5. *Lettres à Panizzi*, I, 295.

cette cérémonie n'aurait pas lieu aussi tôt que je l'appréhendais; en second lieu, parce qu'il m'a expliqué anatomiquement et très clairement la cause de mes maux. Je croyais avoir le cœur malade; pas du tout, c'est le poumon. Il est vrai que je n'en guérirai jamais, mais il y a moyen de n'en pas souffrir, et c'est beaucoup, si ce n'est le principal... [1] »

Contre ses douleurs intercostales un médecin anglais lui conseillait de tirer de l'arc « pour donner du jeu et de la force aux muscles de la poitrine », et il se trouvait bien de cet exercice [2], mais dans les derniers mois de l'année 1863 il était beaucoup plus fatigué et disait à une dame : « Je suis très patraque. Je ne sais si j'ai une maladie de cœur, un asthme ou des crampes d'estomac. La faculté me dit tantôt l'un tantôt l'autre. Le fait est que je souffre souvent beaucoup, et j'ai observé que le soleil me faisait plus de bien que tous les remèdes. J'en prends donc tout ce que je peux [3]. »

Le 3 décembre, il écrivait à Bixio : « Si vous voyez demain M. Trousseau, auriez-vous la bonté de lui demander s'il est vrai qu'il guérisse les asthmatiques, et s'il serait disposé à m'accorder une consultation [4] », et, le lendemain, cette autre lettre :

1. *Lettres à une inconnue*, II, 207.
2. Lettre de février 1863 à Mme de La Rochejacquelein (*Une correspondance inédite*, p. 329).
3. Publiée en fac-sim. dans l'*Autographe* du 15 septembre 1865, p. 367.
4. Billet inédit communiqué par M. Bixio.

« Jeudi soir.

« Mon cher ami,

« L'asthmatique c'est moi. Je vais partir pour Cannes probablement jeudi de la semaine prochaine. Je ne serais pas fâché de consulter Mr Trousseau auparavant, et vous me rendriez un grand service si vous vouliez bien lui demander un rendez-vous pour moi, et, s'il est possible, à une heure honnête. Veuillez me dire encore ce qu'il faut mettre sur la cheminée d'un grand docteur.

« S'il était homme à lire le précis ci-joint de mon cas, peut-être me pourrait-il donner une consultation écrite. Alors comment fait-on pour payer?

« Je suis par-dessus le marché horriblement enrhumé. Si j'avais l'espoir de vous trouver chez vous demain vers six heures, je vous épargnerais l'ennui de me répondre,

« Mille amitiés.

« Pr MÉRIMÉE.

« Je ne sais pas l'adresse de Trousseau. »

Le 30 décembre 1863 il informait Panizzi qu'il avait consulté avant de quitter Paris « le plus habile médecin pour l'asthme » qui lui avait promis une guérison complète, s'il observait bien son traitement. Il s'agissait, comme il le disait « d'avaler de l'arsenic [1] ». Il sentit quelque amélioration, car quelques semaines après il écrit à la princesse Julie Bonaparte : « Tout le monde a eu la grippe, et depuis six semaines je suis à tousser, ce qui complique fort mon asthme ordinaire. Cependant il

1. *Lettres à Panizzi*, I, 358.

me semble que l'ordonnance du Dr Trousseau m'a fait quelque bien... Le traitement n'est pas difficile ni désagréable, quoique les drogues que l'on prend soient un peu effrayantes; c'est de la belladone et de l'arsenic. Je suis à ce régime depuis 2 mois, et je ne comprends pas M. Lafarge, qui s'est laissé mourir pour si peu de chose... [1] » L'amélioration ne dure pas; quelques jours plus tard il est « en assez piètre état de santé, [2] » et cet état persiste jusqu'à la fin de l'année [3].

Il n'était pas trop mal au commencement de 1865, malgré quelques retours des oppressions [4], lorsque, brusquement au mois de mars, les étouffements augmentèrent d'intensité et se renouvelèrent à des intervalles plus rapprochés [5]; il toussait toujours, ne pouvait ni dormir, ni manger, et sa faiblesse était extrême [6], lorsqu'il s'adressa au Dr Robin; la médication nous est inconnue, mais à partir de ce moment nous allons avoir ses lettres inédites à son médecin, le Dr Robin « un affreux positiviste, excommunié par Mgr de Bonnechose [7] », qui nous donneront des renseignements importants.

La première lettre est du 16 janvier [1866]. Charles Robin avait été élu la veille membre de l'Académie des Sciences :

1. Lettre du 2 mars 1864, dans *Revue de Paris*, 1er juillet 1894, p. 18.
2. *Lettres à Panizzi*, II, 17 [du 24 mars].
3. « Je suis toujours très souffrant » (*lettre à Panizzi* du 22 juin); « Je tousse et j'étouffe » (lettre au même, du 5 septembre), etc.
4. *Lettres à Panizzi*, II, 78 [janvier].
5. *Id.*, II, 82 [mars].
6. *Id.*, II, 87 [avril].
7. *Id.*, II, 340.

« Cannes, 16 janvier au soir.

« Mon cher Confrère

« Rien ne pouvait me faire plus de plaisir que la bonne nouvelle arrivée hier soir par le télégraphe, qui, par parenthèse, a pris vraisemblablement le moins court chemin, car je n'ai reçu votre dépêche qu'à 8 heures. Je vous ai répondu sur le champ par la même voie, avec la concision laconique réclamée par ce moyen de correspondance. Permettez-moi de vous répéter plus au long combien je suis heureux de ce succès. Le grand point est d'entrer in docto corpore, mais il est encore plus agréable de trouver les deux battants de la porte ouverts, comme ils ont été pour vous. Je me réjouis pour vous et pour nous de cette victoire. J'espère que nous la célébrerons bientôt rue de Lille où j'apprends qu'il est arrivé du vin de Porto.

« Je ne me porte pas trop mal. Je n'ai pas de rhume, et je vis toujours à l'air. Il est vrai que l'air est ici très chaud. J'abats des pommes de pin avec un arc chinois qui a appartenu à un chef des Tae-ping, lequel a eu le malheur d'être coupé en 10.000 morceaux. C'était de son temps un rude homme, je vous assure, et son arc fait sur mes poumons l'effet d'un soufflet de forge.

« Arago est à Nice et je ne le verrai que demain. Il passe son temps à consulter tout le monde sur sa maladie. Il se plaint toujours, excepté aux heures des repas où il travaille comme une personne en bonne santé; il est d'ailleurs sombre et taciturne, très différent de l'Arago d'autrefois.

« J'ai fait, je fais et je ferai des efforts pour vous appor-

ter un pregadiou. Jusqu'à présent je n'ai pu attraper qu'une Mantis religiosa, qui pendant quelques jours m'a fort amusé par son appétit. Rien de plus terrible que ses mâchoires en mouvement. Elle mangeait une mouche en moins de rien, mais elle a jugé à propos de mourir tout d'un coup. Le vrai pregadiou ne paraît pas encore, bien que nous ayons du soleil et de la chaleur. Je tiens à vous le montrer, car je ne l'ai vu décrit dans aucun livre d'histoire naturelle. Il a cela de commun avec l'homme qu'il marche debout et regarde les cieux.

« Adieu, mon cher Confrère, etc.

« Pr MÉRIMÉE. »

En février, Mérimée se sent bien mieux que l'année précédente ; mais en mars, avec le mauvais temps revient la rechute.

« Cannes, 31 mars 1866.

« Mon cher Confrère,

« Merci de votre aimable lettre. Je suis toujours souffreteux. Ce n'est ni la faute de l'arsenic, ni la mienne, mais nous avons des temps dignes de Paris. Si notre soleil coutumier brillait sur cette plage, je pense que je serais bientôt meilleur que neuf. Mais il nous tient rigueur. Je n'ai pu sortir qu'une fois encore. J'attends toujours la fin de ce vilain temps. Aujourd'hui j'ai vu quatre hirondelles. Cela me paraît un bon signe.

« Je suis fâché que vous ne soyez pas venu faire vos Pâques avec nous ; le Dr Gimbert m'avait donné quelque espérance de vous voir. Vous allez au contraire braver les froids du Nord.

« Je ne connais plus personne à Amsterdam depuis que M. Van Lenep, le grand helléniste, est mort. Je vous envoie deux lettres pour Londres qui peut-être vous seront agréables. Une, pour le directeur du Musée Britannique, qui vous mettra en rapport avec Mr Owen, le conservateur des collections de bêtes fossiles et autres; la seconde pour un grand médecin que vous connaissez peut-être de nom sir Henry Holland, qui est un très aimable homme et qui vous ouvrira je pense tous les hôpitaux que vous voudrez. Je suppose que vous avez des intentions scientifiques, comme vous voyez. Si vous n'allez que pour passer le temps, n'oubliez pas d'aller voir les musicos d'Amsterdam. Adieu, mon cher Confrère, veuillez agréer l'expression de tous mes sentiments dévoués.

« P. MÉRIMÉE.

Il respire si mal, écrit-il à ce moment à une de ses correspondantes, qu'il a bien peur de ne plus respirer du tout [1].

Il consulte aussi le Dr Robin pour ses amis [2] :

« Mon ami M. Tourguenef, le romancier russe est à Bade. Il m'écrit qu'il a été pris d'un engourdissement du bras gauche qui a duré cinq minutes et qu'un médecin allemand l'a ausculté et lui a dit qu'il avait une maladie du cœur. Il n'en a nullement l'apparence. C'est une espèce de géant. Comme il est bon de savoir à quoi s'en

1. A Mme Lise Przezdziecka, 20 mars 1866, dans *Revue de l'Agenais*, loc. cit., p. 189.

2. Lettre inédite du 30 juin [1867?]. En 1868, il le consulte pour Panizzi. *Lettres à Panizzi*, II, 340.

tenir, il m'écrit pour me demander quel est le spécialiste à Paris pour les maladies du cœur? Soyez assez bon pour me dire cela. Il s'agit de la vie d'un des plus aimables hommes de ce temps où il y en a si peu. »

La fin de l'année est mauvaise [1], et cet état précaire persiste plusieurs mois. « ...Je suis devenu à peu près un invalide, écrit-il en mars 1867. J'ai un asthme nerveux qui vient par accès, s'en va quand il lui plaît et revient sans que la médecine m'apporte aucun soulagement... » [2]

Il n'y a plus d'amélioration. Il écrit en août 1867 à la princesse Julie : « Je suis trop malade pour pouvoir sortir le soir. Je passe ma vie dans ma robe de chambre de la façon la plus triste et je n'ose me montrer. » — Et le 6 : « Pour moi, je suis bien malade et maussade à tel point que je cherche un trou pour me cacher au monde. Ce temps pluvieux... m'ôte tout espoir de guérison. L'Impératrice a eu la bonté de m'inviter à Biarritz, mais je n'ose accepter. Il serait indiscret de ma part d'y aller pour être malade ou pour y crever, ce qui serait très possible [3]. »

On lui ordonne des capsules d'essence de térébenthine qui lui réussissent d'abord [4] : les suffocations semblent disparaître.— Il y a cependant des complications du côté de la vue qui l'inquiètent, et il manifeste l'intention de

1. *Lettres à une autre inconnue*, p. 62 ; à Panizzi, II, 263, etc.
2. A Mr Senior, dans d'Haussonville, p. 129.
3. *Revue de Paris*, 15 juillet 1894, p. 261.
4. *Lettres à Panizzi*, II, 303 [21 août 1867].

consulter Liebreich [1], dont il avait aidé les débuts en France, comme le montre une lettre inédite, sans date, à Bixio :

« Mon cher ami, je suis venu pour vous parler de l'affaire de M. Liebreich, qui vous est déjà connue sans doute. La grande difficulté paraît être qu'il n'a pas en France le diplôme de docteur. Il s'agit de déterminer les professeurs à ne pas l'exiger, chose peu aisée, dit-on. Je suis allé inutilement deux fois aujourd'hui chez le Dr Gavarret, que vous connaissez, je crois. Je lui écris une longue lettre touchante j'espère, mais les médecins ne sont pas faciles à attendrir. Je pars demain pour Cannes. Tâchez de parler ou faire parler à M. Gavarret. Mille amitiés.

« Pr M.

« Vendredi soir ».

Les rhumatismes, eux, revinrent avec l'hiver ainsi que la toux et les suffocations. Il a même recours aux charlatans et aux remèdes les plus bizarres. Il écrit à Mme Lenormant, le 22 décembre 1867 : « J'expérimente pour le moment des serviettes inventées par un apothicaire de Tarascon, que vendent des religieuses avec la manière de s'en servir. Je m'en trouve vraiment assez bien depuis 5 à 6 jours; il est vrai que le soleil et la chaleur leur viennent en aide. » « Je suis quel quefois une bonne

1. *Lettres à Panizzi*, II, 310 [27 septembre]. Il est à remarquer que Mérimée a aidé de son influence beaucoup de médecins. Ainsi il recommanda une fois à Lenormant un Dr Dalmas, devenu sourd, qui renonçait à la médecine et désirait faire un catalogue de la médecine à la Bibl. nationale. (Lettre sd.)

partie de la journée sans pouvoir respirer, écrivait-il en janvier 1868. Ce n'est pas une douleur aiguë, c'est un malaise des plus impatientants et qui agit le plus fort sur les nerfs. [1] »

Le hasard lui indiqua un nouveau remède qui apporta quelque adoucissement à ses souffrances.

Le 19 février il écrivait à un de ses amis avocat à Marseille :

« Comment vous portez-vous? Il y a un siècle que je veux vous demander de vos nouvelles. Il y en a un autre que je voudrais aller manger une bouille-abaisse avec vous chez Roubiou. L'homme propose. Je suis toujours horriblement souffreteux. Asthmatique réfractaire, je passe mon temps à haleter, quand je n'étouffe pas absolument. C'est une triste vie. J'espère que vous êtes toujours gaillard... » [2]

Son correspondant lui répondit immédiatement et lui apprit que, asthmatique, lui aussi, il avait été guéri par des bains d'air comprimé. Mérimée ne perdit pas de temps pour lui demander de plus amples renseignements.

« Cannes, 22 février soir.

« Mon cher ami,

« ... Mais vous me contez des choses pleines d'intérêt. Comment vous avez été asthmatique et vous avez guéri sous cloche? J'ai Lyon tellement en horreur que je préfère aller à Montpellier, s'il n'y a pas de cloche à Paris.

1. *Lettres à une inconnue*, II, 322.
2. *Lettre inédite dont l'original m'appartient.*

Seulement veuillez me dire si la sensation est désagréable ? D'après ce que vous me dites je vois que vos crises venaient avec régularité ; les miennes sont tout à fait irrégulières, et, sauf les changements de temps brusques, je n'ai pas encore pu découvrir la cause qui les produisait. Autrefois c'était toujours la nuit. A présent, c'est en général le matin, et après le petit travail de faire ma toilette, je passe une heure à haleter. Quand je suis en mauvaise disposition, la plus petite marche m'est pénible ; d'autres fois, après avoir marché un kilomètre avec assez de peine, je me sens tout à fait soulagé et je vais comme un chat maigre. Veuillez me donner le nom du médecin que vous avez consulté à Montpellier, et dites-moi combien de bains de cloche il faut prendre et le temps qu'on passe ainsi enfermé.

« J'ai consulté tous les médecins de Paris, pas un ne m'a parlé d'air comprimé. Mon cas tient, je crois, à une trop grande dilatation des lobules du poumon, ce que ces Messieurs appellent je crois emphysème.

« Adieu, mon cher ami. Rappelez-moi au souvenir de votre fils. Je serai bien heureux le jour où je pourrai manger une bouille-abaisse avec vous. Mille remerciements et amitiés.

« Pr MÉRIMÉE.

Aussitôt après avoir reçu la réponse de son ami, Mérimée écrivait au Dr Robin le 5 mars :

« Je suis toujours souffreteux malgré le plus beau temps du monde. Je n'ai pas de crises longues et violentes, mais je suis toujours ou presque toujours oppressé, et je

n'ai cœur à rien. Dans cette situation je reçois une lettre d'un de mes amis, homme d'esprit quoique marseillais. Il me dit qu'il a eu le poumon droit emphysémé, qu'il ne pouvait respirer et se voyait sur le point de renoncer à son métier (très lucratif) d'avocat à Marseille, lorsqu'on l'a envoyé à Montpellier, où un Dr Bertin l'a mis sous une cloche pleine d'air comprimé. On l'y tenait une heure, puis on laissait l'air s'échapper petit à petit afin qu'en sortant de la cloche il se trouvât sous la même pression atmosphérique qu'à l'air libre. Mon Marseillais me jure qu'il a été guéri radicalement au bout de 12 ou 15 stations sous cloche. Deux ans après sa guérison il fut pris d'une fluxion de poitrine et l'asthme revint. Nouvelle entrée sous la cloche et même effet. Qu'en pensez-vous? La question *quo modo* ne me paraît pas claire, mais que dire contre un fait? Il dit qu'on est sous cette cloche comme dans sa chambre, et que le seul inconvénient qu'on éprouve, c'est un petit bourdonnement dans les oreilles, du même genre que celui qu'on sent sur le haut d'une montagne. Ainsi deux causes contraires produiraient le même effet. On entre sous cloche de deux jours l'un. Il y a, dit mon ami, une cloche à Lyon, et on va en installer une à Paris. Voyez-vous quelque inconvénient à essayer de la chose? Je pense qu'à la fin du mois je serai obligé de retourner à Paris, mais si vous approuvez j'aurais quelque envie d'aller au mois de juin essayer de la cloche de Montpellier.

« Boeswilwald m'avait fait espérer sa venue. Du Sommerard aussi. Je suis en peine de lui. Sa femme nous écrit qu'il est très souffrant et qu'on lui fait une opération. En avez-vous des nouvelles? ».

Il informait aussi ses correspondants de ses projets, mais il hésitait entre Lyon et Montpellier.

Le 10 mars, il écrivait encore à Robin :

« Mille remerciements de votre lettre. Je partirais tout de suite pour Montpellier, mais voici l'embarras. Il faut que je sois à Paris pour la discussion de la loi sur la Presse, car étant, ou ayant été, dans cette partie, il serait étrange que je m'abstinsse. C'est ce que je me dis, et ce qu'on m'écrit de Paris. On me parle de quinze enclochements, à un jour d'intervalle ; c'est donc une trentaine de jours qu'il me faudrait passer à Montpellier. Je suis à présent, sinon bien portant, du moins dans un état assez tolérable. Vers la fin du mois, je pourrai revenir à Paris, voir la fin de la session, et m'en aller ensuite à Montpellier pour y rester tout le temps qu'il sera nécessaire. Approuvez-vous ce plan ? Si vous m'ordonnez la cloche je partirai tout de suite, si vous croyez que je puis attendre nous remettrons l'affaire au mois de juin. Dans ce dernier cas Boeswilwald ou Du Sommerard seront les très bien venus.

« J'ai vu ce matin M. Dufour qui a l'air de se bien porter, mais qui se plaint de ne pouvoir marcher encore. Je suis bien fâché d'avoir fait si tard sa connaissance. Nous demeurons presque porte à porte...

« Adieu, mon cher Docteur, au cas où vous ne vous opposeriez pas à ma résolution, ne vous donnez pas la peine de m'écrire, et envoyez-moi Du Sommerard...

« Mille amitiés, très cher Confrère. Ne m'oubliez pas auprès de Ste-Beuve. »

Le 20 mars, à une de ses correspondantes [1], il assure qu'il ne vit plus que de « *la vie d'une huître.* » Il écrit le 6 avril au Dr Robin :

« ...Je suis toujours assez souffrant et découragé. On me faisait une peinture si vilaine du temps qu'il faisait à Lyon et même à Montpellier, que le Dr Maure m'a conseillé de ne pas bouger d'ici. Du Sommerard vient d'arriver et je resterai encore ici quelques jours [2]. Puis je me déciderai soit à retourner à Paris directement pour faire mon métier au Luxembourg, où l'on me dit qu'on prépare des bêtises, ou bien j'irai à Montpellier essayer de l'air comprimé. Depuis trois mois, je souffre le matin et le soir, et l'opération de m'habiller et de me déshabiller paraît avoir une grande influence sur ma respiration. Je suis quelquefois obligé de fumer du stramonium et de me reposer un quart d'heure avant de pouvoir passer mes culottes. Je crois que les plus légères atteintes du froid me donnent des spasmes.

« Du Sommerard m'a expliqué ce que je n'avais pas compris dans votre lettre. Le parti clérical est fou et enragé. Il est fort puissant au Luxembourg, mais heureusement ses prétentions sont trop extravagantes pour qu'elles soient acceptées...

« Si je ne vais pas à Paris ce mois-ci, je compte après la session aller faire un voyage à Montpellier ou bien à Lyon, si vous croyez qu'il y ait vraiment quelque chance de guérison. Lyon me déplaît. Il paraît en outre que l'établissement des bains est à 3 kilomètres de la ville, et qu'on n'y arrive que par un escalier si haut, qu'il y a

1. Lettre à la princesse Julie, du 20 mars 1868, *loc. cit.*, p. 262.
2. *Lettres à une autre inconnue*, p. 149 [17 avril 1868].

chance d'étouffer avant d'arriver à la cloche antiasthmatique.

« Veuillez, etc.

« P. M. »

Il partit le 15 pour Montpellier, d'où il écrivait à Mme Przezdzieçka :

« Votre infortuné secrétaire est enfermé dans une boîte en fer où il y a deux fauteuils. Il s'assied sur l'un avec une chaufferette sous ses pieds, puis une machine à vapeur pompe dans la boîte de l'air qui s'y comprime au point de faire tinter les oreilles assez désagréablement. J'y reste deux heures, regrettant fort que vous ne soyez pas sur l'autre fauteuil. Je m'en trouve assez bien jusqu'à présent... »

Il comparait, du reste, « ce grand cylindre de fer » à « un de ces monuments élevés par M. de Rambuteau ». Le fauteuil est bon, on a assez de jour pour lire. Lorsqu'on refoule l'air, « on sent comme des aiguilles qui vous entrent dans les oreilles. Peu à peu on s'y habitue. Ce qui est plus important, c'est qu'on y respire merveilleusement [1] ».

Il ressentait de ce traitement les meilleurs effets et écrivait à un de ses amis le 28 avril :

« Vous me demandez comment je vais. Il ne m'est pas trop facile de vous le dire. Le Dr Bertin est content. Il a constaté le dégagement d'une grande partie du poumon. Il y a quatre jours je me croyais guéri. Depuis, sans que le poumon soit repris d'emphysème, je suis très souffrant.

1. *Lettres à une inconnue*, II, 327 [20 avril].

Je n'ai pas de force et la moindre fatigue m'abat complètement. En même temps, j'ai des douleurs à l'épigastre que le Dr ne s'explique pas, mais qui compliquent ma situation, bien qu'elles n'aient rien de commun avec l'état général du malade. J'espère que cela n'est qu'un accident. Les bains me font toujours plaisir à prendre et la petite douleur des oreilles qui m'avait rendu sourd est presque passée. Je compte rester encore ici une huitaine, et y revenir probablement, car j'ai grande confiance dans le Dr Bertin [1]... »

Et le lendemain il envoyait au Dr Robin une lettre contenant plus de détails :

« Montpellier, 29 avril.

« Hôtel Nevet.

« Mon cher Confrère,

« Il y a quelque temps que je veux vous écrire, puis j'attendais toujours que les bains d'air comprimé me fissent quelque effet décisif. Je suis à mon dixième bain. Le Dr Bertin qui m'a ausculté avec beaucoup d'attention avant de commencer, dit que l'emphysème a diminué, et en effet, il m'a montré qu'en respirant je soulevais le haut de ma poitrine ce que je ne faisais pas auparavant. Je sens d'ailleurs que j'inspire l'air plus facilement et plus profondément. Cela n'empêche pas que je ne sois essoufflé pour monter à un premier étage et que je n'éprouve souvent des malaises surtout après avoir mangé. Je crois qu'il y a dans mon cas deux points très différents,

1. *Lettre inédite, dont l'original m'appartient.* Cf. Lettre à la princesse Julie, du 13 septembre 1868, *loc. cit.*, p. 265.

dyspnée et dyspepsie, qui réagissent l'un sur l'autre. Ce sera toutefois un grand point si l'emphysème disparaît. Il faut dire qu'il fait un temps exécrable. Tantôt un soleil ardent, tantôt un vent glacé. Pas une goutte de pluie. Tous les agriculteurs sont au désespoir et font des processions. Quant aux bains en eux-mêmes, je m'y trouve comme le poisson dans l'eau et je ne manque jamais de m'y endormir au bout de dix minutes. L'impression sur le tympan est d'abord désagréable, et j'ai cru que je deviendrais sourd tout à fait. Maintenant j'y suis à peu près accoutumé. Je pense revenir la semaine prochaine...

« Adieu mon cher Confrère, veuillez agréer l'expressiod de tous mes sentiments dévoués.

« P. MÉRIMÉE. »

Il prit en tout 28 bains et se sentit mieux; les étouffements étaient très courts, la respiration se faisait plus facilement. Son médecin de Paris et le Dr Maure ne trouvèrent plus trace d'emphysème [1].

Pendant l'été de 1868, il eut des douleurs d'entrailles qui lui permirent, l'année suivante, de donner à Panizzi, atteint de la même indisposition, des conseils basés sur l'expérience. Il expérimenta donc le diascordium, « on en prend gros comme une noisette », et un autre remède plus simple : « remplissez de gomme arabique en poudre la moitié d'un verre, mettez y du sucre, si vous voulez, puis ajoutez de l'eau en tournant dans le verre avec une

1. *Lettres à Panizzi*, II, 334, [28 mai].

cuillère, de façon à faire une pâte de la consistance de la gelée [1]. »

Il retourna à Montpellier en octobre se remettre entre les mains du Dr Bertin. Il écrivait le 16 novembre :

« ... Les bains d'air qui m'avaient fait tant de bien le printemps passé, n'ont pu me guérir d'une bronchite qui a succédé à mon asthme et qui le vaut bien. Je suis depuis 6 semaines toussant et étouffant, sans que les différentes drogues que je prends avec beaucoup de docilité et de résignation me fassent assez d'effet pour que je puisse reprendre ma vie habituelle... [2] »

Rentré à Cannes, il écrivait au Dr Robin le 22 novembre :

« ...Je suis arrivé à Montpellier au commencement d'octobre avec les poumons dans un état très satisfaisant, mais avec un rhume qui s'était augmenté dans le chemin de fer, et que la bise de Montpellier a perfectionné encore. J'ai repris des bains d'air comprimé, toujours avec le même sentiment de bien-être, toujours m'endormant dans ma boîte, mais cela n'a pas guéri du tout mon catarrhe. On a essayé des emplâtres de moutarde, des purgatifs et de je ne sais combien de drogues, sans succès. J'avais des quintes de toux très fatigantes, et tant de flegmes que je passais mes nuits à corner comme un cheval poussif. Nul retour d'emphysème cependant. Je suis arrivé ici toujours toussant, et le Dr Gimbert est venu me

1. *Lettres à Panizzi*, II, 363.
2. *Lettres à une inconnue*, II, 336.

voir de votre part. Il m'a conseillé l'eucalyptus qui est un arbre de la Nouvelle Hollande, naturalisé à Cannes. J'en ai mangé et respiré le tout en vain. Il m'a fait alors badigeonner le dos avec de la teinture d'iode, ce qui a arrêté la toux et m'a fait dépouiller un parchemin sur lequel on aurait pu écrire une charte aussi longue que les rois mérovingiens en faisaient. Aujourd'hui je ne tousse presque plus, et j'ai des nuits tranquilles. Seulement je ne mange pas. J'ai de la répugnance pour la viande, chaude surtout. Le Dr Gimbert me fait prendre des gouttes de teinture amère de Beaumé, mais je ne m'aperçois pas que cela ait un grand effet. Il a trouvé mes poumons en excellent état, et il croit que sans les bains d'air comprimé que j'ai pris à Montpellier, mon catarrhe aurait été plus fort et plus tenace. En résumé, je me crois guéri de l'asthme, mais j'ai un catharre qui le vaut. A présent il est bénin, mais je crois qu'au premier froid il deviendra très désagréable. Je commence à faire un peu d'exercice et j'évite les courants d'air. Je m'abandonne d'ailleurs à la Providence et aux prières de M. le cardinal de Bonnechose. Si vous connaissiez quelque drogue anticatarrhale, veuillez m'en faire part.

« Nous avons eu ici quelques cas de petite vérole, entre autres madame Courmont. Elle est bien à présent et je n'entends plus parler de cas nouveaux. Si vous rencontrez Du Sommerard dites lui qu'on l'attend avec impatience et que s'il n'apporte pas de maladie de Paris, il risque (comme on dit à Marseille) de n'en pas attrapper ici.

« Nous avons pris l'autre jour un poisson volant fort beau. Je ne vois point d'autre évennement (*sic*) notable

à vous mander. Si vous étiez libre je vous dirais de venir nous voir dans notre oasis. Adieu, mon cher docteur, veuillez croire à tous mes sentiments dévoués.

« P. MÉRIMÉE. »

Dès ce moment, il y a aggravation dans ses souffrances [1]; désormais il ira de plus en plus mal. Il écrit au Dr Robin :

« Cannes 9 février [1869].

« Mon cher Docteur,

« Je souhaite et j'espère que vous avez un meilleur carnaval que moi. Je vais de mal en pire, et je tousse toujours. Je ne mange, ne bois, ni ne dors. Pour m'achever de peindre voici ce qui m'arrive. Je me suis mis entre les mains du Dr Gimbert sur votre recommandation. Il me plaît fort et est excellent pour moi. Il a essayé le goudron, le soufre, l'arsenic, etc. Toujours la toux obstinée. Mon plus grand mal était l'insomnie. Toutes les nuits j'avais une ou deux crises de suffocation qui duraient une heure ou deux, pendant lesquelles malgré le soin que j'avais de me tenir sur mon séant, j'éprouvais je pense les sensations d'un pendu. J'ai essayé de la codéine, du sirop d'éther, des cigarettes de stramonium; une dame américaine m'a donné une drogue anglaise nommée Népenthé, qui m'a réussi une fois. Le Dr Gimbert me disait de prendre patience, et que les suffocations disparaîtraient avec ma bronchite; mais la bronchite dure toujours. Il y a quelques jours, Saulcy est passé par Cannes et me trou-

1. *Lettres à une inconnue*, II, 339. [2 janvier 1869].

vant en piteux état m'a parlé du Dr Worms, ancien médecin de l'armée d'Afrique, retiré à Nice et possesseur d'un remède qui guérissait de l'asthme en 48 heures. Il a écrit au Dr Worms qui lui a envoyé aussitôt pour moi quelques pilules. Avant d'en faire usage, je suis allé à Nice et j'ai vu le Dr Worms, qui m'a paru homme d'esprit, point charlatan et qui m'a examiné avec beaucoup d'attention. Il m'a dit que je mangeais et digérais mal; que l'état de mon estomac était pour beaucoup dans mon mal; que ses pilules feraient disparaitre les suffocations, mais qu'il fallait guérir ma bronchite et mon estomac par d'autres moyens, surtout par un régime. Le Dr Maure que vous connaissez assistait à la consultation et approuvait pleinement. J'ai essayé des pilules dont il n'a pas voulu dire la composition. Cela sent le camphre, l'essence de laurier et rend la langue toute noire. Il n'y a qu'un seul pharmacien à Paris qui les fasse. La boete porte l'adresse de Duroy, rue du fbg. Montmartre, 10, avec le no 116.812. L'effet a été d'abord merveilleux et j'ai eu deux bonnes nuits de suite. Il me semble que leur vertu diminue maintenant. Cependant je n'ai pas d'étouffement mais je ne dors pas et je tousse. Mon appétit est encore diminué et le moral est dix piques au-dessous du niveau de la mer. Je prends des Eaux Bonnes et une poudre avec de la rhubarbe et du chlorydrate d'ammoniaque. D'un autre côté le Dr Gimbert voudrait que je continuasse l'usage de l'arsenic. Le Dr Maure, au contraire, me conseille de m'en tenir aux pilules et de ne pas me mettre dans le corps des drogues qui ne s'accorderaient pas bien ensemble. Voilà ma situation, mon cher Docteur, et si vous avez un avis veuillez me le donner. Je suis abruti

par la maladie et par les remèdes, surtout par le manque de sommeil.

« Si vous voyez du Sommerard, dites lui de venir, j'ai grand besoin de quelqu'un qui me remonte.

« Adieu, mon cher Docteur, rappelez-moi au souvenir de Boeswilwald, et agréez l'expression de tous mes sentiments dévoués.

« Pr MÉRIMÉE. »

Le billet suivant, adressé au même médecin, est certainement de cette époque.

« Samedi.

« Cher Docteur,

« Je n'ai guère fermé l'œil la nuit passée, j'ai eu de la fièvre, un trouble vague très fatigant, et çà et là des assoupissements qui ne l'étaient pas moins, des *aegri somnia*. Ai-je tort de croire que la codéine est pour quelque chose dans tout cela? La journée s'est passée de même, malgré tous mes efforts pour m'occuper et me contraindre, et ce soir mes nerfs sont comme des cordes de violon sur le feu. N'auriez-vous pas à me donner quelque chose qui me fît dormir? Il me semble que ce serait un grand point.

« Mille pardons de vous ennuyer ainsi et mille amitiés.

« Pr MÉRIMÉE. »

Il fut si malade dans le courant de mars que les journaux annoncèrent sa mort à plusieurs reprises [1]. L'Impératrice écrivit même au Dr Robin pour lui demander des nouvelles de Mérimée, en lui recommandant de n'en rien dire au malade de peur de l'effrayer.

1. *Lettres à Panizzi*, II, 353 [15 mars].

Dès qu'il entra en convalescence il écrivit à ses amis pour les rassurer :

« J'ai eu quelques velléités de passer aux sombres bords, mais je me suis abstenu. A présent je suis vraiment assez bien, sauf une très grande faiblesse. C'est pour moi une affaire sérieuse de faire trois pas dans ma chambre et même de sortir de mon lit. Cependant tous les jours je fais quelques progrès [1]. »

Et au baron de Witte :

« Cannes, 17 mars [1869].

« Mon cher ami,

« Petit bonhomme vit encore. Il a été bien malade, mais quoiqu'en ait dit maint journal, il n'est pas mort et n'en a nulle envie. J'ai eu une bronchite aigue; à présent je suis en pleine convalescence, et si le temps continue à être beau, j'espère être bientôt en état de prendre l'air.

« Je suis bien fâché de ce que vous me mandez sur la santé de Longpérier. Conseillez lui d'essayer des bains d'air comprimé. J'en ai éprouvé le plus grand soulagement à Montpellier l'année passée. J'avais un emphysème qui a disparu. Si Longpérier n'allait pas à Montpellier où il y a un médecin excellent, le Dr Bertin, il pourrait prendre ces bains à Paris rue Roquépine n° 1. Cela est très facile à prendre, peut faire beaucoup de bien et ne fait jamais de mal.

« Mille remerciements pour le beau volume que vous

1. A la princesse Julie, 15 mars 1869, *loc. cit.*, p. 267.

me promettez. Il sera honorablement maroquiné ainsi que ses aînés.

« Adieu, mon cher ami, je vous souhaite santé et prospérité. Veuillez présenter mes hommages à Madame de W.

« T. à v.
« Pr MÉRIMÉE. »

Il ne se remit pas de cette bronchite. Il écrivait mélancoliquement le 23 avril, à Viollet-le-Duc : « Je ne suis pas encore trop bien. Je ne suis pas guéri de ma vieille bronchite et je suis toujours bien faible [1] », et à son ami de Witte le 1er mai :

« Je suis encore bien patraque et obligé à des précautions très ennuyeuses. L'air du soir me rend malade et aussi tout changement un peu brusque dans la température. Où est le bon temps où j'avais l'honneur de coucher avec vous sur des planches fort mal rabotées ! »

Et quelques semaines après à Mme Przedziecka :

« Je suis toujours fort souffreteux et obligé de vivre comme un ermite. Je ne sors plus le soir, je ne vais pas dans le monde, je suis devenu tout à fait philosophe. Vous savez que j'avais quelques dispositions à l'*ourserie*, et ce n'est pas le monde que je regrette [2]. »

L'Impératrice voulait l'emmener à l'inauguration du canal de Suez. Mérimée refusa, car « il eût été trop indis-

1. *Lettres inédites de Viollet-le-Duc*, recueillies et annotées par son fils (Paris, Libr. Impr. réunies, 1902, gr. 8°, XXVIII-187 p.), p. 86.
2. *Lettres à une autre inconnue*, p. 190 [26 mai 1869].

cret d'accepter et de lui donner l'ennui d'un malade et l'embarras peut-être d'un mort. » Il surmonta sa fatigue pour aller souhaiter un bon voyage à sa souveraine [1], et quelques jours plus tard, il fit son testament.

En juin, il est toujours dans le même état, « avec un peu plus de toux qu'à l'ordinaire », très oppressé, sans appétit, ni sommeil [2]. A Paris, cependant, il trouve un établissement qui le dispense du voyage de Montpellier : « Je me suis remis à reprendre des bains d'air comprimé. Il y a ici un établissement plus grand et plus élégant que celui de Montpellier. Les cloches sont si grandes, qu'il y tiendrait facilement trois personnes. Le médecin qui préside a une fille asthmatique, très jolie vraiment, mais on ne nous encloche pas ensemble, ce que je regrette [3]. » Il va de mal en pis, s'affaiblissant tous les jours, sans que les médecins comprennent au juste ce qu'il a. « Le fond de la question est que sa vieille carcasse s'en va [4]. » Dès ce moment, il prévoit sa mort, et envisage stoïquement sa fin [5]. Il le dit à la princesse Julie : « Je ne vois pas de fin, une excepté, à mon état, et il y a longtemps que j'ai perdu l'espoir de guérir [6] ». Il essaie cependant de tous les remèdes, aucun ne lui réussit [7]. Il consulte le médecin

1. Billet inédit au Dr Robin. L'original nous appartient.
2. *Lettres à Panizzi*, II, 364.
3. *Id.*, 373 [16 août].
4. *Id.*, II, 392 [4 décembre 1869].
5. *Id.*, II, 394, 396, 425, 432, 442, etc.
6. *Id.*, 15 janvier 1870, *loc. cit.*, p. 271. Mérimée écrit le 26 janvier à Viollet-le-Duc : « Ma santé est toujours aussi piètre, Je ne dors pas, j'étouffe souvent, je ne puis pas manger, et je suis extrêmement faible. » (*op. cit.*, p. 92).
7. *Id.*, II, 411 [30 mars].

anglais Chepmell dont il a favorisé l'établissement en France [1] : on ne peut lui rendre la santé et le souffle qui lui manque [2]. En même temps l'enflure gagne ses jambes, les nuits sont de plus en plus mauvaises : sa mort n'est plus, hélas! qu'une question de mois, lorsque brusquement la guerre éclate, qui allait encore abréger le peu de temps qui lui restait à vivre.

1. *Lettres à Panizzi*, 419, 421 [mal].

2. « Je suis arrivé hier matin de Cannes en assez mauvais état de conservation », écrit-il le 1er juin 1870 à Viollet-le-Duc (*loc. cit.*, p. VI). De son côté, Viollet-le-Duc écrit à sa femme, le 24 : « Mérimée est bien mal depuis son retour. Il y a quelques jours nous avons cru qu'il ne passerait pas la journée. Il va un peu mieux en ce moment, mais cela ne peut aller loin. » (*id.*, p. VII).

II

LA MORT

La nouvelle de la guerre surprit Mérimée et l'inquiéta pour ses amis. Il envoyait au gal Mellinet la lettre [1] suivante :

« Paris, 52 rue de Lille.

« 25 juillet 70.

« Mon cher général,

« Seriez-vous assez bon pour me donner des nouvelles de nos amis communs Mr et Mme Dagault? Ils sont partis pour la campagne il y a quinze jours; ils disaient qu'ils y resteraient une semaine. Je suis en peine des yeux de M. Dagault, et j'ai peur qu'il ne se soit fait prendre en Prusse en allant consulter son médecin.

« Pour moi, je suis toujours bien patraque. Je ne dors ni ne mange, et ne respire guères. J'espère que cet été brulant vous traite un peu mieux que moi. On me dit qu'il tue beaucoup d'hommes dans la landwehr prussienne. Je vous avouerai que je n'ai pas de sensibilité du reste, et que je suis tout prussophage.

« Veuillez agréer, mon cher général, l'expression de tous mes sentiments dévoués,

« Pr Mérimée. »

1. Bibl. de Nantes, coll. Mellinet, 688, n° 747.

Les premiers désastres l'atterrèrent [1].

Puis sonna le terrible glas de la défaite, et le 3 septembre arriva la dépêche qui annonçait Sedan. Ce jour-là, Mérimée, mourant, les jambes enflées se fit porter chez M. Thiers pour l'engager à sauver l'Impératrice et l'Empire [2]. M. Thiers *ne pouvait pas*, malgré l'estime et l'affection qu'il avait pour Mérimée, accepter une telle situation [3]. Deux jours après Mérimée quittait Paris et arrivait à Cannes bien malade, ne se faisant pas plus d'illusion sur son sort que sur celui de la patrie. Il prévoyait sa mort, et dès le 27 juillet il disait à M. Grenier : « C'est bien fini; je vois venir la mort et j'y suis préparé [4]. »

Le 23 septembre, Mérimée mourait à Cannes [5].

« Mourant ainsi, atteint dans ses sympathies les plus chères et sans espoir pour son pays, M. Mérimée n'avait pas même la faible consolation de pouvoir se dire que Paris, ce Paris lettré si épris de son beau talent, apprendrait sa perte avec douleur et s'associerait au deuil de l'Académie... Cette nouvelle qui, en d'autres temps, eût

1. Il devait écrire à Mme de Beaulaincourt, le 13 septembre : « J'ai toute ma vie cherché à être dégagé de préjugés, à être citoyen du monde avant d'être Français; mais tous ces manteaux philosophiques ne servent à rien. Je saigne aujourd'hui des blessures de ces imbéciles de Français, je pleure de leurs humiliations, et quelque ingrats et absurdes qu'ils soient, je les aime toujours. » (d'Haussonville, p. 182).

2. Cf. *Lettres inédites de Prosper Mérimée*, p. CX-CXV.

3. M. Paul Bonnefon, dans un article de la *Revue Universelle* du 9 mars 1901 partage cette manière de voir. Ce n'est pas l'opinion de M. Hugues Rebell. (*Les patricides glorifiés*, dans le *Soleil* du 2 septembre 1901.)

4. Edouard Grenier, *Souvenirs littéraires*, p. 149-50.

5. Son acte de décès a été publié dans nos *Lettres inédites*.

ému Paris, fut en quelque sorte étouffée sous les agitations et les luttes ; elle passa presque inaperçue [1]... »

A la séance de l'Académie des Inscriptions du vendredi 11 novembre 1870, Renan, qui en était alors président, communiqua à l'Académie « la nouvelle répandue par les journaux, sur la foi du *Times*, de la mort de M. Mérimée ». Le procès-verbal ajoute : « il se plaît à espérer que cette triste nouvelle ne se vérifiera pas, et il ne veut qu'en faire aujourd'hui la simple mention, comme il a été fait jeudi dernier, sous les mêmes réserves, à l'Académie française. [2] » Ce ne fut qu'à la séance du 17 février 1871 que la nouvelle fut officiellement annoncée par M. Léopold Delisle : « Aujourd'hui le doute n'est malheureusement plus possible. C'est à l'Académie française qu'il appartient surtout de rendre hommage au mérite de l'éminent écrivain que nous avons perdu. Mais l'Académie des Inscriptions doit, elle aussi, témoigner des profonds regrets que lui inspire la mort d'un des fondateurs de l'archéologie française, qui a consacré une part considérable de sa vie à l'étude et à la conservation des monuments nationaux. Je crois être l'interprète de l'Académie en priant M. le Secrétaire perpétuel de vouloir bien consigner au procès-verbal l'expression de nos regrets [3]. »

1. Discours de M. de Loménie prononcé dans la séance publique du 8 janvier 1874, en venant prendre séance à la place de M. Mérimée, p. 453.
2. *C. R. de l'Académie des Inscriptions*, 1870, p. 315.
3. *C. R. de l'Académie des Inscriptions*, 1871, p. 81.

Les événements empêchèrent les articles nécrologiques. M. de Caumont lui consacra cependant quelques lignes :

« ...Comme artiste M. Mérimée avait le goût très délicat et ses appréciations étaient toujours fines et justes. Nous avons plusieurs années fait partie du jury de l'architecture avec lui aux expositions parisiennes et nous avons pu le juger : on lui reprochait avec raison d'être un peu dédaigneux. C'est ce dédain quelquefois immérité qui lui a fait négliger de défendre contre les reconstructions projetées certains monuments d'un haut intérêt pour l'archéologie et pour les souvenirs historiques.

« M. Mérimée était moins antiquaire qu'artiste et littérateur; cependant, il connaissait bien l'histoire de l'art au moyen âge, et on peut lui rendre cette justice qu'il a protégé dans plusieurs circonstances, *depuis qu'il n'était plus inspecteur général*, des édifices que les architectes et les conseils municipaux n'auraient pas été fâchés de faire disparaître [1]. »

Enfin M. Léon Gautier en fit un éloge assez délicat, qui n'a jamais été reproduit:

« C'était une des plumes les plus fines de notre temps; ou, pour mieux parler, un de nos ciseleurs les plus accomplis. Il était de ces esprits souverainement délicats qui mettent à polir une œuvre, des jours, des mois et

1. *Bulletin monumental*, 4e série [t. XXXVI], 1870, p. 674-5. Il est regrettable que M. de Caumont ait cru devoir ajouter : « Quand il fut nommé sénateur, M. Mérimée, qui n'affectionnait pas le cumul comme tant d'autres, *quoiqu'il fut très égoïste*, ne voulut pas conserver l'inspection générale et elle passa aux mains des architectes... »

des années. Parmi les romanciers et les poètes, il en est qui appartiennent à la race des architectes et d'autres à celles des joailliers. Mérimée était de ceux-ci. Rien n'égale la perfection de ses *Nouvelles* où la place de chaque mot a été longuement calculée. Je relisais ces jours derniers *Colomba* et désespérais d'y trouver une tache. Ces aimables ciselures resteront comme un des ouvrages les plus achevés du siècle. Le souffle manquait à leur auteur, et la fécondité. Il avait la pénétration, la finesse, l'esprit d'observation. C'était, pour certains côtés, un Meissonier « très réussi », et il ne fallait d'ailleurs lui demander ni l'élévation, ni la profondeur. Il aimait les études archéologiques et sut s'y complaire assez pour faire avancer cette science, qui marche encore d'un pas si lent. Remercions-le de ces progrès qui lui sont dus, et gardons son souvenir, comme celui d'un homme aimable qui possédait parfaitement l'art d'écrire et ne dédaignait pas, à ses heures, de s'occuper du passé. On le remplacera plus difficilement à l'Académie française qu'à l'Académie des Inscriptions. Je ne dis pas que ce soit là une critique, ni un éloge [1]. »

Mérimée fut « enterré dans un cimetière anglais, correct, propre et froid, tout en marbre blanc. Sa stèle funéraire se dresse sous les grands pins, dans la solitude et le silence, sans autre inscription que les dates de sa naissance et de sa mort. Comme un chien fidèle auprès de son maître, l'une de ses deux anglaises, miss Lagden, repose près de lui [2] ».

1. *Revue des Questions historiques*, IX (1870), 502 [paru en mars 1871].
2. G. Larroumet, *Un évadé du romantisme*. Article du 22 janvier 1897 reproduit dans *Petits portraits et notes d'art*, II (1900), 127-34.

Son testament est resté jusqu'à ce jour inconnu. M. Filon n'a pu prendre connaissance que du codicille. Les renseignements que nous allons donner sur ce document sont donc inédits.

Le testament de Mérimée, daté de Paris le 30 mai 1869, est écrit sur 2 pages in-fol. du papier bleu dont il se servait habituellement. Il instituait du Sommerard comme « exécuteur testamentaire avec saisine ». Il donnait après sa mort toute sa fortune [1], rentes, actions, argent comptant, argenterie, meubles, etc., [2] » (*sic*) à Mlle Lagden conjointement avec sa sœur Mad. Ewer, demeurant rue de Fleurus, à charge d'acquitter un certain nombre de legs : 3.000 francs de rente viagère à une parente [3] Mme ... née Pauline Mérimée; 2.000 francs à Sophie sa domestique si elle était encore à son service, 1.000 francs à Eugène son valet de chambre [4], deux tableaux à Mme Delessert, deux à Mme de La Rochejacquelein. Le tableau de

1. Sa fortune *matérielle* pouvait être évaluée à environ 30.000 francs de rente. En effet, il avait de l'argent placé en Angleterre, puis des actions du chemin de fer du Nord lui assurant 4 à 5.000 francs par an, enfin des rentes françaises lui donnant un revenu de 16.000 à 18.000 francs (Cf. *Lettres à Panizzi*, II, 442. — 13 septembre 1870).

2. Cet *etc.*, d'après l'héritière de Mme Ewer, représentait dans la pensée de Mérimée sa propriété littéraire ! !

3. Je n'ai pas eu le testament entre mains, mais il a été produit en justice et lu en ma présence. Je ne sais si Mérimée laissait d'autres parents : ils devaient être fort éloignés, en tout cas. » Ph. Burty avait mis sur un exemplaire du *Malheur d'Henriette Gérard*, de Duranty, la note suivante : « Duranty (Edmond), dont le véritable prénom était Émile, était né le 6 juin 1833, il est mort à Dubois le 9 avril 1880 ; sa mère Emilie Duranty, sans doute un pseudonyme, rentière... *Son vrai père, croyait-il, Prosper Mérimée.* » (*Catalogue de la Bibliothèque de feu M. Ph. Burty*. Paris, 1891, n° 1180).

4. Eugène est probablement le signataire de l'acte de décès de Mérimée.

son père devait être donné au musée du Louvre, ses livres à l'Institut, sa collection de bagues antiques à la Bibliothèque nationale [1]. Du Sommerard était chargé » « de brûler les lettres et papiers [2] à l'exception de quelques autographes de l'Empereur et de l'Impératrice, dont il pouvait disposer à sa volonté. Mérimée donnait 10.000 fr. à la fille aînée de du Sommerard, et à celui-ci toutes ses pipes. Des tableaux ou porcelaines devaient être donnés à Achille Fould, Penguilly, Viollet-le-Duc, Courmont. Enfin une bague portant *In memoriam P. M.* devait être remise à Mme de Montijo [3]. Un codicille réglait son enterrement [4]. On remarquera avec surprise que ni Jenny Dacquin, ni Panizzi, ni Mme Przezdziecka, ni d'autres de ses amis — et non des moins chers — ne figurent sur ce testament. Nous ne nous expliquons pas ces omissions qui nous paraissent singulières.

1. A propos de cette collection, l'*Intermédiaire des Chercheurs et curieux* a publié, en 1892, une note restée sans réponse : « En 1873, M. du Sommerard retrouva à Cluny la caisse qui contenait la collection et la remit à M. Taschereau. Qu'est-elle devenue ? » (XXV, 245). M. Babelon à qui je me suis adressé a bien voulu me faire répondre qu'elle n'était pas à la Bibl. nationale.

2. Dans une lettre sd. à Jenny Dacquin, il écrivait déjà, dès 1840 (environ) : « Rassurez-vous pour vos lettres. Tout ce qui se trouve d'écrit dans ma chambre sera brûlé après ma mort ; mais pour vous faire enrager je vous laisserai par testament une suite manuscrite de la *Guzla* qui vous a tant fait rire. » (*Lettres à une inconnue*, I, 26). — « M. Du Sommerard, *a bien voulu nous écrire Mme du Sommerard*, a détruit les lettres à lui adressées par Mérimée, missives affectueuses qui n'avaient aucun intérêt au point de vue document. »

3. Cf. H. Blaze de Bury, introduction aux *Lettres à une autre inconnue*.

4. M. Filon, qui ne parle pas du testament, a analysé longuement ce codicille (*Mérimée et ses amis*, p. 349-51).

III

LA BIBLIOTHÈQUE DE PROSPER MÉRIMÉE

(*Essai de reconstitution.*)

L'on sait quel fut le sort de la bibliothèque de Mérimée : elle a été complètement détruite dans l'incendie de la maison de la rue de Lille [1]. Cependant, Mérimée avait peut-être avec lui, à Cannes, quelques ouvrages favoris, qui seraient alors entre les mains de la dame Hémon, héritière de mistress Ewers. Nous n'avons pu vérifier ce point intéressant n'ayant eu avec cette dame que des relations purement judiciaires, et nous souhaitons que quelqu'un soit plus heureux que nous. Mais, en tous les cas, s'il y avait des livres à Cannes, ils ne devaient pas être nombreux. La bibliothèque était à Paris.

Il est intéressant de connaître la bibliothèque d'un grand homme, car, ordinairement rien n'est plus propre à nous renseigner sur ses auteurs préférés et sur ses goûts littéraires, c'est ce qui nous a décidé à essayer de reconstituer celle de Mérimée.

Le travail a été tenté — très sommairement — en 1879,

1. Toutes les curiosités ont dû disparaître, sauf le petit bronze grec, sauvé par M. Edouard Grenier, qui a été reproduit par M. Tourneux (*Prosper Mérimée, ses portraits*, etc., p. 106) et donné récemment par le possesseur au musée archéologique de Besançon. Cf. *Dépêche républicaine de Besançon*, du 10 mars 1902.

par M. Maurice Tourneux : nous lui devons de savoir que Mérimée, outre ses propres ouvrages, avait la collection elzévirienne Jannet sur papier de Chine [1]. Mais, depuis cette date, beaucoup de nouvelles correspondances de Mérimée ont été mises au jour, — et l'on sait qu'il parle souvent de ses livres à ses correspondantes — et d'autres, inédites donnent, aussi des indications précieuses. C'est à l'aide de ces sources que nous avons dressé ce supplément au catalogue de sa bibliothèque.

A priori, Mérimée devait avoir un certain nombre de revues, par service ou par abonnement : l'*Athenæum français*, la *Revue archéologique*, la *Revue des Deux-Mondes*, etc., il recevait comme membre du Comité des Travaux historiques toutes les publications de ce comité : Bulletins, séances et travaux, rapports, etc., la collection des Documents inédits; en sa qualité de membre de l'Institut, il en avait aussi les publications.

Bien entendu, il devait avoir dans sa bibliothèque tous les classiques grecs et latins, et il avait très certainement la collection des auteurs grecs éditée par Boissonnade. De même, il est inutile d'énumérer les auteurs latins [2] et français : il devait les avoir tous depuis la

1. Mérimée était bibliophile. Il écrivait à Jenny Dacquin en mars 1842 : « ... Je me suis donné l'innocent plaisir de faire imprimer un livre sans le publier. On n'en a tiré que 150 en papier magnifique, images, etc., et je l'ai donné aux gens qui m'ont plu. » (I, 50). — Il avait, du reste, de qui tenir. Par une lettre du 31 mai 1823, Mérimée père conseillait à Duchesne aîné de proposer à la Bibliothèque royale l'usage des cuirs odorants « si favorables à la conservation des livres ». (Edouard Fournier, *L'art de la reliure en France*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 1864, t. I, p. 428 à la note.)

2. Il possédait jusqu'à un Nonnius, *De re culinaria* ! Du moins il avait donné commission pour cet ouvrage en 1853. Cf. lettre à Clerc de Landresse, dans *Lettres inédites de Prosper Mérimée*, p. 212.

Chanson de Roland jusqu'aux œuvres complètes de Voltaire. Il avait aussi sans aucun doute, les ouvrages de son père. Mais il avait bien d'autres livres [1].

Nous n'avons de renseignements sûrs que pour les auteurs suivants [2] :

1. About. — Les deux littérateurs étaient très bien ensemble. Ils se rencontraient souvent à la cour et leur esprit mordant les rapprochait. Mérimée avait donc ses ouvrages, notamment *le Progrès*, dont il disait : « Je ne sais s'il a beaucoup de succès. Il y a beaucoup d'esprit cependant [3]. »

2. Ampère. — L'on connaît les relations qui unissaient l'amoureux platonique de Mme Récamier à l'auteur de *Clara Gazul*, qui fut chargé de le recevoir en 1848 à l'Académie française. — Tous les ouvrages de J.-J. Ampère se trouvaient rue de Lille.

3. Antonius de Arena. — *Ad suos compagnones studiantes, qui sunt de persona friantes bassas dansas in gallanti*

1. L'Impératrice lui avait donné des lettres autographes du duc d'Albe et de Philippe II. *Lettres à une inconnue*, II, 347.

2. Il ne nous a pas été possible de savoir à quel ouvrage fait allusion une lettre inédite de Sainte-Beuve à Mérimée, relative à un petit volume qu'il envoie « avec les pétitions et les explications qui y sont jointes, et en y ajoutant pour mon compte toutes sortes de recommandations et de suppliques. On m'assure qu'en effet le traité d'orthographe est bon et d'une pratique très éprouvée; reste à savoir comment rattacher l'orthographe à la morale. Nos pauvres gds.mères qui étaient si morales savaient assez mal l'orthographe; mais de nos jours, qu'en dites-vous? c'est inséparable. »

3. Nous n'avons pu obtenir aucun renseignement sur les relations qui ont certainement existé entre About et Mérimée.

stilo bisognatas, cum guerra romana ad longum sine require, etc. La première édition est slnd. La première édition datée est de 1529 [1].

4. AUGIER (Émile). — Toutes les pièces d'Émile Augier devaient porter un *ex dono* à Mérimée, qui avait pour lui beaucoup d'affection.

5. D'ANTAS. — Les papiers de Victor Cousin contiennent une lettre inédite adressée au philosophe par cet ami de Mérimée, auteur d'un ouvrage sur *Les faux don Sébastien*, étude sur l'histoire de Portugal [2]. Il est peu probable que l'auteur ait chargé Mérimée de remettre son livre à Cousin sans lui en donner à lui-même un exemplaire. En tous cas voici la lettre envoyée à Cousin :

« Paris, le 28 décembre 1865.

« Monsieur,

« Notre ami Mérimée vous remettra un livre que j'ai osé publier, un enfant qui m'a causé bien des veilles et des peines et que vous trouverez sans doute fort mal venu.

« Si vous étiez encore à Paris je n'aurais pas été assez hardi pour le placer sous votre protection, mais à Cannes où le beau ciel bleu et le *dolce farniente* doivent vous disposer à l'indulgence, j'espère que vous voudrez bien en lire quelques pages, ne fût-ce que pour vous endormir.

« Et puis, si cela vous ennuye, le coupable est sous votre main, et je vous le livre. C'est Mérimée pour qui

1. Brunet, *Manuel du libraire*, I, 392.
2. Paris, Durand, 1865, 8°.

j'avais rassemblé ces documents, et qui a eu la cruauté de m'abandonner ensuite, me laissant le soin d'en tirer parti comme je le pourrais. Cependant, si contre toute attente vous vouliez bien honorer mon travail de quelque encouragement, vous me pénétreriez, Monsieur, d'un sentiment d'orgueilleuse reconnaissance.

« Veuillez agréer, Monsieur, tous les vœux que je fais pour le parfait rétablissement de votre santé, en même temps que l'expression de ma très haute et affectueuse considération.

« M. D'ANTAS. »

6. BALZAC.

7. BÉRANGER [1].

8. BOIGNE (Mme de). — *Une passion dans le grand monde*. Paris, Lévy, 1866, 2 vol. 12°. Voici deux lettres de Mérimée à Mme Lenormant qui y sont relatives :

« Cannes, 3 décembre (1866).

« Madame,

« Je recevrai bientôt j'espère le roman de Mme de B. Il faut pour cela que mon cousin revienne à Paris et je pense que ce sera cette semaine. Je suis fort curieux et inquiet de le lire. J'ai bien peur de ne pas le trouver aussi bon que je le voudrais.

« Depuis que mon ami M. Turgan n'est plus au *Moniteur*, je n'ai plus de relations avec ce journal, et je vous avouerai d'ailleurs, Madame, que j'ai une grande objec-

1. Sur les relations de Mérimée avec Balzac, cf. ci-dessus p. 16, et avec Béranger, cf *Lettres inédites*, p. LXXXIV.

tion à écrire dans les journaux. Cependant, quand j'aurai lu, je considérerai l'affaire. Il y a pour les romans comme pour toute œuvre littéraire, une certaine façon qui change un peu moins radicalement que vos modes, mais assez néanmoins pour qu'un fond excellent puisse être gâté par la forme, comme la plus belle robe le serait aujourd'hui si elle était taillée à la mode de l'année passée. Voilà ce qui me fait trembler pour le roman de notre amie.

« Je savais la victoire du British Museum par Panizzi. Il dit 45.000 fr. non 48.000, mais la différence n'est pas grande. L'estimation de notre commission m'avait paru d'abord un peu faible, et j'avais demandé qu'on tînt compte de l'ensemble de la collection, car, outre la valeur de chaque objet, il y a lieu de payer le soin qu'on a mis à les réunir. Si Longpérier avait en outre pressé son rapport, il se peut que l'affaire eût été conclue en notre faveur, car, lorsque j'ai quitté Paris, l'Empereur semblait désirer beaucoup que l'acquisition eût lieu. Il ne faut pas se dissimuler, d'un autre côté, que les Anglais pouvaient et devaient donner plus que nous. Nous ne faisions que perfectionner nos collections du Louvre et du Musée, tandis que les Anglais comblaient une lacune dans leur grand museum. Peut-être aurions-nous eu tort de donner un million, tandis qu'ils ont eu raison, à mon avis, de donner 1.100.000 fr.

« Je suis ici très souffrant pour le moment d'un rhume négligé. Nous avons de la pluie aujourd'hui, après laquelle tous les propriétaires soupiraient, mais moi je n'ai jamais assez de soleil. Courmont est enfin installé dans sa maison sarrazine qui me paraît très confortable.

Je lui ferai part de votre commission, Madame, dès que je pourrai sortir.

« Veuillez, etc.

« Pr M. »

Voici l'impression qui lui resta de cette lecture :

« Cannes, 7 janvier 1867.

« Madame,

« Je viens de finir cette « passion ». J'en suis profondément surpris et je n'aurais jamais deviné l'auteur. Le bien et le mal qui m'ont frappé m'étonnent également, car de Madame de B. je n'aurais attendu ni l'un ni l'autre. D'un côté une sensiblerie exaltée et de l'autre des hardiesses qui me confondent. J'ai lieu d'être surpris, car c'est la règle que les gens du monde qui crient toujours contre le manque de tact des gens de lettres cassent les vitres lorsqu'ils prennent une plume. Jamais un plébéien n'aurait été aussi amer contre l'aristocratie, ni n'aurait exposé plus crûment ses préjugés, ses vices et leurs conséquences. Au fond cela m'a intéressé et je trouve des situations de caractères bien faites. Je regrette que Mad. de B. ait pris la forme de lettres. Cela rend l'exposition difficile, et amène des longueurs funestes. Personne n'écrit plus dans ce siècle de fer où les lettres se perdent et s'impriment, des confidences comme la princesse de Sispona et madame d'Amezaga s'en permettent. Je doute que Mme d'Osmond ait une amie à qui elle fasse des confidences semblables à celles que Mlle de Beauréal adresse à la duchesse de Soissons née Duval. Tout cela tient à la forme. Les caractères d'homme me paraissent manqués. Le Romuald est plus niais qu'il n'est permis à un héros,

et les brillants officiers du premier empire, bien que dix fois plus adonnés à la bergerie que les cocodès d'aujourd'hui, ne s'amourachaient pas des demoiselles qu'on voit sur un lac de Suisse. L'histoire du Mis de Loule est gâtée. (Si vous connaissez quelqu'un qui tienne aux Lasteyrie, faites-vous prêter la relation de cette anecdote morale par Jules de Lasteyrie.) La reine de Portugal était la fleur des drôlesses, mais elle n'avait pas de poisons, comme Mad. de B. lui en prête. Je vous écris à bâtons rompus, Madame, encore tout étonné de ma lecture. Je ne vois pas matière à en faire quelque chose. Je me demande comment dire du bien de l'auteur sans dire du mal du livre. Cela m'embarrasse fort. J'y songe, cependant, car que faire en un gîte, comme Cannes, à moins que l'on n'y songe. Si mes songeries aboutissent, Madame, je vous en avertirai. Après avoir lu ce premier roman, je vous conjure de mettre à la préface du second l'article du testament de Mad. de B., cela me semble plus nécessaire que jamais. Courmont et sa femme sont toujours florissants. J'ai dîné hier avec le premier chez Edouard Fould avec M. Cousin, et nous avons mangé et bu plus que des philosophes. Adieu, Madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

« P. MÉRIMÉE. »

9. *a*) BORROW (Rev. G.). — *Esquisses de la vie des gitanos d'Espagne*, trad. par Mlle L. Dufresne [1].

b) *The Wild Wales*. « Ouvrage qu'il avait acheté 30f et qu'il serait charmé de céder pour 15 [2]. »

1. Lettre à Grasset du 21 août 1844, dans l'*Intermédiaire* du 10 octobre 1892.

2. *Lettres à une inconnue*, II, 229.

10. CALDERON [1].

[*A Aug. Sautelet*]

« [novembre 1826].

« Bien des remercîments mon très noble ami pour les 3 volumes que vous m'avez envoyés. Mais ce n'est pas cette édition là que je vous demandais. Celle que je voulais devait être en 4 volumes in-8° et coûter au plus 50 francs. Or celle que vous m'envoyez est en 10 volumes à 12 francs pièce ce qui est beaucoup trop cher pour un gueux comme moi. Peut-être me suis-je mal expliqué, en tout cas je coupe de mon Moore l'annonce ci-jointe où vous verrez que le Calderon que je demandais est imprimé pour Ernst Fleischer, tandis que le vôtre est imprimé pour Brockaus. Je vous renverrai demain vos trois volumes, et je vous prierai de penser à moi si l'édition pour la canaille tombe sous votre patte.

« Depuis que la divine Judith est partie nous ne nous sommes plus revus, pourtant je voudrais bien causer avec vous de mille et mille choses. Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen d'arranger pour un de ces jours un dîner sentimental entre M. de l'Ecluze, Albert, vous et votre très humble ?

« Vous savez que Jacquemont est parti pour New-York. »

(*Non signée.*)

11. CANCIONERO GENERAL [*de los mas principales trobadores de España, compilado del Fernado del Castillo*].

1. Publié en fac-simile dans *l'Age du Romantisme*, 5° fasc., p. 5. — Elle a figuré sur un catalogue du 1er juin 1883, n° 95, et appartient à la collection H. Cordier.

12. CARDERERA. — *Iconographie espagnole* ou Collection de portraits, de statues et de monuments funéraires inédits, etc., de l'Espagne, depuis le XIe siècle jusqu'au XVIIe. En espagnol et en fr. 26 liv. gr. fol. Didron 1861-1865.

A propos de cet ouvrage, Mérimée écrivit (à M. de Mercey?) la lettre suivante :

« Mon cher ami,

« M. Carderera qui vous remettra cette lettre est l'auteur de l'ouvrage dont je vous ai déjà parlé et que je vous recommande de nouveau. Il a recueilli avec un zèle admirable une foule de monuments très curieux pour l'art et pour l'archéologie, dont un assez grand nombre n'existent plus aujourd'hui. Je crois que son ouvrage est de ceux qui méritent d'être encouragés parce qu'ils sont véritablement utiles. J'en ai déjà parlé à M. le Ministre, et je lui en parlerai de nouveau. Soyez assez bon de votre côté pour l'engager à y porter de l'intérêt. Mr de Carderera qui est lié depuis très longtemps avec la comtesse de Montijo, vous sera encore recommandé par S. M. l'Impératrice.

« Vous verrez par le spécimen que M. Carderera vous montrera qu'il a mis tous ses soins à rendre son ouvrage non seulement utile mais encore agréable et qu'il peut plaire aux gens du monde comme aux artistes et aux antiquaires.

« Mille amitiés et compliments.

« Pr MÉRIMÉE.

« 22 novembre 1856. »

13. Mis DE CASTELLANE. — *Recueil d'Inscriptions des XIe et XIIe siècles.*

Voici la lettre inédite que Mérimée lui adressa à cette occasion :

« Paris, 17 décembre 1836.

« Monsieur le Marquis,

« J'ai reçu le curieux recueil d'inscriptions des XIe et XIIe siècles que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Veuillez agréer tous mes remerciements pour cette intéressante collection, que je regarde comme destinée à jeter un jour nouveau sur l'étude des monuments du Moyen Age. Jusqu'à présent les ouvrages de paléographie ne s'étaient occupés que des chartes, à peine des manuscrits ; ils avaient tout à fait négligé les inscriptions. Votre beau travail remplit cette lacune. Je désire bien vivement que vous y donniez suite pour le XIIIe et le XIVe siècle qui présentent encore souvent des formes de lettres très bizarres.

« Peut-être, Monsieur le Marquis, aurai-je l'honneur de vous voir l'année prochaine. Je visiterai l'Auvergne et le dépt. de l'Aveyron Si je puis achever ma tournée avant la mauvaise saison, je serai bien heureux de revoir votre beau musée, qui, me dit-on, s'est encore augmenté de quelques monuments d'un haut intérêt.

« Veuillez agréer, Monsieur le Marquis, la nouvelle assurance de la très haute considération avec laquelle je suis

« Votre très obéissant et dévoué serviteur.

« Pr MÉRIMÉE.

« *A Monsieur le Marquis de Castellane, président de la Société archéologique de Toulouse.* »

14. Cousin (Victor). — Nous avons parlé ailleurs[1] des relations qui existaient entre Cousin et Mérimée. Lorsque parut *Mme de Longueville*, Mérimée écrivit à Cousin pour le féliciter[2]. Il devait avoir dans sa bibliothèque sinon la totalité, au moins la plus grande partie des ouvrages historiques du philosophe.

15. Daumas (gal). — Mérimée avait tous ses ouvrages sur l'Algérie[3].

16. Dixon's. — *New America*, « livre trop long et mal fait, mais dont l'auteur paraît honnête et dit ce qu'il a vu et entendu[4] ».

17. Damas-Hinard. — Mérimée était en relations continuelles avec le secrétaire des commandements de l'Impératrice. D'un autre côté, il avait sa grande réputation littéraire. Damas-Hinard lui envoyait certainement ses ouvrages. — Nous n'avons de renseignement certain que pour le *Poème du Cid*, texte espagnol, accompagné d'une trad. fr. Impr. imp. in-4°, 1858. Mérimée lui écrivait à ce propos.

« Cher Monsieur,

« ... Je lis le Cid avec grand plaisir. Votre introduction m'a charmé. Il me semble que vous démontrez de

1. *Lettres inédites de Prosper Mérimée*, p. LXIII-LXXXIII.
2. Lettre du 12 septembre 1855, *loc. cit.*, p. 48.
3. Lettre à Clerc de Landresse du 12 décembre 1859, dans *Lettres inéd.*, p. 212.
4. *Lettres à une inconnue*, II, 323.

la façon la plus incontestable, l'influence française sur la civilisation espagnole. Je ne vois pas un argument à vous opposer. Je vous demande la permission de garder quelques doutes sur la formation de la langue. Il a paru dernièrement dans le Journal des Savants une suite d'articles très curieux de M. Littré sur divers patois français. Je vous les recommande. Je trouve qu'il explique assez bien comment le latin s'est corrompu *partout à la fois* et de vingt manières différentes. Ainsi les Normands ont dit *chien*, les Picards *kien*, les provençaux *can* et les Languedociens *tchin*. Tous ces mots viennent de *canis*, mais par la même raison que chaque province a son accent particulier, chacune a corrompu le latin à sa façon. Quant au Valaque, l'influence française a peut-être importé quelques mots, mais le fond est du latin dénaturé selon une forme autre que la nôtre. Dernièrement j'ai eu occasion de lire une grammaire de la langue albanaise et j'y ai trouvé un certain nombre de mots français évidemment importés par nos gens. Mais ces mots sont isolés. Le fond de la langue est resté. Le français y est, dans une moins grande proportion, ce que l'arabe est dans l'espagnol. C'est là, je crois, toute l'influence que peut exercer une colonie dans le voisinage d'une civilisation supérieure.

« Pendant que je suis en train de critiquer, voici un vers 1001 sur lequel j'appelle votre attention :

E lias siellas couras e las cinchas amoiadas

« Vous traduisez par « des sangles assouplies », et en note vous faites remarquer que le Cid oppose le luxe de l'armée du comte Raymond avec la pauvreté de la sienne.

Il me semble qu'on pourrait expliquer *sangles lâches*, comme celles de gens qui marchent et qui ne sont pas encore préparés au combat. Observez que le Cid ajoute : ils portent des chausses, nous nous avons des housseaux sur des chausses. En un mot, je crois que le sens est : l'ennemi n'est pas en tenue de bataille ; ils sont en marche et mal préparés, nous en aurons bon marché.

« Vous voyez Monsieur que je fais la guerre aux mots et que je ne vous épargne pas. Je trouve qu'il est infiniment plus aisé et plus court de vous faire mes critiques que de vous dire le bien que je pense de votre travail. Il faudrait faire un volume pour cela. Cependant je ne puis m'empêcher de vous dire que vous m'avez converti sur l'âge du poème. Je le croyais plus moderne, mais il n'y a pas à contester après vos remarques sur l'absence des armoiries, sur la rudesse des mœurs, l'infériorité du rôle de la femme, etc. Tout cela est sans réplique. Au reste, Monsieur, toute votre introduction est un modèle de discussion critique. Il est impossible de raisonner plus juste, et de donner à la raison une forme plus intéressante et plus aimable.

« Veuillez agréer, cher Monsieur, avec tous mes remerciements, l'expression de mes sentiments dévoués.

« Pr MÉRIMÉE.

« Jeudi, 18 février [1858]. »

18. *Disputation de l'asne contre frère Anselme Turmeda*, sur la nature et la noblesse des animaux, faite et ordonnée par ledit frère Anselme en la cité de Thunics, l'an 1417. — A Lyon, chez Jaume Jaqui, en la rue Thomassin [1].

1. Cf. Lettre à Clerc de Landresse, dans *Lettres inédites de P. Mérimée*, p. 212, et la notice *ib.*, p. 247-8. Le titre de cet ouvrage a paru en fac-

19. FIELDING. — *Works.*

20. FLAUBERT.

a) *Mme Bovary.*

b) *Salammbo.* — « Il est vrai que cela est parfaitement fou... mais, après tout, il y a du talent [1]. »

c) *Education sentimentale* [2].

21. FONTAINE (Jacques). — *Memoirs of a Huguenot Family*, traduit du français en anglais par miss Maury. « Histoire d'un ministre de la Saintonge, qui parvint à s'échapper après la Révocation de l'Édit de Nantes et se fixa en Angleterre [3]. »

22. GIRAUD (Ch.) le juriste.

« J'ai reçu ici une brochure de M. Giraud, à laquelle j'aurais dû répondre, mais je ne sais pas son adresse, et de plus j'étais si patraque en la recevant que je n'avais pas la force d'écrire une panse d'A. Il a fait une excellente chose. C'est dans une mesure parfaite, avec une exquise politesse, qu'il a répondu à ce pauvre niais de Ingres et aux braillards de l'Institut... [4] »

23. *Glossarium eroticum linguae latinae*, sive Theogoniae, legum et morum nuptialium apud Romanos explanatio

sim. dans le *Catalogue des livres anciens* de la librairie Henri Leclerc, 15 janvier 1900, p. 17, n° 75.

1. *Lettres à une inconnue*, II, 211.

2. Mérimée à Viollet-le-Duc, 26 janvier 1870 (*op. cit.*, p. 92).

3. *Une correspondance inédite*, p. 64 et 71. Mérimée lui consacra d'ailleurs un article dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er septembre 1853, reproduit dans ses *Mélanges historiques et littéraires*.

4. Lettre à la princesse Julie, 2 mars 1864. *Revue de Paris*, loc. cit., p. 18.

nova ex interpretatione propria et impropria et differentiis in significatu fere duorum millium sermonum, ad intelligentiam poetarum et theologorum tam antiquae quam integrae infimae latinitatis, auctore P. P[*ierrhugues*?]. — Paris, Dondey-Dupré, 1826, II-518.

Il écrivait à un de ses amis, le 14 octobre 1848 :

« J'ai peu de mauvais livres dans ma bibliothèque, et dans le nombre il n'y a aucun dictionnaire pornologique. Peut-être voulez-vous parler d'un *Glossarium eroticum linguae latinae* etc., publié chez Dondé-Dupré 1826, auctore P. P. J'ai su ce que voulaient dire ces initiales, et notre bibliothécaire Landresse me le dira. Si c'est là le livre que vous voulez il est à votre service. Si vous voulez l'acheter je tâcherai de vous le bouquiner sur le quai, cela coûte 6 ou 7 fr. Ce n'est pas très bien fait à ce qu'il me semble, mais il y a un certain nombre de citations cochonnes très propres à former le cœur et l'esprit. »

24. De Gobineau [1].

a) *Voyage en Asie* [2].

b) *Les religions de l'Asie*, « livre qui m'a fort intéressé... Cela est très curieux et très étrange [3] ».

1. Mérimée avait eu avec M. de Gobineau une correspondance suivie, (34 lettres, de 1854 à 1870), qui est actuellement en la possession de M. le prof. L. Schemann, à Fribourg-en-Brisgau.

2. *Lettres à une inconnue*, II, 86. — Le titre exact est : *Trois ans en Asie* (1855-1858). Hachette, 1859, 8°.

3. *Id.*, II, 285. — Le titre exact est : *Les Religions et les philosophies dans l'Asie centrale*, Paris, Didier, 1865, 8°. Il en a paru une 3e édn, Paris, Leroux, 1900, 8°, x-544 p., par les soins de M. L. Schemann.

25. GOGOL.

26. GUIZOT. — *Histoire de mon temps.*

27. HUGO (Victor). — Les relations qui avaient existé autrefois entre eux permettent de supposer que Mérimée possédait ses œuvres.

28. JACQUEMIN (L.). — *Monographie de l'amphithéâtre d'Arles*, 2 vol. 8°. « Livre bien fait qui atteste une connaissance étendue des usages des anciens et de l'histoire du pays d'Arles [1]. »

29. JACQUEMONT.

30. LABORDE (c^te Léon de). — Mérimée consacra un article à l'étude sur le *Palais Mazarin*, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er mars 1847; un autre à l'étude sur *Athènes*, dans le *Moniteur* du 2 avril 1855.

31. LAMBERT (Charles). — *L'immortalité selon le Christ* (Paris, Lévy, 1865, 8°), « livre qui démolit le saint roi David et la Bible. Cela me semble très ingénieux et assez amusant [2] ».

32. LA ROCHEJACQUELEIN (Mme de). — *Mémoires.*

33. LASTEYRIE. — *La peinture sur verre au Moyen-Age.*

34. LENORMANT (Charles). — Mérimée possédait certainement tous les ouvrages de Charles Lenormant qui fut son compagnon de voyage en Grèce [3]. Lorsqu'après la

1. *Bulletin du Comité des Arts et Monuments*, IV (1846-48), 502-3, rapport de Mérimée, 8 avril.

2. *Lettres à une inconnue*, II, 263.

3. En dehors des quelques lettres à Lenormant publiées par la *Revue de Paris*, de celles (bien plus nombreuses), publiées par nous dans le présent volume, il y en a encore d'autres inédites, dans le même dos-

mort de son mari, Mme Lenormant fit paraître le *Commentaire* sur le *Cratyle* (Athènes, 1861, 8°), un exemplaire en fut réservé pour Mérimée qui lui écrivit la lettre suivante :

« Biarritz, mercredi soir.

« Madame,

« Je viens de recevoir votre aimable lettre et je vous remercie beaucoup d'avoir bien voulu penser à moi pour le Cratyle. Je pense que dans peu de jours je pourrai le lire et vous remercier de vive voix. Je suis ici comme l'oiseau sur la branche, ne sachant pas quand j'en partirai, mais les jours qui raccourcissent, le temps qui devient froid et le roi de Prusse qui va venir m'assurent que je n'y demeurerai pas longtemps. Il me semble, Madame, que vous auriez tort de ne pas mettre au moins quelques exemplaires en vente chez un libraire, ne fût-ce que pour quelque homme d'esprit que nous ne connaissons pas, mais qui a comme nous gardé le souvenir des travaux de M. Lenormant et qui voudrait compléter la collection de ses ouvrages.

« Je ne connais que deux bibliothèques en Espagne qui méritent ce nom et qui aient des lecteurs. L'une est la Bibliothèque nationale, l'autre celle de l'Académie de l'Histoire, l'une et l'autre à Madrid. A mon avis il ne

sier des Archives de la Commission des Monuments historiques; par exemple, une lettre de souhaits de nouvel an (31 décembre 1839); note pour la restauration d'une église; invitation à dîner chez Véry, renvoi d'un ouvrage d'Avellino où il n'a pas trouvé ce qu'il cherchait; lettre relative à la restauration d'Ecouen qu'il voudrait confier à M. Constant Dufaux (sd.); note sur les murailles de Ste-Suzanne (avec croquis); envoi d'une inscription du Musée de Toulouse. « Je vous écris d'une main et je fais ma malle de l'autre. »

faudrait pas oublier les principaux collèges d'Oxford et de Cambridge. Là du moins vous trouverez des lecteurs sinon intelligents du moins sachant bien le grec et aimant la Grèce. Permettez-moi en fait de savants anglais de vous recommander le Dr Whewel, master de Trinity College, Cambridge, Mr Grote auteur de l'histoire de la Grèce, Savile Row, 12, Londres et le Dr Thirlwal évêque de S. Asaph. Je crois que ces exemplaires seraient bien placés.

« Je suis charmé d'apprendre que M. François s'occupe de Labienus et de César. Lorsque son mémoire sera imprimé, s'il veut en envoyer un exemplaire à S. M., je suis tout à ses ordres pour faire en sorte qu'il soit lu. Je suis bien fâché d'apprendre que vous avez été souffrante d'un rhumatisme. C'est notre affreux climat qui s'attaque surtout à ceux qui viennent des pays chauds. Dès que je reviens à Paris, je suis toujours souffrant de mes spasmes d'estomac. Mes flatteurs me disent que c'est un rhumatisme, mais je crains que ce ne soit quelque chose d'encore pire...

« Nous menons ici une vie de far-niente en face d'une très belle mer et de rochers qui, même quand on connaît Cannes, ont un certain mérite. Je commence cependant à regretter un peu mon taudis et mes bouquins de Paris.

« Veuillez agréer, etc.

« Pr MÉRIMÉE. »

35. LENORMANT (François). — *Manuel d'histoire ancienne*. Mérimée écrivait à Mme Lenormant :

« Paris, 15 juillet [1867].

« Madame,

« J'ai lu avec grand intérêt les deux nouveaux volumes de M. François, mais je suis beaucoup trop ignorant en ces matières pour oser en parler au public. Je ne sais absolument rien des travaux antérieurs, et, avant le *Manuel d'histoire ancienne*, j'étais persuadé qu'il n'y avait rien à espérer des hiéroglyphes et des clous assyriens. Quelque superficielle que soit la critique du *Moniteur*, encore faut-il que l'on sache quelque chose du sujet qu'on traite. Si j'essayais je ne manquerais pas de faire des erreurs gigantesques. Je suis de retour de Londres depuis peu de jours et si abattu par la chaleur et les orages avortés que je n'ai pas la force de sortir de mon trou.

« Veuillez agréer, etc.

« Pr MÉRIMÉE. »

36. LENORMANT (Mme). — Nous ignorons à quel ouvrage de Mme Lenormant se rapporte la lettre suivante de Mérimée.

« Madame,

« J'ai reçu votre petit livre dont je vous remercie beaucoup. Croyez que j'en avais déjà un exemplaire, mais le vôtre m'est bien précieux, comme un souvenir de votre bonté et de l'intérêt que vous avez pour moi.

« Je viens d'apprendre qu'une conspiration presque aussi grave que celle du 10 décembre se trame contre plusieurs de nos amis. Je me propose d'en parler demain à Mr Lenormant s'il est chez lui dans l'après midi.

« Adieu, Madame, veuillez agréer l'expression de tous mes remerciements et de mes respectueux hommages.

« Pr MÉRIMÉE.

« Samedi 9 nov. 1850. »

37. LERMONTOFF [1].

38. LIBRI. — *Histoire des Sciences mathématiques*. On a publié la lettre [2] que Mérimée lui adressait lors de l'envoi du 4e volume.

39. LUTHER. — *Propos de table*. Cet ouvrage, « avec tous ses préjugés et sa haine pour le diable » lui plaisait beaucoup [3].

40. MACAULAY [4].

41. MAISTRE (Cte de). — *Correspondance* [5].

42. MARESCHAL (Jules). — *La Charité*, vers. Paris, Hachette, 1865, 8°. Il se trouve à la fin (p. 37) l'extrait d'une lettre de Mérimée à l'auteur : « J'ai lu avec beaucoup de plaisir les vers que vous avez bien voulu m'adresser. »

43. *Marian Withers* [roman anglais moderne].

44. *Mémoires de Hollande* [attribués à Mme de La Fayette], reliés par Trautz [6].

45. *Mémoires de la princesse Daschkoff*, qui « n'apprennent

1. *Une Correspondance inédite*, p. 60.
2. Bibl. nat., *papiers Libri*. — Publ. p. Ch. Henry, dans *Gazette anecdotique*, 1880, I, 149.
3. *Lettres à une inconnue*, II, 310.
4. Lettre à Mrs Senior, janvier 1856, dans d'Haussonville, p. 85.
5. *Une Correspondance inédite*, p. 194.
6. *Lettres à une inconnue*, II, 90.

rien et ne valent rien, c'est-à-dire qu'ils valent trente francs, grand dommage! »[1].

46. *Menagiana*[2].

47. MERLIN (c^sse^). — *Souvenirs et Mémoires*[3]. M. Maurice Tourneux a eu entre ses mains cet exemplaire.

48. MÉZIÈRES. — *Histoire de la littérature anglaise.* « C'est du Taine réchauffé, ou plutôt refroidi[4]. »

49. MIGNET. — Mérimée était très lié avec lui; il en est souvent question dans ses lettres, mais M. le Dr Evariste Michel n'a pas retrouvé dans les papiers de son oncle les lettres écrites par Mérimée.

50. MILLET (Hugh). — *Mémoires d'un paysan écossais*[5].

51. MOTLEY. — *Histoire de la Révolte des Pays-Bas.* 5 vol. « Quoique pas trop bien écrit, cela se lit couramment et cela m'intéresse beaucoup. Il a beaucoup de partialité anticatholique et antimonarchique; mais il a fait d'immenses recherches, et c'est un homme de talent, quoique Américain[6]. »

52. MUSSET (Alfred de).[7]

53. MUTU COOMARA SWAMI[8]. — *Arichandra the martyr of Truth.* « C'est une tragédie tamule où il y a des

1. *Une Correspondance inédite*, p. 229.
2. Cf. lettre à Clerc de Landresse du 11 novembre 1853, dans *Lettres inéd.*, p. 207.
3. Cf. Maurice Tourneux, *Prosper Mérimée, ses portraits, sa bibliothèque.*
4. *Lettres à une inconnue*, II, 245.
5. *Id.*, II, 343.
6. *Id.*, 206.
7. Voir ci-dessus, p. 17-19.
8. Sur ce brahmane, cf. Lettres à la princesse Julie, du 27 août 1864. *Revue de Paris*, p. 24, et *Lettres inédites*, p. 39-42.

rois, des dieux et des bêtes qui parlent. Cela est assez moral et très curieux. Les notes sont assez intéressantes, entre autres une sur le Nirvana, lieu où nous irons un jour. Seulement ce qu'il en dit n'est pas très clair [1]. »

54. NAPOLÉON Ier. — *Correspondance*. Il est plus que probable que Mérimée qui avait fait partie de la 1re commission de la *Correspondance* [2], continua sous la seconde à recevoir les volumes au fur et à mesure de leur publication.

55. [NAPOLÉON III], *Vie de César* [3]. L'on sait que Mérimée lui consacra deux articles dans le *Journal des Savants* [4]. Il écrivait le 15 mars 1865 à la princesse Julie : « Je persiste dans la critique que j'ai faite du plan à l'auteur lui-même. J'aurais voulu qu'il se bornât à des commentaires politiques et militaires et qu'il ne coupât pas l'herbe sous le pied des pauvres érudits. Cela me plaît beaucoup d'ailleurs. Il y a des recherches profondes et des observations très fines [5]. »

56. NODIER (Charles). — Il est douteux que Mérimée qui ne pouvait souffrir Nodier ait eu ses ouvrages dans sa bibliothèque. Cependant il avait donné commission pour les *Questions de littérature légale* [6].

1. Lettre à la princesse Julie du 31 août 1864, *loc. cit.*, p. 26.

2. C'est lui qui rédigea le *Rapport sur la correspondance de Napoléon Ier*, daté du 20 janvier 1858, qui forme la préface du 1er volume.

3. Il en avait corrigé les épreuves. Cf. *Lettres à Panizzi*, II, 37 [du 22 juin 1864].

4. *Journal des Savants*, septembre 1865 et juillet 1866. Il est curieux de signaler que G. Sand fit aussi un C.-R. de cet ouvrage dans l'*Univers illustré* du 12 février 1865. Il fut tiré à part à quelques exemplaires, Sl. (Paris, Claye), s. d., 8°, 12 p. *Catalogue de la vente Ph. Burty*, n° 877).

5. *Revue de Paris*, loc. cit., p. 29.

6. Lettre à Clerc de Landresse, *déjà citée*.

57. PEYRAT. — *La révolution et le livre de Quinet.* Paris, 1866 [1].

58. PHILLIMORE. — *Histoire de George III*, « livre très amusant [2] ».

59. PRESCOTT. — *Histoire de Philippe II.*

60. RATTAZZI (Mme). — *Les mariages de la créole.* Paris, 1864 « livre abominable contre M. S[*chneider*] qu'elle appelle M. T[*ailleur*]; c'est tout ce qu'on peut lire de plus indécent. Avec cela, il y a une sorte de talent [3] ».

61. *Recueil de poésies espagnoles* [4].

62. RENAN. — *Vie de Jésus.* « C'est peu de chose et beaucoup [5]. »

63. RENIER (Léon). — En réponse à un envoi d'ouvrages, il recevait cette lettre de Mérimée :

« Paris, lundi 23 octobre.

« Mon cher Confrère,

« Je viens de lire avec grand intérêt les deux Mémoires que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Votre restitution de l'inscription d'Orléans est admirable. Il est impossible d'y faire une objection.

« Je suis très frappé de votre opinion au sujet de *Genabum*. Avez-vous communiqué à l'Empereur votre mémoire? Il place *Genabum* à Gien, par des considéra-

1. *Lettres à une inconnue*, II, 263.
2. *Id.*, II, 229.
3. *Id.*, II, 312. Cf. Drujon, *Les livres à clef*, I, 579.
4. Lettre à Clerc de Landresse, *déjà citée*.
5. *Lettres à une inconnue*, II, 230.

tions purement stratégiques, je crois, et vous devriez lui faire part de ce nouveau et curieux renseignement que fournit l'inscription d'Orléans.

« Veuillez agréer, mon cher Confrère, l'expression de tous mes sentiments dévoués.

« Pr MÉRIMÉE. »

64. ROBIN (Dr Charles). — Nous avons vu plus haut quelles relations amicales existaient entre le malade et le médecin. Voici une nouvelle lettre, qui concerne un article de Robin :

« Cannes, 27 nov.

« Mon cher Confrère,

« Je vous remercie bien tard de votre aimable lettre et des deux articles peu catholiques que vous m'avez envoyés. Je les ai lus avec beaucoup d'intérêt et le Dr Gimbert m'a expliqué un certain nombre de mots qui m'étaient tout à fait inconnus et dont vous autres savants négligez d'instruire le vulgaire. *Epithelium*, *segmentation*, etc., étaient de l'hébreu pour moi. Quelle (*sic*) étrange laboratoire que le corps humain ! Je voudrais bien que pour les ignorants vous fissiez un résumé de votre remarquable travail ; je veux dire un résumé *dogmatique*, dans lequel vous diriez : Voilà ce qui se passe, Messieurs et Mesdames, après que vous avez fait vos turpitudes. Pour moi, je n'avais pas la plus légère idée de tous ces phénomènes au travers desquels l'embryon d'un Newton risque de devenir un crétin. En somme il me semble qu'on peut féliciter le grand Démiurge de la grandeur de ses lois générales, mais lui reprocher un peu de négligence dans les détails. Il y a en Angleterre une excellente encyclo-

pédie dont lord Brougham a été un des grands faiseurs. On y a vulgarisé une grande quantité de connaissances utiles. Je sais que vous autres savants vous croyez perdre votre temps lorsque vous instruisez le vulgaire, mais remarquez que la vie est courte et combien de choses il y a dont l'étude exige une disposition toute spéciale! Résumer les faits acquis à la science et les donner aux pauvres ignorants, avec une signature comme la vôtre, qui garantit la vérité, ce serait je crois rendre un véritable service à l'humanité! Si j'étais à Paris je voudrais vous faire un résumé de vos 2 articles tels que je les comprends. Vous y feriez les corrections nécessaires. Vous y mettriez une tête et une queue et le tour serait fait. Vous vous moquez beaucoup des métaphysiciens et vous n'avez pas tort, mais où diable voulez-vous qu'ils s'instruisent? Mgr Dupanloup dit à M. Veuillot qu'il ne sait pas la théologie, ce qui doit être vrai, mais cependant la théologie peut s'apprendre parce qu'il y a des livres et un enseignement. Tandis que pour savoir quelque chose de vos mystères physiologiques, il faut disséquer un nombre infini de cadavres, suivre beaucoup de professeurs, lire avec critique quantité de mémoires. Pourquoi ne pas avoir la charité de mettre dans quelques pages les vérités prouvées? Par exemple lorsque M. Gimbert m'a expliqué ce que c'est que la segmentation, j'ai éprouvé quelque chose de ce que Christophe Colomb a dû sentir en découvrant l'Amérique.

« Je suis toujours bien patraque. Je dors mal. J'ai peu de goût pour manger, et je n'ai pas plus de force qu'un poulet. De temps à autre, surtout le matin j'ai des étouffemens très pénibles. Je suis très souvent météorisé. Je

n'ai jamais pu découvrir ce qui me faisait mal, encore moins ce qui me faisait du bien. Bref, je suis fort éreinté très impropre à tout, fort ennuyé de moi-même et souffrant presque toujours. Ce ne sont pas des douleurs aigües, mais des souffrances sourdes, bêtes et d'autant plus désagréables qu'on n'a pas l'avantage de pouvoir dire qu'on est un Prométhée. Est-il vrai que dans un corps très détraqué, comme celui de votre serviteur, la nature ne s'occupe que de ce qu'il y a de très important et néglige le reste? par exemple ne s'occupe plus de faire pousser les ongles? Il me semble observer quelque chose de ce phénomène. Adieu, cher Confrère, veuillez croire à tous mes sentiments bien dévoués.

« Pr MÉRIMÉE. »

65. SAINT-SIMON. — *L'Exemplaire de Stendhal* [1]?

66. SAND (George). — ???

67. DE SAULCY. — *Essai de classification des suites monétaires byzantines*. Metz, nov. 1836, 8°, 488 p. et vol. de pl. 4°.

Dans une lettre sd. (des premiers mois de 1837), Mérimée écrit à de Saulcy : « Par où commencerai-je cette lettre, mon cher Collègue?... Les compliments que je pourrais vous faire sur ce que vous appelez modestement *essai* vous toucheraient peu, venant d'un ignorant comme moi. J'aime mieux vous répéter les éloges que j'en ai entendu faire aux doctes. M. Lenormant en a parlé l'autre jour devant moi de manière à me faire le plus grand plaisir. Je vous dirai pour ma part que vos gravures sont

1. Cf. ci-dessus, p. 29-30.

admirables et j'ai le droit de les apprécier, car j'ai vu bien des dessins de ce genre, mais je n'en connais pas où le caractère original soit si parfaitement observé [1]. »

68. SETTEMBRINI. — *Rapport sur les moulages de Pompéi.* 1863 [2].

69. SÉVIGNÉ (Mme de). — En 12 volumes. Cet ouvrage fut donné, avec le no suivant, par Mérimée à Jenny Dacquin, quelques semaines avant sa mort [3].

70. SHAKESPEARE.

71. *Spenser's Fairy Queen*, in-fol [4].

72. STENDHAL.

Dans une lettre à Stendhal sd., mais certainement de la fin de 1830, Mérimée dit à propos du *Rouge et Noir* qu'on lui reproche « d'avoir exposé à nu et au grand jour certaines plaies du corps humain trop salopes pour être vues. J'ai trouvé cette observation vraie. Il y a dans le caractère de Julien des traits atroces dont tout le monde sent la vérité, mais qui font horreur. Le but de l'art n'est pas de montrer ce côté de la nature humaine [5] ».

Il a critiqué la Préface de l'*Histoire de Napoléon*, dans sa lettre à Stendhal du 12 février 1837 [6]. Enfin M. Maurice Tourneux possède un exemplaire de la *Vie de Haydn* avec la signature de Mérimée.

73. STUART MILL.

1. H. Wallon, *Eloges académiques*, II, 235.
2. *Lettres à Panizzi*, I, 304.
3. *Lettres à une inconnue*, II, 367 [26 juin].
4. D'Haussonville, p. 112.
5. *Sept lettres de Mérimée à Stendhal*, p. 1.
6. *Id.*, p. 53-5.

74. Sue (Eugène). — Dans une lettre inédite à Mérimée, Eug. Sue disait : « Me permettez-vous, Monsieur, de me rappeler à votre bienveillante amitié et encore pour vous demander un service. Mon beau-frère, son frère et moi avons été nommés adjudicataires des *constructions à faire au marché de Sceaux*. Pour commencer les travaux, on n'attend plus, à ce qu'il paraît, que la signature de l'ordonnance royale, et cette ordonnance, je crois, est dans les attributions de M. d'Argout. Seriez-vous donc, assez bon, Monsieur, pour en hâter la signature?... J'aurai d'ici à quelques jours, une nouvelle occasion de vous importuner en vous priant d'accepter un exemplaire du roman de la *Salamandre* et en vous demandant vos précieux avis au sujet de ce livre... » Mérimée s'occupa probablement de l'affaire. En tout cas, il reçut la *Salamandre* et écrivit à Eug. Sue pour l'en féliciter. Nous connaissons la réponse d'Eug. Sue[1].

75. Taine (H.). — *Histoire de la littérature anglaise.*

76. Thiers. — *Histoire du Consulat et de l'Empire.* Nous avons parlé ailleurs[2] des relations de Mérimée avec M. Thiers. L'illustre historien envoyait régulièrement les volumes du *Consulat* à mesure qu'ils paraissaient. Voici une lettre d'envoi inédite[3] relative probablement au 15e volume :

1. *Catalogue de la collection d'autographes de M. A. Bovet* (Paris, 1884, 4°), n° 324.

2. *Lettres inédites*, p. LXXXVI-CXVI. Cf. aussi ci-dessus, p. 89. Mérimée se rencontra avec Mme Dosne au chevet d'un de leurs amis communs, Ch. d'Aragon, qu'ils soignèrent l'un et l'autre avec un admirable dévouement. Mérimée s'en souvint certainement à la mort de Mme Dosne, en 1869, lorsqu'il en parlait avec éloges à différentes personnes. (Cf. *Lettres inéd.*, p. CIX).

3. L'original nous appartient.

« Mon cher Mérimée,

« Je vous envoie le premier de mes quatre derniers volumes. Vous êtes un homme d'un goût sûr parce que vous êtes vous-même un excellent écrivain. Vous êtes de plus un galant homme et je suis sûr que quelque soit votre jugement sur mon livre, sous le rapport littéraire, vous reconnaîtrez la sincérité et la loyauté de l'historien.

« Tout à vous.

« A. THIERS.

« 26 octobre 1855. »

Mérimée disait du 16e volume : « Ce morceau est un chef-d'œuvre de clarté comme toujours et de verve, de passion et de vraie éloquence » ; du 17e : « il est poétique à force d'être simple et vrai » ; il est difficile à un Français de lire le 18e « sans avoir des démangeaisons aux poings », le 19e « est plein de choses curieuses », enfin il relisait plusieurs fois le 20e et dernier volume[1].

77. TOURGUENEFF. — L'on sait que Mérimée traduisit les œuvres du romancier russe[2]. Il l'avait en affection[3], et Tourgueneff prétendait que devant lui Mérimée ne craignait pas d'enlever son *masque*. Quoi qu'il en soit, Méri-

1. Ces appréciations sont empruntées aux lettres de Mérimée à M. Thiers que Mlle Dosne avait bien voulu nous communiquer, et que nous avons publiées dans nos *Lettres inédites de Prosper Mérimée*, p. XC-XCVIII.

2. M. Halpérine-Kaminsky a publié (*op. cit.*, p. 324-33) 12 lettres de Tourguéneff au prince A. Galitzine, relatives à la traduction de *Fumée*, où il est souvent question de Mérimée, du 7 juillet au 3 décembre 1867.

3. Il lui consacra, dans le *Moniteur* du 25 mai 1868, un article reproduit dans les *Portraits historiques et littéraires*, p. 339-57.

mée le présentait à ses amis : à Panizzi, par exemple [1], et à Bixio, comme le montre le billet suivant :

« Jeudi 18.

« Mon cher ami, vous avez fait la conquête non d'une dame mais d'un grand et fort homme d'esprit, M. Ivan Tourghenef. Il dîne chez moi lundi. Si vous étiez un bon enfant vous viendriez lui tenir compagnie, nous ne serons que nous trois et vous aurez la clef des champs quand vous voudrez.

« J'ai envoyé du miel à votre ours [2], mais il était déjà parti. C'est fort bien fait à vous.

« Mille compliments et amitiés. »

78. *Tragicomedia de Lysandro y Roselia* [3].

79. VIOLLET-LE-DUC.

a) *Dictionnaire d'architecture* [4].

b) *Dictionnaire du mobilier* [5].

80. WALPOLE (Horace). — *Lettres*. Acheté en 1869 à la vente de Sainte-Beuve [6].

81. WITTE (M. de). — Mérimée avait dans sa bibliothèque tous les ouvrages de M. de Witte, qui a été l'un

1. *Lettres à Panizzi*, I, 38 [27 mai 1859.] Cette présentation avait eu lieu l'année précédente.

2. *Saint-Phar*, un ours ramené d'Italie par M. Bixio. Cf. *Lettres à Panizzi*, I, 206.

3. Lettre à Clerc de Landresse, *déjà citée*.

4. Mérimée a rendu compte du t. I dans le *Moniteur* des 30 décembre 1854 et 3 janvier 1855 ; du t. II dans le *Moniteur* du 30 mai 1856 ; du t. IV dans le *Moniteur* du 15 mars 1860.

5. Cf. fragment d'une lettre de Mérimée à Viollet-le-Duc, *op. cit.*, p. VI. Il en a rendu compte dans le *Moniteur* du 14 février 1859.

6. *Lettres à Panizzi*, II, 422.

de ses compagnons dans le fameux voyage de Grèce. Voici un fragment d'une lettre qu'il lui adressait pour le remercier de l'un d'eux :

« Vendredi, 10 nov.

« ... Je viens de lire votre mémoire sur les vases. Cela est excellent de tout point. Il n'y a pas un mot de trop, pas un à ajouter. Je n'ai jamais rien lu de plus substantiel et de plus *ad rem*. Si on faisait beaucoup de livres comme celui-là, tout le monde deviendrait savant, parce qu'il y aurait plaisir à apprendre. Je vous supplie de vous rappeler ce que je vous ai dit souvent, au sujet d'un livre sur la mythologie. Faites pour la mythologie, ce que vous avez fait pour les vases. Dites ce que vous savez. Vous savez dire les choses nettement, simplement. C'est ce qui a manqué à notre bon ami Lenormant, tourmenté d'ailleurs de préoccupations qui l'empêchaient de dire tout ce qu'il savait. Son Cratyle est plus obscur que son culte de Cybèle. Je suis sûr que vous porteriez la clarté dans ces matières, où vous avez l'avantage d'une expérience longue et de la réunion de la connaissance des textes avec celle des monuments ! Songez-y sérieusement car je ne vous laisserai pas tranquille. »

Tels sont les quelques renseignements que nous avons pu trouver sur la Bibliothèque de Mérimée : ils ne nous donnent qu'une imparfaite idée de ce qu'il y avait : tels qu'ils sont, cependant, ils réussissent à nous montrer que Mérimée aimait les livres et savait les apprécier.

FIN

INDEX

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Abbaye aux Bois, 8, 189 (n.), 190.
Abbé Aubain, 21 (n.).
Abbeville, 239.
About, 448.
Abyssinie, 102.
Académie des Inscriptions, 379, 441.
Académie française, 44, 185-95, 212, 214 (n.), 218, 240, 248, 268 ssq., 328, 349, 363, 378 ssq., 382, 386, 398, 441.
Agen, 132.
Agenaux, 146.
Agnès Sorel, 157.
Aigueperse, 110.
Aigues-Mortes, 52, 68.
Airvault, 141, 143, 204.
Aix, 67.
Aix-la-Chapelle, 27, 96, 99.
Ajaccio, x (n. 3).
Alava (H.), XIII.
Albanie, 151-2, 154.
Albe (duc d'), 448.
Albi, 52, 72.
Alboni (Mlle), 239.
Alègre (Léon), 279.
Alesia, 127.
Alet, 71.
Alexandre (R.), 102 (n. 1).
Alger, 238.
Aliscamps, 68.
Allart, 38 (n.), 79, 89, 102 (n. 1), 146 (n. 2).
Allemagne, 27, 28.
Allwye, 83 (n. 5).
Alton Shee, 221.
Amaury-Duval, 141.
amentum, 367.
Amiens, 239.
Ampère (J.-J.), VIII (n.), 4, 5, 8, 83 (n. 1), 159, 161, 163, 187, 212, 248, 274, 328 (n.), 349, 363, 379, 387 (n.), 395, 403 (n.), 411, 448.
Amsterdam, 419.
Ancelot (Mme), 5, 26.
Ancilla, surnom de Mme Ancelot.
Andral, 218, 235, 390.
Andryane, 242.
Angers, 87 (n. 1).
Angleterre, 35-39, 80, 366, 371.
Angoulême, 222, 268, 284.
Anjony, 105.
Antas (d'), 449.
Antibes, 401, 402.
Antipolis, 401 (n.).
Antiquaires de Normandie, Voy. *Société*.
Apollinaire, surnom du cte d'Argout.
Apollonius, 115.
Appriciani, 127.
Apt, 66.
Arago, 177, 273, 337 (n.), 417.
Aragon (Ch. d'), 73, 89, 99, 219, 306 (n.), 474 (n. 2).
arc de Saintes, 144 (n.), 201-4.
Arcadie, 154.
architectes, 262, 284 (n.), 336.
— diocésains, 344.
archives de *Bourges*, 103; — de *Lyon*, 61; — de *Mâcon*, 59; — de *Nantes*, 88; — de *Nevers*, 54.
archives italiennes, 285.
Arétin, 302.
Argos, 154.
Argout (cte d'), XIII, 10, 20, 26, 35, 53.
Arles, 68, 132, 169, 171, 213, 222, 261, 462.
Armorique, 85.
Arpajon, 104.

Arsène Guillot, 194.
Arts au M.-A., 330-331.
Arts libéraux, 281.
Artaud, 67.
Athenæum-Club, 38 (n.).
Athènes, 60, 154, 462.
Aubert (abbé), 266.
Audiffret-Pasquier (duc d'), IX (n. 2).
Augier (Emile), VIII (n.), IX (n. 4) 276 (n.), 293 (n. 3), 349, 381, 392-395, 449.
Aurillac, 104.
autographes, 65 (n. 1), 445, 448.
Autran, 378 (n.), 387, 395.
Autriche, 334, 398.
Autun, 54-58, 184.
Auvergne, 101-110, 245, 281.
Auvinet, 335 (n. 1).
Avallon, 54, 55.
Avellino, 460 (n.).
Avenières, 84 (n. 4).
Aveyron, 105.
Avignon, 52, 63-65, 122, 126, 127, 169, 223, 229, 278, 282.
Aviotb, 230.

B

Babbage, 81.
Babelon (E.), 445 (n. 1).
Bade, 99, 419.
Bagnères de Bigorre, 412.
Bagneux, 137, 290 (n.).
bains, 116, 117.
bains d'air comprimé, 422-438.
bains romains, 137, 156.
Bainvel (P.), 334 (n. 3).
Ballanche, 161, 191, 212.
Balzac (H. de), VIII (n.), XIII, 16.
Barante (de), 190, 191, 195.
Barcelone, XIII (n. 2).
Barjot, 60.
Baroche, 290 (n.), 338 (n.).
Barthelemy (A. de), 316.
Barthelemy St-Hilaire, 295 (n. 2), 378, 380, 388.
Bastide (J.), 5 (n. 3).
Baudelaire (Ch.), 193 (n.).
Baudot, 230.
Bayeux, 239.
Bayonne, 145 (n. 2), 322.
Beaucaire, 69.
Beaugency, 228.
Beaulaincourt (Mme de), XIII (n. 2), 440 (n. 1).
Beaune, 183.
Beauport, 85.
Beauvais, 132, 171.
Belgique, 375.
Biolie, 154.
Béquet (Et.), 338.
Béranger, VIII (n.), XIII, 20, 29, 163 (n. 2), 192, 206, 450.
Berry, 156.
Berryer, 384, 387.
Bertin (Dr), 424, 427, 428, 430, 435.
Besançon, 95, 179 (n.), 446 (n.).
Beyle, *Voy.* Stendhal.
Béziers, 222.
Biarritz, 371, 399.
bibliothèque Barberine, 390.
— Mazarine, VII, 299.
Bibliothèque nationale, 30, 60, 344, 346, 350, 367, 399.
bibliothèques d'*Autun*, 57, 58; — d'*Avalon*, 55; — de *Bourges*, 103; — de *Clermont*, 109; — de *Lyon*, 61; — de *Mâcon*, 59; de *Nevers*, 54, 55; — de *Tours*, 295; — de *Tournus*, 58; — du *Mans*, 84.
Biet, 229 (n.).
Billaut, 385.
Biolay, 337 (n.).
Biot, 185, 234, 382-3.
Bismarck, 400, 405.
Bixio (A.), 4 (n.), 9, 128, 255, 256, 257, 271, 273 (n. 5), 310, 337, 368, 398, 414, 421, 476.
Bixio (Mme), 271.
Blanche, 260.
Blanchet (Mme), 369.
Blaze de Bury (H.), 65 (n.),
Blégier (de), 66.
Blois, 204, 228, 261, 267, 278, 320.
Bocher, 201, 308.
Bocher (Mme), 276.
Boeswilwald, 47, 229 (n.), 231, 321, 424, 434.
Bogdan Chminielchi, 380.
Boigne (Mme de), IX, 359, 370, 403, 450, 452.
Boissonade, XIII, 185, 297, 324 (n.).
Bonafous, 31 (n. 3).

Bonifacio, 127.
Bonjean, 309.
Bonjour (Casimir), 191, 192, 193.
Bonnaire, 150.
Bonnechose (cardinal), 416.
Bonnefon (Paul), 11 (n. 1), 440 (n. 3).
Bonnet (Raoul), 17 (n.).
Bonneval, 83,
Bonnington, 244.
Bonucci, 170.
Bordeaux, 118, 145 (n. 2), 147, 322.
Bordier (H.), 299.
Bordier (Mlle Jeanne), XI.
Borelli, 308.
Borrow (G.), 453.
Boucher (Ch.), XII (n. 3).
Boucly, 298.
Bouguereau, 339.
Boulard, 299.
Boulogne, 367 (n.).
Bourbonnais, 104-110.
Bourg, 57.
Bourganeuf, 104 (n. 5).
Bourges, 103, 156, 199.
Bourgogne, 226.
Bourquelot, 299.
Bourrière, 132.
Boussac, 156.
Brandes (G.), VI (n. 2).
Brèguet, 234.
Brescia, 361.
Brest, 85 (n. 1), 92.
Bretagne, 83-6.
Bretillot (L.), 179 (n.).
Breton (g^al), XIII (n. 2).
Bretonneau (D^r), 198, 206, 211.
Breulier, (Ad.), 316.
Briffaut, 191.
Brioude, 106, 107.
British Museum, 30, 343, 367, 400, 451.
Broglie, 4 (n.).
Broglie (de), 190, 382, 386, 395.
Brohan (Madeleine), 273.
Brongniart, 130.
Brou, 52, 126.
Brougham, XIII, 81, 175, 471.
Brun (M.), 59.
Brunetière (F.), 334 (n. 3).
Bruyerre, 109 (n. 8).
Bucci, 30.
Buchy, 99.
Buchon, 138, 215.
Bugeaud, 159.
Bulletin monumental, 284.
Buloz, 300 (n.).
Buoux, 67.
Burty, 444 (n. 3).
Buttura (D^r), IX (n. 5).
Byron (commodore), 115.

C

C... (Mme), 323, 335.
Cabanon, 56, 57, 235.
Cadenet, 67.
Caen, 239, 329.
Calderon, 337, 454.
Calminiac, 108.
camp de César, 250.
canal de Suez, 436.
Cancionero general, 454.
Cannes, 365, 377, 380, 400, 440.
Cantal, 104.
Capelle, 320 (n.).
Carabanchel, 323, 394.
caractère de Mérimée, IX.
Carbillet, 292.
Carbini, 127, (n. 11).
Carbonnel (g^al), 145.
Carcassonne, 21, 80, 222, 285, 321.
Carderera, 455.
Cargise, 151.
caricatures de Mérimée, 4, IX.
Caristie, 213, 265 (n.).
Carloman, 58.
Carnac, 86.
Carpentras, 66, 223, 224, 229.
Carrière (Aug.), VI.
Carro, 349 (n.).
Carrosse du Saint-Sacrement, 273-6.
Carthage, 169.
Castan, 179 (n.).
Castellane (Mme de). XIII.
Castellane, (m^al de), XIII.
Castellane (Mlle de), 456.
Castelnau (Mlle de), 136.
Catalogne, 85.
Caumont (de), 51, 118, 284, 442.
Cauria, 127 (n. 1.)
Cauvière (D^r), 159, 285.
Cavaillon, 66.
Cavallo, 127.

Cavé, 64, 79, 89, 124.
Céard (H.), v (n. 2).
Celles, 144 (n. 1).
Cely, 349 (n.).
censure, 89.
Cérel, 71.
Cervaricio, 127.
César (Jules), 114, 150, 152, 155, 375.
Chabouillet, 51 (n. 1), 66 (n. 6), 69 (n. 6), 358.
Chadevelle (pseudonyme de Stendhal), 23.
Chaise-Dieu (la), 107.
Chalcis, 160, 215.
Chalon-sur-Saône, 56, 167.
Châlons, 291.
Chamalières, 109.
Chambaud, 224.
Chambon (abbé), 112.
Chambre Bleue, v (n. 1), 400.
Champagny, 398.
Champenois (abbé), 291.
Champlieu, 350.
Champollion-Figeac, 349 (n.).
chapiteaux, 106, 108, 110, 111, 238.
charades, 350, 386.
Charavay (Étienne), 193 (n.).
Charavay (Noël), xvii.
Chardin, 242.
Charlemagne, 246.
Charles Martel, 58.
Charma, 333.
Charroux, 87, 141, 142, 147.
chartes, 58, 59, 88.
Charton, 274.
Chartres, 80, 83.
Chastenay, 403 (n.).
Chateaubriand, viii (n.), 62, 191, 214 (n.).
Châteauneuf-sur-Loire, 265 (n.).
Châteauroux, 268.
Chaudruc de Crazannes, xiii.
Chaumont-en-Bassigny, 95.
Chauvigny, 139.
Chegaray, 37, 176.
Chepinell, 438,
Cherbourg, 364.
Chergé, 142, 179 (n.), 266.
Chevalier (Michel), 214 (n.).
Childe (M. Ed. Lee), xv.
Chinon, 335.
choléra, 70, 264.
Choppin, pseudonyme de Stendhal, 24.
Chronique de Charles IX, 8.
cimetière mérovingien, 364.
Civita-Vecchia, 30, 31, 128 (n.), 139, 141, 164, 172, 285.
Civray, 87 (n. 3).
Clairfuge, 104 (n. 7).
Clamecy, 268.
Claretie (Jules), 400 (n. 2).
Claretie (Léo), 405.
Clarke (Mme), 5, 235.
Clary (comtesse), 206.
Claudin (G.), 342 (n.).
Clément VI, 107.
Clément de Ris (L.), 75 (n. 1).
Cléopâtre, 117.
Clerc de Landresse, 447 (n.).
Clerget, 201.
Clermont-Ferrand, 101, 106, 109, 245-6.
Clouard (Maurice), 18 (n. 3), 19 (n. 1), 271 (n.).
club, 38.
Cluny, 57, 58, 60.
Cognac, 279.
Colet (Louise), vi.
Collection Blacas, 400.
Collection Campana, 357 ssq., 362.
Colomb (Romain), 29, 30.
Colomba, xiv, 128-130, 141, 158.
Comédie-Française, 393.
Commission des Monuments historiques, 47, 228 ssq., 255 ssq., 260, 326.
Commission des théâtres, 275.
Compiègne, 350, 359, 376, 380, 386, 413.
Conches, 171.
Conciergerie, 308.
Conques, 105, 124, 171.
Conseil d'État, 271.
Constant-Dufaux, 463 (n.).
Constantinople, 154, 375.
Contades (G. de), 11 (n. 1).
Conti, 127.
contrefaçon de H. B., 32.
Cooper, 81.
Cordes, 68, 72.
Cordier (Aug.), 25.
— (H.), 454 (n.).

Corfou, 154.
Corinthe, 154.
Correspondance inédite, 335.
Corrèze, 104.
Corse, 124, 126-30, 151.
Côtes-du-Nord, 84.
Coup d'État de 1851, 290.
Courier (P.-L.), 200.
Courmont, 159 (n.), 211 (n.), 218, 219, 221, 226, 240, 259, 321, 322, 362, 369, 445, 451.
Courmont (Mme), 369, 431.
Courseulles, 84.
Cousin (Victor), 36, 45, 131, 140, 186, 187, 189, 191, 214 (n.), 238, 276, 297, 349, 363, 371, 377, 378, 381, 382, 384, 387, 390, 397, 401, 402, 449, 453, 457.
Coustouzes, 71.
Creuse, 104, 156.
Crouzet, 217.
Cujas, 103.
Cunault, 118, 133-7.
Custine (Mme de), 11 (n.).
Cuvillier-Fleury, 398.

D

Dacquin (Jenny), 30, 93 (n. 2), 444.
Dagault, 439,
Dalmas (Dr), 421 (n.).
Damas-Hinard, 327, 348, 397, 403, 457.
Danse des Morts, 107.
Darboy (Mgr), 382 (n.).
Daremberg (Ch.), 370.
Dashkoff (princesse), 466.
Dauzats, 140.
David d'Angers, 5, 7.
Dax, 146.
Debret, 165-7.
Decamps, 244.
décomposition des pierres, 143, 144, 146.
Dejean (vte), 124 (n. 1).
Delacroix (abbé), 279 (n.).
Delacroix (Eugène), 11, 12, 15, 27, 256, 326, 337 (n.), 338 (n.).
Delaroche (Paul), 28, 141, 295.
Delavigne (Casimir), 186.
Delécluze, 454.
Delessert (Benjamin), 235, 294.
— (Édouard), 103, 319, 378.
— (Mme), 149, 215, 444.
Delisle (Léopold), XII, 294 (n. 1), 295-6, 441.
Delorme, 285.
Delphine Gay, 27.
Deschamps (É.), 17.
Desgenettes, 82.
Desmarres, 390.
Despois (Eug.), 33 (n.), 389.
dessins de Mérimée, 4 (n.), 19, 80, 85, 214 (n.), 236, 251, 353 (n.).
destructions de lettres de Flaubert, VI (n.); — de Mérimée, V (n. 2), 369; — de Stendhal, 25.
Deux héritages, 276.
Devéria, 17.
diacre Pâris, 55.
dictée de Compiègne, XII (n. 3), 405.
Didron, 103, 287.
Die, 52, 126.
Dieppe, 216, 239.
Dijon, 183, 292, 230-4.
Dinan, 84 (n. 5).
Dino (Mme de), 26, 38.
discours de Mérimée, 196, 249, 330, 334, 349, 371.
Disputation de l'asne..., 459.
Dixon, 457.
Djeddah, 356.
Dol, 84 (n. 5), 86.
dolmens, 107.
Dorval (Mme), 43.
Dosne (Mme), 479 (n. 2).
Dosne (Mlle), XV.
Dostoiewsky, 257 (n.).
Doudan (Xavier), 193 (n.).
Doucet (Camille), 378 (n.), 387.
Dovals, 320 (n.).
Drevant, 104.
Droz, 214 (n.).
Duban, 258, 262.
Dubarle, 301.
Dubois, 13.
Ducamp (Maxime), 11 (n. 1), 32.
Duchalais (A.), 317.
Dufaure, 256, 382.
Dufour, 425.
Dufresne (Mlle), 453.
Dulin, 138 (n. 3).

Dumas (A.), 43, 286, 338 (n.).
Dumont, 218.
Dupanloup (Mgr.F.), 328, 387, 471.
du Parquet (Mme), 213 (n. 2).
Dupaty, 214 (n.), 226.
Dupin, 386.
Durand, 226, 283.
Duranty, 444 (n. 3).
Duroy, 433.
Durrieu, 274.
Duruy, 398, 399.
Du Sommerard, 56, 126 (n. 3), 177-9, 268, 287, 424, 426, 431, 434, 444, 445.
Duval, 131.
Dyrrachium, 152, 155.

E

Ecole des Beaux-Arts, 53.
Ecole du Louvre, 247.
Ecouen, 463 (n.).
Eglington (lady), 350.
Egypte, 347.
élections académiques, 268.
élections de 1863, VI, 388.
élections : en Angleterre, 38; — en Espagne, 394.
Eléonor d'Aquitaine, 76.
Elle et Lui, VI (n. 1).
Elisabeth d'Angoulême, 76.
Elne, 52, 71.
Elven, 87 (n. 1).
Empis, 19.
Enghien (duc d'), 218.
Ennezat, 110, 281.
Ephrussi (M.), X (n. 2).
Epinal, 184.
Erbalonga, 127.
Erdeven, 86 (n. 1).
Erwin de Steinbach, 142.
Esbéon, 144 (n. 1).
Espagne, 70, 146, 151, 162, 323 ssq., 337, 364, 394.
espagnoles, 70, 324.
Espalion, 105.
estampages, 280, 320 (n.).
Etienne, 191, 205, 213.
Eton (collège d'), 115.
études de droit, 3.
Eugène, 444.
Evaux, 156.
Ewers (mrs), 444.
expiations, 214.
expositions : — de Londres, 379; — de Paris (1855), 326.

F

Fabvier (gal), 154.
Fabreguettes, 163 (n. 2).
Fagan (L.), 287 (n.).
Falloux (M. de), 386 (n.).
Famille Carvajal, 8, 26.
Faucher (Léon), 268 (n. 2).
Faux Démétrius, 276 (n.), 308.
Favre (Jules), 385.
Fénelon, 269.
Ferrière, 290 (n.).
Fessard, 216.
Feuillet (Oct.), 378 (n.), 380, 405.
Figeac, 105.
Filon (A.), 3, 33, 47, 93, 102, 212, 273, 444.
Flaubert (G.), VI, 460.
Fleury (gal), 343 (n.).
Flourens, 192, 234.
Folgoat, 86.
Fontaine (Jacques), 460.
fontaine des Innocents, 292.
Fontainebleau, 371, 405.
Fontanges (Mlle de), 242.
Fontevrault, 73-80.
Fontfroide, 285.
Fontgombault, 199.
Fortia d'Urban, 183.
Fortoul (H.), 335, 342.
fortune de Mérimée, 444.
Foucher (Paul), 17.
Fould (Ach.), 445.
Fould (Edouard), 329, 348, 358, 369, 370, 453.
frais de poste, 133.
Franklin (A.), VII (n. 2).
Fréjus, 68.
Frémy, 322.
Fresnel, 149.
fresque des Arts libéraux, 281.
frictions d'huile, 116,
Frœhner, 401 (n.).
Froissart, 349.
Froment, 244.

G

Galitzine (prince), 475 (n. 2).
Gallien, 370.

Gallois, 197, 198.
Gan, 257, 258.
Gap, 52.
Garidel (Mme), 279.
Garnett (Mme), 7.
Garnier, 321.
Gasparin, 57, 224, 234, 291.
Gautier (Léon), 442.
Gautier (Théophile), VIII (n.).
Gavarret, 421.
Gaviaud, 235.
Gavrinnis, 86.
Gay (Delphine), 27.
Gay (Jules), 32 (n.).
Geiger (L.), 6 (n. 1).
Genebum, 469.
Geramb (bon de), 63.
Gérard (bon), 16 (n. 2).
Gérard (M.), 4 (n.).
Germigny-les-Prés, 199.
Gérôme, 181.
Ghirlandajo, 110.
Gien, 469.
Gilles de Rais, 88.
Gimbert (Dr), 418, 431, 432, 470.
Girardin (Emile de), 27.
Giraud (Ch.), 67, 394, 407, 460.
Girou (L.), 281 (n.).
Gladstone, 360-361.
Glossarium eroticum, 461.
Gobelins, 244 (n. 3).
Gobineau (cte de), 461.
Gœthe, 5-6.
Gogol, 256 (n.).
Gomphes, 114.
Gouzon, 104 (n. 5).
Grandmaison (Mme de), 142.
Grande-Chartreuse, 126.
Grasset, 54, 150, 155, 175 (n. 2), 197, 236-7, 264, 268, 353, 355, (n.), 360, 371.
Gratry (P.), 405 (n. 2).
Grèce, 150.
Grégoire, 262.
Grégoire XI, 107.
Gregori, 127 (n. 13).
Grenier (Ed.), 31 (n. 4), 310, 440, 446 (n.).
Grenoble, 126.
Grenoux, 84 (n. 4).
Grignan, 225.
Grille de Beuzelin, 132, 137, 159 (n.).
Grimblot (P.), 65, 68.
Grimsel, 353.
Grote (Mme), 464.
Guérard, 250.
Guéret, 104.
Guerre d'Italie, 364, 74.
— de Chine, 368.
— de Prusse, 439-40.
Guerre sociale, 150, 153.
Guiche, 60.
Guilhermy, 321.
Guillaume IV, 82.
Guinclan, 90-92.
Guises, 95.
Guizot, 36, 44, 55, 62, 66, 158-9, 187, 190, 191, 217, 346, 386, 398, 403 (n.), 462.
Gumery, 339.
la *Guzla*, 5-6, 445 (n.).
Gymnase (théâtre), 392.

H

Halévy (L.), 337 (n.).
Halpérine-Kaminsky, 257 (n.), 475 (n. 2).
les Hannetons, 17 (n.).
Haussonville (cte d'), 33 (n.), 43.
H. B., 23 (n.), 31-4, 44 (n. 4).
Hennebon, 85 (n. 1).
Henri II d'Angleterre, 76.
Henry (Ch.), 294.
Herculano, 347.
Hernani, 16.
Herrade de Landsberg, 118.
Hertford (lord), 289.
Heuzey (L.), 401 (n.).
Hippeau, 320.
Holland (sir Henry), 419.
Hollond (Mme), 387.
Hombres-Firmas (d'), 293.
Homère, 361.
Hongrie, 334.
Hortus deliciarum, 118.
Hôtel de Ville (de Paris), 113.
hôtel la Trémouille (à Paris), 171.
Houdan, 16 (n. 2).
Houssaye (Arsène), 11 (n. 1), 19 (n. 1), 273, 315-6, 404.
Hugo (Victor), VIII (n.), 16-7, 187, 205, 211 (n.).

I

Impératrice Eugénie, 315, 434, 436.
Ingres, 244, 460.
inscription phénicienne, 130.
inscriptions, 456.
inscriptions d'*Antibes* 401; — d'*Apt*, 66; — d'*Avignon*, 63; — de *Buoux*, 67; — de *Die*, 126; de *Königshofen*, 326 (n.); — — *Nimes*, 69; — *S.-Privat*, 284; *Séville*, 169; — du *Castellaras*, 396.
inscriptions (projet de recueil d'), 119-23, 237.
inspection des monuments historiques, 45-7.
Insprück, 353.
Institut, 180.
Interlaken, 353.
Inventaire des richesses d'art, 345.
Isabelle (reine), 145.
Iselin, x, (n. 2).
Isnard (b^me^), 4 (n.)
Issoire, 108, 245.
Ivonet, 266.

J

Jacquemin (L.), 462.
Jacquemont (V.), 10, 31, 454.
la Jacquerie, 8.
Jacques Cœur, 103.
Janin (J.), 395.
Janina, 154.
Jaubert de Passa, 71.
Jay, 191.
Jean sans Terre, 79.
Jeanron, 243.
Jersey (lady), 289.
Joinville, 95.
Joly, 134, 136, 266.
Jomard, 214 (n.).
Josselin, 85 (n. 1).
Josserand, 147.
Jouin (H.), 7.
Journal des Savants, 378, 380.
Jouy, 191.
Jullien (Camille), 131.
Jussieu (de), 234.

K

Karénine (Mme), 40.
Kergorlay (de), 387 (n.).
Kisseleff (de), 13.
Komarow (Mme), 40.
Kœnigshofen, 326 (n.).
Koreff, 11, 15, 49.

L

Labitte, 212.
Laborde, 238, 241, 268 (n. 2).
Laborde (Léon de), 462.
La Borderie, 102.
La Celle, 104, 214.
La Charité, 199.
Lacoste (Mme), 308 (n. 5).
Lacretelle, 191.
Lacroix (Octave), VI (n. 2).
Lacroix (Paul), 296, 297.
Lafarge, 416.
La Fite (de), 256 (n.).
Lagden (miss), 443, 444.
Lagrené (M. de), XVI (n. 1), 160, 250, 307, 318.
Lagrené (M. Edmond de), XVI.
Lagrené (Mme de), 250, 293, 307, 308 (n).
La Guéronnière, 343, 388.
Lalanne (Lud.), 299.
Lamartine, VIII (n.), 192, 256.
Lamayd, 104 (n. 5).
Lamballe, 85 (n. 5).
Lambert (Ch.), 462.
Lami (Eug.), 242.
Lamia, 160.
Lance 336.
Landévennec, 92.
langue albanaise, 458; — bretonne, 92; — catalane, 92; — russe, 256 (n.); — valaque, 458.
Lanleff, 84.
Lannion, 85.
Laon, 229, 240, 279, 285, 308 (n. 2), 320.
La Popelinière, 177.
Laprade (Victor de), 349, 381.
La Redorte, 221.
Largon, 124.
La Rochejacquelein (Mme de), 334, 444.
Larroumet (G.), 443 (n.).

La Saussaye, 169, 189, 215, 240, 264, 319.
La Souterraine, 156.
Lassabathie, 272.
Lassus, 262.
Lasteyrie (F. de), 117.
Lasteyrie (Jules de), 453.
La Tour, 242.
La Trébie, 116.
Laurot (M.), XVI (n. 1).
Laval, 84, 321.
Laval (duc de), 8.
Lavergne (L. de), 159, 211 (n.), 386, 387.
La Villemarqué, 91.
Le Bas (Philippe), 119, 147 (n.).
Lebrun (Pierre), VII, VIII (n.), 153, 186 (n.), 189, 190, 191, 214 (n)., 249, 319 (n.), 328, 353 (n.), 371 (n.), 378, 383, 384, 385, 390, 413.
Lebrun (Mme), 214 (n.).
le Castellaras, 396.
le Chambon, 156, 245.
Leclère (A.), 132.
Lecointre, 339.
Leczinska (Marie), 242.
Ledru-Rollin, 267.
Le Flaguais (A.), 333.
Lefèvre-Mérimée, 286.
Lefuel, 337 (n.).
Lehautcourt (P.). Voy. Palat.
Lebon, 84 (n. 5).
Leleux, 316.
Le Mans, 84.
Lemasle, 113.
Lempde, 108.
Lenormant, 68 (n. 7), 83 (n. 6), 84 (n. 5), 123, 130, 144, 147 (n.), 150, 154, 159, 160, 161, 167, 177, 183, 184-5, 212, 215, 249, 255, 256 (n.), 258, 268 (n) 282, 285, 290 (n.), 296, 300 (n.), 316, 321, 335, 346, 462, 350, 357, 363, 364, 421 (n.), 462, 472, 477.
Lenormant (François), 370, 376, 402, 464.
Lenormant (Madame), 158, 161, 240, 369, 376, 403, 450, 463, 465.
Lenormant (Mme), cartomancienne, 167.
Lepelletier d'Aulnay, 260.
Le Prévost (A.), 169.
Le Prévost d'Iray, 158.
le Puy, 107, 281.
Lérins (Iles de), 67.
Lermontoff, 256 (n.).
Leroy (O.), 193.
Les Aix, 278.
Lesseven, 85 (n. 2).
Lesseps, 355.
le Thor, 66, 223.
Letronne, 179, 185, 214 (n.), 238.
lettre à G. Sand, 43.
lettres à Clerc de Landresse, 447 (n.).
lettres à Grasset, XVII (n.).
lettres à Lebrun, VII-IX,
Lettres à Jaubert de Passa, 71.
Lettres à Lenormant, V, XI, 185, 290 (n.), 308 (n.), 462 (n.).
Lettres à Panizzi, 287 (n.), 309, 389.
Lettres à Requien, 65.
Lettres à Stendhal, 11, 25.
Lettres à une inconnue, 93, 176, 184, 293, 334, 413.
Lettre de G. Sand, 41 (n.).
Liard (M.), XVII.
Libri, XII, 234, 294, 310, 466.
Libri (Mme), 309, 371.
Liebreich, 421.
Liéven (princesse de), 353 (n.).
Limoges, 104, 122.
Limousin, 104.
Lindau, 353.
Lingay, 22.
Lion (H.), IX (n. 3).
Littré (E.), 185, 187, 383, 384, 385, 458.
Loches, 157, 172, 204.
Locmariaker, 86.
Locminé, 85.
Loménie (L. de), 441 (n.).
Londres, 63, 65, 80, 329, 379.
Long (Dr), 126.
Longpérier, 280, 317, 435, 451.
Lot, 105.
Louvre, 247.
Luther, 446.
Luynes (duc de), 185.
Lyon, 63, 234, 422, 426.

M

Mâcon, 56, 57, 58, 59, 60, 62.
Madrazo (g^al), 137 (n.).
Madrid, 145 (n. 2), 151, 152, 309, 322, 364.
magistrature, 370.
Maglanovitch (H.), 6.
Magnin, 379.
Maguelonne, 69.
Mahul, 308.
maison de François Ier, 112.
Maistre (Xavier de), 5 (n.).
Maître Guérin, 292-5.
Malherbe, VIII (n.).
Malitourne, 11, 24 (n.), 235.
Mallay, 245, 282 (n. 2).
Malleville, 256, 262, 274.
Malte, 160, 162, 163.
Mande (Mme), 272.
Mandeure, 95, 184.
Mandre (Ch. de), 44 (n.).
Mangon de la Lande, 87 (n. 2).
manuscrits, 55, 58, 59, 60, 61, 62.
Marais (Paul), XVII.
Marboué, 83 (n. 6).
Marc (J.), 15, 329.
Mareschal (Jules), 466.
Mareste, 5 (n. 4), 11, 25, 173, 189, 205, 211 (n.), 240.
mariage de l'Empereur, 315, 324, (n.).
Mariette, 335.
Marion de Lorme, 16, 17, 27 (n. 2).
Marnes, 141.
Mars (de), 304-6.
Marseille, 29, 68, 155, 159.
Martin (Aimé), 193.
Martin (Henri), 384, 398.
Massa (duc de), 221.
Mateo-Falcone, 216 (n.).
Mathilde (princesse) Demidoff, X (n. 2), 289, 387, 395, 399 (n.), 404.
Maure (D^r), 4, 395, 411, 426, 429, 433.
Maury (Alfred), 317.
Maury (miss), 460.
Maystre (H.), 5 (n.).
Mayence, 98, 99.
Mazarin (c^al), 390.
Mebun sur Yèvre, 103.
Meillant, 104.
Meissonier, 443.
Melle, 144 (n.).
Mellinet (g^al), 439.
Mémoires d'Outre-Tombe, 162.
menhir de Peyrelongue, 146.
Mercey (de), 292, 308 (n. 5), 328, 338, 455.
mère de Mérimée, 292.
Méricourt (de), 110.
Mérimée (Henri), XII, (n. 1).
Mérimée (Léonor), 4, 100, 447.
Merlin (comtesse), 467.
Mévil, 56.
Meyerbeer, 256.
Mézières (Alfred), 467.
Michel (Dr Evariste), 467.
Michelet (J.), VIII (n.).
Michoud (Mme), 63.
Mignard, 143.
Mignet, VIII (n.), 95, 190, 191, 213, 214 (n.), 377 (n.), 378, 388, 467.
Millin (A. L.), 58.
Mirbel (Mme de), 244.
Mocquart, 309, 343, 350, 395.
Mohl (Jules), 235, 294.
Mohl (Mme), 5 (n. 1 et 2).
Moissac, 53, 171.
Molé, 13, 29, 189, 191.
Monestier, 108.
Monnier (Ch.), 16 (n. 2).
Montalembert (Ch. de), 137.
Montalivet, 95.
Montbrun (M. de), 405.
Montebello, (Mme la M^ise de), XV.
Montélimar, 222.
Montespan (Mme de), 143-144.
Montferrand, 109.
Montfort, 290 (n.).
Montiérender, 230.
Montierneuf, 141.
Montijo (Mme de), 9, 28, 146 (n. 2), 355, 445, 455.
Montijo (Eugénie de), 315.
Montluçon, 104.
Montmajour, 68.
Montmorency (duc de), 110.
Montorgueil (G.), XII (n. 5).
Montpellier, 52, 69, 71, 222, 422 ssq., 427, 430.
Montrond (M. de), 39.

monuments celtiques, 83, 86; — druidiques, 234; — historiques, 132, 170, 216 (n.), 228, 244, 247, 259, — 261, 278, 330, 340-2, 343 ssq.
Morbihan, 86.
Moreau (Hégésippe), VIII (n.).
Morée, 154.
Morillon, 124 (n. 1).
Morlaix, 85, 92.
Morlot (Mgr), 382.
Motley, 467.
Mongin, 396.
Moulin (H.), 73, 306 (n.).
Moulins, 110, 225, 311 (n.).
Mowat (cte R.), 63.
Mozat, 281.
Multedo, 236.
Munich, 353.
Murat (prince), 404 (n.).
Murol, 110.
musée des antiquités parisiennes, 113.
musée des Petits-Augustins, 178.
musée du Louvre, 63 (n. 3), 243, 280, 399.
musée du Luxembourg, 339 (n.).
musées : d'*Ajaccio*, X (n. 2); — d'*Avignon*, 122; — de *Besançon*, 446 (n.); — de *Clermont*, 109; de *Dijon*, 230; — de *Francfort*, 178; — du *Mans*, 84; — de *Narbonne*, 290 (n.); — de *Reims*, 288; — de *Saintes*, XIV; — de *Toulouse*, 122, 463 (n.); de *Vienne*, 127, 236.
Musset (Alfred de), 11, 17-19, 27, 270, 271.
Musset (Paul de), 16, 19.
Mutu Coomara-Swamy, 467.

N

Nantes, 87 (n. 1), 88.
Naples, 158, 160.
Napoléon Ier, 247.
Napoléon III, 346, 353 (n.), 389, 391, 397, 404, 468.
Napoléon (prince), 364.
Narbonne, 52, 69, 222, 290 (n.).
Narvaez, 394.
Naudet, 347.
Nauroy, 3 (n.).
Navarrete, 147 (n.).
Nebbio, 127 (n. 1).
Nemours (duc de), 242.
Néris, 104 (n.), 197, 237-8.
Neufchâteau (François de), VIII (n.).
Nevers, 53-56, 199, 271, 272.
Nieuwerkerke, 289, 337 (n.), 343 (n.), 399.
Nièvre, 56.
Nîmes, 52, 69, 222, 282, 284.
Niort, 141, 199.
Nisard (D.), 44 (n. 2), 268-9.
Noaillé, 139, 141.
Noailles (de), 221, 386.
Nodier (Ch.), VIII (n.), 32, 198, 200, 205, 468.
Nogent St-Laurens, 303.
Noirlac, 104.
Noyon, 239.
numismatique gauloise, 316.

O

Odéon (théâtre de l'), XVI (n. 1).
Officiers du génie, 278.
Ollivier (Emile), VI (n. 1), 391.
Olmeto, 129.
Orange, 52, 65, 126, 132, 171, 223-4, 291.
Orléanais, 196.
Orléans, 197, 228, 469.
Orléans (duc d'), 167-9, 244.
Orléans (duchesse d'), 242.
Orrouy, 250 (n.).
Ossian, 5.
Ossuna (duc d'), 219.
Othon (roi de Bavière), 356.
Ottmanbein, 95.
Oyron, 141, 143.

P

Paimpol, 85.
Palais de justice de Paris, 335.
Palais-Royal (à Paris), 242.
Palat (Lt colonel E.), VI (n. 1).
Palmerston (lord), 367, 375.
Paniega (Mlle S.), 355.
Panizzi 30, 286, 297, 367, 368, 400, 415, 429, 445, 450, 476.
Panofka, 215.
papiers de Lebrun, VII.
papiers des Tuileries, V (n. 1).

Paravey, 173.
Parieu, 343.
Paris, 113, 114.
Paris (Louis), 289.
Paris (Paulin), 297.
Parmentier, 54.
Parseval, 27 (n.),
Parthenay, 204.
Pascal, 338.
Pasquier, 73, 99, 158, 190, 359, 370.
Passy, 159 (n.), 185.
Pasta (Mdlle Judith), 111, 454.
Paté (L.), XVII, 47 (n. 3).
Patin, 190, 191, 192.
patois, 458.
patriotisme de M., 440 (n.).
Peel (sir Robert), 368.
peintures, 265.
Peisse (L.), 45-46.
Pelet, 69 (n. 6), 283.
Pélissier (mal), 355.
Pelletan (Eug.), 32 (n.).
Pelletier, 295, 322, 337 (n.).
Penguilly, 211 (n.), 394, 445.
Périgueux, 222, 268.
Pernes, 66, 223, 225.
Perpignan, 52, 69, 70, 71.
Perrault-Dabot (M.), XVII.
Persigny, 323, 385, 391.
Phillimore, 469.
Phocide, 154.
Picardie, 226.
Pierangeli, 127.
pierre de Couard, 57.
Pierrhugues, 461.
Pinel, 211 (n.),
Plainpied, 103.
Pline, 61, 116,
Plutarque, 114, 115.
Poinsot, 370.
points obscurs de la vie de Mérimée,
Poissy, 290 (n.).
Poitiers, 87 (n. 2), 137-139, 172, 198, 199, 204, 221, 265, 279.
Poitou, 87-91, 132.
Poix, 239.
Polignac, 107.
Pongerville, 191, 214 (n.).
Pont du Gard, 69, 282-3, 285, 320.
Porée (abbé), 4 (n.)
Pontmartin, (A. de), 31, 41.
portraits de M., X, XI.
Pouchet (G.), VI (n.).
Pouchkine, 256.
Poulet-Malassis, 32.
Poxxo di Borgo, 12.
Praslin (duc de), 143.
Praslin (Mme de), 238.
pregadiou, 417.
Prévost-Paradol, 395.
Primoli (cte J.), 310 (n. 1).
Prince Impérial, 376, 404.
Proclus, 391.
Propiano, 127 (n. 2), 130.
Protat, XVIII.
Provins, VII, 170 (n. 2).
Provost, 274.
Przedziecka, 445.
Puy-de-Dôme, 101, 108.
Puy-en-Velay, 281, 282.

Q

Questel, 213 (n.), 262, 283.
Queux de St-Hilaire (Mlle), 216 (n.).
Quimper, 85 (n. 1), 92.
Quimperlé, 85 (n. 1).
Quinipili, 85.

R

Rabelais, 335 (n.).
rapports de Mérimée, 47, 58, 66, 73, 82, 103, 113, 132, 170, 228, 240, 244, 245, 247, 248, 279, 282, 283, 308, 320, 326 (n.), 335, 344, 349, 350, 351.
Rastoul, 67.
Ratazzi (Mme), 469.
Rathery, 4 (n.).
Ratomsky, 289.
Ravaisson (F.), 63 (n. 2).
Raymond VII de Toulouse, 78.
Rebell (H.), 440 (n. 3).
Rebuffat, 147.
Récamier (Dr), 162.
Récamier (Mme), 8, 158, 162, 249 (n.).
recommandations, 327.
Reims, 250, 279, 288.
reliure, 447 (n.).
remparts d'Avignon, 223, 229.
Rémusat, 227, 349.

Rémusat (Mme de), 227 (n.).
Renan (Ernest), 379, 441, 469.
Renaux 224.
Renier (Ed.), XVI (n. 4).
Renier (L.), 396, 469.
Rennes, 83 (n. 6), 84, 92.
Requien, 47, 63 (n.), 65-67, 90, 106, 131, 194, 224, 280, 293 (n. 2).
résidences royales, 244.
restaurations, 47, 87, 108, 165, 170, 226, 229, 232 ssq. 245 ssq. 262, 279, 284, 330, 340.
Révoil, 285.
révolution : de 1830, 9 ; — de 1848, 241 ssq.
Revue Archéologique, 316, 367.
Revue des Deux-Mondes, 304 ssq.
Revue française, 218.
Rhuys, 87 (n. 1).
Richard Cœur de Lion, 73-78.
Rieux, 71.
Ring (de), 326 (n.).
Riom, 110, 281.
Ristori (Mme), 353 (n.)
Roard, 67.
Robert, duc de Bourgogne, 59.
Robert d'Arbrissel, 78.
Robin (Ch.), 416, 423, 425, 430, 470.
Rochard, X, 100 (n. 2).
Rodez, 105, 107.
Romieu, 306.
Rops (F.), 32.
Roqueplan, 242.
Rosman, 56, 216.
Rossini, 216
Rouen, 77, 171, 239, 261.
Rougé (de), 317.
Rouge et Noir, 25.
Roulin, 183.
Rouland, 343, 346, 350.
Roulez, 289, 359.
Roussillon, 71.
Royat, 109.
Roye, 239.
Royer (de), 343.
Royer-Collard (Hippolyte), 10, 20, 27, 36, 46, 56, 58, 62-3, 66-9, 80, 83, 89, 90, 96, 102, 114, 147, 175-6, 184-5, 187, 192, 196, 205, 226, 234, 239, 241, 248.
Royer-Collard (P.), 186, 192, 200, 226, 264, 269.
Royer-Collard (M. Paul), VI.
Rozier, 218.
Ruffec, 286.
Rumont, 349 (n.).
rupture 311 (n.).
Russell, 373.

S

St.-Aignan, 288.
St.-Amand, 104.
St.-André, 83.
St.-Antonin, 126.
St.-Benoît-sur-Loire, 198.
St.-Brieuc, 84 (n. 5), 92.
St.-Cloud, 399.
St.-C... V (n. 2).
St.-Denis, 159 (n. 1), 165-171, 229, 364.
St.-Florent, 137.
St.-Flour, 105, 106.
St.-Georges-d'Aurat, 107.
St.-Germain[-en-Laye], 319.
St.-Gildas, 85 (n. 1).
St.-Gilles, 52, 69, 171.
St.-Gratien, 401 (n.).
St.-Hilaire, 144 (n.).
St.-Jouin, 141, 204.
St.-Julien, 105 (n. 6).
St.-Léonard, 104 (n. 5).
St.-Macé, 137.
St.-Malo, 84 (n. 5).
St-Martin, (à Paris), 114.
St.-Maximin, 68, 113.
St.-Menoux, 112, 228.
St.-Nicolas-du-Port, 113.
St.-Nectaire, 109, 245.
St.-Paul-Trois-Châteaux, 126.
St.-Paulien, 107.
St.-Pol-de-Léon, 85, 89.
St.-Priest, 268-9.
St.-Quentin, 113.
St.-Rémy, 69.
St.-Restitut, 126.
St.-Riquier, 239.
St.-Savin, 87, 118, 125, 136, 139, 140, 147, 171, 172, 198, 204, 222, 268.
St.-Sever, 145 (n. 2), 146.
Ste-Colombe, 63.
Ste-Guillaire, 125, 145.

Ste-Marguerite, 68.
Ste-Suzanne, 463 (n.).
Sabatier, 360.
Saint-Marc Girardin, 200, 205.
Saint-Phar, 337,
Saint-Priest (de), 268.
Saint-Simon, 30.
Sainte-Aulaire, 195.
Sainte-Beuve, VIII (n.), 17, 19, 41, 44 (n. 3), 83 (n. 1), 186-191, 205, 328, 387, 392, 399, 405 (n. 2), 407, 425, 448 (n.).
sainte-chapelle de Paris, 265 (n.), 278.
sainte-Clotilde (église), 265, 278.
Saintes, 118, 144 (n.), 178, 201, 228, 268.
Salámmbo, VI (n.).
Salomon (M.), 334 (n. 3).
Salvandy, 196.
Salzbourg, 353.
Sampayo, 80.
Sancy (Mme de), 405.
Sand (G.), 40-44, 468 (n. 4).
Sand (Mme Lina), XVI (n. 4), 41 (n. 2).
Sandeau (Jules), 44.
Santangelo, 170.
Sardaigne, 373.
Saulcy, 100 (n. 2), 117, 167, 189, 211 (n.), 215, 239, 264, 308, 319, 335, 377, 432, 472.
Saulieu, 54.
Saumur, 73, 79, 87 (n. 1), 134, 137, 265.
Sautelet, 411, 454.
Savenières, 87 (n. 1).
Schauenbourg (prince de), 319.
Scheffer (Ary), 244.
Schemann (L.), 461.
Schlesinger, 98.
Schnetz, 358, 363.
Scribe, 192, 256.
Sébillot, 92.
Séguier, 69, (n. 6).
Ségur, 191.
sel, 115.
Sellier, 71 (n. 1), 102 (n. 1).
Semur, 226, 268.
Sénat, 318 ssq., 367, 371.
Senez, 113,
Senior (Mrs), 411.
Senlis, 239.
Sens, 230 (n.), 285.
Sévigné (Mme de), 235, 473.
Séville, 169.
Sèvres, 244 (n. 3).
Sharpe (Sutton), 11, 27, 56, 65, 173-7, 222.
Silvacane, 228.
Sirabonne, 52.
Sisco, 292.
Slane (de), 379 (n.).
Smirnov (Mme), 257 (n.).
Smyrne, 160.
Société des Antiquaires de l'Ouest, 142.
— — de Normandie, 320, 329 ssq.
Solesmes, 84.
Sophie, 444.
sorts virgilianes, 193.
Souillac, 172.
Souvigny, 111, 225.
Spoelberch de Lovenjoul, 19, 44. 186.
stantare, 127.
Stapfer (Albert), 5, 90, 205, 256. (n.), 293, 296.
statues de Bourges, 103 (n.); — de Fontevrault, 73; — des Guises, 95.
stazzone, 127.
Stein (H.), X (n. 2).
Stendhal, 8 (n. 4), 14, 15, 22-34, 95. 285, 473.
Stenka-Razine, 371 (n. 4).
Stilida, 160.
Strasbourg, 27, 37, 95, 98.
Stryienski (Cas.), 22 (n. 5), 25, 29 (n. 2).
Sue (Eugène), 474.
Suisse, 353.
Surgères, 144 (n. 1).
Szarvady, XVI (n. 1).

T

table d'Abydos, 171.
Taine, 3.
Talleyrand, 35, 37, 38, 65, 346.
Talma, VIII (n.)
tapisserie de Bayeux, 239.
Tarascon, 69, 421.
Taravo, 127 (n. 1),
Taschereau, 357, 445 (n. 6).
Tattet (Alfred), 19 (n. 1).

Taylor (b^on), 137 (n.), 214 (n.).
Tébessa, 238.
Ternaux, 185.
Terpon, 401-2.
testament de Mérimée, 444-5.
testaments de Stendhal, 29.
Thalusset, 104 (n. 7).
Thayer, 236, 237.
Théâtre de Clara Gazul, 5, 6, 274.
thermes de Julien, 113.
Théry, 154.
thèse de droit de Mérimée, 3 (n. 2).
Thévenot, 109.
Thierry (Aug.), 65, 185.
Thiers, VIII (n.), 45, 89, 95, 110, 189, 191, 349, 387, 391, 404, 190, 440, 474-5.
Thomars, 118.
Thouvenel, 353, 361, 375.
Tintignac, 104 (n. 7).
Tite-Live, 214.
Tocqueville (A. de), IX (n. 2), 163, 190, 191, 200, 328 (n.), 349.
Topin (A.), VI (n.).
Topin (Marius), 6 (n.).
Toul, 251.
Toulmouche, 20 (n. 2).
Toulon, 68 (n. 2).
Toulouse, 52, 72, 122, 222, 256, 279, 287, 320 (n.).
Touraine, 132, 196.
Tourguenelf, 256 (n.), 403 (n)., 419, 475-6.
Tournal, 172.
Tourneux (Maurice), 3, 12, 16, 31, 40 (n.), 447, 473.
Tournus, 56, 58, 172, 234.
Tours, 79, 133, 228, 265, 295-6.
Trabaud (P.), 67.
Trégnier, 85, 86.
Trèves, 137,
Triaire (D^r), 206.
Troplong, 319 (n.), 383.
Troubat (Jules), 387.
Trousseau (D^r), 211, 235, 270, 414, 415.
Trouville, 322, 323, 403 (n).
Trows, 95, 246 (n.).
Tuileries (palais des), 242, 243.
Tulle, 104 (n. 7).
tumulus celtiques, 137.
Turgan, 450.
Turin, 368.
Turquie, 375.
Tyrol, 355.

U

Ussé, 335.
Uzerche, 104 (n. 7).

V

Vaillant (m^al), 380.
Vaines (de), 36.
Vaison, 66.
Valcabière, 321.
Valence, 126.
Valenciennes, 349 (n.).
Valerio, 329.
Val-Richer, 158.
Van Lennep, 419.
Vannes, 87, (n. 1), 92.
Vassy, 230.
Vatout, 118, 191, 193, 271.
Vaucluse, 65, 222.
Vénasque, 66 223.
Venise, 154, 155, 353, 355.
Vénus d'Ille, 102.
Vénus d'Antibes, 401.
Vénus de Quinipili, 85.
Vénus de Vienne, 63, 64.
Verdun, 230.
Verhelst, 242.
Vermand, 113.
Vernède (Mme de), 162.
Vernes (M.), 102.
Vernet (Horace), 15.
Véron, 21 (n.)
Vérone, 353.
vers de Mérimée, 17, 352.
Verwaest (M.), XVII.
Veuclin, 4 (n.).
Vézelay, 52, 54, 55, 124, 170, 268, 338.
Viardot (Mme), 353 (n.).
Vic-le-Comte, 245.
Victoria (reine), 403 (n.).
Vielcastel, 11, 27, 44, 289, 318, 319, 337 (n.), 250.
Vienne, 63, 64, 126.
Vienne, 52, 63, 167, 234, 236, 284.
Viennet, 191.
Vigny (Alfred de), VIII (n.), 17, 19, 187, 193, 114 (n.).
Villefranche d'Avignon, 105.

Villemain, 190, 191, 219, 363, 386.
Villeneuve d'Avignon, 65, 69.
Villot (Mme), 337.
Vincennes, 278.
Vincent, 317.
Vincent de Beauvais, 102.
Viollet-le-Duc (E.), XIV, 47 (n. 3), 139, 145 (n. 2), 184, 203, 225, 338, 379, 436, 445, 476.
Viollet-le-Duc (Mlle), XVI (n. 1).
Virgile, 61.
Vitet (L.), 45, 46, 52, 143, 141, 145, 146, 156, 183, 184, 198, 200, 201, 222, 225, 229 (n.), 239, 260, 330.
vitraux, 283.
Vitré. 84.
Viviers, 52.
voies romaines, 85.
Volpillière (Mlle), 20.
voyage en Allemagne, 27; — en Angleterre, 34, 80, 329, 367, 371, 388 (n.); — en Autriche, 334; — en Espagne, 8, 40, 145, 146, 383; — en Grèce, 154, 365; — en Italie, 353; — en Suisse, 353.
Voyage en Auvergne, 236.
Voyage en Corse, 236.

W

Walewska (Mme), 287.
Wallis, 115.
Wallon (H.), 100 (n. 2).
Walpole (H.), 476.
Wertheimstein, 206.
Whewell, 464.
Wiesbaden, 96, 190.
Witte (Jehan de), XVI (n. 3), 163-4, 184 (n.), 213, 236, 237, 250, 288, 317, 362, 364, 399, 401, 435, 436, 476.
Witte (M. le b^on^ J. de), XVI.
Worms, 433.

Y

Yung, 117, 118.

Z

Zalick-Ogloud, 155.
Zurich, 353.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

PREMIÈRE PARTIE

LA JEUNESSE

1. La Jeunesse de Mérimée 3
2. Années de dissipation 10
3. Stendhal 22
4. Voyage en Angleterre 34
5. La liaison avec George Sand 40
6. L'Inspection des Monuments historiques 44

DEUXIÈME PARTIE

TOURNÉES D'INSPECTION

1. Voyage dans le Midi de la France 51
2. Fontevrault 72
3. Voyage en Bretagne 83
4. Voyage dans l'Est 95
5. Voyage en Auvergne 101
6. 1838 113
7. Voyage en Corse 126
8. Touraine et Poitou 131
9. Voyage en Grèce 150
10. Rapports administratifs 165
11. La mort de Sharpe 173

TROISIÈME PARTIE

L'INSTITUT

1. L'Institut 183
2. Hippolyte Royer-Collard et le discours de réception de Mérimée 196
3. La santé de Royer-Collard 206
4. Tournée en Bourgogne et en Picardie 228
5. La Révolution de 1848 241

QUATRIÈME PARTIE

LES DÉSILLUSIONS

1. Les Monuments historiques en 1849 255
2. *Le Carrosse du Saint-Sacrement* 273
3. Tournée dans le Midi 278
4. Les Deuils 291
5. Libri 295

CINQUIÈME PARTIE

LA FORTUNE

1. Les Honneurs 315
2. Recommandations et discours 327
3. Voyages 353
4. Lenormant 357
5. Voyages en Angleterre 367
6. Intrigues académiques 378

SIXIÈME PARTIE

LA FIN

1. La santé de Mérimée 411
2. La Mort 439
3. La Bibliothèque de Mérimée (Essai de reconstitution). 446

INDEX ANALYTIQUE 481

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

5135-10

This book is a preservation photocopy
produced on Weyerhaeuser acid free
Cougar Opaque 50# book weight paper,
which meets the requirements of
ANSI/NISO Z39.48-1992 (permanence of paper)

Preservation photocopying and binding
by
Acme Bookbinding
Charlestown, Massachusetts

1994

3 2044 021 576 129